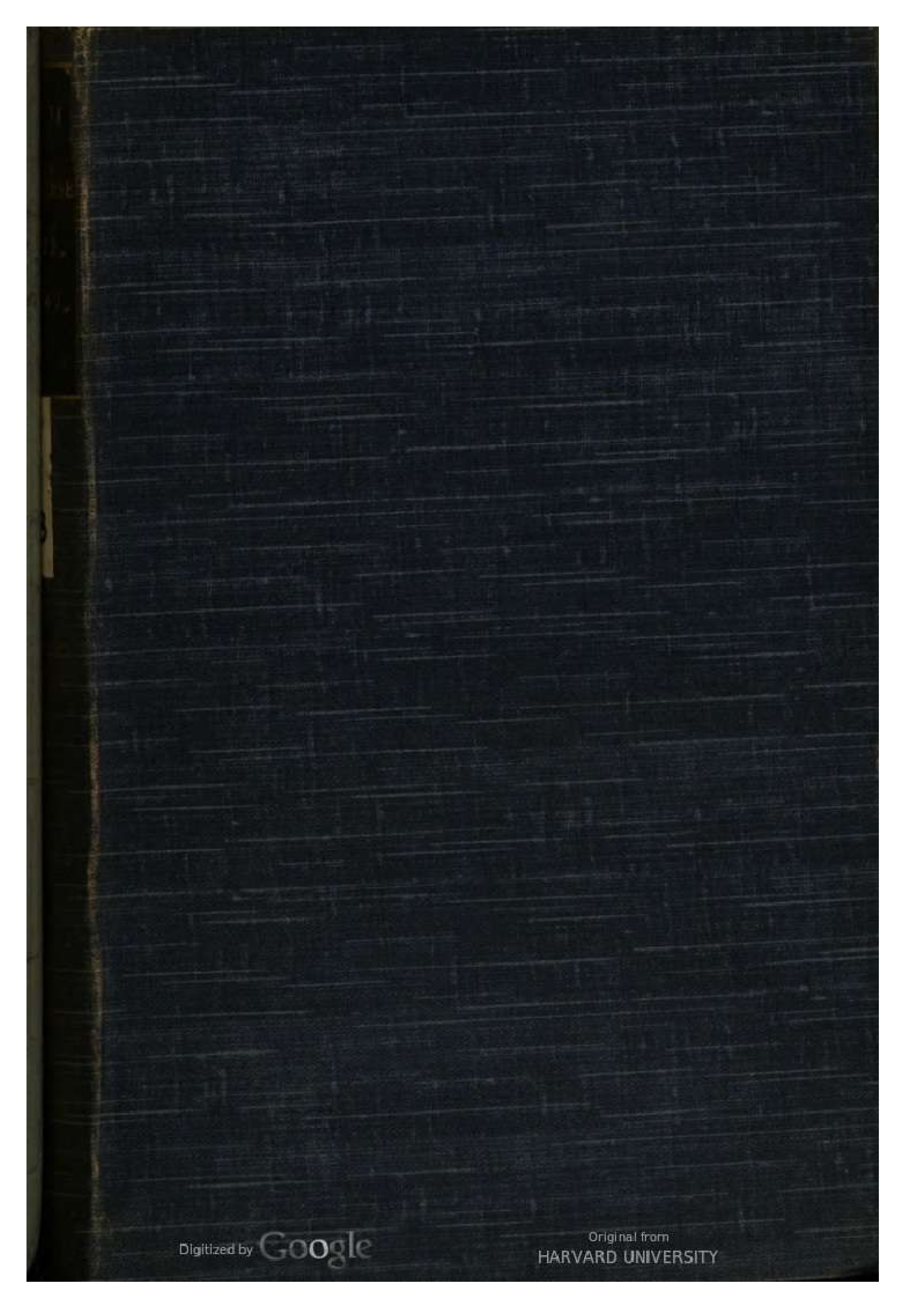

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY

FRÉDÉRIC II

ET

MARIE-THÉRÈSE

II

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8.

Format in-18.

FRÉDÉRIC II
ET
MARIE-THÉRÈSE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

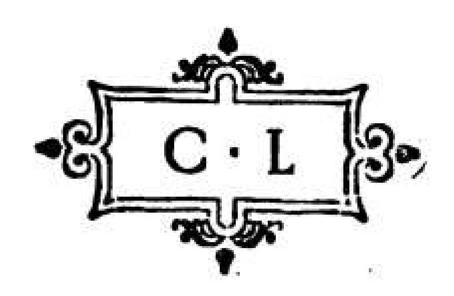
1740 — 1742

PAR

LE DUC DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

II



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1884



FRÉDÉRIC II

ET

MARIE-THÉRÈSE

1740-1742

CHAPITRE IV

MARIE-THÉRÈSE EN HONGRIE — L'ESCALADE DE PRAGUE

Belle-Isle se rend à Versailles pour hâter les préparatifs de l'expédition. — Bon accueil qui lui est fait. — Il est chargé à la fois de l'ambassade auprès de la diète électorale et du commandement de l'armée. — Marie-Thérèse se décide à regret à faire des propositions de paix à Frédéric. — Nature de ces propositions. — Mission du ministre anglais Robinson au camp de Frédéric. — Frédéric repousse les propositions de Marie-Thérèse. — Son entretien avec Robinson. — Il fait entrer ses troupes dans Breslau.

Commencement de la guerre. — Entrée des troupes françaises sur le territoire de l'Empire. — Le roi d'Angleterre, électeur de

Brunswick, promet sa voix à l'électeur de Bavière en échange de la neutralité du Hanovre. — Les troupes françaises font leur jonction avec les troupes bavaroises et s'emparent de Lintz et de la Haute-Autriche. — Découragement des partisans de Marie-Thérèse et terreur à Vienne. — Marie-Thérèse se retire en Hongrie. — Dispositions peu sûres de ce royaume. — Ouverture de la diète de Hongrie à Presbourg. — Couronnement de Marie-Thérèse. — La diète de Hongrie réclame ses anciens privilèges. — Marie-Thérèse se refuse à les accorder. — Mécontentement et menaces de révolte à Presbourg. — Marie-Thérèse, contrairement aux conseils de ses ministres, reçoit la diète au palais et proclame l'*insurrection* ou armement général de la nation. — Enthousiasme des Hongrois. — L'armement est décrété. — La co-régence est offerte au Grand-Duc. — Compromis entre la reine et la diète qui établit sur de nouvelles bases les libertés de la Hongrie.

Impression causée en Europe par les événements de Hongrie. — Premiers germes de dissentiment entre les alliés. — Fautes commises par l'Électeur qui commande les deux armées en l'absence de Belle-Isle. — Il renonce à faire le siège de Vienne et marche sur Prague. — Nouvelles propositions de Marie-Thérèse faites à la France et à la Prusse. — Fleury et Belle-Isle les repoussent avec énergie. — Frédéric parait s'y refuser également. — Valori, plein de confiance d'abord dans ses promesses, conçoit ensuite des soupçons sur sa bonne foi. — Frédéric l'éloigne de son camp pour se soustraire à sa surveillance. — Négociation secrète de Frédéric avec l'Autriche par l'intermédiaire du ministre anglais Hyndfordt. — Protocole de Klein Schnellendorf. — La ville de Neiss se rend à Frédéric après un siège fictif tandis que l'armée autrichienne, commandée par le maréchal Niepperg, quitte la Silésie sans être inquiétée dans sa retraite. — Effet désastreux produit par cette double manœuvre. — Belle-Isle se décide à quitter Francfort pour venir présider lui-même aux opérations du siège de Prague. — Il tombe malade à Dresde. — Maurice de Saxe s'empare de Prague, la

nuit, par surprise. — Effet de ce succès inespéré. — Frédéric félicite la France et se dégage de la parole donné à l'envoyé anglais.

Sous l'empire des excitations menaçantes de Frédéric et dans la crainte de voir briser le fil d'une alliance précaire, Belle-Isle se décida à se rendre de sa personne à Versailles dans les premiers jours de juillet, pour presser lui-même, en ce qui concernait la France, l'exécution de la convention du 5 juin. Son voyage, aussitôt entrepris qu'annoncé, se fit avec la plus grande célérité. Il traversa Paris sans s'y arrêter autrement que pour changer de chevaux et sans même prendre le temps d'aller embrasser son jeune fils qui était au collège. Cette hâte était une leçon indirecte donnée aux lenteurs habituelles du cardinal, et il n'était pas fâché, d'ailleurs, de prendre en quelque sorte sur le fait et par surprise les intrigues qui, en son absence, auraient pu menacer sa position personnelle [1].

Sous ce rapport, s'il était inquiet, il dut être

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 434; *Mémoires de d'Argenson*, t. III, p. 336



promptement rassuré. « L'arrivée de M. de Belle-Isle est un triomphe, » écrit d'Argenson. Il trouvait en effet son crédit intact et la confiance inspirée par son nom plus grande que jamais. Son amie, madame de Vintimille, prête à mettre au jour l'enfant qui devait lui coûter la vie, était au comble de la faveur. Le bruit déjà répandu de la convention prussienne faisait d'autant plus d'honneur à son négociateur que les difficultés avaient transpiré et qu'on les imputait généralement aux hésitations du cardinal, dont Belle-Isle seul, disait-on, avait pu triompher. Parmi ceux (le nombre en était grand) qui escomptaient la mort toujours attendue et toujours retardée du vieillard, c'était à qui se ménagerait l'appui d'un prétendant tout désigné pour l'héritage du pouvoir suprême, et le cardinal lui-même ne pouvait témoigner trop d'égards au rival qui, au lieu d'aspirer à le remplacer, se contentait de le servir.

Aussi toutes les portes lui furent ouvertes et on n'eut d'oreilles que pour lui. Arrivé le 11, il écrivait le 12 à son frère, qu'il avait laissé à Francfort : « ... J'ai eu hier neuf heures conti-

nues de conférence dont j'ai au moins parlé sept, en sorte que je suis un peu enroué aujourd'hui. Il y aura pourtant ce soir un conseil où je ne raccommoderai pas ma poitrine. » — Et le lendemain : « Son Éminence m'a mené seul chez le roi, qui me fit asseoir devant lui au même bureau où il tient le conseil, et j'y fus une heure et demie en présence du cardinal ; je lui fis le rapport de tout ce qui s'était passé à nos séances, et le résumé du plan auquel il ne manquait plus que l'approbation de Sa Majesté. Tout se passa du roi à moi. M. le cardinal ne parla presque point, et ce ne fut que pour chanter nos louanges ; le roi me combla de bontés [1]. »

Le plan que Belle-Isle soumettait à l'approbation du roi et que le cardinal écoutait avec cette

1. Le maréchal au chevalier de Belle-Isle, Versailles, 12-14 juillet 1741. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.) Les archives de ce ministère renferment deux séries de correspondances relatives à cette époque, l'une purement militaire et toute officielle, l'autre traitant d'affaires diverses et principalement diplomatiques. On dit que cette dernière collection est composée des papiers particuliers du maréchal de Belle-Isle, laissés par lui au département à la tête duquel il était placé quand il mourut.



adhésion silencieuse et mélancolique était bien combiné. Conformément aux stipulations du traité, une armée française, forte de quarante mille hommes, devait passer le Rhin sans délai pour se joindre aux troupes bavaroises, et tendre, à travers l'Allemagne, au cœur même des possessions autrichiennes : mais de plus (et ceci était l'idée propre à Belle-Isle lui-même) un autre corps d'armée de trente mille hommes devait traverser les Pays-Bas autrichiens et l'évêché de Liège, et prendre position de manière à marcher sur le Hanovre si le roi d'Angleterre, se rendant enfin aux demandes de Marie-Thérèse, se décidait à venir en aide à l'Autriche. Cette disposition, heureusement conçue au point de vue militaire, avait de plus l'avantage, au point de vue diplomatique, d'apporter, par voie d'intimidation, un appui utile à l'effet que l'éloquence et les promesses de l'ambassadeur avaient pu produire sur les petits électeurs des bords du Rhin.

La question était de savoir à qui serait confiée la conduite de ces opérations militaires, ou plutôt (car il ne pouvait y avoir que ce point à

débattre) quel rôle Belle-Isle garderait pour lui-même, de celui d'ambassadeur ou de celui de général en chef. On lui laissait le choix, mais Belle-Isle, tout en indiquant ses préférences, s'exprime dans des termes qui donnaient clairement à entendre qu'il se regardait comme aussi propre et même aussi indispensable à l'une des tâches qu'à l'autre : « Y ayant été question, dit-il, du travail commencé par moi tant en qualité d'ambassadeur que de général d'armée, je déclarai à Sa Majesté et aux ministres assemblés que la négociation était devenue d'une telle importance, si difficile, si compliquée, si étendue, et que j'y avais acquis un tel crédit, une telle considération dans l'Empire, qu'étant d'ailleurs instruit de tout, au fait du local et des personnages, je n'y pouvais plus être suppléé par qui que ce fût; et, d'un autre côté, il y avait quarante ans que je servais avec zèle, avec une application suivie et des travaux infinis, que ce n'avait été que dans le point de vue de parvenir à la dignité de maréchal de France, pour, en cette qualité, commander les armées; que celle que le roi me destinait aujourd'hui était la plus



glorieuse et la plus flatteuse qu'un particulier pût jamais commander, puisqu'il s'agissait de faire un empereur et de conquérir des royaumes, et qu'il n'était pas douteux que, ne consultant que mon goût et mes convenances, je ne préférasse sans balancer le commandement de l'armée, mais que, connaissant la nécessité de préférence pour le bien de l'État et la négociation, il fallait ne me compter pour rien [1]. »

La réponse à cette offre désintéressée fut celle que Belle-Isle attendait. Il garda le commandement avec l'ambassade, sauf à ne commencer effectivement son rôle militaire que quand, l'élection étant faite, sa mission diplomatique serait terminée. Jusque-là la direction de l'armée resta confiée au premier des lieutenants généraux, M. de Leuville, qui dut se maintenir en relation avec lui et suivre, autant que faire se pourrait, ses instructions. Le maréchal de Maillebois fut mis à la tête de l'armée qui devait opérer dans l'Allemagne occidentale. Ces dispositions prises, Belle-Isle repartit aussi

1. *Mémoires inédits du maréchal de Belle-Isle.*

précipitamment qu'il était venu, et, dès le 25 juillet, de retour à Francfort, il pouvait annoncer à Frédéric que les deux armées françaises seraient en marche dans les premiers jours d'août et que la jonction avec les Bavarois serait opérée avant le 15. Avec la meilleure volonté du monde, une plus grande diligence n'aurait pas été possible.

Je doute fort que Frédéric approuvât une disposition aussi vicieuse que ce commandement en partie double exercé à distance et par délégation ; mais il comprenait que Belle-Isle, engagé d'honneur à faire réussir une aventure où se jouait sa renommée, était obligé de tout subir et de se prêter à tout pour ne rien compromettre, et cette dépendance lui convenait. Aussi n'hésita-t-il pas à lui écrire : « Je félicite le roi de France de ce qu'il a déclaré le maréchal de Belle-Isle généralissime de ses armées d'Allemagne... Il n'y a, je crois, rien à ajouter aux mesures qu'on a prises, et je suis dans la persuasion que rien au monde ne pourra mettre d'obstacle à la sagacité de ces arrangements... Je vous ai mille obligations des peines et des

soucis que vous avez pris dans cette affaire qui ne pourra que vous faire une réputation immortelle [1]. »

Il n'était que temps de le satisfaire ; car, au moment où il apprenait les dispositions belliqueuses de Belle-Isle, l'autre opération, la négociation pacifique qu'il continuait à suivre du coin de l'œil, faisait un pas considérable. Marie-Thérèse vaincue, au moins en apparence, se décidait à accorder, ou plutôt se laissait arracher une concession de quelque importance. Le traité conclu avec la France et dont le secret n'avait pu être religieusement gardé, lui avait été annoncé peu de jours après la signature, par l'intermédiaire du roi d'Angleterre. Quand la communication en fut faite aux conseillers autrichiens par le ministre anglais, ils tombèrent à la renverse sur leurs sièges, dit cet envoyé, blêmes comme des cadavres. En même temps, George II, venu lui-même à Hanovre pour surveiller la marche des événements, faisait savoir qu'afin de se conformer à la lettre

1. Frédéric à Belle-Isle, 30 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 290.

des traités, il consentait à mettre à la disposition de la reine un corps de douze mille hommes, composé de Hessois et de Danois pris à sa solde, et un subside de trois cent mille livres sterling ; mais il ne cachait pas que ce secours serait manifestement insuffisant pour mettre l'Autriche en état de tenir tête aux forces coalisées qui la menaçaient, et il déclarait qu'on n'obtiendrait rien de plus de lui tant que l'on s'obstinerait à refuser les sages transactions nécessaires pour réunir toute l'Allemagne contre l'ambition française. « Si la cour de Vienne, écrivait le 21 juin le principal secrétaire d'État britannique à Robinson, s'obstine à risquer le tout, plutôt que de faire aucun sacrifice pour gagner le roi de Prusse dont le concours à la cause commune est si nécessaire,.. elle ne peut s'attendre que le roi entre avec le même degré de vivacité et de vigueur dans une guerre qui serait sans espérance et ruineuse. Vous étendrez, vous justifierez tous ces points, vous y donnerez la plus grande énergie... Si la reine cède à vos conseils, vous vous rendrez vous-même au camp du roi de Prusse, vous tâcherez d'applaudir à sa va-

nité, par la gloire d'être le conservateur (plutôt que le destructeur) de la maison d'Autriche, des libertés de l'Europe et de la religion protestante [1]. »

En exécution de ces instructions, Robinson se présenta devant la reine et lui parla avec une énergie que l'émotion rendait presque éloquente. Ce fut en père affligé et presque les larmes aux yeux qu'il la conjura de se soustraire aux dangers dont elle était entourée. Elle l'écouta jusqu'au bout en silence, tous ses conseillers baissant la tête sans rien dire ; puis elle éclata avec un transport de passion. En lui demandant de se séparer de ses fidèles sujets de Silésie, s'écria-t-elle avec véhémence, ce n'était pas à sa politique, c'était à sa conscience qu'on faisait violence. La Silésie était la clef de ses États ; quand la partie basse serait cédée, on lui demanderait la province tout entière ; et l'entrée de la Bohême comme de la Moravie serait alors sans défense. Les dangers qu'on lui représentait

1. Lord Harrington à Robinson, 21 juin 1741. — Dépêche interceptée par M. de Bussy, ministre de France à Londres. (*Correspondance d'Angleterre.* — Ministère des affaires étrangères.)

étaient certains, mais était-elle donc seule à les courir? Ne menaçaient-ils pas l'Angleterre aussi bien que l'Autriche? Et comme le ministre anglais faisait observer que la situation n'était pas la même : « Ah ! oui, dit-elle, je sais, il y a ce maudit marais (*that cursed ditch*) qui vous sépare du continent. Plût à Dieu qu'il n'existât pas, que vous fussiez comme nous et que le roi votre maître eût tous ses États dans le cœur de l'Allemagne! On verrait s'il serait si pressé d'en céder la meilleure partie, celle qui défend tout le reste. Et pourquoi est-ce moi seule qui dois faire tous les sacrifices? Pourquoi le roi d'Angleterre ne s'adresse-t-il pas aussi à tous les princes de l'Empire menacés comme moi? Pourquoi ne parle-t-il pas à l'électeur de Bavière, dont les prétentions seraient peut-être moins hautes et à coup sûr mieux fondées que celles du roi de Prusse? Pourquoi surtout ne met-il pas ses troupes en campagne? Ah! si seulement le roi voulait faire avancer ses troupes! »

Le débat dura plusieurs jours. La reine, avec l'imagination intempérante du désespoir, inventait sans relâche des combinaisons nou-

velles pour échapper à celle qui blessait sa fierté au point le plus sensible. Elle voulait séduire l'électeur de Saxe en lui promettant la Lusace, fief de la couronne de Bohême que Frédéric avait perdu, disait-elle, par sa félonie, et l'électeur de Bavière en lui offrant la Toscane ou le Milanais ; elle menaçait de se jeter dans les bras de la France en cédant à Louis XV une partie des Flandres. Bref, de haute lutte et de guerre lasse, on l'amena aux concessions suivantes ; deux millions d'écus seraient payés au roi de Prusse pour obtenir l'évacuation totale du territoire autrichien, et aucune réclamation ne lui serait faite pour les dommages soufferts par les sujets d'Autriche. En échange de sa renonciation à ses prétendus droits sur la Silésie, la reine lui offrait un équivalent dans les Pays-Bas, le duché de Gueldre, par exemple, et même, s'il le fallait, le Limbourg. Enfin, si ces conditions étaient refusées, à la dernière extrémité, le ministre anglais était autorisé, non à promettre, mais à laisser espérer la cession du duché de Glogau en Silésie. Encore, quand il s'agit de mettre les termes de ces propositions

par écrit, la princesse ne pouvait-elle se décider à les signer. Ce mot était trop fort, cette concession trop étendue, cette promesse trop formelle et le papier, chargé de ratures tracées d'une main nerveuse, dut retourner plusieurs fois à la chancellerie pour être transcrit de nouveau.

Enfin, comme Robinson, en prenant congé, témoignait quelque doute sur le succès de sa mission : « J'espère bien, dit-elle, que vous ne réussirez pas. J'apprécie vos bonnes intentions, mais j'ai pitié de ce qui vous attend. Votre mission en Silésie sera aussi vaine que celle du comte Gotter à Vienne. » Puis, au moment où il sortait, elle le rappela : « Tâchez au moins de sauver le Limbourg : je ne sais si j'ai le droit de le céder. J'ai promis aux états de Brabant de ne rien détacher de leur territoire. »

A peine l'envoyé était-il parti que, se préparant d'avance au refus qu'elle espérait, elle faisait sonder l'électrice de Bavière, sa cousine, par l'intermédiaire de leur aïeule commune, l'impératrice douairière Amélie, pour savoir si, moyennant des avantages tout pareils à ceux

qu'elle offrait à Frédéric, on ne pourrait pas amener l'électeur à se désister de ses prétentions. « Je trompe mes ministres, écrivait-elle dans un billet confidentiel à l'un de ses conseillers, le comte Kinski (le seul qui, avec Bartenstein, eût osé prendre la parole dans le même sens qu'elle) et je vous fais dépositaire de mes sentiments véritables. On va lire les points donnés par Robinson. Comme celui-ci *s'est même fait entendre* jusqu'à des menaces, il est nécessaire de tâcher d'avoir recours à la porte ouverte par là et de le ménager... Ma ferme résolution est de ne jamais céder quelque chose de la Silésie, encore moins toute la basse... Je laisserai un peu marchander et qu'on sonde sur cela Robinson. Toute mon idée est cela. Dieu me garde que je penserais de le faire... bien loin ! On retiendra Robinson, on l'amusera jusqu'à une réponse de la Bavière. »

Puis le lendemain, passant de l'espoir d'être refusée à la crainte de s'être trop avancée : « Je suis sûre, disait-elle encore, que le roi accepte la proposition de la Silésie, dont je suis inconsolable. J'ai fait ordonner qu'on fasse une ten-

tative pour les Pays-Bas, s'il voulait vider la Silésie... Avec Robinson, il n'en sera rien, car ils se sont mis en tête d'avoir la Silésie, et ils l'auront, mais, *Weh denen* (malheur à eux), surtout s'ils m'attrapent dans un moment de mauvaise humeur, comme je suis actuellement ! Je voudrais bien vous parler. Voyez d'attraper l'occasion, si ce serait même pendant les vèpres [1]. »

« La reine est vraiment bien aimable, écrivait Robinson, et elle a plus de génie que son peu d'expérience ne l'aurait fait supposer ; mais elle a trop de vivacité et elle compte trop sur le charme de ses agréments extérieurs. » C'était une vivacité pareille ornée de beaucoup moins de charmes que devait affronter au camp prussien le diplomate condamné par sa mauvaise chance à se trouver serré entre deux caractères également impérieux. Robinson devait rejoindre Frédéric dans la petite ville de Strehlen, où

1. D'Arneth, t. I, p. 226, 236, 394, 395. — Coxe, *House of Austria*, t. III, chap. XCIX, p. 415 et suiv. — Raumer, *Beiträge zur neuen Geschichte*. — M. d'Arneth a conservé scrupuleusement, dans ces billets intimes, l'orthographe fautive et le français incorrect de la reine. J'ai dû faire comme lui.

était transporté son état-major. Il allait le trouver dans l'exaltation causée par les nouvelles récemment reçues de France et par la certitude d'avoir désormais, outre sa propre armée, trois autres à sa disposition. Jamais humeur ne fut moins propice à l'ouverture d'une négociation. Valori, d'ailleurs, était venu lui-même de Breslau au quartier général sur la nouvelle de la mission anglaise et montait la garde, non sans inquiétude, pour savoir quel accueil serait fait à l'envoyé.

Quelques jours avant l'arrivée de Robinson, le roi, averti de sa venue, s'approcha de Valori pendant la manœuvre militaire à laquelle ce ministre ne manquait jamais d'assister et lui dit à l'oreille : « Je voudrais vous parler sans que nous ayons l'air d'en faire mystère. Rôdez autour de mon camp après le dîner et voyez si vous trouvez un moment favorable. » Le dîner fini, en effet, il s'arrangea de manière à prendre sans affectation Valori à part : « Robinson arrive, lui dit-il, et lord Hyndfort m'a fait connaître ce qu'il apporte. On m'offre un équivalent pour la Silésie dans les Pays-Bas. Cette proposition est

un piège pour me brouiller avec vous ; mais afin de laisser au roi tout le temps d'agir, je demanderai à faire mes réflexions et je leur ferai des propositions si fortes qu'ils ne pourront les accepter. Je leur demanderai les Pays-Bas catholiques tout entiers. J'espère que le roi me saura gré de cette communication. Cependant, il fait bien d'avoir mis une armée sur la Meuse pour s'opposer au roi d'Angleterre, car je vous avertis que ce roi est de plus en plus l'idole des Allemands, et il n'y a qu'un grand effort de votre part qui puisse déconcerter ses mesures. » Puis, après s'être applaudi en riant d'avoir réussi à bien duper les Anglais : « Est-ce ma faute, ajouta-t-il, s'ils sont si sots [1] ? »

A la réflexion, il est probable que Frédéric pensa qu'il valait encore mieux brusquer que prolonger la conversation avec Robinson, et user de menaces que de ruse, car, le jour de l'audience venu, à peine eut-il donné le temps à Robinson de décliner ses propositions, qu'il se leva tout droit devant lui dans une attitude

1. Valori à Amelot, 28 juillet 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

qui simulait à la fois la surprise et l'indignation. L'offre (effectivement assez déplacée) de deux millions à payer pour l'évacuation de la Silésie semblait surtout le mettre hors de lui. « Suis-je un mendiant, s'écria-t-il, pour qu'on m'offre de l'argent ? Ai-je fait la guerre pour en attraper ? Me croit-on d'humeur à vendre la gloire et les intérêts de ma maison ? Allez offrir de l'argent à un petit prince comme le duc de Gotha et ses semblables. Je suis de ceux qui aiment mieux en donner que d'en prendre ; mais la cour de Vienne, où en prendrait-elle pour en donner ? Voilà bien sa hauteur et son effronterie accoutumées. »

La cession proposée du duché de Gueldre n'eut pas plus de succès. « Podewils, dit le roi, en se tournant vers son ministre qui était présent à l'audience, qui est-ce qui reste à l'Autriche dans le duché de Gueldre ? — Presque rien, dit le ministre en s'inclinant. — Vous voyez, c'est encore *une gueuserie* qu'on me propose. » « Sa colère était telle (écrivait plus tard Robinson) que je crus le moment venu de lâcher la proposition du Limbourg. « — Je ne puis comprendre,

reprit le roi, comment l'Autriche peut songer ainsi à dégarnir sa frontière. En a-t-elle le droit? N'a-t-elle pas des traités avec la Hollande qui l'en empêchent? » Il avait raison : par une convention conclue avec la Hollande, en 1713, et qui porte dans l'histoire diplomatique le nom de traité de la Barrière, l'Autriche s'était engagée à entretenir elle-même sur la frontière néerlandaise une ligne de fortifications défensives contre la France, ce qui supposait qu'elle n'aliénerait jamais ce territoire. « D'ailleurs, continua Frédéric, je ne veux rien avoir à démêler ni avec la Hollande ni avec la France, qui ne m'ont point offensé et qui s'inquiéteraient extrêmement de me voir arriver dans leur voisinage. Et puis, ces cessions que vous me proposez, qui est-ce qui me les assurerait ? » Robinson fit observer que son gouvernement, en se portant médiateur, se faisait aussi garant. « — Ah! des garanties! et qui est-ce qui en tient compte dans ce temps-ci? Est-ce que tout le monde n'avait pas garanti la *Pragmatique ?* ne l'aviez-vous pas garantie vous-même ? Pourquoi donc ne venez-vous pas tous défendre la

reine ? — On ne peut répondre de tout, dit Robinson, mais si on pousse à bout l'Autriche, elle aura des amis. — Qui sont-ils, ceux-là? — Il y aura les Russes qui ne peuvent se passer de l'Autriche pour résister à la Turquie. — Bon ! bon ! les Russes, je n'ai rien à vous dire, mais j'ai des moyens de me garder d'eux. — Il y en aura encore d'autres qui ont des devoirs et les rempliront, quelque pénibles qu'ils puissent leur paraître. » Le roi lui coupa la parole et, mettant le doigt sur le bout de son nez : « Pas de menaces, monsieur, s'il vous plaît, pas de menaces. »

Podewils, épouvanté, interrompit à ce moment l'entretien par quelques paroles de conciliation, et Robinson, remis d'un instant d'émotion, reprit : « Je ne fais point de menaces, je dis ce qui ne peut manquer d'arriver, c'est le zèle du bien public qui m'amène ici. — Le bien public doit vous en savoir beaucoup de gré, mais écoutez : en ce qui touche la Russie, je vous ai dit ce qui en est ; je n'ai rien à craindre du roi de Pologne ; le roi d'Angleterre est mon parent, il ne m'attaquera pas, et, s'il le fait, le prince d'Anhalt a une armée qui aura soin de lui. —

Mais ne craignez-vous pas, ajouta encore Robinson, que la reine au désespoir se jette dans les bras de la France ? » Sur ce point le roi ne voulut rien répondre, mais, élevant la voix avec une emphase théâtrale : « Enfin, dit-il, je suis à la tête d'une armée invincible, je suis maître d'un pays que je veux, que je dois avoir, et j'aime mieux mourir avec tous mes hommes que de m'en laisser chasser, surtout à prix d'argent. Mes ancêtres sortiraient de leurs tombeaux pour me reprocher de trahir les droits que je tiens d'eux. Et que dirait-on de moi si j'abandonnais une entreprise qui a été le premier acte de mon règne, que j'ai commencée avec réflexion, que j'ai poursuivie avec fermeté et que je veux mener à fin ? Est-ce à un prince protestant de me conseiller de replacer de pauvres protestants opprimés sous la domination d'un clergé catholique qui les persécute ? Et, après tout, je suis le vainqueur, et c'est au vainqueur à faire ses conditions. Je demande aujourd'hui la Basse-Silésie et Breslau, et, si je ne les obtiens pas aujourd'hui, dans six semaines, je demanderai quatre duchés de plus. — Est-ce là votre dernier

mot, dit Robinson, et la réponse que je dois porter à la reine? — Oui, mon cœur se soulève comme celui d'une femme grosse à m'entendre toujours faire la même question. » Et comme Robinson insistait pour qu'on lui laissât au moins expliquer en détail à Podewils la portée des propositions de la reine en lui en remettant le texte : — « Non, monsieur, dit-il, il est inutile d'y penser. » Tournant alors le dos et prenant son chapeau, il se retira derrière le rideau qui partageait la tente. Robinson resta seul avec Podewils, qui ne paraissait guère moins déconcerté que lui. — « Vous vous fiez à la France, lui dit-il; elle vous abandonnera. — Non, reprit Podewils, la France ne nous plantera pas là, du moment, ajoute-t-il, après quelques instants d'hésitation, que nous ne l'abandonnons pas nous-mêmes[1]. »

1. Coxe, *House of Austria*, t. III, ch. XCIX, p. 420-423. — Raümer, *Beiträge zur neuen Geschichte*. — Droysen, t. I, p. 300, 301. Nous avons deux récits différents de cette curieuse conversation, l'un dans la dépêche de Robinson, citée presque en entier par Coxe et Raümer; l'autre dans un procès-verbal prussien inséré dans la *Politische Correspondenz*, t. I, p. 297. Ces deux versions n'étant pas entièrement semblables, j'ai dû

Le soir, Frédéric fit revenir Valori et passa trois heures en conférence avec lui. Il ne tarissait pas en récits comiques sur l'audience du matin, sur l'air empêtré de Robinson, son ton déclamatoire, son enthousiasme ridicule pour la reine de Hongrie : « Croirait-on, disait-il, qu'il m'a dit que, si seulement je la voyais, j'en deviendrais amoureux et que je songerais plutôt à lui donner des couronnes qu'à lui en ôter? » Puis il s'épanchait en protestations d'admiration et d'amitié pour Belle-Isle : « Assurez-le, disait-il, que je ne désire que d'être rapproché de lui et que nous combattrons ensemble comme Eugène et Marlborough ; je serai l'un ou l'autre à son choix. » Cependant, Valori ayant profité de l'occasion pour le presser de donner à son ministre à Francfort, avec le caractère d'ambassadeur, l'ordre décisif de voter pour l'électeur de Bavière : « Quand vous aurez passé le Rhin, » dit-il [1].

les combiner et les compléter l'une par l'autre. — Frédéric a donné lui-même de cette scène un récit très altéré dans l'*Histoire de mon temps*.

1. *Mémoires de Valori*, t. I, p. 120. — Valori à Belle-Isle, 6 août 1741. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

En outre, afin de ne laisser aucun doute sur son intention de ne jamais sortir de la Silésie, il choisit ce moment même pour faire entrer ses troupes dans Breslau, contrairement à la convention formelle passée avec la municipalité, et sous prétexte que les intrigues du clergé avec de vieux gentilshommes et des douairières catholiques menaçaient la sécurité de sa possession. L'occupation, comme Frédéric le raconte lui-même, s'opéra par un véritable guet-apens : il avait demandé passage pour un seul régiment, qui devait ne faire que traverser, mais, une fois la porte ouverte, toute la troupe entra pour ne plus sortir. Le bourgmestre et les échevins étaient absents, ayant été conviés, ce jour-là même, par le roi à une parade militaire à laquelle assistaient également tous les diplomates résidant à Breslau. On n'avait omis dans les invitations que les deux agents anglais, afin qu'ils pussent être témoins oculaires de l'opération ; Robinson, qui partait le lendemain, en rapporta la nouvelle à Marie-Thérèse, qui recevait en même temps avis que l'électrice de Bavière refusait de se mêler d'aucune négociation auprès

de son mari. Tout lui manquait à la fois. « Breslau est pris, écrivait-elle à Kinski, nos propositions rejetées... Tout est fini; venez me voir; je suis très abattue; mais ne faites point semblant *à mon vieux.* » C'est Bartenstein qu'elle appelait ainsi [1].

III

C'était donc bien décidément la guerre, et elle était même déjà commencée avec un heureux mélange de prudence et d'énergie où l'on sentait l'action personnelle de Belle-Isle. Dès le 31 juillet, l'électeur de Bavière, après s'être rendu maître par une attaque improvisée de la ville de Passau, dans la Haute-Autriche, y attendait les troupes françaises, qui commencèrent à défiler du côté du Rhin, dans les premiers jours d'août. Dans l'état de susceptibilité où de fâcheux souvenirs avaient laissé les populations

1. Valori, t. I, *Mémoires.* — Frédéric, *Histoire de mon temps.* — D'Arneth, t. I, p. 395.

allemandes, ce fut un moment critique que celui où une armée française dut mettre le pied sur le sol germanique. L'opinion était très émue; des pamphlets circulaient dans lesquels on dénonçait l'ambition héréditaire de la maison de Bourbon, et où Louis XV était accusé, soit de vouloir démembrer le territoire de l'Empire, soit de prétendre imposer de force un choix aux électeurs, soit même d'aspirer à monter de sa personne sur le trône impérial [1]. Pour peu que l'alarme fût devenue générale et eût coïncidé avec la session régulière de la diète de Ratisbonne, l'assemblée fédérale, sortant de sa torpeur accoutumée, pouvait être poussée à déclarer que le conflit intéressait non seulement les parties belligérantes, mais l'Empire tout entier, et à donner ordre aux présidents de cercles d'armer leurs contingents. Une démonstration de ce genre, que les agents de Marie-Thérèse ne cessaient de réclamer, quoique sans grande conséquence matérielle, aurait eu le plus fâcheux effet moral. C'est à quoi avait pensé et pourvu

1. Voir sur l'effet produit par l'entrée des troupes françaises dans l'Empire, l'appendice A, à la fin de ce volume.

Belle-Isle, et, à force de chercher un prétexte honnête pour motiver les mouvements militaires qu'il devait commander, il avait fini par s'arrêter à celui-ci, qui, n'ayant pas grande valeur au fond, sauvait au moins l'apparence. La France déclarait non seulement ne poursuivre aucun but d'ambition personnelle, mais même ne pas faire la guerre pour son compte à la reine de Hongrie; elle ne se prononçait pas sur la légitimité des prétentions de l'électeur; mais elle se croyait obligée par des engagements d'honneur et de parenté à ne pas laisser périr la maison de Bavière, et elle prenait les devants pour préserver Charles-Albert contre les mauvaises chances de son entreprise. Les soldats français n'étaient donc que les auxiliaires de l'armée électorale, et, pour mieux leur conserver ce caractère, l'électeur restait généralissime de toutes les forces réunies, et les régiments français joignaient à leurs propres étendards le drapeau qui portait les couleurs bavaroises [1].

1. Comme on peut le voir dans l'appendice B (à la fin du premier volume, p. 373), cette distinction entre la reconnaissance des prétentions de la maison de Bavière, et la protection

Tel était le système un peu artificiel qui fut développé dans une circulaire adressée, le 7 juillet, à tous les agents français, et dont Fleury fit, de sa propre main, part à l'époux de Marie-Thérèse. Grâce à cette subtilité diplomatique, il pouvait laisser à Vienne un agent accrédité et continuer de recevoir à Versailles le chargé d'affaires de l'Autriche. Cette disposition ne fut pas sans inconvénient, comme on le verra, par les prétextes qu'elle fournit aux soupçons de Frédéric ; mais, à ce moment, la précaution était suffisante pour endormir la vigilance des agents officiels du Saint-Empire, qui d'ailleurs, quand il s'agissait de motifs pour rester tranquilles, n'étaient pas difficiles à satisfaire [1].

Mais ce qui contribua plus efficacement encore à calmer l'émotion publique, ce fut la sévère discipline que le lieutenant de Belle-Isle, M. de

garantie à la sûreté de ses états Était le terrain diplomatique sur lequel Fleury s'était placé dans ses rapports avec l'électeur, même avant la mort de Charles VI.

1. Belle-Isle au marquis de Leuville, 11 août 1741. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*) — Circulaire diplomatique du 7 juillet 1741. (*Correspondance de Hollande.*) — Fleury au grand-duc de Toscane, 2 septembre 1741. (*Correspondance de Vienne.* — Ministère des affaires étrangères.)

Leuville, sut faire observer à toute l'armée envahissante. Le passage du Rhin une fois opéré sans difficulté par les soins du maréchal de Broglie, qui commandait à Strasbourg, il fallait encore, pour atteindre la Bavière, traverser les territoires de beaucoup de petits souverains, auxquels on ne demandait que ce qu'on appelait, dans la langue diplomatique du temps, le passage inoffensif (*transitus innoxius*). Cette épithète, d'ordinaire assez peu justifiée, fut cette fois une vérité. Les soldats furent astreints non seulement à n'exercer ni vexation ni pillage chez les habitants, mais à payer généreusement tout ce qu'ils réclamaient pour leur subsistance. Ce fut une surprise et un charme pour ces populations, qui se trouvaient ainsi profiter, au lieu de souffrir, du passage de l'étranger; vendant leurs denrées à des prix inespérés, elles s'empressaient de les apporter : « Nous avons abondance et affluence de tout (écrivait Maurice de Saxe, tout joyeux d'être placé à la tête d'une des divisions de l'armée); les paysans nous apportent même des lapins domestiques de toutes les couleurs, parce qu'ils savent que les Français en

mangent. Tous les officiers concourent à la bonne discipline, et l'esprit en a passé jusqu'aux soldats. » Et un autre officier général, écrivant à Belle-Isle, disait : « Nous avons changé et tourné la tête de tous les Allemands [1]. » Dans ces excellentes conditions, la marche fut rapide et facile, et, dès le 10 septembre, les armées alliées campaient devant Lintz, chef-lieu de la Haute-Autriche, à trois jours de Vienne. L'électeur fit son entrée solennelle dans la ville, que les autorités autrichiennes évacuèrent sans essayer de résistance.

Comme il arrive quand on est en bonne veine, les succès diplomatiques répondaient aussi vite que les progrès militaires aux espérances des alliés. On apprit tout à la fois que la diète de Suède, prenant confiance, se mettait en hostilité ouverte avec la Russie et que le roi d'Angleterre, tremblant dans le Hanovre à la seule apparition du corps d'armée du maréchal de Maillebois, expédiait à Versailles un envoyé

1. D'Aubigné à Belle-Isle, 20 août; Maurice de Saxe à Belle-Isle, 23 août; Ségur à Belle-Isle, 31 août. (Ministère de la guerre. *Correspondances diverses.*)

chargé de demander grâce pour son petit État. En retour, Fleury, d'accord avec Frédéric, lui fit offrir la garantie de la neutralité du territoire hanovrien moyennant qu'il cessât de faire opposition à l'élection bavaroise : l'accommodement fut accepté. Quand cette défaillance fut connue (et elle ne tarda pas à l'être), ce fut un désarroi général parmi tous les partisans de Marie-Thérèse. Vainement George assurait-il qu'il traitait en qualité d'électeur et non pas en qualité de roi ; vainement le cabinet britannique, Walpole en tête, prétendait-il ne pas même connaître une transaction qui ne regardait pas l'Angleterre, cette distinction plus nominale que réelle entre des qualités et des intérêts si étroitement unis ne trompait et ne rassurait personne. La défection d'un si puissant allié paraissait le signal de la désertion universelle [1].

1. Le traité du roi d'Angleterre avec la France, garantissant la neutralité du Hanovre, fut signé le 27 septembre, mais les négociations commencèrent à la fin d'août et étaient connues dès cette époque. (M. de Bussy à Amelot, 6 septembre 1741. — *Correspondance d'Angleterre* Fénelon à Amelot, 20-26 septembre 1741. — *Correspondance de Hollande*, ministère des affaires étrangères.) Cette dernière correspondance atteste l'effet désastreux pour les amis de Marie-Thérèse produit en Hollande par la défection du roi d'Angleterre.

On conçoit que, dans ce courant de bonnes nouvelles, Belle-Isle put célébrer la Saint-Louis, à Francfort, avec tout l'éclat d'un triomphe anticipé. Toute la ville, toute la noblesse, tous les petits princes des environs, tous les ministres étrangers se pressèrent pour venir souhaiter la bonne fête au roi de France dans les magnifiques appartements que l'ambassade occupait et qui pouvaient loger quinze secrétaires, douze pages, cinquante laquais, quatre heiduques, quatre courriers, et plus de cent personnes attachées au service de la cuisine ou de la table. Les réjouissances durèrent plusieurs jours; il y eut illumination dans le jardin, comédie française jouée par des acteurs de Paris ; feu d'artifice et joute sur l'eau, bal et souper assis de cent quatre-vingts couverts dans une salle construite tout exprès. L'aimable maréchale, plus jeune de près de vingt ans que son mari, présidait à ces fêtes avec la dignité d'une reine. Il n'en coûta pas moins de trois cent mille livres. — « Je suis effrayé de notre dépense, écrivait Belle-Isle, voyant de loin et d'avance le nuage qui allait passer sur le front

du cardinal, mais il n'y en aura pas de mieux placée si nous faisons l'électeur de Bavière empereur [1]. »

Des amis de la reine, le découragement qui, de sa nature, est contagieux, se communiquait même à ses sujets. Vienne en particulier, s'attendant à être attaquée d'heure en heure, était dans la consternation. Le peuple s'ameutait dans les rues, les riches et les nobles prenaient la fuite. Le Danube était couvert de caisses pleines d'objets précieux qu'on se hâtait de mettre en sûreté. La crainte, si on en croit le rapport du chargé d'affaires français, ébranlait même la fidélité de cette capitale, qui paraissait redouter l'extrémité d'un siège. On commençait à dire de nouveau, assez couramment, qu'après tout, c'était pour élever le grand-duc à l'Empire qu'on courait de tels périls et qu'il était dur de souffrir ainsi pour un étranger. — « Les discours qu'on tenait naguère contre l'électeur de Bavière et contre la nation française, écrit le chargé d'affaires, Vin-

1. Belle-Isle à Amelot, 23 août 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. — Ministère des affaires étrangères.)

cent, à peu près vers cette date, ont entièrement cessé. Il semble que les gens de qualité, du moins ceux qui sont restés ici, aient adopté à cet égard les sentiments du peuple. Plusieurs de ceux-là ne font pas difficulté de dire qu'ils ne manqueront pas de maître et que toute domination leur est égale, pourvu que ce ne soit pas celle du grand-duc, qui est la cause de tous les malheurs publics [1]. »

Ce qui rendait plus facile la propagation de ces sentiments de faiblesse, c'était que la princesse, dont la seule présence exerçait sur les populations un charme tout-puissant, n'était plus là pour les contenir. Avant même le retour de Robinson du camp prussien, Marie-Thérèse avait dû quitter Vienne avec son époux, se dirigeant vers la Hongrie, moins pour mettre sa personne en sûreté, comme on le raconte ordinairement, que pour prendre, avec solennité, possession de la couronne dont elle portait le titre. Cette retraite de Marie-Thérèse en Hongrie est, on le sait, de tous les

1. Vincent à Amelot, 26 août 1741. (*Correspondance de Vienne.* — Ministère des affaires étrangères.)

incidents de cette noble vie, celui qui fit le plus d'impression sur ses contemporains et qui a laissé la trace la plus touchante dans la mémoire de la postérité. Les détails nouveaux que nous devons à M. d'Arneth donnent à cette scène historique un aspect un peu différent de la tradition populaire, mais qui, pour être plus original, n'en est pas pour cela moins dramatique.

La démarche elle-même ne manquait point de hardiesse, car rien n'était moins assuré que l'abri qu'allait chercher dans cette contrée lointaine l'auguste fugitive. Il fallait, en vérité, un concours de circonstances tout à fait nouveau pour que la fidélité de la Hongrie devînt le suprême espoir et la dernière ressource de la monarchie autrichienne aux abois. Jusqu'à ce jour, au contraire, l'humeur turbulente de ces populations placées aux confins de la civilisation chrétienne, la farouche fierté des grands, l'esprit d'indépendance des moindres gentilshommes, leur attachement à des libertés féodales incompatibles avec les exigences nouvelles des sociétés policées, la variété des races

et des cultes divers qui se heurtaient dans leurs assemblées tumultueuses, tout avait contribué à faire du royaume de Saint-Étienne la partie de l'Empire la moins soumise, et la plus accessible aux intrigues et aux provocations de l'étranger. Dans toutes les guerres précédentes, le tempérament indocile des Hongrois était un auxiliaire sur lequel avaient compté tous les ennemis de l'Autriche, et cette confiance était d'autant plus souvent justifiée, que là, comme en Pologne, la révolte était un moyen légal, prévu par les constitutions, et dont les sujets avaient le droit de faire usage quand ils croyaient que leurs privilèges étaient méconnus par leur souverain.

Cet étrange droit, inscrit encore officiellement, au commencement du siècle, dans le serment que prêtaient les rois, bien qu'on eût tenté déjà à plusieurs reprises de l'en effacer, venait d'être mis tout récemment en usage, pendant les dernières guerres de Louis XIV, par un factieux, moitié chevalier, moitié tribun, François Rakoczy, qui avait établi et fait durer vingt ans à Presbourg une véritable république

en pleine rébellion contre Vienne. A la vérité, l'abus avait produit la réaction, et l'autorité impériale, restaurée après cette éclipse, avait définitivement aboli ce singulier privilège avec d'autres moins importants : Charles VI avait même réussi à obtenir par avance de la diète la reconnaissance sans condition de la succession féminine instituée par la *Pragmatique*. Mais la question était de savoir si, en présence d'un pouvoir affaibli, les anciennes prétentions n'allaient pas renaître, et si les engagements pris seraient respectés dans une contrée où jamais femme n'avait régné et où le nom de reine était même inusité dans la langue officielle. L'incertitude était si grande à cet égard que, quand il s'était agi de réclamer de la diète de Presbourg son concours pour faire face aux nécessités publiques, tous les conseillers de Marie-Thérèse avaient insisté pour que le secours demandé consistât en argent et non en soldats, parce que, disaient-ils, quand une fois les milices hongroises auraient pris les armes, personne ne pouvait répondre de l'usage qu'elles en feraient [1].

1. D'Arneth, t. I, p. 256 et suiv.



Au premier moment cependant, soit que le dévouement à la monarchie eût jeté en Hongrie pendant ces dernières années des racines plus profondes qu'on ne supposait, soit qu'un sentiment généreux émût cette nation de chevaliers, à l'aspect de l'illustre infortunée qui venait se jeter dans ses bras, l'accueil fait à la princesse à son arrivée dans Presbourg fut meilleur que ne s'y attendaient les conseillers méfiants dont elle était accompagnée. La diète ouverte presque aussitôt après son arrivée éleva bien tout de suite la prétention de se faire restituer la plupart des privilèges abolis, mais, d'un commun accord, les deux chambres qui la composaient convinrent de ne pas engager le débat avant d'avoir donné une preuve éclatante de leur loyauté, en laissant le primat qui les présidait placer la couronne de Saint-Étienne sur la tête de sa jeune héritière.

La fête du couronnement, célébrée par un dimanche d'été, sous un glorieux soleil, au milieu d'une joie très générale, fut une journée pleine d'éclat et d'émotion. Dès l'aube, la foule remplissait les rues et la noblesse accourait de

tous les points du royaume pour faire cortège au carrosse de la souveraine. Rien n'égalait la variété, la splendeur du costume des cavaliers et du harnachement de leurs chevaux. L'œil était ébloui par le mélange des étoffes brillantes, des fourrures rares, des joyaux étincelants. La reine elle-même, quittant ses habits de deuil, s'était laissé magnifiquement orner de toutes les pierreries de l'écrin royal, qui ne semblaient que la parure naturelle de sa beauté. L'archevêque l'attendait à l'entrée de la cathédrale et procéda à l'office divin sans omettre aucune des cérémonies consacrées par des usages séculaires. Ce fut un charme mêlé d'attendrissement de voir cette généreuse mais faible femme se prêter sans sourire et sans sourciller à tous les rites belliqueux institués jadis pour perpétuer les souvenirs et raviver les exemples des rudes champions de la foi qui avaient guerroyé contre l'infidèle. D'une voix affaiblie par l'âge et brisée par les larmes, le vieux prélat redit la formule du serment dont on n'avait retranché que la clause ridicule qui prévoyait et permet-

tait la rébellion. A son tour, d'une voix douce, mais ferme, la princesse, agenouillée devant lui, promit de défendre l'Église et de respecter les libertés de ses sujets. On la revêtit alors du manteau qu'avait porté le saint roi, et la poignée de son antique épée fut placée dans cette main délicate qui avait peine à l'étreindre. Puis le diadème royal fut posé sur ce front si pur et parut mériter, à cet instant plus que jamais, le nom de *couronne angélique* que lui donnait la tradition populaire [1].

L'office terminé, le cortège, toujours suivant le cérémonial obligé, se rendit successivement dans toutes les églises de la ville pour s'arrêter enfin au pied d'une colline qu'on appelait le mont Royal et où attendait un magnifique cheval noir richement caparaçonné et tenu en bride par le chef de l'illustre maison d'Esterhazy. La reine se mit en selle avec grâce, et,

1. Voltaire, dans *le Siècle de Louis XV*, a prétendu que la clause qui prévoyait le cas de révolte avait été rétablie par Marie-Thérèse à son avènement et explique ainsi le dévouement que lui témoignaient les Hongrois. Son erreur a été démontrée par Coxe, qui cite le texte du serment. M. d'Arneth confirme cette réfutation, t. I, p. 271.

enlevant au galop le noble animal, elle atteignit rapidement le sommet du monticule, d'où le regard dominait une vaste étendue de plaine. Là, elle tira l'épée du fourreau et la dirigea successivement sur les quatre points cardinaux de l'horizon. C'est ainsi que les maîtres de la Hongrie faisaient connaître à leurs peuples leur résolution de les défendre contre tout ennemi, de quelque côté que vînt le péril. Dans l'extrémité des malheurs qui menaçaient, le vieux symbole prenait un sens touchant qui fut vivement saisi par l'assistance. Des milliers de voix enthousiastes ébranlèrent les échos de ce cri : « Vive Marie-Thérèse! vive notre roi! » Et toutes les épées tirées à la fois firent resplendir l'air de mille feux. Tous les spectateurs étaient émus; le vieux ministre anglais Robinson, ne quittant pas des yeux l'objet de son culte, pleurait d'admiration. « La reine est la grâce même, écrivait-il en sortant de la fête. Quand elle a levé son épée en défiant les quatre parties du monde, on a bien pu voir qu'elle n'avait besoin ni de cette arme-là ni d'aucune autre pour faire la conquête de ceux qui l'approchent. Le

vieux manteau usé de saint Étienne lui seyait aussi bien que le plus riche vêtement.

Illam, quidquid agit, quoquo vestigia vertit,
Componit furtim, consequiturque decor [1]. »

Et cependant, malgré cet accueil inespéré, ceux qui approchaient la princesse purent remarquer que, pendant toute la journée, elle était restée triste, pâle, abattue. A peine, au moment où les acclamations populaires éclatèrent avec vivacité, vit-on ses traits se colorer d'un léger incarnat et ses yeux s'animer de ce feu plein de douceur dont l'effet, nous dit l'historien allemand, était d'un charme irrésistible. Par moments, on aurait dit que, se sentant isolée dans son triomphe, elle cherchait d'un regard inquiet dans la foule un visage ami qu'elle avait peine à découvrir. Ce qui troublait sa joie, M. d'Arneth nous l'apprend : c'était le regret de ne pouvoir la partager avec l'époux chéri sans lequel ni le bonheur n'était possible pour elle, ni la grandeur même ne lui semblait

1. D'Arneth, t. I, p. 276-278. — Coxe, *House of Austria*, chap. CI, p. 438.

légitime. En venant se mettre à la discrétion de ses sujets, elle s'était flattée qu'elle pourrait faire accepter d'eux la régence du grand-duc, déjà subie à contre-cœur par les autres États. Mais du premier mot qu'elle en toucha à ses plus chauds partisans, il lui avait fallu renoncer à cette illusion. C'était déjà bien assez d'empêcher qu'avant le couronnement on soulevât la question de la résurrection des vieux privilèges. De l'établissement d'un pouvoir nouveau, inconnu, créé en faveur d'un étranger, il ne fallait pas même laisser percer la pensée. Le grand-duc, n'ayant pas de place marquée par l'étiquette dans la cérémonie, dut renoncer à y figurer. Tout le long du jour, il se promena inaperçu dans la ville, se plaçant sur la route que devait suivre le cortège à l'entrée des rues transversales afin d'échanger, au passage, un regard avec la princesse. Le soir seulement, il reprit sa place d'honneur au dîner qui suivit la fête, et la gaieté reparut aussitôt sur le visage de sa noble compagne [1].

1. D'Arneth, t. I, p. 277, 279, 403. Ce dernier détail se trouve dans les dépêches de l'ambassadeur de Venise, qui assistait à la cérémonie.

Ce qui avait paru impossible la veille ne devenait pas plus facile le lendemain. Dès que l'émotion de la brillante journée fut calmée, la discussion s'engagea dans les deux chambres, ou, comme on disait, dans les deux tables de la diète, sur les subsides que demandait la reine et, par suite, sur les concessions qu'en échange on pouvait obtenir d'elle. Il fut évident qu'un parti nombreux, surtout dans la chambre basse, où siégait la noblesse de second ordre, avait résolu de profiter des malheurs publics pour se faire restituer par la royauté tout ce qui, dans des jours de prospérité, avait été enlevé aux vieilles libertés nationales. Un tableau des franchises à revendiquer fut dressé et adopté, après quelque débat, par la chambre haute, et le nombre en était si grand, la portée telle que la Hongrie, ainsi constituée, fût devenue une nation tout à fait indépendante et presque républicaine. Le pouvoir exécutif remis d'une façon permanente à un chef (le palatin), élu lui-même sur la présentation de la diète, l'administration exclusivement confiée à des fonctionnaires hongrois, tous les bénéfices et les dignités ecclé-

siastiques réservés au clergé national, une chambre de justice rendant ses sentences sans appel à aucune juridiction supérieure, un système d'impôts et de douane spécial, et les recettes qui en proviendraient employées sur place pour les dépenses locales : cet ensemble de dispositions, et d'autres encore, conçues dans le même esprit, ne laissaient plus au pouvoir central résidant à Vienne qu'une suprématie nominale. Quand la reine prit connaissance de ces réclamations impérieuses, elle en éprouva une douleur mêlée de colère. Ce qui la blessait principalement (elle ne faisait pas difficulté de le dire), c'était moins l'atteinte portée à son autorité que la méfiance qu'on lui témoignait et la violence qu'on prétendait faire à son malheur. Se contenant cependant par l'avis de ses partisans, elle répondit à l'adresse des états par un message où quelques-unes des propositions étaient acceptées et d'autres atténuées de manière à les rendre supportables [1]

L'effet de cette modération ne répondit pas

1. D'Arneth, t. i, p. 289.

aux espérances qu'on lui avait fait concevoir. La lecture du message, faite aux deux chambres réunies par le protonotaire palatin, fut accueillie par des huées ironiques et suivie d'un véritable tumulte. Des voix confuses, s'élevant de tous les points de la salle, répétaient qu'on n'avait qu'à s'en aller puisqu'on n'obtenait rien, qu'il était inutile de faire venir les gens pour se jouer d'eux, que la reine s'en tirerait comme elle pourrait avec ses conseillers allemands, puisque, décidément, comme son père et son aïeul, elle n'avait confiance qu'en eux. Pendant plusieurs jours, les séances répétées de la diète ne présentèrent qu'un spectacle de confusion. Au dehors même, le vieil esprit d'insubordination paraissait se réveiller ; des pamphlets, des vers satiriques, des caricatures circulaient dans la ville, dirigés d'abord contre les ministres, mais bientôt la personne royale elle-même n'y fut pas ménagée. Les propos tenus dans les lieux publics étaient alarmants ; quelques jours de plus d'un pareil état, et le séjour de Presbourg n'eût plus présenté aucune sécurité.

Ce fut à ce moment même, dans les premiers jours de septembre, au milieu de cette agitation croissante, qu'arrivèrent coup sur coup de la capitale d'abord, puis de tous les points de l'Europe, les plus désastreuses nouvelles : trois armées ennemies en marche, l'Autriche envahie, Vienne menacée, la Suède en armes, l'Angleterre défaillante. L'orage éclatait de toutes parts sur la tête de la malheureuse femme pendant que le terrain se dérobait sous ses pas. Par moments, sa santé semblait fléchir. Bien que son dernier enfant, le petit archiduc Joseph, n'eût encore que six mois, elle se préparait déjà aux épreuves d'une maternité nouvelle, et s'écriait en fondant en larmes : « Je ne sais s'il me restera un lieu sur la terre où je puisse faire mes couches. » Puis, rappelant son courage et se relevant : « Je ne suis qu'une pauvre reine, disait-elle, mais j'ai le cœur d'un roi ! »

C'est alors qu'on put voir quelles illuminations soudaines jaillissent parfois d'une grande âme. Avec la perspicacité qu'ont souvent les femmes, Marie-Thérèse avait remarqué que, de tous les griefs qui irritaient ses indociles su-

jets, celui peut-être dont ils parlaient le moins, mais qui les blessait le plus au vif, c'était la crainte qu'on témoignait de les voir en armes et d'admettre leurs contingents dans les troupes impériales avec leur organisation propre et sous leurs chefs nationaux. Sur ce point, les ministres allemands étaient intraitables dans leurs recommandations de prudence, et le spectacle de turbulence qu'ils avaient sous les yeux semblait leur donner raison. La reine comprit, au contraire, quel parti elle pourrait tirer de cette susceptibilité nationale pour rétablir l'affection ébranlée des populations, par un grand acte de confiance que justifiait l'excès même de son malheur. Des lois anciennes prévoyaient le cas où, dans un extrême péril, tous les hommes valides devaient se lever en armes pour courir à la défense de la patrie. Cette levée en masse portait le nom d'*insurrection*, suivant une expression latine, beaucoup moins détournée de son sens naturel que l'acception que nous lui donnons en français. Au risque de faire pâmer de surprise et pâlir de terreur ses conseillers, ce fut à cette ressource

suprême que la reine résolut de faire appel.

Elle fit d'abord part de son dessein à quelques confidents choisis, réunis en comité secret : tous les Allemands le combattirent avec effroi, ce qui à soi seul était une raison pour que les Hongrois l'acceptassent avec enthousiasme. Ceux-ci seulement émirent en même temps l'avis que la reine devrait se retirer avec l'héritier du trône dans la ville forte de Raab, éloignée de la frontière, où ces personnes sacrées seraient en sûreté sous la garde de l'affection populaire. La princesse accepta leur promesse de concours, mais ajourna l'exécution du conseil. Il ne lui convenait ni d'aller s'enterrer dans une citadelle, ni peut-être de pousser jusqu'à ce point la confiance [1].

Le lendemain, le palatin, qui était dans le secret, réunit à sa table, dans un grand banquet, les membres des deux assemblées. Leur nombre, bien que considérable, était loin d'être complet, car les plus mutins ou les plus indifférents étaient partis après la lecture si mal ac-

1. D'Arneth, p. 297 et 404.

cueillie du message royal, soit dans un accès de dépit, soit peut-être pour se préparer à la résistance ; il ne restait que les plus attachés à la royauté, ceux à qui il coûtait le plus d'entrer en lutte avec elle. Quand le bruit se répandit après boire et du désir de la reine et de l'opposition des Allemands, ce fut un transport de joie et d'espérances : « Qu'elle suive son cœur, s'écriait-on ; il la conseillera mieux que ses ministres. »

Effectivement, le 11 septembre, les deux chambres recevaient l'avis d'avoir à se transporter, leurs présidents en tête, dans la grande salle du château, à onze heures avant midi. Tous se rendirent à l'appel ou, pour mieux dire, se précipitèrent dans un état d'excitation et d'attente. Quand la réunion fut complète, la reine entra, traversa d'un pas lent les rangs des députés et monta majestueusement les marches du trône. Elle était vêtue de noir, sans autre ornement que la couronne sur sa tête et l'épée à son côté ; ses traits portaient l'empreinte de la douleur, mais d'une douleur sévère et sans faiblesse. Elle donna d'abord la parole au

chancelier, qui exposa en quelques mots l'état désolé de la monarchie. Puis elle se leva et s'exprimant en latin à haute voix :

« Le malheur de notre situation, dit-elle, nous fait un devoir d'entretenir nos fidèles états de l'illustre royaume de Hongrie de l'invasion faite à main armée, dans notre province héréditaire d'Autriche, du danger qui menace ce royaume même, et de proposer les moyens d'y porter remède. Il s'agit de l'existence de ces royaumes, de celle de notre personne, de nos enfants et de notre couronne. Abandonnés de tous, nous n'avons de recours que la fidélité de ces illustres états et la valeur de tout temps renommée des Hongrois. Nous prions avec instance les divers ordres de ces fidèles états de ne pas perdre un moment pour arrêter et mettre à exécution les mesures rendues nécessaires par cet extrême péril de notre personne, de nos enfants, de ce royaume et de notre couronne. Quant à ce qui dépend de nous, nos fidèles états peuvent compter que notre affection royale prendra soin de tout ce qui peut assurer le maintien de l'an-

tique félicité et de l'honneur de ce royaume [1]. »

A deux reprises, pendant cette brève allocution, en prononçant le nom de ses enfants, la voix de la reine avait faibli. En se rasseyant, elle passa la main sur ses yeux pour cacher ses larmes. Mais quand le primat prit à son tour la parole, pour l'assurer du dévouement absolu des états, elle releva la tête pour l'écouter avec l'air qui convient, dit un narrateur contemporain, à l'innocence opprimée. L'émotion fut alors générale, mais exprimée par des manifestations moins bruyantes que celles qui avaient pu convenir à un jour de fête : ce fut un concours unanime de voix graves répétant après le prélat cette loyale protestation : *Vitam et sanguinem consecramus*. Puis les députés se retirèrent

1. Cette harangue, si différente des paroles mises par Voltaire dans la bouche de Marie-Thérèse, a été reproduite par Coxe d'après le texte latin conservé aux archives de Hongrie. La dernière phrase est ainsi conçue : *Quantum ex parte nostra est, quæcumque pro pristinâ regni hujus felicitate et gentis decore forent, in iis omnibus benignitatem et clementiam nostram regiam fideles status et ordines regni experturi sunt.* — Ces expressions, très difficiles à traduire, avaient évidemment trait d'une façon vague à la question délicate du rétablissement des privilèges contestés

pour délibérer immédiatement sur les propositions de la reine.

A peine étaient-ils sortis et encore sur les marches du palais, que la légèreté de cette nation mobile reprenait son cours. Leurs yeux étaient encore mouillés de larmes, que déjà on les entendait rire aux dépens des ministres allemands. Ils s'amusaient de l'air déconfit et effaré qui n'avait pas quitté pendant la séance ces serviteurs dans l'embarras. On prétendait avoir entendu l'un d'entre eux, à l'instant le plus touchant, murmurer en grommelant à son voisin : « Il vaudrait mieux se confier au diable qu'à ces gens-là. » Et comme celui à qui on prêtait ce propos vint, à cet instant, à passer, peu s'en fallut que la foule ne lui fît un mauvais parti.

L'*insurrection* était trop dans les instincts du pays pour que la résolution d'y recourir souffrît des difficultés. On vota donc, séance tenante, une levée de trente mille hommes d'infanterie partagée en treize régiments et, de plus, chaque noble dut s'engager soit à monter à cheval lui-même, soit à fournir un remplaçant. Avec les

recrues de Croatie, de Transylvanie, du banat de Temeswar et autres dépendances, on espérait pouvoir atteindre le chiffre de cent mille hommes. Toutes ces résolutions étaient prises avec une facilité et un entraînement tels, la joie d'avoir trouvé un souverain qui n'obéissait pas aux préjugés de Vienne était si générale, que les confidents de Marie-Thérèse crurent le moment propice pour aller au-devant de ses vœux secrets. Ils savaient quel hommage irait plus droit à son cœur que toutes les louanges et même que toutes les offres de concours. Ils insinuèrent discrètement sur les bancs des états que, puisque la reine montrait des préférences pour la Hongrie, il fallait prendre garde de l'en détourner en négligeant d'assurer à son mari le rang qu'il avait déjà dans les autres états de la monarchie. Étrange mobilité des grandes réunions d'hommes ! l'idée que tous auraient repoussée la veille parut subitement un moyen tout trouvé de faire voir à la reine que, si elle ne pouvait rien obtenir par l'intermédiaire d'un cabinet viennois, pour elle-même et pour les siens, on n'avait rien à refuser. La corégence

du grand-duc, proposée par le primat lui-même, fut acceptée presque sans résistance; une seconde fois la diète fut convoquée au château pour recevoir son serment.

On pouvait craindre que cette nouvelle séance royale ne fît un contraste un peu triste avec la première. Les manières contraintes et hautaines du grand-duc n'avaient rien d'engageant, et l'hommage tardif qu'on lui rendait n'avait rien de personnellement flatteur. Mais l'amour a de merveilleux instincts. A peine le serment était-il prêté que, sur un signe de la reine, on amena dans la salle le petit archiduc sur le sein de sa nourrice, et la reine, le prenant dans ses bras, le présenta à l'assemblée avec un geste qui semblait dire qu'elle remettait aux mains fidèles de ses sujets tous les objets de son affection et tout l'espoir de sa race. « L'enfant, dit toujours notre chroniqueur hongrois, montrait dans ses mouvements une vivacité précoce qui le faisait ressembler à un petit écureuil. » Séduits par les grâces enfantines et touchés de la confiance maternelle, tous les assistants applaudirent et sortirent ravis d'une audience

qui, loin de refroidir, avait ranimé leur zèle.

Il ne restait plus qu'une seule affaire à traiter, — à la vérité c'était la plus grande, — la question toujours pendante du rétablissement des anciennes franchises. Effectivement, dès que tout ce qui regardait l'*insurrection* eut été réglé, la discussion fut reprise sur la réponse à faire au message de la reine et sur les nouvelles concessions qu'il fallait exiger d'elle ; mais, bien que le débat fût encore soutenu avec insistance et même avec chaleur par bon nombre d'orateurs attardés, il fut évident tout de suite que l'ardeur générale était tombée et que l'attention distraite se portait ailleurs. Les idées belliqueuses remplissaient tous les esprits, et chacun était pressé de retourner chez soi pour veiller à l'équipement de sa compagnie. Une proposition qu'un membre eut le malheur de faire, tendant à surseoir à l'armement de la nation jusqu'à ce qu'on eût vaincu la résistance royale, fut repoussée avec indignation. La reine, de son côté, satisfaite qu'on eût renoncé à lui faire violence, se décida gracieusement à d'assez larges sacrifices, et on

tomba d'accord d'un compromis rédigé en soixante-dix articles qui étendait les droits des états sans désarmer absolument la couronne et qui est resté pendant plus d'un siècle la charte de la monarchie hongroise.

Si la sage princesse pensa que l'abandon de quelques-unes de ses prérogatives était compensé par l'ascendant moral qu'elle avait su conquérir, elle avait raison et voyait juste, même pour un long avenir et pour sa postérité. Grâce à cette condescendance, aussi politique que généreuse, le respect de la dynastie est resté uni dans le cœur de la race hongroise avec l'amour passionné des libertés publiques, et les deux sentiments se rattachent encore aujourd'hui au même souvenir et à la même date. Nous avons vu, de nos jours, un petit-fils de Marie-Thérèse assez mal conseillé pour essayer de porter atteinte à l'indépendance de la Hongrie et bientôt contraint de la rétablir. Si cette tentative impuissante n'a pas ruiné le fondement même de son autorité royale, c'est que la noble figure de son aïeule, planant au-dessus de cette libre contrée, y est

restée vivante dans toutes les imaginations.

Les débats de la diète, close le 7 octobre, n'avaient pas duré moins de trois mois. Voltaire, dans le *Précis du siècle de Louis XV*, en a résumé les péripéties dans une demi-page, et son récit, frappé comme une médaille, a circulé en quelque sorte de main en main, textuellement reproduit par tous les narrateurs qui sont venus après lui. Je me permettrai d'engager ceux qui ont eu la patience de me suivre dans l'exposé beaucoup plus long que je viens de faire, à comparer ce passage fameux avec l'exacte vérité qui est maintenant sous leurs yeux. S'ils sont curieux de pénétrer dans les secrets intimes de l'art, ils auront plaisir à voir par quels procédés savants le grand écrivain, recueillant, dans une longue série d'incidents les plus saillants, ceux qui lui paraissaient mettre les situations et les caractères dans la plus vive lumière, a su les grouper pour en former une scène unique et saisissante. Des trois journées, du couronnement, du vote de la levée en masse et du serment de corégence, Voltaire en a fait une seule dont l'effet

magique paraît dû à une inspiration soudaine de Marie-Thérèse. Il a procédé absolument comme s'il eût été un peintre obligé de faire tenir tout un grand sujet sur une seule toile, ou comme s'il eût préparé pour le théâtre une tragédie classique, astreinte à l'unité de temps et de lieu. L'effet de ce travail de composition a été heureux, puisque l'image est restée gravée dans toutes les mémoires.

Je ne sais pourtant si je me trompe; mais, tout en rendant hommage à cet habile artifice, je trouve presque autant de charme à la vérité pure, racontée sans apprêt et sans fard. Peut-être, si Voltaire n'eût pas été enfermé dans les dimensions étroites d'un précis d'histoire générale, il aurait lui-même senti l'avantage de se tenir plus près de l'exactitude des faits. En tout cas, j'imagine que d'autres (dont les noms ne redoutent aucune comparaison et qui aimaient à donner à leur talent de plus libres allures), — Shakespeare ou Schiller, par exemple, ou simplement Walter Scott et Augustin Thierry, mis en présence du même spectacle, s'y seraient pris d'autre manière pour le dé-

crire. Ils n'auraient pas cru en affaiblir l'impression en faisant une place aux détails caractéristiques que Voltaire a laissés dans l'ombre. Ils n'auraient pas trouvé la majesté royale dégradée chez Marie-Thérèse par sa faiblesse touchante pour un mari qui était si loin de l'égaler. Au texte latin de sa harangue, où se trahit une émotion d'autant plus poignante qu'elle perce sous le voile du langage officiel, ils se seraient gardés de substituer une seule phrase pathétique peut-être, mais légèrement déclamatoire. Ils n'auraient pas refusé de s'arrêter un instant à la rivalité parfois plaisante des conseillers allemands et des députés hongrois. Ils auraient trouvé un plaisir délicat à démêler le mélange des sentiments qui agitent même les cœurs héroïques et les ressorts cachés et complexes qui préparent même un coup de théâtre. Ils n'auraient dédaigné, en un mot, aucun de ces contrastes qui font que l'histoire présente un tableau vivant et coloré, que la vertu et le génie, quand ils y paraissent, sont des êtres faits de chair et d'os, non des statues noblement posées, et que, quelle que soit la

perfection de l'art humain, en fait de variété, d'éclat et de grandeur, la réalité, œuvre de Dieu, lui est encore supérieure.

II

Le soulèvement armé de la Hongrie en faveur de Marie-Thérèse produisit en Europe une impression considérable. Plus d'un de ceux qui avaient vu la courageuse princesse partir pour ce pays encore réputé semi-barbare s'imaginait qu'elle n'échapperait pas aux périls qu'elle allait braver. Ce fut un étonnement général de la voir, au contraire, prête à revenir suivie d'une foule guerrière que sa voix avait fait lever du sol. Les vieilles provinces héréditaires d'Autriche dont le dévouement commençait à fléchir devant l'adversité, rougissaient de se voir prêcher d'exemple par la terre classique de la révolte et de l'indiscipline. Les pays qui craignaient d'être le théâtre des combats s'alarmaient de voir fondre sur eux un flot d'hommes plus semblables à une invasion qu'à une armée. En France, les imaginations naguère exaltées par

l'espérance de la conquête de l'Allemagne étaient ébranlées, presque retournées, et la sympathie pour l'illustre vaincue remplaçait dans beaucoup de jeunes têtes, et surtout dans des cœurs de femmes, la séduction jusque-là exercée par la victoire. En Angleterre, c'était bien plus encore : l'admiration touchait à l'enthousiasme. Des souscriptions furent immédiatement ouvertes pour subvenir à l'armement des populations fidèles, et la vieille duchesse de Marlborough, la fameuse amie de la reine Anne, sortant de sa retraite à plus de quatre-vingts ans, s'inscrivait la première pour quarante mille livres sterling (un million) tirées des épargnes accumulées qu'elle devait aux récompenses nationales jadis accordées à son époux. M. d'Arneth nous dit bien, à la vérité, que l'effet de toutes ces démonstrations fut moral plutôt que matériel, et qu'en définitive, cette levée en masse tourna comme toutes les démonstrations du même genre, qui font plus de bruit que de besogne et dépensent plus d'encre et de paroles qu'elles ne mettent d'hommes en ligne. Mais l'espérance à elle seule est une

force, et l'avoir fait renaître pour une cause qui semblait perdue, ce n'était pas, même à défaut d'autre, un médiocre résultat.

Ce qui disposait les esprits à ce retour d'opinion, c'est que la confiance inspirée par les premiers succès des alliés diminuait insensiblement, à mesure que se ralentissait l'activité qui avait caractérisé leurs premières mesures. Une méfiance mutuelle, qui est le mal ordinaire des coalitions, se glissait dans leurs rangs, et, par suite, l'hésitation et l'incertitude dans leurs résolutions. Les Français furent les premiers à murmurer, non sans motif, du mauvais état où ils trouvaient les troupes bavaroises, de l'insuffisance de leurs préparatifs et de leurs armements. Ils se plaignaient tout haut que rien ne leur avait manqué tant qu'étant en territoire neutre ils pourvoyaient eux-mêmes à leurs besoins, et que tout, au contraire, leur faisait défaut depuis que, arrivés chez le souverain dont ils étaient les auxiliaires, c'était de lui et de ses intendants qu'ils devaient attendre leur subsistance.

Puis les résultats des arrangements équi-

ques et provisoires adoptés par Belle-Isle ne tardèrent pas à se montrer plus fâcheux encore qu'on ne l'avait prévu. En décernant à l'électeur le commandement suprême des forces coalisées, Belle-Isle avait bien compté que son ascendant personnel suffirait pour rendre cette suprématie purement nominale, et ce calcul eût été probablement justifié si, comme il l'espérait, il fût arrivé à temps pour prendre part aux premières opérations militaires. Mais, en attendant sa venue, les troupes françaises n'étant commandées que par un officier général qui n'avait pas même de titre définitif, ce qui ne devait être qu'une apparence devenait une réalité et le mécompte était d'autant plus regrettable que l'électeur, se sentant peu fait pour commander, déléguait tous ses pouvoirs à son ministre favori, le maréchal Torring, aussi peu capable que lui, mais beaucoup plus présomptueux. Or, l'absence de Belle-Isle, qui ne devait finir qu'après l'élection de l'empereur, se prolongeait bien malgré lui de jour en jour, sans terme défini; car l'archevêque de Mayence, de qui dépendait la convocation de la diète, inventait prétexte sur

prétexte et entassait retard sur retard, afin de laisser les événements se dessiner et la fortune se prononcer avant lui entre les compétiteurs. Irrité de ces délais, tourmenté de se voir partagé entre deux devoirs également impérieux, Belle-Isle essayait de suppléer à l'action qu'il ne pouvait exercer, en adressant tantôt à ses lieutenants, tantôt à l'électeur et à son ministre, une correspondance active et intarissable, mais dont le ton impérieux compliquait les difficultés mêmes qu'il voulait trancher et aigrissait entre les deux armées les rapports qu'il aurait fallu adoucir [1].

La conséquence immédiate de cette défaillance dans le commandement fut de faire abandonner, contre toute attente, la marche directe sur Vienne, à laquelle, dans la capitale aussi bien qu'au dehors, tout le monde était préparé. « Il faut toujours faire, dit à ce sujet, avec raison, Voltaire, ce que l'ennemi craint ; » et la terreur

1. Le marquis de Beauvau à Belle-Isle, 16 septembre, 15 octobre 1741. — Belle-Isle à Beauvau, 10 octobre. (*Correspondance de Bavière.* Ministère des affaires étrangères. — *Correspondances du Ministère de la guerre, passim.*)

répandue chez les Viennois indiquait bien, en effet, que c'était là, au cœur même de l'ennemi, qu'il fallait porter le coup décisif. Frédéric, dont le coup d'œil se trompait rarement et qui n'a jamais laissé échapper la fortune, donna, à plusieurs reprises, le conseil de saisir cette occasion, soit dans des lettres pressantes, soit par l'organe de son envoyé auprès de l'électeur, le maréchal de Schmettau. Il ne fut point écouté : tout le mois de septembre, les armées piétinèrent sur place devant Lintz, et, quand elles se mirent en mouvement, au commencement d'octobre, ce fut en laissant Vienne sur leur droite pour aller entreprendre la conquête de la Bohême et le siège de Prague.

Très justement contrarié de cette faute, qu'il trouvait plus contraire encore à la saine politique qu'à l'art militaire, Frédéric en a, depuis lors, imputé la cause à un sentiment de jalousie mesquine du cardinal de Fleury, qui craignit, suivant lui, de donner à l'électeur, en le rendant maître de la capitale de l'Autriche, un triomphe trop éclatant. On a même prétendu que le marquis de Beauvau, envoyé de France à Munich,

avait eu la maladresse de laisser échapper devant le ministre prussien l'aveu de ce misérable calcul. J'ai eu entre les mains la correspondance intime du marquis de Beauvau avec Belle-Isle et avec le ministre, et je n'y ai rien trouvé de pareil, même sous forme d'insinuation. Le marquis, suivant l'électeur à l'armée, se désole au contraire habituellement de le trouver si peu propre au poste suprême auquel il aspirait [1]. Il est probable que la correspondance de l'envoyé prussien est muette également sur ce sujet, sans quoi M. Droysen, qui paraît en avoir eu communication, n'aurait pas manqué de confirmer une accusation qui, comme toutes les calomnies prussiennes, a fait fortune, surtout parmi les historiens français, et dont Voltaire lui-même n'a pas craint de se faire l'écho. Les raisons qui motivèrent de la part des alliés une résolution si fâcheuse, sans être beaucoup meilleures, sont moins machiavéliques : ce fut, d'abord, le bruit

1. Dans cette correspondance, le marquis de Beauvau paraît toujours d'avis de la marche sur Vienne, c'est constamment Belle-Isle qui la déconseille. (*Correspondance de Bavière.* 11 octobre, et *passim*). Ministère des affaires étrangères. Voir l'appendice A à la fin du volume.



qui se répandit que la reine de Hongrie, abandonnant ses possessions italiennes, rappelait toutes les troupes qu'elle entretenait au delà des Alpes pour les ramener sur Vienne en traversant la Bavière. L'électeur s'effraya de la pensée qu'il allait être pris à revers pendant qu'on passerait sur le corps de ses États. L'électrice, épouvantée d'être laissée seule à Munich, supplia qu'on gardât les armées à portée de la secourir. Quand cette panique, assez ridicule, fut dissipée, l'automne était avancé, la saison s'assombrissait, et les fortifications de Vienne étaient mises en état de défense. Ce fut Belle-Isle qui insista alors pour qu'on ne tentât pas une entreprise dont l'échec eût été mortel pour la cause commune. Peut-être, après l'épreuve qu'il venait de faire de la timidité de l'électeur, ne se souciait-il plus de lui confier une opération qui voulait être menée comme un coup d'audace. Si, à ce motif de défiance, il joignit une arrière-pensée plus cachée, ce ne put être que celle-ci, qui ne devait être plus tard que trop bien justifiée. En portant contre Vienne tout l'effort de la campagne, on dégageait par

là même la Silésie, car il était certain que le maréchal Neipperg, qui défendait encore la partie méridionale et quelques places fortes de cette province, se mettrait tout de suite en devoir de se replier pour venir protéger la capitale. Était-on sûr que, dans cette retraite, il serait poursuivi bien vivement par l'armée prussienne? Frédéric, une fois maître du lot qu'il s'était adjugé, mettrait-il beaucoup d'ardeur à venir de sa personne porter aide à ses alliés? Pour maintenir avec lui une action combinée, n'était-il pas plus prudent d'aller le chercher dans le Nord, où il avait besoin d'appui, que de l'attendre dans le Midi quand il n'aurait plus rien à craindre? C'est la pensée que je crois lire à travers les lignes dans cette réflexion que je retrouve plus d'une fois sous la plume du maréchal : « Il faut songer que pour le roi de Prusse tout est déjà fait, tandis que pour nous tout est encore à faire. »

A ces causes de dissentiment qui gênaient la conduite des opérations militaires s'en joignaient d'autres plus graves que faisait naître le partage anticipé des dépouilles de l'ennemi

commun. Sur ce point, nulle difficulté ne venait du côté de la France, qui n'élevait aucune prétention personnelle. Mais il n'en allait pas de même entre la Bavière, qui se portait héritière de tout le patrimoine autrichien, et la Prusse, qui en voulait sa part. Pour le moment, à lavé rité, la Silésie suffisait à Frédéric, mais à la condition d'y joindre quelques lisières de territoire et plusieurs places fortes qu'il jugeait nécessaires pour assurer la défense de sa nouvelle possession. C'était là un point qui ne pouvait être réglé que par un traité à débattre entre les deux prétendants, donnant lieu à plus d'une contestation.

Encore, avec l'électeur de Bavière, aurait-on pu s'entendre assez facilement, car le bon prince, d'humeur accommodante et d'un esprit peu perspicace, défendait mal ses intérêts et se laissait aisément séduire par les caresses de Frédéric ; l'illusion allait même parfois jusqu'à donner un peu d'impatience à Belle-Isle. « Le roi de Prusse, écrivait-il dans un jour d'humeur, envoie journellement des lettres pleines d'affection et de promesses à l'électeur, accom-

pagnées des cajoleries dont il n'est pas chiche, car, suivant les expressions de sa lettre, l'électeur peut disposer du roi de Prusse, de ses trésors et de sa propre personne. Bien entendu qu'il ne lui prête pas un écu et veut lui prendre la citadelle de Glatz[1]. » Mais la difficulté fut plus grande lorsque intervint une troisième partie prenante : la Saxe, enfin décidée par les exhortations de Maurice et par le tour que prenaient les événements à entrer dans la coalition. Le concours de l'armée saxonne, forte d'environ vingt mille hommes, était très précieux, surtout pour seconder l'agression qu'on allait porter en Bohême. Seulement il fallait payer cet appui à sa valeur; aussi la France et la Bavière étaient-elles décidées à s'acquitter généreusement en cédant d'avance à Auguste III toute la Moravie. Mais Frédéric était plus avare : de là des dissidences nouvelles habituellement envenimées par le caractère emporté et le dévoûment fra-

1. Belle-Isle à Amelot, 26 septembre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. Ministère des affaires étrangères.)

ternel de Maurice, à qui le roi Auguste confiait la défense de ses intérêts [1].

Je ne sais si ce fut la connaissance des divisions de ses ennemis et l'espoir d'en profiter qui décidèrent Marie-Thérèse à laisser enfin fléchir, même sur le point qui lui tenait le plus au cœur, sa fière obstination : mais toujours est-il qu'à peine sortie de ses difficultés avec ses sujets de Hongrie et avant de reprendre les hostilités avec le concours des forces nouvelles qu'elle attendait d'eux, on la voit, comme si elle eût fait à l'école de Frédéric de véritables progrès en diplomatie, engager deux négociations en sens divers, qui, ne pouvant aboutir toutes deux, puisqu'elles tendaient à des résultats contradictoires, avaient évidemment pour but principal de jeter la discorde entre les alliés. En même temps, presque le même jour, elle fit parvenir des ouvertures à Fleury et à Frédéric. A Fleury elle offrait, pour le compte

1. Le maréchal de Belle-Isle à Amelot, 6-18 septembre et octobre 1741, *passim*. — Maurice de Saxe à Belle-Isle, 15 septembre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

de la France, la cession du Luxembourg, et elle se montrait disposée à céder soit à l'électeur de Bavière, soit à l'Espagne, telle partie du Milanais et des Pays-Bas dont on pourrait convenir à l'amiable, moyennant renonciation de la part de l'électeur à toute candidature à l'Empire aussi bien qu'à toute prétention sur les domaines autrichiens d'Allemagne. A Frédéric (ce qui devait plus coûter à son orgueil) elle promettait de ratifier toutes les concessions demandées dans l'ultimatum qu'avait rapporté Robinson. Il est vrai qu'elle y mettait la condition expresse et à peu près inacceptable que le roi, en échange, engagerait sa voix électorale pour le grand-duc et qu'il tiendrait au besoin un corps de dix mille hommes à sa disposition pour l'aider dans ses difficultés. Ces deux propositions avaient au moins un point commun ou, si l'on veut, un but pareil, bien que poursuivi par des moyens opposés : c'était l'élévation du grand-duc à l'Empire, intérêt de cœur et de politique de premier ordre qui primait évidemment tout autre dans la pensée de la princesse. C'est comme sa signature mise au bas des deux documents. Seulement on peut se

demander ce qu'elle aurait fait si elle avait obtenu des deux parts une réponse affirmative.

C'est un embarras qui, de la part de la France au moins, lui fut tout de suite épargné, car le refus même d'entrer en pourparlers fut immédiat et catégorique. Ce n'est pas qu'elle n'eût tenté de ce côté de véritables efforts pour faire agréer son offre. Elle avait pris sur elle d'écrire encore de sa propre main à Fleury une lettre touchante, le suppliant, au nom de l'humanité et de l'Évangile, d'épargner le sang de ses sujets, « car (disait-elle par une allusion heureuse au dévoûment des Hongrois), quoique femme, le courage ne me manque pas, et si cette dernière tentative ne réussit pas, il faudra venir à des extrémités bien *cruels*, et j'ai bien des sujets qui sauront soutenir mes droits, et, plutôt que me voir avilie, tout hasarder et même savoir périr. » Elle promettait en même temps au cardinal, s'il consentait à écouter ses ouvertures, de lui en garder rigoureusement le secret : pour l'en assurer davantage, elle lui faisait passer sa lettre directement par l'intermédiaire du chargé d'affaires de France à Vienne, à

l'insu de ses propres ministres, dont elle avait lieu de se méfier, ajoutait-elle, car la plupart étaient plus Anglais que Robinson lui-même. Lettre et réponse devaient être confiées à un messager obscur, sans caractère qui pût le faire reconnaître [1]. Avec les mêmes précautions de mystère, elle fit aborder Belle-Isle à Francfort, par deux agents peu connus, MM. de Wied et Koch, dont l'un avait déjà été employé par son père pendant la guerre précédente pour les négociations du traité de 1735. Ils demandèrent un rendez-vous de nuit, en dehors de l'ambassade [2].

L'accueil absolument pareil fait à ces discrètes propositions par Fleury et par Belle-Isle présente un caractère vraiment singulier. Ministre et ambassadeur semblent tous deux inquiets, presque épouvantés et de la démarche elle-même et du mystère qui l'enveloppe; on dirait

1. Marie-Thérèse à Fleury. — Vincent à Amelot, 27 septembre 1741. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.)

2. Belle-Isle à Amelot, Francfort, 7 octobre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. Ministère des affaires étrangères.)

qu'ils n'ont qu'une pensée, c'est d'abord de fermer la bouche à leur interlocuteur, puis, s'ils n'y réussissent pas, de se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre et si, décidément, il faut finir par prendre connaissance de sa proposition, d'en faire parvenir à Frédéric un avis prompt et public avant qu'aucune indiscrétion, calculée ou non, ait pu devancer leur confidence. Avant tout, ils craignent d'être pris dans un piège et de fournir à une amitié qui coûte si cher et qui tient si peu ferme un prétexte de rupture fondée sur l'ombre d'un soupçon.

Fleury attend quinze jours pour accuser réception à Marie-Thérèse de sa lettre, c'est-à-dire tout le temps nécessaire pour que Valori, avisé de tout, ait pu tout communiquer à Frédéric. Puis, quand enfin il se décide à répondre, le ton est bien changé ; plus de douceur paternelle, plus d'*onction* ni de *gentillesses ;* l'épître est sèche comme si on craignait ou même si on désirait qu'elle fût interceptée : « Nous ne sommes plus libres, nous ne pouvons plus entrer dans aucune négociation que de concert avec nos alliés. » Belle-Isle, de son côté, fit

attendre plusieurs jours l'envoyé Koch avant de le recevoir, et à sa première audience, dès les premiers mots échangés, sans lui laisser le temps d'achever sa communication : « Connaissez-vous, lui dit-il, le traité d'alliance qui existe entre le roi, le roi de Prusse et l'électeur de Bavière? » Et comme l'autre le regardait avec quelque embarras : « Je vous déclare donc, ajouta-t-il, que le roi est en alliance avec ce prince et avec l'électeur de Bavière, et que tout ce que vous proposez aux uns ou aux autres de ces princes se communique sur-le-champ... Soyez persuadé que ces princes ne se sépareront plus et qu'il faut que la reine les satisfasse tous ou se résolve à continuer une guerre qu'elle ne saurait soutenir... Je ne connais plus à la reine de Hongrie aucun secours humain ni aucune ressource en Europe, et il n'y a que celui du ciel qu'elle puisse attendre; mais il y a plutôt lieu de croire qu'elle en est abandonnée, puisqu'elle éprouve l'effet le plus marqué de sa colère par l'étrange aveuglement dont ses ministres sont frappés[1]. »

1. Belle-Isle à Amelot, Francfort, 7 octobre 1741. (*Corres-*

Valori avait l'instruction de transmettre, à lettre vue, au roi de Prusse le texte de ces franches et hautaines assurances. En retour, il crut pouvoir affirmer, preuves en main, que le roi avait repoussé de son côté les offres de Marie-Thérèse avec une sincérité égale et dont l'expression même était, suivant son usage, un peu brutale. D'abord, les premières ouvertures étant apportées de nouveau à son camp par l'infatigable Robinson, Frédéric déclara qu'il ne voulait pas même le voir. « Faites partir ce faquin d'Anglais, écrivait-il à Podewils : dites-lui pour toute réponse que je croyais qu'il se moquait de moi, qu'il savait ce que je lui avais dit en partant, que je ne lui parlerais même pas et que je vous avais défendu de négocier avec lui ; dites-lui tout cela d'un air piqué... et qu'il parte dans vingt-quatre heures de Breslau. » Et revenant à la charge le lendemain : — « Faites-moi partir ce coquin de négociateur que je ne puis souffrir : il serait infâme à moi d'entrer en négociation avec l'Autriche et l'Angleterre...

pondance de l'ambassade à la diète. Ministère des affaires étrangères.)

Chassez-moi ce coquin et comptez s'il reste plus de vingt-quatre heures à Breslau, je prends l'apoplexie. Envoyez-moi un courrier quand vous l'aurez chassé, pour que je le sache dehors : si je le rencontre ou si je le trouve sur mon chemin, je le dévisagerai, et sa... de reine de Hongrie et son fol de roi d'Angleterre n'ont qu'à être les dupes, l'un de son orgueil et l'autre de sa sottise... S'il vous demande encore une audience, refusez-le tout à plat. » Une petite note en allemand au bas de la lettre engageait Podewils à en donner communication à Valori pour qu'elle passât sous les yeux du cardinal [1].

Robinson, congédié de la sorte, ne pouvait reparaître. Restait toujours lord Hyndfort, agent officiel du roi d'Angleterre, avec qui on n'était pas en guerre, et qu'on ne pouvait traiter si cavalièrement. Il fallait bien recevoir ses communications ou ses visites. Mais Frédéric s'y prit de manière à ne laisser aucun doute à Valori sur l'accueil qu'il lui faisait.

« Je dois, écrivait cet ambassadeur à Belle-

1. *Col. Corr.*, t. I, p. 319-320.

Isle, le 4 septembre (du camp de Neudorf, où il avait suivi Frédéric), vous rendre compte, monseigneur, d'un fait qui marque également et la franchise du roi et la prodigieuse alarme de la cour de Vienne... Ce matin, dans le temps que le roi de Prusse mettait son armée en bataille pour la mettre en colonne, lui à cheval, et la faire marcher par sa gauche, arrive un courrier de lord Hyndfort. J'avais l'honneur d'être auprès de lui, et, après avoir lu la dépêche et la pièce qu'elle contenait, il m'appela et me dit tout haut : « Tenez, monsieur de Valori, lisez cela ; je crois que ces gens deviennent fous. » C'était un projet de traité qui n'avait pas seulement le titre de projet, mais qui était couché de manière à n'avoir que la signature à y mettre. La reine de Hongrie y cède toute la basse Silésie, la ville de Breslau comprise : la Neisse doit en faire la limite... En faveur de ce sacrifice, on exige de Sa Majesté Prussienne qu'elle donne sa voix électorale au grand-duc, qu'elle entre en liaison avec les électeurs de Saxe et de Hanovre en faveur de la cour de Vienne, et qu'elle joindra dix mille hommes

aux troupes de M. de Neipperg, et qu'il s'engagera de toutes ses forces à trouver des dédommagements aux dépens des ennemis de cette cour : en un mot, de défendre la *Pragmatique*. Mylord Hyndfort accompagne cette pièce d'une lettre, disant qu'il a les pleins pouvoirs pour terminer et qu'il a une lettre du grand-duc pour Sa Majesté, dont il ne doit faire usage que selon le bon plaisir de sadite Majesté. Le roi de Prusse m'a dit qu'il était curieux de voir cette lettre, qu'il la ferait venir et répondrait honnêtement. « Mais, » a-t-il ajouté, « je lui témoignerai toute ma surprise et ne lui laisserai aucun doute qu'il est nécessaire qu'il satisfasse la France et la Bavière. » — Je supprime, monseigeur, toutes les réflexions et les plaisanteries que ce prince m'a *fait ;* mais je ne dois pas supprimer les réflexions à faire sur la nature de son procédé ; il en use avec une franchise qui ne laisse rien à désirer sur ce qu'il a promis. Il m'a dit seulement qu'il fallait qu'on eût bien mauvaise opinion de sa sincérité ou de sa politique pour revenir si souvent à la charge. « Ou ils me croient un fourbe, » dit-il, « ou le plus mal-

habile du monde. » — « Je ne conçois rien », ajoutait-il encore quelques jours après, avant de donner l'audience qu'il devait accorder à lord Hydnfort, « à cette opiniâtreté du roi d'Angleterre... Je croyais m'être expliqué assez clairement pour être délivré de ces importunités. » — Et puis, » disait-il encore par moments, est-ce que le roi de France est vraiment si désintéressé? est-ce qu'il ne veut tirer aucun avantage de la guerre qu'il soutient? est-ce que nous ne ferons rien pour lui[1] ? »

Enfin, après l'audience accordée, le ministre anglais faisait encore mine de vouloir rester au camp ; mais Frédéric eut grand soin d'envoyer tout de suite à Valori un officier supérieur de son état-major pour le rassurer à cet égard. « M. de Goltz (le nom est bon à retenir, on verra tout à l'heure pourquoi), écrit Valori le 23 septembre, sort de ma chambre, et m'a dit avoir ordre du roi son maître de conseiller à lord Hyndfort de ne pas prolonger davantage son départ de l'armée. S'il ne se rend pas à cette

1. Valori à Belle-Isle, 30 août, 14-22 septembre 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

insinuation et à ce conseil d'ami, il doit lui dire qu'ayant eu du roi une réponse positive et invariable, un plus long séjour à l'armée ne pourrait lui être agréable, puisqu'il ne pouvait produire d'autre effet que de donner de l'ombrage à ses alliés, ce qu'il voulait éviter soigneusement, de manière qu'il partira aujourd'hui pour Breslau. Vous voyez, monseigneur, par cette conduite, combien le roi de Prusse est soigneux de tout ce qui peut donner des preuves de sa sincérité. Je lui dois cette justice qu'il n'en laisse pas échapper la plus petite occasion[1]. »

Et Belle-Isle, touché jusqu'aux larmes de cette attention, en témoignait lui-même sa reconnaissance à Frédéric en ces termes : « On ne peut être plus touché que je ne le suis de l'attention pleine de bonté avec laquelle Votre Majesté a daigné me faire part de la négociation infructueuse des Anglais, qui montre qu'avec les qualités éminentes dont Votre Majesté est douée, elle joint encore la

1. Valori à Belle-Isle, 23 septembre 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

grâce qui accompagne toutes ses actions [1]. »

Ces effusions de tendresse ne devaient cette fois encore durer que peu de jours. Les courriers qui portaient les lettres si confiantes de Valori n'avaient pas encore eu le temps d'arriver à leur adresse que déjà l'horizon s'assombrissait et la couleur du ciel était changée. Sans prétexte, sans préparation, le roi se remit subitement à se plaindre de tout, sur un ton comminatoire, et un déluge de récriminations et d'exigences inattendues vint fondre sur la tête du malheureux ambassadeur. Et ce qu'il y avait de plus surprenant pour lui dans cette bourrasque imprévue, c'est qu'aucun de ces griefs improvisés n'était nouveau et ne paraissait, la veille encore, exciter tant de colère. Ainsi les fautes trop réelles commises par l'électeur dans la conduite de ses troupes n'étaient jusque-là l'objet que de critiques justes et modérées. Sans que rien fût venu les aggraver, tout à coup Frédéric n'en put plus parler qu'a-

1. Belle-Isle à Frédéric, 2 octobre 1741. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

vec des accès de rage. Le prince naguère accablé de tant de caresses n'était plus *qu'un âne :* les généraux français et bavarois ne valaient guère mieux, les Saxons étaient des c..., et, à moins que Belle-Isle ne vînt sur-le-champ prendre le commandement, il serait impossible de continuer la guerre sur ce pied-là. Puis des points du traité de partage qui paraissaient réglés étaient subitement remis en question avec une vivacité impérieuse. La ville forte de Glatz, par exemple, située sur la frontière de Silésie et de Bohême, d'abord revendiquée par la Prusse, avait été, après quelques discussions, cédée de bonne grâce à l'électeur, qui se confondait encore dans toutes ses lettres en remercîments. Du soir au matin, il se trouva de nouveau que la possession de Glatz était indispensable pour la sécurité de la Silésie, et il fallait qu'elle fût rétrocédée sans débat, séance tenante, sans quoi tout était rompu, et il n'y avait plus à parler de rien. C'était ensuite la présence d'un agent autrichien à Versailles (politesse diplomatique convenue d'avance entre les alliés pour attester le désintéressement per-

sonnel de la France dans les conflits intérieurs de l'Allemagne) qui devenait l'objet de soupçons injurieux. Pourquoi le cardinal tenait-il tant à garder un moyen de communiquer subrepticement avec la reine de Hongrie? Enfin, ne sachant qu'inventer, Frédéric trouvait à redire même au traité de neutralité signé avec le Hanovre. Cette convention avait été faite trop vite, sans sa participation; s'il eût été prévenu à temps, il aurait demandé des avantages pour lui, et la France n'avait pensé qu'aux siens. Bref, comme conclusion de cette série de chicanes sans valeur et d'algarades incohérentes, il déclara qu'il allait faire le siège de Neisse, la dernière place importante qui lui restât à conquérir en Silésie, après quoi ses troupes, qui travaillaient depuis un an et avaient besoin de se reposer, prendraient leurs quartiers d'hiver et n'en bougeraient jusqu'au printemps. Après tout, ce n'était pas sa faute si, en négligeant de prendre Vienne quand on le pouvait, on avait manqué l'occasion de terminer la guerre d'un seul coup. Il ne pouvait pourtant pas passer son temps à faire

à lui seul les affaires et à réparer les fautes des autres [1].

A ce changement d'humeur et à ces exigences inattendues, Valori essaya d'abord de répondre par un redoublement de facilité et de bonne grâce. Ainsi, à force d'insistance, il finit par obtenir du ministère français et de l'électeur qu'on reviendrait sur la concession de Glatz, et que cette ville, si Frédéric l'exigeait absolument, serait de nouveau jointe aux possessions futures de la Prusse. Le jour qu'il reçut l'autorisation de consentir à cette cession, discutant encore pour la forme, il laissa échapper de ses mains et tomber par terre le billet ministériel qui contenait ses dernières instructions. Frédéric raconte lui-même qu'il mit à l'instant le pied comme par mégarde sur le papier égaré, pour empêcher l'ambassadeur de le ramasser, et se réserver lui-même la facilité d'en prendre lecture, après l'audience, mais il n'ajoute pas que Valori s'aperçut parfaitement de

1. Valori à Amelot et à Belle-Isle 7, 9, 17, 30 octobre 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.) — M. Droysen résume lui-même tous ces griefs, auxquels il paraît encore attacher une valeur sérieuse.

ce manège et que, le lendemain, quand il lui demanda de nouveau avec hauteur : « Eh bien, quand remettez-vous la ville de Glatz entre mes mains? — Mais, sire, lui répondit l'ambassadeur, je croyais dès hier l'avoir mise à vos pieds. » Frédéric sourit et, pour ce jour-là, fut désarmé.

Mais, dès le lendemain, c'étaient de nouveaux prétextes pour de nouvelles colères. Valori avait trop bien appris, aux dépens de son repos, à quel caractère il avait affaire pour prendre longtemps au sérieux ces emportements et pour ne pas se mettre en devoir de chercher quel calcul se cachait derrière la passion. L'idée que tous ces griefs imaginaires n'avaient d'autre but que de préparer la voie à une rupture et de justifier un manque de foi se présentait tout naturellement, et, quelque pénible qu'il dût lui paraître de se déjuger, du blanc au noir, à quinze jours de distance, dès le 7 octobre, il écrivait déjà à Belle-Isle en lui racontant sa désagréable surprise : « Ne penseriez-vous pas, monseigneur, que le changement d'avis et de dispositions du roi de Prusse sur la cession de Glatz est le commencement

de ce qu'on appelle une querelle d'Allemand? Je vous avoue que je ne suis pas tranquille à ce sujet. » Et il avait d'autant plus lieu de ne pas l'être qu'il apprenait en même temps que, soit que le conseil porté par le colonel de Goltz à lord Hyndfort n'eût pas été donné assez clairement ou n'eût pas été suivi, cet agent n'avait quitté l'armée que pour s'arrêter à quelques lieues de là, se disant malade. Il restait dans le voisinage de Neisse, à égale distance des camps prussien et autrichien, et communiquant, grâce à son caractère diplomatique, librement avec l'un et l'autre.

Puis, quand Frédéric commença, comme il l'avait annoncé, l'attaque de Neisse, Valori, qui avait des prétentions à se connaître dans l'art du génie militaire et qui endoctrinait volontiers sur cette matière, ne put s'empêcher de remarquer que le siège dont il était témoin avait une physionomie étrange qui ne ressemblait à aucune autre : ni assaillants ni assiégés ne jouaient franchement leur jeu: les uns avaient l'air de n'attaquer que pour la forme, les autres de ne se défendre que par bienséance. De plus,

l'armée du maréchal de Neipperg, campée dans le voisinage, ne semblait pas se mettre en peine de porter secours à la ville en détresse. Témoin de ces allures suspectes, Valori se demandait involontairement, sans oser tout à fait s'arrêter à cet odieux soupçon, s'il n'était pas le jouet d'une comédie [1].

A la vérité, Frédéric, qui suivait sur son visage le travail intérieur de son esprit, semblait de temps à autre prendre soin, sinon de le rassurer, au moins de le déconcerter. Ainsi un soir, à souper, l'ayant, comme d'ordinaire, fait asseoir à ses côtés et recevant une lettre apportée par un trompette, il la lui fit encore cette fois passer après l'avoir lue, seulement sans y ajouter de commentaire. C'était une nouvelle missive de lord Hyndfort, qui pour le coup semblait découragé et prenait un congé définitif. « Je suis au désespoir, y était-il dit, de voir augmenter plutôt que diminuer l'inflexibilité des deux États. Je n'ai que la conscience d'avoir fait mon devoir, et, comme ma

1. Valori à Belle-Isle, 7 octobre 1741. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 128.



santé est peu rétablie, je m'en retourne aujourd'hui à Breslau, où j'attendrai les ordres de Votre Majesté. » Devant ce démenti catégorique donné à ses alarmes, Valori dut rougir intérieurement de son jugement téméraire. Mais, comme, dès le lendemain, les indices suspects reparaissaient, il se trouvait entièrement dérouté et ne savait plus que croire, ni surtout qu'écrire à ses chefs : il confessait lui-même avec désespoir à Belle-Isle la confusion d'idées contradictoires qui, se heurtant dans son cerveau, menaçaient de le faire éclater. « Plus j'avance, monseigneur, dans la situation où je suis et plus je suis convaincu de mon insuffisance. Je sens combien je suis peu propre à trouver des *emplâtres* aux manques de parole et à des variations de toute nature qui remplissent ma tête de soupçons auxquels je ne veux pas m'arrêter et encore moins vous les mander... Vous trouverez sans doute que mes lettres sont différentes et que je chante pour ainsi dire la palinodie ; mais je crois ce ton de musique nécessaire dans ce pays de variations. »

Son trouble était d'autant plus grand qu'une

extreme fatigue devait s'y joindre. Il n'osait perdre le prince de vue, comme s'il avait craint qu'il ne lui échappât, et celui-ci se faisait un malin plaisir de le promener au galop tout le long du jour, de poste en poste, le harcelant de railleries sur l'obésité qui lui rendait le métier de cavalier très pénible. Le soir venu, il y avait de quoi ne plus pouvoir se tenir sur ses jambes ni lier deux idées ensemble. Au bout de quelques jours de cet exercice, le roi l'engagea pourtant à aller se reposer à Breslau, où il ne tarderait pas à le rejoindre. Valori suivit cet avis charitable, mais sans pouvoir bannir de son esprit la pensée que la précaution avait aussi pour but de mettre un terme à ces observations indiscrètes sur les opérations du siège [1].

L'embarras de Valori lui fait honneur, car, pour démêler le tissu d'intrigues qui passait sous ses yeux, il aurait fallu être capable d'en nouer soi-même la trame. Il ne l'était pas, et je ne sais, en vérité, sauf Frédéric, qui l'eût été. Depuis que le dessous des cartes nous est

1. Valori à Belle-Isle, 9, 12 octobre. — A Amelot, 17 octobre. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires de Valori.*



connu (puisqu'il a convenu aux archivistes prussiens de les mettre toutes sur la table), il faut avouer que jamais, dans aucune comédie à caractère, fourbe de profession ne recourut à de pareils tours de passe-passe. Voici, en effet, ce qui avait eu lieu :

Le colonel de Goltz était bien chargé, comme il l'avait dit, d'engager lord Hyndfort à s'éloigner, mais il avait négligé d'ajouter qu'à ce conseil était jointe une communication d'une tout autre nature. Le roi (avait-il commission de dire à l'envoyé anglais) trouvait les propositions de la reine de Hongrie parfaitement satisfaisantes et n'en demandait pas davantage. Mais, venant de signer avec les ennemis de la reine un traité en cours d'exécution, décemment il ne pouvait en conclure avec elle un tout contraire. La seule chose qui fût possible, c'était un accommodement provisoire qui ménagerait la transition et dont les termes seraient ceux-ci : « On laisserait l'armée prussienne s'emparer de Neisse, à peu près sans coup férir; la ville ne se défendant qu'en apparence et le maréchal de Neipperg s'abstenant de la secourir. En retour, le roi, une

fois la ville prise, laisserait le maréchal de Neipperg s'éloigner avec son armée intacte et s'abstiendrait de toute autre action offensive contre la reine et ses alliés. Ensuite, après quelques mois écoulés, en décembre, par exemple, on verrait à convertir la trêve effective et secrète en une paix ostensible et définitive. C'est ce que Goltz lui-même résumait le lendemain en ces termes, laissés par écrit entre les mains de Hyndfort : « Je puis vous assurer que, si le roi jouait seul, tout serait bientôt fait... Mais nos alliés méritent des égards. Tout ce que nous pourrons faire pour le bien de la reine, qui ne nous est nullement indifférent, c'est de laisser aller son armée d'ici... de nous amuser en Silésie et de n'agir autre part contre qui que ce soit au monde. Si cela vous convient, M. de Neipperg peut partir demain : s'il le veut, ma tête lui sera garante de ce que j'ai l'honneur de vous dire [1]. »

1. Le colonel de Goltz au comte de Hyndfort, 25 sept. 1741. *Pol. Corr.*, t. I, p. 355. — D'Arneth, t. I, p. 331, 324. — Grünhagen, *Geschichte des ersten schlesischen Kriegs*. Gotha, 1881, t. II, p. 10 et suiv. — D'après ces deux derniers historiens, ce serait dès le 15 septembre que des pourparlers au-



Hyndfort aurait bien pu penser que même la tête d'un colonel était une faible garantie de l'exécution loyale d'une proposition qui l'était si peu. Mais Marie-Thérèse avait un tel intérêt à recouvrer la libre disposition d'une de ses armées et à obtenir la neutralité de son plus redoutable adversaire, qu'il n'hésita pas à transmettre la proposition à Vienne, restant lui-même, comme on l'a vu, sous prétexte de maladie, à portée d'attendre la réponse. Marie-Thérèse pensa comme lui, et on peut supposer que ce qui lui agréa le plus dans l'arrangement offert, c'était le retard apporté à la conclusion d'un traité définitif. Avec son indomptable confiance dans son bon droit, elle pouvait supposer que dans l'intervalle un retour de fortune lui permettrait d'obtenir des conditions plus avantageuses.

Les acteurs étant ainsi tous d'accord et les rôles distribués, il ne s'agit plus que d'assurer le succès de la représentation. On fixa à quinze le nombre des jours que devrait durer le siège

raient été engagés entre le colonel de Goltz, le maréchal de Neipperg et lord Hyndfort, pour la conclusion de cet étrange arrangement. La duplicité et la mauvaise foi de Frédéric seraient ainsi encore plus manifestes.



fictif de la ville de Neisse, et à deux cents le nombre de coups de canon qui seraient tirés de part et d'autre. La date du 16 octobre fut indiquée pour le commencement de la retraite de l'armée du maréchal de Neipperg. Une petite difficulté s'éleva sur la désignation du lieu où l'armée prussienne prendrait ses quartiers d'hiver. Le général autrichien aurait voulu que ce fût uniquement dans la partie de la Silésie dont la cession était promise, et que celle qui devait rester autrichienne fût ainsi immédiatement évacuée; mais Goltz s'y opposa avec beaucoup de sens : « J'ai eu l'honneur de vous dire, fit-il observer, que nous voulons bien cesser de faire la guerre, mais que nous ne voulons pas paraître avoir cessé de la faire. Or ne pas prendre de quartiers dans la haute Silésie ne serait-il pas déclarer à tout le monde que nous en sommes convenus ou que nous sommes des imbéciles?... Je vous dirai plus : c'est que, quand nous serons tous d'accord, il ne faut pas cesser de tirer de temps en temps quelques coups de pistolet; nous serons tout tranquilles sans faire un pas en avant ; mais,

de votre côté, il faut que vos hussards viennent quelquefois nous inquiéter, enlever quelques chariots et faire de petites hostilités pareilles. Ne me parlez donc plus de ces malheureux quartiers. » La remarque parut juste. La haute Silésie fut abandonnée à Frédéric pour tout l'hiver, sous la seule condition de n'y point lever de contributions de guerre, et, dans le protocole qui fut préparé, il fut stipulé en propres termes que « quelques hostilités auraient encore lieu *pro forma*[1]. »

Ce document, dont nous avons le texte, est un simple procès-verbal rédigé par Hyndfort et qui ne porte que sa signature. Le roi avait déclaré qu'il ne mettrait la sienne au bas d'aucun écrit et qu'on devait se contenter de sa parole royale. Mais encore fallait-il l'entendre sortir de sa bouche. Une rencontre était donc nécessaire pour qu'il pût prendre lecture du protocole et y donner son assentiment verbal. Le rendez-vous dut avoir lieu le 9 octobre au

1. Goltz à lord Hyndfort, 30 sept. 1741. *Pol. Corr.*, t. I, p. 359, 371. — Voir appendice C, le texte du protocole de Klein-Schnellendorf.

soir, dans un petit village appelé Klein-Schnellendorf, à peu de distance de Friedland, où le camp prussien venait d'être transporté. Frédéric prit toutes les précautions pour que sa sortie du camp et son déplacement ne pussent attirer l'attention. Il fit savoir que, ce jour-là, il dînerait tout seul, ayant beaucoup d'affaires à régler, et, afin que cette absence fût moins remarquée, il fit inviter Valori à dîner chez un de ses généraux, le prince d'Anhalt. Avant de se mettre en chemin, l'idée lui vint (du moins il faut le croire) qu'il serait plaisant d'adresser à Belle-Isle, ce jour-là même, de nouvelles assurances propres à l'entretenir dans l'illusion d'un prochain triomphe. Il lui écrivit donc de sa propre main qu'il venait d'expédier tous les pouvoirs nécessaires pour conclure le traité de partage avec la Saxe et la Bavière. « Puis, disait-il, j'ai le plaisir d'admirer le grand rôle que joue ici le roi de France, de soutenir l'électeur, de confondre les mauvais desseins de l'Angleterre, de désunir les Hollandais et de porter la guerre jusqu'aux portes de Pétersbourg. Il était réservé à Louis XV d'être l'arbitre des

rois et à M. de Belle-Isle d'être l'organe de sa puissance et de sa sagesse. Je suis avec toute l'estime et l'amitié imaginables, mon cher maréchal, votre très fidèle ami. » Et en *post-scriptum :* « M. de Valori vous informera de nos opérations. J'ai toujours l'ennemi devant moi et six mille hussards par derrière. » Après avoir fermé cette lettre avec le sourire sardonique qui était l'expression habituelle de sa physionomie, le *fidèle ami* sortit, suivi d'un seul page, pour aller porter dans l'ombre un coup mortel aux espérances qu'il venait lui-même d'exalter [1].

En approchant du lieu désigné, Frédéric laissa en arrière même le page qui l'accompagnait et entra seul dans la maison où l'attendaient le ministre anglais, le colonel de Goltz et deux officiers supérieurs autrichiens, le maréchal de Neipperg lui-même et le major général Lentulus. « L'abord du roi, dit lord Hyndfort dans son compte rendu, fut très poli et très préve-

1. Frédéric au maréchal de Belle-Isle, 9 octobre 1741. *Pol. Corr.*, t. I, p. 373. Cette pièce est insérée dans la *Correspondance politique* à une page de distance du texte du protocole signé par lord Hyndfort et porte la même date.

nant, surtout pour le maréchal. Après la lecture du document, auquel il ne fit aucune objection, il s'assit et resta près de deux heures à causer sur le ton de l'intimité. Rien n'égalait, disait-il, son contentement de voir la reine et le grand-duc, qu'il avait toujours aimés, se relâcher enfin de leur obstination ; sans cela, à la vérité, il les aurait poursuivis à outrance. Mais maintenant il était très ému de leur malheur et ne demandait pas mieux que de leur rendre tous les services. La reine avait-elle besoin d'argent? il pouvait mettre 50,000 écus à sa disposition pour l'aider à passer l'hiver. Puis il s'entretint avec Neipperg de la campagne que l'armée autrichienne allait avoir à faire en Bohême, et lui donna ses conseils sur la manière de la conduire. « Réunissez toutes vos troupes, répétait-il; puis frappez fort, avant qu'on ait pu vous frapper vous-même. » — « Au cas où Neipperg serait heureux (dit lord Hyndfort, qu'il faut ici citer textuellement, tant un lecteur candide aura de peine à en croire même ses yeux), il donna à entendre qu'il se mettrait du côté de la reine ; mais, si elle était encore mal-

heureuse, il faudrait bien qu'il pensât à lui-même. » Neipperg, ayant alors mis la conversation sur l'élection future, Frédéric fit observer qu'ayant engagé sa voix à l'électeur de Bavière, il ne pouvait la retirer immédiatement; mais il dépendait de l'archevêque de Mayence de traîner la chose en longueur et de lui laisser ainsi le temps de se rendre libre. Avant de sortir, il s'épuisa en recommandations sur la nécessité de garder le secret. « C'est Valori surtout qu'il faut tromper, » disait-il, et il dicta à peu près les termes de la lettre que lord Hyndfort devait lui écrire pour se plaindre d'être éconduit. « On m'apportera, ajouta-t-il, cette lettre pendant le souper; j'aurai fait mettre Valori à côté de moi et je la lui montrerai [1]. »

Pour la complète édification du lecteur, et aussi pour la pleine intelligence des caractères,

1. Raümer, *Beitrage zur neuen Geschichte* (*loc. cit.*). — Cet écrivain a eu communication des dépêches de lord Hyndfort et les cite textuellement. Le dernier narrateur de la campagne de Silésie, M. Grünhagen, archiviste de Breslau, dans un ouvrage récent, ajoute à ce récit des extraits du mémorandum adressé par Neipperg à la reine de Hongrie à la suite de la conférence. Il n'y a entre les deux récits aucune différence importante. (Grünhagen, t. I, p. 24-45.)



il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher du récit qu'on vient de lire ce passage d'une lettre confidentielle écrite le même jour, 9 octobre, par le brave et honnête électeur, de son quartier général, au maréchal de Belle-Isle : « Il faut certainement, mon cher maréchal, rendre justice au roi de Prusse ; on ne saurait, comme vous le dites, agir avec plus de franchise et de bonne foi qu'il ne fait, de façon qu'il est bien juste qu'on agisse aussi de même de notre part. En conséquence de quoi vous avez très bien fait de lui communiquer sur-le-champ les captieuses propositions de la reine. Je n'ai pas eu de peine à en démasquer la fausseté, et M. le cardinal jugeait très bien, croyant que c'est encore un coup d'essai à leur façon pour jeter de la méfiance entre le roi de Prusse et moi. Mais nous nous renvoyons la balle, de façon que nous prendrons toujours notre brigue ensemble, et, sous la puissante protection du roi, rien au monde ne sera capable de nous séparer [1]. »

Comme, malgré les précautions prises, on va

1. L'électeur à Belle-Isle (9 octobre 1741). (*Correspondance de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.)

voir que la transaction ne put rester secrète, et comme d'ailleurs le texte même du protocole a été publié dans le cours des démêlés subséquents de l'Autriche et de la Prusse, Frédéric n'a pu se dispenser, dans l'*Histoire de mon temps*, de tenter au moins quelques explications de sa conduite. D'ordinaire, en racontant ses traits d'audace ou d'adresse, il ne s'en justifie guère : c'est beaucoup quand il ne s'en glorifie pas. Ici cependant, la dose de déloyauté étant un peu forte, il a daigné essayer une sorte de plaidoyer. Il convient que l'opération était *scabreuse;* mais il ne voulait pas, dit-il, achever la ruine de Marie-Thérèse parce qu'il s'était aperçu que le dessein de la France était de partager l'Allemagne en plusieurs royaumes égaux, tous incapables de lui résister et se faisant échec les uns aux autres, ce qui mettait en péril la liberté germanique. De plus, il était sûr que le secret demandé à la reine ne serait pas gardé par elle. L'arrangement, résilié ainsi sans sa faute, devait tomber de lui-même, et il restait libre de venir en aide à ses alliés dans la mesure qui lui conviendrait. Enfin il avait lieu

de soupçonner que Fleury ouvrait l'oreille aux propositions de paix faites par l'impératrice et se laissait séduire par la proposition de la cession du Luxembourg : il avait donc dû prendre les devants et se mettre en garde.

En alignant des raisons de cette force, Frédéric avait sans doute mesuré d'avance l'étendue de la sottise et de la crédulité humaines. Il faut croire qu'il n'en avait pas trop présumé, puisque beaucoup d'historiens n'en ont pas demandé davantage pour se déclarer satisfaits. En réalité, ces diverses excuses, qui ne valent pas mieux les unes que les autres et qui d'ailleurs se contredisent, ne méritent pas même d'être traitées sérieusement. Que la France, en portant ses armées au delà du Rhin, eût le dessein d'empêcher l'Allemagne de rester ou de tomber sous la puissance redoutable d'un seul maître, et voulût la laisser divisée en plusieurs royaumes égaux, le fait est certain, mais la découverte n'était pas grande. Quand Frédéric ne cessait de rappeler à la France qu'elle avait intérêt à abaisser la maison d'Autriche, c'est à ce dessein apparemment qu'il donnait les mains ; car il

n'avait pas la simplicité de croire qu'à l'Autriche détruite la France laisserait substituer une puissance nouvelle de même étendue, élevant les mêmes prétentions à la prépondérance. Et, lorsqu'il débattait et finissait par conclure un traité de partage des États autrichiens avec la Saxe et la Bavière, c'était lui-même qui se prêtait à l'exécution de ce projet et se proposait d'en profiter. Quant à l'indiscrétion qu'il prévoyait, nul doute qu'il n'eût raison de s'y attendre : car le secret d'une comédie jouée à la face du soleil par deux armées de trente mille hommes n'avait aucune chance d'être gardé. Mais en quoi cette publicité, facile à prévoir, changeait-elle le caractère odieux de l'opération ? Le marché avait-il moins pour effet de lui faire acquérir à lui, sans péril, une place importante, à la charge de laisser partir intacte une armée autrichienne pour aller disputer à ses alliés l'entrée de la Bohême? Or faire ses affaires, de concert avec ses ennemis, aux dépens de ses amis, cela s'appelle une trahison dans toutes les langues et dans tous les pays du monde. Enfin, nous avons vu ce

qu'il fallait penser des intentions prêtées à Fleury et des négociations clandestines supposées entre lui et Marie-Thérèse. Mais y eût-il eu, ce qui n'était pas, un fondement quelconque à ces soupçons, depuis quand, parce que l'on craint dans l'avenir une défection possible, est-il permis de la prévenir soi-même par un parjure certain et consommé ?

Il faut remarquer pourtant que, quand Frédéric essayait de se contenter lui-même et de contenter la postérité par de si pauvres raisons, il ne se plaisait pas à donner sur les divers incidents de cette odieuse transaction tous les détails que nous devons aujourd'hui aux publications récentes. Il en atténuait, il en dissimulait même certains traits. Les historiens modernes de la Prusse n'usent point de tels ménagements, et ce sont eux qui nous découvrent ce que leur héros, malgré le cynisme habituel de ses aveux, avait eu l'art de déguiser. Leur approbation n'en est pas moins complète, et, chez tous, M. Droysen, M. Raümer, et le dernier, M. Grünhagen, archiviste de Breslau, on ne surprendrait ni une réserve ni un scru-

pule. Tout semble céder au plaisir malicieux de voir des Français pris au piège par un souverain allemand. Seul, l'illustre M. Léopold Ranke, dont tout le monde connaît l'esprit élevé et philosophique, se pose un instant le cas de conscience, mais il ne tarde pas à le résoudre. « Le devoir politique des souverains, dit-il tristement, est souvent en conflit avec leur devoir moral. » Or quel était ici, suivant lui, ce devoir politique? C'était d'assurer l'indépendance de l'Europe, menacée, d'une part, par la prépondérance française, de l'autre, par l'alliance possible de l'Autriche et de l'Angleterre. Il fallait qu'une puissance nouvelle s'élevât qui n'entrât ni dans l'un ni dans l'autre système, une Prusse indépendante qui assurât à chacun sa liberté. On ne peut rien répliquer assurément à des considérations politiques et morales d'une telle force [1].

Quoi qu'il en soit, les choses se passèrent absolument comme on l'avait combiné. Le 2 novembre, la ville de Neisse se rendit, après

1. Léopold Ranke, *Zwolf Bücher Preussischen Geschichte*, livre VIII, p. 470.

un siège plus long seulement de quelques jours qu'on n'en était convenu, mais dont le jeu était si apparent, qu'on disait couramment dans les corps de garde que les canons avaient ordre de ne faire de mal à personne. Il fallait réellement l'audace à toute épreuve de Frédéric pour avoir le front d'écrire comme il le fit à l'électeur : « que les bombes avaient causé un dégât épouvantable ». Il est vrai que, pour expliquer pourquoi la place s'était si mal défendue, il ajoutait que la garnison était « l'excroissance du genre humain ».

D'ailleurs, au moment où la ville se rendit, l'armée de Neipperg était en pleine et paisible retraite depuis quinze jours, ce qui achevait de dessiller les yeux des plus aveugles. Les plaisanteries et les nouvelles à la main annonçant la paix conclue avec la reine de Hongrie, circulaient dès lors librement dans les rangs, à tel point que le roi dut faire un ordre du jour menaçant de peines sévères ceux qui continueraient à tenir de pareils discours. « Il est à présumer, écrivait Valori, qu'il n'a pas été bien informé non seulement des discours, mais des écritures,

sans quoi il n'aurait pas manqué d'exemples à faire. » Une circulaire fut en même temps expédiée à tous les agents prussiens dans les cours étrangères, les autorisant à démentir les bruits répandus et à affirmer que le roi ne se prêterait jamais à aucun accommodement à l'insu de ses alliés. Mais telle était l'estime déjà accordée à la parole du roi, que ce document ne rencontra que des incrédules[1].

Quand les choses parlaient si haut, peu importe de savoir si à ces indices matériels de la trahison se joignirent des indiscrétions calculées de la part des généraux ou des diplomates autrichiens. Frédéric l'a beaucoup dit et rien n'est plus vraisemblable. Ces agents auraient eu mauvaise grâce, en effet, à nier contre l'évidence un fait qui leur était si avantageux. Aussi, en un clin d'œil, la nouvelle que le roi de Prusse faussait compagnie à l'alliance franco-bavaroise

1. Valori à Belle-Isle, 4 nov. 1741. — (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à l'électeur de Bavière, 2 nov. 1741, *Pol. Corr.*, t. I, p. 398. — La circulaire diplomatique ne se trouve pas dans la correspondance prussienne ; elle est insérée sous la date du 4 novembre dans les dépêches de Valori.

fut-elle répandue comme une fusée d'un bout de l'Europe à l'autre, et rien n'égale le désarroi que la seule annonce d'une telle infidélité jeta dans les mouvements militaires, aussi bien que dans les opérations diplomatiques des alliés.

D'abord l'électeur, qui était en pleine marche sur Prague, s'arrêta tout intimidé, craignant de trouver en face de lui ou sur ses derrières, à la place de l'auxiliaire qu'il venait chercher, une armée ennemie sur laquelle il n'avait pas compté. Il était hanté aussi par la pensée qu'en son absence, la reine de Hongrie, désormais libre de ses mouvements, allait pousser une pointe sur Munich. — « Comment faire des conquêtes, écrivait-il avec désespoir, quand ma maison brûle? » — Et, comme son expédition était d'ailleurs très pauvrement conduite, ce brusque temps d'arrêt avait pour effet de laisser toutes ses troupes, et principalement les françaises, dispersées sur une ligne beaucoup trop étendue et à cheval sur les deux rives du Danube dans une position impossible à garder.

Belle-Isle, moins facile à alarmer, n'était

pourtant pas moins déconcerté. Au premier moment, quand les bruits sinistres se répandirent, il se refusa absolument à y ajouter foi, et il donnait pour motif (effectivement très légitime) de son incrédulité, l'envoi fait aux agents prussiens des pouvoirs nécessaires pour accéder au traité de partage des États de l'Autriche. Cet envoi était certain et datait, on l'a vu, du jour même de l'entrevue secrète et confidentielle de Frédéric avec les généraux autrichiens à Klein-Schnellendorf; de sorte que le traité lui-même fut signé le 4 novembre, deux jours après la conquête fictive de Neisse, et au moment où commençait la retraite convenue du maréchal Neipperg. Un pareil degré de mauvaise foi, un tel luxe de machiavélisme paraissaient impossibles à supposer; Belle-Isle, surtout, ne pouvait se résigner à reconnaître qu'il eût été à ce point dupe de vaines flatteries. Il s'obstinait donc à donner de la conduite du roi de Prusse des explications qu'il s'efforçait de croire satisfaisantes. Mais force lui était de convenir que le mal produit par ces fâcheuses apparences était énorme. « Tous les esprits sont changés

depuis quinze jours, écrivait-il dès le 27 octobre. J'ai trente lettres de différentes parties et villes de l'Europe, où les plus affectionnés au roi et à l'électeur sont intimidés, d'autres ébranlés, et tous les Autrichiens ranimés. J'apprends chaque jour sur cela des choses singulières. » Quant à Fleury, qui n'avait jamais eu plus de confiance dans Frédéric que de goût pour l'aventure où il était embarqué, il ne cherchait pas à se faire illusion, et, cavant au pire, il voyait déjà les armées prussiennes jointes à celles de Marie-Thérèse[1].

Après l'émotion et la colère, cette fois pourtant comme les autres la réflexion survint. A quoi bon, en effet, se fâcher trop fort ou se désoler sans profit? Le mal étant fait, à Francfort comme à Versailles, on pensa assez généralement qu'il ne fallait plus songer qu'à l'atténuer, et que les torts du roi de Prusse, quelque

1. Belle-Isle à Amelot, 27 oct. 1841 et *passim*. (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète*. Ministère des affaires étrangères.) — Voir appendice D à la fin du volume, — les pièces constatant l'effet désastreux produit par la défection soupçonnée de Frédéric.

grands qu'ils fussent, n'ôtaient rien au besoin qu'on avait de son concours. Une explication trop vive, suivie des plus justes récriminations, en l'irritant davantage, ne ferait peut-être que le pousser à une extrémité plus fâcheuse encore que la neutralité momentanée dans laquelle il paraissait vouloir se renfermer. Nul doute, d'ailleurs, qu'il n'y répondît par des dénégations hautaines et impertinentes qui n'éclaireraient rien et ne convaincraient personne. La seule manière de ramener l'opinion était de le décider, si on pouvait, à tirer au moins une partie de son armée des quartiers d'hiver qu'il lui faisait prendre, à venir assister de sa personne l'électeur dans le siège de Prague. Cette coopération ostensible était le seul démenti possible aux bruits trop répandus de sa défection.

Valori eut ordre de lui demander audience pour faire un effort dans ce sens, et, afin de lui préparer les voies, Fleury écrivit lui-même au roi une lettre de compliments où il abusait vraiment de sa profession ecclésiastique pour abjurer tout sentiment de rancune et même de dignité. « J'ai l'honneur, disait-il, de féliciter

Votre Majesté sur la prise de Neisse, dont je n'étais pas inquiet, car on peut dire d'elle que ce qui serait pour un autre une entreprise difficile n'est rien pour Votre Majesté. *Iter est Achillei.* Vous entrez sur la scène de l'Europe sous un rôle bien brillant et vous faites voir que, dans votre longue retraite, où on ne vous croyait occupé que d'amusements littéraires, vous méditiez déjà les grands desseins que vous exécutez depuis un an. Vous êtes sorti général comme Lucullus, et ce qu'on ne peut trop louer, c'est que Votre Majesté, après avoir fait connaître qu'on ne l'attaquait pas impunément, est disposée à s'attirer l'amour de ses nouveaux sujets par sa justice et sa modération... Les vœux que Votre Majesté daigne faire pour moi sont infiniment flatteurs, et la différence de religion n'influe jamais sur ceux que je fais avec ardeur pour Votre Majesté... M. de Valori, disait-il en terminant, est plein de zèle, et, s'il marque quelquefois un peu trop de vivacité, ce n'est que par l'extrême envie qu'il a de consolider la parfaite intelligence entre les deux cours; car il est pénétré pour Votre Majesté du

plus profond respect et il en fait à toute heure le panégyrique [1]. »

On a vu en quoi consistaient les panégyriques de Valori ; quant à son excès de vivacité, s'il en avait jamais été coupable, elle dut être singulièrement tenue en bride par l'accueil que fit à sa demande d'audience le ministre Podewils. Ce fidèle serviteur, qui n'avait pas été prévenu de la convention de Klein-Schnellendorf et ne la connaissait que comme tout le monde, par la rumeur publique, avait probablement éprouvé à ses dépens que son maître n'aimait pas à être serré de trop près sur ce point délicat. Car, du premier mot que Valori lui en toucha : « Ah ! prenez garde à vous, s'écria-t-il, n'allez pas aigrir le roi ; un rien l'allume en ce moment : je ne l'ai jamais vu plus difficile à traiter que dans les circonstances présentes, et, si elles tournaient désagréablement, c'est vous qui en seriez personnellement la victime, parce qu'il ne manquerait pas d'en rejeter sur vous les inconvénients. » — « Ce discours, fait observer prudem-

1. Fleury à Frédéric, 19 nov. 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

ment Valori, m'a donné beaucoup à penser. »

Effectivement la première entrevue entre le roi et l'ambassadeur, qui ne s'étaient pas revus depuis la prise de Neisse, fut des plus orageuses. D'abord le roi se refusa à donner aucune explication sur les bruits qui circulaient. « Qu'y puis-je faire? dit-il. Puis-je empêcher les gens de mauvaise foi de les répandre et les sots d'y croire? — Mais, fit remarquer Valori, c'est du maréchal de Neipperg lui-même qu'on les tient. — A-t-il dit cela? c'est un mensonge qui lui coûtera cher. » Mais ce fut surtout quand il fallut en venir à la demande de prendre part à l'expédition de Bohême que la conversation s'échauffa. — « Je ne ferai pas un pas en Bohême, s'écria le roi, il est trop tard : pourquoi l'électeur n'a-t-il pas agi plus tôt? Tout au plus pourrais-je prêter un régiment de hussards pour bien montrer que l'accommodement dont on parle n'est pas fait. Mais rien de plus. » — Puis il ajouta : « En février, j'entrerai et verrai où on est; si je suis content des arrangements et des magasins qu'on aura établis, j'agirai en conséquence; mais, si je vois que les affaires ne prennent pas *une*

consistance moralement sûre, je me contenterai *de garder ce que j'ai*, et de déplorer la mauvaise économie que vous aurez *mis* (*sic*) dans vos opérations militaires. Je ne veux pas faire la guerre en subalterne, je veux agir à ma fantaisie. Comptez sur ma parole d'honneur que l'accommodement n'est pas fait et ne se fera jamais que de concert avec mes alliés; mais je vous affirme avec la même vérité que mes troupes ne remueront pas de tout l'hiver. » — Puis, avant de lever la séance, il demanda s'il ne pourrait pas avoir un témoignage écrit des propos prêtés à Neipperg, et il répéta : — « C'est une impertinence qui coûtera cher à la reine, elle en sera pour quelques provinces de plus[1]. »

Un second entretien, qui eut lieu quelques jours après, ne se passa pas plus paisiblement. Cette fois, Valori, renonçant à solliciter un appui de l'armée prussienne, se bornait à demander que ses quartiers d'hiver ne fussent pas étendus sur la frontière de la Bohême de manière à disputer les moyens de subsistance aux

1. Valori à Belle-Isle, 11 nov. 1741. — (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)



armées alliées qui approchaient de Prague. C'était l'instruction formelle de Belle-Isle, qui, ayant eu beaucoup de peine à remettre par de pressantes objurgations l'électeur en mouvement, voulait au moins lui rendre ses premières opérations faciles. Mais, cette fois, Belle-Isle ne fut pas mieux traité que les autres. « M. de Belle-Isle veut-il donc faire le préteur en Allemagne? Me croit-il d'humeur à me laisser traiter comme un enfant? » Et, comme Valori faisait observer que, puisqu'on était allié, au moins fallait-il opérer de concert : « Oh! du concert, on vous en donnera et avec autant de violons que vous voudrez. » « Puis il ajouta, dit Valori, tant de choses extraordinaires, tantôt se fâchant, tantôt plaisantant, que je ne sais plus où j'en suis. » Et la dépêche se termine par cette expression mélancolique : « Quand je pense que le ministre de Danemark se plaint du peu d'égards qu'on a à Berlin pour les ministres étrangers, quels cris ne jetterait-il pas s'il avait essuyé comme moi une partie de la campagne dans l'armée du roi de Prusse[1]? »

1. Valori à Belle-Isle, 22 nov. 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

Valori péchait par excès d'humilité en prétendant ne rien comprendre au désordre des propos du roi; une remarque pleine de finesse au contraire montre que, malgré cette confusion, il jugeait très bien le véritable état d'esprit de son interlocuteur. L'insistance avec laquelle Frédéric avait réclamé un témoignage écrit de l'assertion prêtée au maréchal Neipperg l'avait frappé, et il en concluait très justement que la négociation avec l'Autriche continuait toujours, puisqu'on réclamait de lui une pièce à mettre au dossier.

C'était la vérité : tout en se montrant très blessé de l'indiscrétion des agents autrichiens, en affirmant même avec colère dans son intimité que ce manque de parole le dégageait de toutes ses promesses, Frédéric n'en concluait nullement que tout fût rompu et ne décourageait en aucune manière la cour de Vienne de préparer (comme l'y autorisait formellement l'article 7 du protocole du 9 octobre), un traité définitif pour l'entrée de l'hiver. C'est ce que M. d'Arneth nous apprend et ce qui résulte aussi d'une lettre adressée par le colonel de

Goltz à lord Hyndfort. Tout en avertissant le ministre anglais de l'extrême irritation éprouvée par le roi, Goltz en conclut seulement que la reine de Hongrie doit se montrer, à cause de cela même, plus large et plus pressée dans ses concessions : « C'est l'heure du berger, dit-il, pour la reine : *aut nunc aut nunquam.* » Frédéric avait ainsi deux traités à la fois sur le métier : l'un, déjà signé avec la Bavière, consommant la ruine de la monarchie autrichienne par le partage de ses États ; l'autre, en préparation à Vienne, destiné au contraire à sauver cette même monarchie, moyennant le sacrifice de tout ou d'une partie d'une seule province. De savoir maintenant auquel des deux il donnerait son adhésion définitive, c'est ce qu'il laissait décider à la fortune. Tout dépendait du succès des opérations qui allaient être tentées en Bohême par les armées alliées et dont il se proposait de rester tranquille spectateur. Si la France et la Bavière l'emportaient, il resterait de leur côté pour partager leur triomphe. Si le sort des armes leur était contraire, il les abandonnerait à leur malheur et se contente-

rait de son gain modeste. C'était du reste l'accomplissement de ce qu'il avait dit, en sens inverse, au maréchal de Neipperg : « Soyez heureux, je suis avec vous ; mais, si vous succombez, je penserai à moi-même. »

Sans se rendre peut-être un compte aussi net de la situation, Belle-Isle comprit pourtant parfaitement que, du moment qu'on n'avait plus rien à attendre de l'amitié ni de la loyauté de Frédéric, la partie qui allait se jouer en Bohême était décisive. Si elle était perdue, le roi de Prusse lâchant tout à fait pied, la défection devenait universelle ; il en voyait déjà tous les symptômes autour de lui dans le langage, devenu subitement ambigu et réservé des agents de tous les électeurs qui lui avaient promis leurs voix. Il n'avait plus le choix : il fallait jouer sur une seule carte la destinée de l'empire, de l'Allemagne, de la France, et sa propre fortune.

Or, en calculant les chances, son inquiétude devenait extrême. Lentement, péniblement, après bien des marches et des contre-marches, l'électeur avait fini par amener les armées en vue de Prague. Il disposait à peu près de cin-

quante mille hommes, ayant dû laisser à Lintz une forte division sous les ordres du marquis de Ségur, pour garder la possession de la haute Autriche et les communications avec la Bavière. Ces forces étaient suffisantes pour faire le siège de la place, qui ne contenait qu'une faible garnison, mais à la condition d'aller vite en besogne. Le moindre délai pouvait être fatal : la saison était avancée, et, sous ce ciel du Nord, les premières rigueurs de l'hiver pouvaient rendre toute opération impossible. De plus, les forces autrichiennes se concentraient rapidement en Moravie, où Neipperg, rendu à la liberté, avait fait sa jonction avec un corps d'armée recruté à la hâte, dans lequel figuraient déjà des contingents hongrois, et que commandait le grand-duc lui-même. Si cette armée de secours arrivait sur les derrières des assiégeants avant que la ville eût ouvert ses portes, tout était remis en question. Les jours, les heures, les minutes même étaient précieuses. Comment attendre du caractère irrésolu de l'électeur la précision et la promptitude nécessaires pour agir à temps et arriver à point

nommé? Belle-Isle sentit qu'il ne pouvait s'en fier qu'à lui-même et il résolut de quitter Francfort pour se rendre de sa personne à l'armée [1].

C'était à quoi Fleury ne cessait de le pousser par une correspondance pressante, et ce que réclamaient à grands cris tous les généraux et les officiers de l'armée française, qui l'invoquaient comme un sauveur. Ce n'en était pas moins un très grand parti que de s'éloigner au moment même où l'archevêque de Mayence, dans une intention peut-être suspecte, venait de fixer l'ouverture de la diète pour les premiers jours de décembre. Mais de deux inconvénients (conséquences du double rôle qu'il avait eu le tort d'assumer) il fallait choisir le moindre, et d'ailleurs un de ces moments était venu où c'est le sort des armes qui décide même de la volonté des hommes. Ce n'était plus au fond de l'urne électorale, c'était sur les remparts de Prague que Charles-Albert pouvait trouver sa couronne impériale.

Belle-Isle se mit en route le 12 novembre,

1. Belle-Isle à Breteuil, ministre de la guerre, 22 novembre 1741. (Ministère de la guerre.)



comptant passer par Dresde pour raffermir la volonté toujours chancelante du roi de Pologne, dont les troupes devaient apporter aux françaises, dans les opérations du siège, un concours indispensable. Malheureusement sa résolution était tardive. Le prodigieux travail auquel il se livrait depuis un an, les fatigues, les tracas, les inquiétudes de tout genre, les nuits passées dans des veillées laborieuses, avaient épuisé sa constitution, qui n'avait jamais été très forte. Le jour du départ, un forte douleur sciatique lui rendait déjà très difficile de monter en carrosse; sur la route le mal s'aggrava; et, à son arrivée, quand Valori, qui était venu l'attendre à Dresde, le reçut sur les marches du palais d'Hubertsbourg, il recula avec une douloureuse surprise. Le maréchal était méconnaissable; à peine si de cruelles douleurs lui permettaient de mettre un pied devant l'autre, et une grosse fluxion sur l'œil déformait la moitié de son visage[1].

1. Belle-Isle à Amelot, 17, 19, 22 nov. 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 131.

Il voulut cependant, ce jour-là même, entretenir encore le roi de Pologne. Mais, le lendemain, quand il s'agit de quitter son lit, tout mouvement lui était devenu impossible, et il fallut bien reconnaître que, contrairement à ce que dit Bossuet, une âme guerrière n'est pas toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Il dut se résigner à laisser partir seul son frère, le chevalier, qui l'avait accompagné, en le chargeant de communiquer ses instructions et de faire prendre patience à ceux qui l'attendaient.

Il faut renoncer à peindre l'excès de sa douleur quand il se vit cloué sur un lit de souffrances loin des deux théâtres où sa présence était réclamée. Les premières lettres de son frère n'étaient pas faites pour le consoler. Le chevalier trouvait tout en désarroi, l'électeur éperdu, les généraux français refusant de lui obéir, l'artillerie saxonne en retard, ce qui rendait le commencement du siège impossible. On annonçait que Neipperg et ses farouches Hongrois n'étaient plus qu'à cinq lieues de la ville. A tout prix, fût-il porté à bras, on voulait voir arriver le maréchal. « Plus je vois l'état des

choses, écrivait le chevalier, plus je me confirme dans l'indispensable nécessité où l'on est de votre présence pour prévenir les désastres et les catastrophes les plus affreuses. Je sens toutes les bonnes raisons que vous pouvez alléguer, la nécessité dont il serait que vous pussiez monter à cheval pour remédier à tout; mais je ne puis m'empêcher d'être convaincu que, si vos infirmités vous empêchent de procurer le plus grand bien, votre présence sauvera des plus grands malheurs. J'ai été regardé comme un précurseur, et votre arrivée que j'ai annoncée produit un effet sur les troupes qui me revient de toutes parts. » Il ajoutait que, dans l'impossibilité de faire un plan raisonnable, on agitait les idées les plus absurdes, par exemple: celle de prendre la ville par surprise et par escalade, mais qu'il espérait être en mesure de combattre toutes les folies de cette espèce [1].

Belle-Isle, plus impotent que jamais, eut encore la force de dicter cette réponse : « Votre

1. Le chevalier de Belle-Isle au maréchal. Prague, 24 novembre 1741. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.)

lettre met le comble à mon désespoir, je vois tous les malheurs auxquels ma présence peut-être pourrait remédier, je me trouve de plus en plus hors d'état de pouvoir me rendre à l'armée dans la situation où je suis. Ce serait le comble de la folie de me faire porter jusque-là pour être dans mon lit ou sur un fauteuil avec impuissance physique d'en pouvoir remuer, quelque cas qui pût arriver. Je voudrais tenir une assiette et un point d'appui fixe, je m'y ferais transporter plutôt sur un brancard; car c'est cette cruelle situation qui m'agite à un tel excès qu'il est impossible que mon mal n'en empire et que je n'y succombe [1]. »

Quelques jours s'étaient écoulés dans cette affreuse angoisse, lorsque, tout à coup, la nouvelle se répandit dans Dresde que Prague était pris, et Belle-Isle reçut, parmi de nombreuses dépêches, ce petit billet d'une écriture qui lui était connue et d'une orthographe inimitable, sans accent, ni point ni virgule :

« Monsieur vous aves désiré que Prague fût

1. Le maréchal de Belle-Isle au chevalier, 2 novembre 1741. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)



pri il ait pri; le gouverneur sait rendus à moy et je vous écri de sa chambre : je ne saurês au demeurant assez vous faire delloge de la valleur des troupes et surtout de la bonne conduite de M. Chever lieutenamp colonel de Bosse; je sui un peu occupé à maintenir l'ordre se qui n'est pas aissé dans une ville prise l'épée à la min [1].

» MAURICE DE SAXE. »

Le hardi Saxon avait le droit de donner le premier la nouvelle; car c'était grâce à lui que le prodige était accompli et, vanité de la prudence humaine! grâce à une de ces équipées téméraires que le chevalier taxait de folies et que le maréchal, s'il eût été présent, aurait probablement déconseillées.

Mais, en réalité, était-ce croyable? Dans un temps où la foi au merveilleux était fort ébranlée et où la guerre était déjà une science très régulière, le moyen de supposer qu'une ville de près de cent mille âmes, raisonnablement fortifiée,

1. Le comte de Saxe à Belle-Isle, 26 novembre 1741. (*Correspondances diverses* Ministère de la guerre.)

allait se rendre en quelques heures de nuit, avant même qu'une tranchée fût ouverte devant ses remparts, sans presque tirer un coup de canon, en quelque sorte à l'arme blanche, comme aux beaux jours des Amadis et des Roland. C'était une prouesse à reléguer dans les romans de la chevalerie.

L'incroyable était vrai cependant; c'était Maurice qui, averti par un paysan, avait soupçonné que, sur la rive droite du cours d'eau qui traverse Prague (la Moldau), opposée à celle qu'occupait le camp des alliés, un point des remparts, faiblement gardé, pouvait être abordé sans travaux préparatoires et enlevé par surprise. Il alla lui-même s'en assurer sous un déguisement et revint convaincu que le coup pouvait être joué. Mais, quand il développa son projet au conseil de guerre de l'électeur, l'opposition fut d'abord à peu près unanime; le chevalier de Belle-Isle, on l'a vu, ne fut pas de ceux qui le combattirent le moins vivement. « C'était bien là, disait-on, une idée de ce cerveau brûlé et sa manière de mener hommes et choses *à la tartare*. »

Cependant que faire ? Le danger devenait d'heure en heure plus urgent : temps et moyens de siège réguliers manquaient également, et d'un instant à l'autre le maréchal de Neipperg et le grand-duc pouvaient apparaître. « Nous étions dans le cas, disait plus tard l'intendant Séchelles, de recourir aux empiriques. » Soutenu par l'avis du général qui commandait l'armée saxonne et surtout par la voix impérieuse de la nécessité, Maurice finit par l'emporter. Il fut décidé que trois attaques seraient tentées à la fois : deux sur la rive gauche de la Moldau : l'une, par les Français ; l'autre, par les Saxons, celle-ci seulement ayant quelque chance de réussir. Au moment où ce déploiement de forces et d'artillerie attirerait toute la garnison de ce côté, Maurice essayerait dans l'ombre, sur la rive droite, la téméraire surprise, dont, avec une troupe d'élite, il courrait seul tous les risques.

Le nombre d'hommes que comportait un pareil mystère était restreint ; aussi Maurice les choisit-il avec le plus grand soin : sa petite troupe dut être divisée en deux escouades. Quatre compagnies de grenadiers des régiments

de Beauce et d'Alsace, et quatre cents dragons durent être chargés de l'assaut nocturne, qui était l'opération vraiment périlleuse. Le reste, composé de mille hommes d'infanterie et environ douze cents cavaliers, dut rester en arrière pour entrer dans la ville avec Maurice lui-même si les assaillants, se glissant dans l'intérieur, réussissaient à en ouvrir les portes. Quand il s'agit de désigner les officiers de chacun des deux groupes, il y eut concurrence dans la jeune noblesse de l'armée : c'était à qui voulait courir la grande aventure. En définitive, le commandement de cette périlleuse avant-garde fut remis à deux chefs aussi différents d'âge que de position et qui ne se ressemblaient que par leur valeur : l'un était le comte de Broglie, jeune fils du maréchal, officier très distingué, qui, servant depuis l'âge de quinze ans, à vingt-quatre ans comptait déjà neuf campagnes, et commandait le régiment de Luxembourg; l'autre, un simple lieutenant-colonel, du régiment de Beauce, modeste officier de fortune, François de Chevert, qui, sans aucun protecteur, était péniblement parvenu, dans

la maturité de la vie, à un grade encore secondaire. Ce jour-là cependant, par un juste honneur pour le mérite éprouvé et pour l'expérience, mais au grand déplaisir du jeune colonel, ce fut l'inférieur qui eut la préséance. Chevert dut monter le premier avec les grenadiers, et Broglie le suivre avec les dragons.

Partie du petit village de Couratiz à dix heures du soir, la troupe arriva à une heure du matin, par une sombre nuit de novembre, devant le ravin qui bordait le pied du rempart. Maurice, après être descendu avec Chevert lui-même pour déterminer le point d'attaque, revint prendre place avec sa réserve, que commandait le marquis de Mirepoix, de l'autre côté du fossé, sur une petite éminence faisant face au bastion principal. Des échelles furent alors posées au lieu désigné; comme on les avait prises au hasard dans les villages voisins parmi celles qui servaient ordinairement aux maçons et aux couvreurs, elles se trouvaient naturellement de dimension peu convenable, et il fallut en ajuster trois l'une à l'autre pour atteindre le sommet du mur. Quand l'attache fut enfin solidement

établie, Chevert, se retournant vers ses grenadiers, demanda quel était le brave *à trois poils* qui voulait mettre le pied le premier. Un sergent du régiment d'Alsace, nommé Pascal, sortit du rang, et c'est alors que s'engagea le dialogue d'une simplicité héroïque que la tradition a conservé : — « Tu veux monter le premier, camarade? — Oui, mon colonel. — Quand tu seras sur le mur, la sentinelle va te crier : *Wer da?* (Qui va là?) — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras rien. — Non, mon colonel. — Elle tirera sur toi. — Oui, mon colonel. — Elle te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras. — Oui, mon colonel. »

Ce qui fut dit fut fait; seulement, dès que le grenadier eut pris pied sur le mur, le factionnaire, surpris, tira en l'air et s'enfuit, et huit grenadiers avec Chevert, quatre dragons avec le jeune Broglie, étaient déjà sur le parapet du bastion quand le poste du corps de garde voisin prit l'alarme. A ce moment, Maurice, qui suivait le mouvement, s'apercevant au bruit des armes que l'éveil était enfin donné, se leva en criant d'une voix forte : « A moi, dragons! »

pour détourner l'attention de son côté. La garde du poste, encore tout étourdie, fit en effet feu dans le sens où elle entendait la voix : Maurice fit riposter les hommes qui étaient avec lui, et, pendant que la fusillade s'engageait ainsi d'un bord à l'autre du ravin, l'escalade continuait silencieusement : grenadiers et dragons se hâtaient de monter avec un tel empressement, que quelques échelles surchargées se rompirent sous le poids des hommes. Il fallut empêcher, presque par la force, plusieurs officiers qui n'étaient pas commandés pour ce service, entre autres le jeune duc de Chevreuse, de se glisser dans l'ombre parmi leurs camarades. Mais, dès qu'une compagnie fut formée, elle se mit en marche vers le corps de garde au son du tambour, en criant : *Vive le roi!* Au même moment éclatait, à l'autre extrémité de la ville, le bruit des deux attaques dont on était convenu, et, toute la garnison courant pour y faire face, il ne resta personne pour venir en aide au poste surpris. Chevert s'empara sans peine du corps de garde, puis de la porte voisine, dont il fit abattre le pont-levis, et Mau-

rice entra avec sa cavalerie et tout son monde. Il traversa au petit jour les rues désertes. D'Argenson raconte, je ne sais d'après quelle correspondance, qu'il y avait bal cette nuit-là dans le quartier et que les officiers français, rencontrant les dames qui en sortaient, leur offrirent galamment le bras pour les conduire chez elles. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y eut ni désordre ni pillage. Maurice arriva tout droit chez le gouverneur, qui n'était prévenu de rien et se laissa constituer prisonnier sans résistance.

Le bruit de l'événement se propageant rapidement, la garnison ne se défendit pas longtemps contre les deux autres attaques. Les Saxons, passant les premiers, se précipitèrent en foule pour aller féliciter leur compatriote. Ils avaient à leur tête deux officiers supérieurs qui prétendaient tous deux être ses frères : le chevalier de Saxe, seul reconnu en cette qualité, et le général de Rustowski, qui se vantait que sa mère avait eu, même avant la belle Aurore, les faveurs d'Auguste II. Maurice, en les voyant entrer, leur sauta au cou, en leur disant : « Canailles ! vous voyez bien que je suis votre aîné, puisque je

suis arrivé avant vous. » L'électeur vint ensuite, suivi de tout son état-major, pleurant de joie et embrassant tout le monde [1].

L'effet du coup de théâtre fut complet, Belle-Isle en tressaillit de joie sur son lit de douleur, et la surprise lui causa une révolution qui commença sa convalescence ; ce qui ne l'empêcha pas d'affirmer, quelques jours après, que tout s'était passé par ses ordres et d'après ses instructions.

1. La relation de la prise de Prague fait l'objet de plusieurs rapports officiels dans la correspondance du ministre de la guerre. Il y a de plus un récit fait par le duc de Chevreuse, témoin oculaire, à son père, le duc de Luynes, et inséré dans les Mémoires de ce dernier, (t. IV, p. 482). — Enfin M. Saint-René Taillandier a publié récemment une lettre de Maurice lui-même racontant sa prouesse au chevalier de Folard. Naturellement ce dernier compte rendu doit inspirer plus de confiance que tous les autres ; mais il est cependant sur plusieurs points difficile à concilier avec les rapports officiels. Quant au dialogue de Chevert et du grenadier, c'est une anecdote du temps, devenue légendaire. L'auteur de la notice de Chevert, dans la *Biographie universelle* de Michaud, dit l'avoir entendu raconter par cet officier lui-même, dans sa vieillesse, et je l'ai recueillie, dans mon enfance, de personnes qui la tenaient certainement du comte, depuis maréchal de Broglie. Je possède aussi une lettre du comte de Broglie se plaignant que, dans le récit officiel de l'événement, on n'ait parlé que de Chevert, sans mentionner suffisamment la part qu'il y avait prise.

Marie-Thérèse, qui attendait de jour en jour la nouvelle d'une victoire dont son cher mari partagerait l'honneur, pleura, dit-on, des larmes de rage. « Voilà Prague perdue, écrivait-elle à son fidèle confident, et les suites en seront bien mauvaises... Voilà, Kinski, l'époque où il faut avoir du courage, où il faut conserver la patrie et la reine, car je suis une pauvre princesse *sans celle-ci* (*sic*). La résolution de mon côté est prise, qu'il faut tout risquer et perdre pour soutenir la Bohême, et sur ce système vous pouvez travailler à faire toutes les dispositions. Je ne dis pas que je l'aurai ruiné et qu'en vingt ans elle ne se remettra, mais je veux avoir *Grund und Boden* (le sol et le fond), et pour cela il faut que toutes mes armées et tous les Hongrois fussent tués avant que je céderais quelque chose seulement. Enfin voilà le moment critique, ne ménagez pas le pays, il faut le soutenir... Vous direz que je suis cruelle, c'est vrai ; mais je sais fort bien que toutes ces cruautés *que je fasse faire* à cette heure pour soutenir le pays, je serai en état de *ersetzen hundertfahig* (les rendre au centuple), je le ferai ; mais, à

cette heure, je ferme mon cœur à la pitié [1]. »

Ces sentiments ne devaient étonner personne, chez la princesse ; mais ce qu'il serait plus curieux de savoir, c'est ce que ressentit Frédéric. Certainement surpris, fut-il contrarié ou satisfait d'un événement qui, en lui ouvrant de nouvelles chances, l'obligeait de remettre au jeu? J'imagine qu'il pensa comme un navigateur qui, après avoir longtemps attendu pour savoir d'où viendrait le vent, le voyant enfin s'élever, au lieu de rentrer au port, se décide à reprendre le large. Toujours est-il que, dès le 30 novembre, il félicitait chaudement Belle-Isle de sa glorieuse conquête et, en témoignage de satisfaction, mettait à son service six escadrons de dragons et dix escadrons de hussards pour l'aider à en recueillir les fruits. Il paraît que la fatigue de ses troupes était passée ou qu'elles avaient déjà eu le temps de se reposer. — « Je souhaite de tout mon cœur, écrivait-il encore quelques jours après, le 9 décembre, mon cher ami, que votre santé revienne au plus

1. D'Arneth, t. I, p. 414.

tôt. Dès que vous saurez où restera Neipperg, je vous prie de m'envoyer le chevalier de Belle-Isle et de m'informer près de lui de toutes vos idées, afin que nous puissions causer ensemble; car les doigts me démangent d'agir avec éclat et utilement pour mon cher électeur. »

— « Je comprends, dit Belle-Isle, en recevant ces protestations tardives; il vient à notre secours quand nous n'avons plus besoin de lui. » — De mauvais plaisants firent aussi la remarque qu'il avait donné une gratification généreuse au premier courrier qui lui apporta la bonne nouvelle; ce qui, avec ses habitudes d'économie, n'était pas un médiocre témoignage de contentement [1].

A Valori, qui avait vu les choses de plus près, il était moins facile d'expliquer et surtout de rendre croyable un si brusque revirement. Aussi Frédéric crut-il devoir réitérer, cette fois avec force serments, l'assurance que jamais il n'avait songé, même en imagination, à traiter

1. Frédéric à Belle-Isle, 30 nov., 9 décembre 1741. (*Pol. Corr.*, t. I, p. 415). — Belle-Isle à Amelot, 15 décembre 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

avec la reine de Hongrie. « Je vous défie, disait-il, de me montrer un écrit de moi qui le prouve, même un papier grand comme la main. » Et, comme Valori lui rappelait, avec un sourire de méfiance, la soumission de la ville de Neisse : — « Et vous, dit-il, ne venez-vous pas d'entrer à Prague sans résistance et ne pourrais-je pas dire à mon tour que vous vous entendez avec la reine ? » — Puis, à dîner, il porta le premier la santé du nouveau roi de Bohême, et, entendant prononcer devant lui le nom de lord Hyndfort : « Voulez-vous, dit-il, que nous rompions tout de suite la neutralité promise au roi d'Angleterre? Je suis votre homme, *j'ai un vieux dogue* à lâcher contre ce roi. » — « Vous vous souviendrez bien, monseigneur, écrivait Valori en transmettant à Belle-Isle cette étrange proposition, que ce prince vous a dit que tout était anglais chez lui, et j'ai eu lieu de m'apercevoir qu'on n'y était pas Français [1]. »

Mais tout cela n'était rien encore auprès des démonstrations de tendresse et de loyauté en-

1. Valori à Amelot et à Belle-Isle, 2 déc. 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

voyées par la poste à Versailles. Comment le cardinal avait-il pu douter de la sincérité de son plus fidèle allié? — « L'artifice que la cour de Vienne a employé pour nous désunir, écrivait Frédéric le 3 décembre, est d'autant plus grossier, qu'il est visible et qu'il saute aux yeux des moins politiques que je ne pourrais faire de démarche plus contraire à ma gloire et à mes intérêts que de faire une paix plâtrée avec mes ennemis, qui conserveraient naturellement le levain dans leur cœur contre moi, qu'ils regardent comme l'auteur de leurs infortunes... Le voisinage de l'électeur de Bavière me convient beaucoup mieux que celui des Autrichiens, avec lesquels je ne saurais vivre en sûreté et auxquels je puis dire avec Cicéron : « Non, Catilina, vous « ne vivrez point dans l'endroit où je suis. Fuyez, « Catilina ; il faut que des murs nous séparent... » ... Les vrais principes politiques de ma maison demandent qu'elle soit étroitement unie avec la France, puisque, moyennant cette union, le rôle que nous jouons en Europe est infiniment plus beau que celui que nous jouerions à la suite de l'Angleterre et de la Hollande... Mais je ne

m'aperçois pas que j'abuse à mon tour des loisirs de l'Atlas de l'Europe. Si je vous écris de longues lettres, c'est, monsieur, que j'aime à m'entretenir longtemps avec vous et que l'amitié est bavarde [1]. »

Enfin qui dut s'apercevoir surtout de ce changement d'humeur, ce fut l'Anglais Hyndfort lorsque, le 1er décembre, il vint, un peu naïvement peut-être, demander si le roi était en disposition de procéder, comme on en était convenu à Klein-Schnellendorf, à un traité définitif avec l'Autriche. Frédéric le reçut comme s'il avait peine à croire qu'un politique fût assez simple pour supposer que les promesses tenaient encore quand les circonstances avaient changé. A peine, pour se dégager de sa parole, essaya-t-il un instant de se servir du prétexte que pouvait lui fournir l'indiscrétion prétendue de l'Autriche. Après quelques mots sur ce sujet : « Tenez, mylord, dit-il, je veux parler franchement avec vous. Les Autrichiens ont fait la folie de se laisser prendre Prague à leur

1. Frédéric à Fleury, 3 décembre 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 420.

barbe sans risquer un combat. S'ils avaient été heureux, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Maintenant nous avons cent cinquante mille hommes contre eux soixante-dix mille ; il est à croire que nous les battrons, et alors il ne leur restera plus qu'à faire la paix comme ils pourront. — Mais, dit Hyndfort, si l'Autriche publie l'arrangement du 9 octobre, comment l'expliquerez-vous ? — Si elle le fait, elle montrera sa sottise, et peut-être qu'on ne la croira pas. » Puis, pour bien faire voir que tout était rompu, il se mit à lever des contributions de guerre sur la partie de la Silésie qu'il avait promis de ménager. « En résumé, écrivait Hyndfort à son ministre, il n'y a rien à faire avec ce roi tant que ses entreprises obtiendront tant de succès [1]. »

Hyndfort avait raison de juger ainsi, mais tort d'être surpris. A quoi serait-il bon en ce monde de s'affranchir de sa parole si ce n'était pas pour être plus libre de servir la fortune? Frédéric lui-même n'écrivait-il pas d'ailleurs quelques jours après à Voltaire, avec une teinte

1. Raümer, *Beiträge zür neuen Geschichte.*

de mélancolie philosophique : « La supercherie, la mauvaise foi et la duplicité sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes qui sont à la tête des nations et qui devraient en être l'exemple. C'est une chose bien humiliante que l'étude du cœur humain dans de pareils sujets ; elle me fait regretter mille fois ma chère retraite, les arts, mes amis, et mon indépendance [1]. »

1. Frédéric à Voltaire, *Correspondance générale*, 3 février 1742.

CHAPITRE V

L'EXPÉDITION DE MORAVIE ET LA QUERELLE DES DEUX MARÉCHAUX

Révolution à Saint-Pétersbourg. — Avènement de l'impératrice Élisabeth, qui abandonne l'Autriche et se rapproche de la France. — Arrivée de Belle-Isle à Prague. — Le maréchal de Broglie est envoyé pour le remplacer. — Mécontentement de Belle-Isle : il quitte Prague et retourne à Francfort. — L'électeur de Bavière reste à Mannheim, attendant son élection. — L'élection a lieu le 26 janvier 1741. — Triomphe de Belle-Isle et joie du cabinet français. — Mauvaises nouvelles de l'armée laissée en Bohême. — Le maréchal de Broglie est menacé à Pisek par le grand-duc. — Il le force à se retirer. — Situation difficile du marquis de Ségur attaqué dans Lintz par le général autrichien Khevenhuller. — Broglie est pressé d'aller à son secours. — Il demande l'appui de Frédéric. — Singulière antipathie de Frédéric pour le maréchal de Broglie. — Cause véritable de ce sentiment. — Frédéric annonce qu'il va entrer en campagne pour aider les Français. — Il se rend à Dresde pour conférer avec Auguste III. — Conférence de Dresde. — Frédéric propose de marcher sur Vienne à travers la



Moravie, et demande le commandement des troupes françaises et saxonnes. — Résistance de Maurice de Saxe, et mécontentement du maréchal de Broglie. — Ségur est bloqué dans Lintz et forcé à capituler. — Frédéric poursuit son expédition. — Le maréchal de Broglie rappelle le corps d'armée français. — L'expédition de Moravie est manquée et Frédéric rentre en Bohême. — Dissentiment entre les généraux et les diplomates français. — Les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle écrivent à Versailles pour se plaindre l'un de l'autre. — État d'esprit du ministère et de la cour. — Incertitude de Fleury. — Le chevalier de Belle-Isle. — L'abbé de Broglie. — Belle-Isle vient lui-même en France pour se défendre. — Il est fait duc et mis à la tête de l'armée de Bohême, tandis que Broglie reçoit un autre commandement en Bavière. — Prise d'Egra. — Le maréchal de Broglie fait porter la nouvelle de ce succès par son fils, qui est nommé brigadier.

Une bonne fortune arrive rarement seule. Au même moment où une équipée chevaleresque rendait en quelques heures les Français maîtres de Prague, une révolution militaire à Saint-Pétersbourg enlevait en moins de temps encore à Marie-Thérèse son unique amie. A la régente Anne, gouvernant sous le nom du petit tsar Ivan, son fils, et dont les sympathies pour l'Autriche étaient connues, succédait brusquement, le 6 décembre 1741, la princesse Élisabeth, dernière fille du grand Pierre et de la première Catherine. Ce fut l'affaire d'une seule nuit et

l'œuvre du vieil esprit russe luttant, comme il le fait encore parfois aujourd'hui, contre l'invasion des mœurs et surtout des fonctionnaires allemands. Informée du mécontentement sourd que causait dans les rangs inférieurs de l'armée l'influence exercée sur la régente par son mari le duc de Brunswick, et surtout par son amant, le ministre de Saxe ; mise en relation par d'habiles intermédiaires avec les sous-officiers de la garde qui veillait à la porte du palais, Élisabeth n'eut qu'à s'y présenter un matin, avant le jour, en prononçant le nom de son père, pour que toutes les portes s'ouvrissent devant elle. Elle pénétra elle-même dans l'appartement de la régente, encore endormie, et du petit empereur, que de ses propres mains elle tira de son berceau. Dans la journée, enfant, mère, ministres et chambellans, tout ce qui portait un nom à désinence germanique fut envoyé, qui en Sibérie, qui en exil. Mais, bien que l'aventure eût le caractère d'un réveil de patriotisme, personne ne doutait que ceux qui avaient formé le projet et conduit les coups ne fussent deux Français :

l'un, l'ambassadeur même de Louis XV, le marquis de la Chétardie, l'habile homme qui avait su, un moment à Berlin, plaire à Frédéric ; l'autre, un assez médiocre médecin du nom de Lestocq, fils d'un réfugié qui était venu chercher fortune sur les bords de la Néva. Tous deux avaient su gagner la confiance de la future impératrice, et même l'ambassadeur, si la chronique disait vrai, quelque chose de plus que son amitié. Frédéric, à la vérité, avec son cynisme habituel, se livre, dans l'*Histoire de mon temps*, à une insinuation qui serait moins flatteuse pour notre fatuité nationale. Il fait entendre assez clairement que, pour capter les suffrages de l'armée, la princesse n'avait pas craint de dispenser plus libéralement encore ses faveurs. Après quoi, il ajoute que, d'ailleurs, entre elle et la cousine qu'elle venait de déposséder, il n'y avait sur ce point guère de différence, excepté que l'une couvrait ses faiblesses du voile de la pruderie, tandis que l'autre allait donner aux siennes la forme plus populaire de la débauche [1].

1. Voir les détails curieux de cette révolution de palais dans

Quoi qu'il en soit, la nouvelle souveraine s'étant mise tout de suite en rapports intimes avec la légation française, et ayant engagé avec la Suède des pourparlers pacifiques, toute la région du Nord se trouvait libre et les alliés en Bohême délivrés de toute inquiétude sur leurs derrières. Deux tours de force et d'adresse accomplis ainsi en quinze jours élevaient très haut le renom de la valeur, de la galanterie et de l'habileté françaises, et ce fut environné de cette auréole que Belle-Isle, qui passait pour l'inspirateur de tous ces exploits, fit son entrée, encore porté en litière, dans la ville de Prague.

Il y trouvait beaucoup de besogne à faire pour un invalide; car l'heureuse nuit du 26 novembre avait plutôt accru que réparé la confusion des armées alliées : sans guide, comme sans union, elles restaient plus que jamais à la discrétion du hasard, qui, pour une fois, les avait bien servies, mais qu'il était temps de remplacer par une direction plus sûre. Belle-Isle ne se croyait point, malgré ses infirmités, au-

l'ouvrage récent et très intéressant de M. Albert Vandal, intitulé *Louis XV et Élisabeth de Russie.*

dessous de cette tâche. Sa nature ardente et nerveuse se retrempait par l'activité, et l'indomptable confiance qui était sa force et qu'il savait communiquer autour de lui se ranimait à la moindre apparence de succès. Persuadé qu'il avait tout fait et qu'il pouvait tout faire encore du fond de son lit ou de sa chambre, il expédiait ordre sur ordre et croyait sincèrement qu'à sa voix la discipline allait rentrer dans l'armée, en même temps qu'il sentait la vigueur renaître dans ses membres. « Vous êtes présentement instruit, écrivait-il au ministre, du succès de l'entreprise que mon passage à Dresde a opéré, et toutes choses sont si fort changées depuis que je suis ici, qu'il n'y a que sujet d'être tranquille et de bien espérer de toutes les affaires générales et politiques... Le repos d'esprit que je goûte depuis que je suis ici m'a considérablement rétabli. » Il n'oubliait qu'une chose, c'est qu'il avait écrit lui-même au même ministre, de Dresde, dans un jour de désespoir, que décidément la double tâche qu'il avait assumée excédait les forces humaines et qu'il reconnaissait son tort en l'expiant. La

lettre, après laquelle il n'était plus temps de courir, était arrivée à son adresse, et la réponse fut l'annonce qu'un successeur, le maréchal de Broglie, lui était envoyé pour prendre le commandement de l'armée [1].

C'était une résolution aussi naturelle que raisonnable : le choix du remplaçant ne l'était pas moins. Depuis la mort de Berwick et de Villars, et en attendant que Belle-Isle eût réalisé tout ce qu'on attendait de lui, Broglie tenait, d'un commun aveu, un des premiers rangs parmi les officiers supérieurs de l'armée française. Sa conduite en Italie pendant la guerre précédente était justement appréciée; à la vérité, à la suite d'un succès remporté sous les murs de Parme, il s'était laissé surprendre la nuit, par un parti d'Autrichiens, d'une manière qui avait prêté aux railleries des chansonniers de Versailles. Mais, comme, dès le lendemain, il avait pris sa revanche par une victoire plus éclatante devant Guastalla, cette mésaventure,

1. Belle-Isle à Amelot, Prague, 12 décembre 1741. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* Ministère des affaires étrangères.)

qui n'amusait plus que des plaisants de profession, ne lui ôtait rien de l'estime des connaisseurs. De plus, en sa qualité de gouverneur de Strasbourg, c'était lui qui avait dû présider à l'opération toujours délicate du passage du Rhin par une armée en campagne : toutes les troupes avaient défilé sous ses yeux homme par homme; il avait pu connaître tous les officiers de leur état-major. Ses trois fils étaient sous les dra peaux, et l'aîné venait de prendre une part brillante au dernier fait d'armes. Il se trouvait donc chargé de la suite d'une opération dont une des phases importantes avait déjà passé par ses mains; d'ailleurs, il était plus ancien de grade et d'âge que Belle-Isle, ce qui réglait d'avance entre les deux maréchaux toutes les questions de préséance, sans mettre en jeu l'amour-propre d'aucun d'eux.

Quelques inconvénients (il y en a toujours) venaient compenser ces avantages. D'abord le nouveau commandant en chef, né en 1672, allait achever sa soixante et dixième année, ce qui, même de nos jours et dans nos lois militaires, est regardé comme un âge un peu avancé pour

un général, mais ce qui le paraissait bien plus encore à une époque où, la vie active commençant de meilleure heure, les forces physiques s'épuisaient plus tôt. Dans le cours de l'été précédent, il venait d'éprouver un de ces accidents de vieillesse que les amis et les familles déguisent, qu'on ne s'avoue pas à soi-même, mais qui avait l'apparence d'une première atteinte d'apoplexie. On remarquait que, depuis son rétablissement, son humeur, qui n'avait jamais été facile, prenait un caractère d'obstination intraitable et irascible, lui rendant difficile le maniement des hommes et des affaires. En outre, il avait été plusieurs années ambassadeur en Angleterre à une époque où prévalait la politique pacifique de Fleury, ce qui lui avait permis même de vivre presque dans l'intimité de Robert Walpole. Prétendant, à ce titre, joindre des connaissances diplomatiques à son expérience militaire, il ne se faisait pas faute de blâmer assez hautement aussi bien le but que la direction générale de la guerre actuellement engagée. Le bruit de ces critiques était-il parvenu jusqu'à Berlin? Je l'ignore; mais

toujours est-il que ceux qui approchaient de Frédéric savaient qu'il s'exprimait habituellement assez mal et avec sévérité sur le compte du gouverneur de Strasbourg. Il gardait en particulier un très mauvais souvenir de la visite qu'il avait été obligé de lui faire lors de l'équipée de jeunesse que j'ai racontée [1]. Revenant volontiers sur cette aventure avec un singulier mélange de raillerie et de colère, il se plaignait tour à tour et que le maréchal eût voulu d'abord le faire arrêter et qu'ensuite, par ses politesses excessives, il eût trahi le secret de son incognito. Ceci, à la vérité, pouvait être ignoré à Versailles, et Fleury, eût-il connu ce détail, lui dont la rancune était le moindre défaut, n'eût jamais cru qu'on pût faire jouer à de pareilles puérilités un rôle quelconque dans les affaires sérieuses [2].

1. Voyez au volume précédent chap. I. p. 51-58.

2. Belle-Isle à Valori, 28 décembre 1741. — (*Correspondance de Prusse.*). — Le marquis de Beauvau à Amelot, 15 décembre 1741. (*Correspondance de Bavière.* Ministère des affaires étrangères.) — Une lettre de Strasbourg, sans signature, adressée à Belle-Isle, et qui se trouve dans les correspondances diverses du ministère de la guerre, dit : « Il n'y a sorte de propos misérables et puérils qui ne se tiennent

Mais Belle-Isle, très dépité d'avoir été pris au mot, trouvait dans ces inconvénients réels du nouveau choix des motifs suffisants pour justifier et faire partager autour de lui le désappointement qu'il éprouvait. Trop habile pour réclamer contre une décision qu'il avait sollicitée, trop prudent pour mettre les premiers torts de son côté en décriant d'avance son collègue, il se borna à répondre que le choix était excellent, mais qu'il était à craindre que là non plus on ne trouvât pas une santé bien résistante. En tout cas, il allait s'arranger pour que le maréchal de Broglie trouvât à son arrivée tout mis en ordre et toutes les fautes réparées. Mais il est permis de supposer qu'il n'ignora pas absolument que des réclamations nombreuses étaient adressées par des officiers de son état-major faisant dire à Versailles que tout était perdu si on retirait à l'armée un chef adoré d'elle. L'électeur, de son côté, écrivait à Louis XV une lettre désolée où

chez cet homme (le maréchal de Broglie) contre les négociations de M. le maréchal de Belle-Isle et contre les engagements qu'il a fait prendre à la France. » — Voir, sur le rapport du roi de Prusse et du maréchal de Broglie, l'appendice F à la fin du volume.



il se plaignait, comme *un fils à son père*, qu'on lui enlevât le conseiller de sa confiance, et il est à croire que Belle-Isle eut quelque connaissance de la démarche.

Fleury, toujours désolé de déplaire et qui comprenait à demi-mot, essaya vainement de panser la blessure par ses caresses accoutumées. « Rappelez-vous, écrivait-il à Belle-Isle, l'état où vous vous trouviez à Dresde, aussi bien que celui de notre armée de Bohême. La peur et le découragement l'avaient gagnée; toutes les lettres, sans exception, ne parlaient plus que de désastres... Dans cette situation, pouvions-nous laisser nos troupes à l'abandon? Nous étions à la veille de voir arriver tous les malheurs. Nous en voilà dehors, et, si nous avions pu le deviner, nous aurions laissé les choses où elles étaient. Il faut tabler présentement sur la situation où nous sommes. Je vous prie d'être persuadé que j'ai écrit à M. le maréchal de Broglie comme je le dois et que je ne lui ai pas caché que le roi désirait que vous eussiez toujours la direction des affaires générales et qu'il ne pouvait se mêler que des opé-

rations militaires, qu'il devait même les concerter avec vous auparavant, et je le pense véritablement plus que jamais. Tout l'honneur qui pourra nous en revenir vous est dû, et il n'est que juste de vous le donner. Quand vous serez libre et que vous n'aurez plus rien à faire à Francfort, ne croyez pas qu'on vous laisse inutile et servir en second. Je ne suis pas assez injuste pour le penser et je vous prie instamment d'être tranquille. Votre gloire et votre réputation me sont aussi chères qu'à vous-même. »

Satisfait ou non de ces assurances, Belle-Isle eut soin de ne pas les tenir secrètes et de laisser clairement entendre qu'au fond, c'était toujours lui qui était le maître et qu'il ne tarderait pas à revenir. Pour s'y préparer, il engagea ou du moins il autorisa les officiers avec qui il était en rapport d'amitié à l'entretenir, dans des correspondances privées, de tous les mouvements qui leur seraient commandés. Dans la disposition déjà malveillante des esprits, rien n'était mieux fait pour ruiner l'autorité morale de son successeur. Puis, dès que Broglie fut arrivé, il partit d'assez

mauvaise grâce pour Francfort, où l'attendaient pourtant des lauriers diplomatiques de nature à lui faire prendre en patience l'ajournement momentané de ses espérances d'un autre genre [1].

Ce n'était pas seulement, en effet, ni la ville de Prague, ni même la couronne de Bohême qui avait été enlevée par escalade, mais bien la dignité impériale elle-même. La grande nouvelle était tombée en pleine diète à Francfort: les électeurs ou leurs représentants y tenaient déjà séance depuis quelques jours sous la présidence de l'archevêque de Mayence lui-même; mais ils n'avaient encore passé leur temps qu'à discuter les questions de préséance et d'étiquette qui ne manquaient jamais dans les réunions germaniques. Tout céda à l'instant devant l'arrêt de la fortune, et l'unanimité fut tout de suite assurée au protégé de la France. D'abord,

1. Belle-Isle à Fleury. — Fleury à Belle-Isle, 15 décembre 1741. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* Ministère des affaires étrangères.) — Belle-Isle à Valori, 20 décembre 1841. — « Il pourrait très bien arriver que M. de Broglie ne passera ici que l'hiver, sachant que ma santé se rétablira, et en effet elle va de mieux en mieux. » — (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

par le fait même de la conquête de Prague, la question de l'admission ou de l'exclusion des représentants de Marie-Thérèse était réglée ; car, du moment que la Bohême reconnaissait en fait un nouveau roi, le moins qu'on pût faire, c'était de laisser son électorat en vacance. Des huit voix qui restaient, trois étaient assurées à Charles-Albert : la sienne propre, celles de la Saxe et du Brandebourg ; une quatrième, celle du Hanovre, était le prix de la neutralité promise au roi George. Les trois électeurs ecclésiastiques, n'ayant attendu que de savoir où était la force, n'avaient plus de raison pour balancer. Enfin l'électeur palatin, bien que cadet de la maison de Bavière, s'était bien fait prier quelque temps, mais il se décidait à suivre la majorité depuis que, par la renonciation de Frédéric aux duchés de Berg et de Juliers, l'intégrité de sa succession était assurée à son neveu, le margrave de Sultzbach, époux désigné d'une de ses petites-filles.

Ce fut même là, à Mannheim, chez ce parent avec qui il avait jusque-là assez mal vécu, que Charles-Albert, laissant Belle-Isle aller mettre

à Francfort la dernière main à son œuvre, vint attendre le résultat d'un vote qui n'était plus douteux. Il y devait prendre part aux fêtes d'une double noce : celle de l'héritier désigné de l'électorat, et celle de son propre frère, le duc Clément de Bavière, promis à une autre des princesses palatines. Ces fêtes, qui saluaient d'avance l'avènement d'un pouvoir nouveau, furent très brillantes, et si je n'avais jamais abusé de la patience du lecteur par le tableau des futilités ridicules des petites cours allemandes, je ne résisterais pas à la tentation de rapporter encore ici quelques détails burlesques dont un auteur comique ferait son profit. On me laissera bien raconter, par exemple, que, pendant toute la durée des réjouissances, le résident de France, M. de Tilly, et le futur empereur lui-même n'avaient que deux préoccupations. L'une était d'empêcher leur hôte de dépenser tous les revenus de son petit État, et même par anticipation ceux de son successeur, dans un luxe sans mesure d'habits et de luminaires ; prodigalités dont quelques parcelles, sous forme de subsides, auraient fort accommodé le trésor de

l'armée bavaroise ; l'autre était la crainte qu'en prenant lui-même aux divertissements une part trop animée, le vieillard cacochyme ne déterminât quelque rechute d'une maladie grave dont il était atteint ; son trépas inopportun, arrivant avant l'élection faite, eût été un retard fâcheux qui pouvait encore tout compromettre.

« L'électeur, écrivait le résident, a donné à chacune de ses filles neuf habits qui sont, pour ainsi dire, tout massifs d'or et d'argent : il en a au moins autant pour lui-même, tous plus riches les uns que les autres, il en change tous les jours. La dépense de bougies qu'il fait est immense... et le roi lui donnerait le village de Landau pour en retrancher une qu'il ne l'accepterait pas. » Puis, au grand bal qui eut lieu le soir des noces, il n'y eut pas moyen de le détourner de se faire mettre dans une chaise roulante, poussée par deux chambellans, et de suivre ainsi toutes les figures d'une polonaise dansée aux flambeaux. Heureusement, le plaisir tue rarement même les vieillards, et le bon électeur vécut assez pour que son envoyé pût prendre part, quelques jours après (le 27 jan-

vier), à la proclamation faite, au son du canon et des acclamations populaires, de Charles VII, roi des Romains, le premier empereur d'Allemagne qui, depuis des siècles, n'eût point appartenu à la descendance de Rodolphe de Habsbourg[1].

Pour le coup, Belle-Isle était excusable de se croire passé au rang des grands hommes et de se placer déjà devant les regards de la postérité comme le génie qui avait mis le sceau aux grandes destinées de la monarchie française. C'est avec un enthousiasme sincère qu'il écrivait au roi lui-même : « Sire, le succès couronne les entreprises de Votre Majesté. La perfection de ce grand ouvrage comble de gloire son règne et assure l'avenir et le repos de sa couronne. » Au cardinal il donnait quelques détails qui relevaient encore son triomphe : — « Je ne dois pas omettre, disait-il, d'informer Votre Éminence que, dans le moment que l'empereur est venu à la fenêtre de l'hôtel de ville.

1. Tilly à Amelot. Mannheim, 21 octobre 1741, 21 janvier 1742. (*Correspondance du Palatinat*. Ministère des affaires étrangères.)

et s'est montré au peuple... il s'est élevé des acclamations infinies. J'avais honneur d'être à une fenêtre avec l'impératrice, qui y était incognito. L'empereur, ému de ces acclamations et de ces cris de joie, tourna les yeux vers moi et, portant la main à la couronne de Charlemagne qu'il avait sur la tête, il me fit signe que c'était au roi seul qu'il devait l'éclat dont il jouissait. » N'oubliant pas pourtant, même dans l'ivresse du succès, à quel homme il avait affaire, Belle-Isle ne négligeait pas de dresser tout de suite le compte de ce qu'avait coûté cette grande opération ; il était sûr que l'économie ne ferait qu'en relever le mérite : — « Il faut payer, disait-il, ce qu'on a promis : 200,000 francs au neveu de l'électeur de Mayence, avec une abbaye de 25,000 ; 20,000 écus au ministre, 2,000 au secrétaire, autant au valet de chambre, et de 15,000 à 20,000 francs au directoire de Mayence. Jamais grande affaire ne s'était faite à si bon marché. » Il n'ajoutait pas à la vérité que, depuis quinze jours, il tenait table et maison ouvertes, que tous les électeurs venaient souper chez lui tour à tour avec leur

suite, et que le nouvel élu avec la nouvelle impératrice lui avaient promis d'en faire autant le lendemain de leur couronnement ; à la manière dont il savait faire les choses, il y avait là un supplément de compte en perspective dont Fleury, en bon calculateur, dut faire sans peine la supputation [1].

Aussi, dans la réponse qui lui fut faite, voit-on, au milieu des plus chaudes félicitations, percer cette préoccupation économique. Les compliments les mieux tournés remplissent, à la vérité, seuls, la lettre autographe de Fleury : « Je ne doutais pas du succès, dit-il, mais c'est un si grand événement, qu'il est difficile d'être tranquille jusqu'à ce que tout soit consommé. Tout l'honneur vous est dû : vous ne le partagez avec personne. Vous voulez bien m'y associer, mais je vous répondrai ce que Charles IX répondait à un consul de Guyenne qui le louait sur la bataille de Jarnac ; il lui

1. Belle-Isle au roi, 27 janvier 1742. — A Amelot, 28 janvier. — (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.) — Belle-Isle à Fleury, 12 janvier 1741. Cette date est manifestement erronée. (Ministère de la guerre.)

tourna le dos en lui disant qu'il le prenait apparemment pour son frère, le duc d'Anjou ! » Mais dans la lettre ministérielle jointe à la même date à ce billet intime, les louanges sont tempérées par cette réflexion finale : « Il faut maintenant travailler à la paix et tâcher que la France, après tant de peines, de risques et de dépenses, en retire aussi quelque avantage [1]. »

Les communications télégraphiques n'existaient pas alors et des nouvelles, parties de tous les points du monde, ne se croisaient pas à toute heure, répétées par mille gazettes : ce qui laissait aux politiques et aux diplomates quelques moments, après les grands événements, pour respirer, pour se recueillir et même pour se livrer à la joie légitime du succès. Sans cette heureuse impuissance de tout savoir (que j'ai eu occasion de regretter plus d'une fois dans la fiévreuse précipitation de notre politique contemporaine), les fastueuses promesses de Belle-Isle eussent été singulièrement troublées par de mauvais

1. Fleury à Belle-Isle, 28 janvier 1742. — Amelot à Belle-Isle, même date. — (*Correspondance de l'ambassade à la diète. Ministère des affaires étrangères.*)



renseignements partis au même moment de tous les théâtres des opérations militaires, et le nouvel empereur, le jour même où il prenait possession de sa dignité un peu idéale, aurait eu à concevoir de sérieuses alarmes pour la sécurité de ses États patrimoniaux. C'était un revers de médaille que Belle-Isle (s'il ne pouvait le connaître) aurait peut-être pu prévoir; car ce fâcheux changement était dû en partie à l'état d'incertitude et de faiblesse morale dans lequel, par son attitude maussade, il avait contribué à jeter l'armée dont il léguait le commandement au maréchal de Broglie.

Il fallait bien s'attendre, en effet, que la prise de Prague, précisément parce qu'elle avait été subite et aisée, en facilitant tout, ne terminait rien. Pas une goutte de sang français n'avait été répandue, mais aussi pas un Autrichien n'avait péri, et les troupes de Marie-Thérèse, ne comptant pas un homme de moins, étaient plus étourdies que vaincues. Retirées pendant quelques semaines au sud de Prague, à Neuhaus, à Budweiss et à Tabor, elles ne tardèrent pas, sous la généreuse impulsion qui leur ve-

nait de Vienne, à se remettre de leur démoralisation momentanée. Avant le 1er janvier, une nouvelle et double attaque était combinée. Le corps d'armée du maréchal de Neipperg, dont le grand-duc avait pris le commandement, dut s'avancer de nouveau vers Prague, en descendant la Moldau, pour surprendre à Pisek les avant-postes de l'armée française et gêner ses communications avec la division qui était restée à Linz dans la haute Autriche, aux ordres du marquis de Ségur : cette division de Ségur elle-même, ainsi isolée, dut être prise directement à partie par un nouveau corps d'armée formé à Vienne et confié au maréchal de Khevenhüller.

Effectivement, le 26 décembre, quelques jours seulement après le départ de Belle-Isle, le comte d'Aubigné, qui était détaché dans le poste avancé de Pisek, était averti du retour offensif du grand-duc et en donnait avis, avec beaucoup d'alarme, au maréchal de Broglie. Celui-ci arriva sur-le-champ et trouva ce point important très dégarni et les dispositions de défense mal prises. C'était l'avis de d'Aubigné

lui-même, qui ne craignait pas d'en faire l'aveu à Belle-Isle en personne, dans une de ces correspondances secrètes que le maréchal, sans égard pour la discipline, avait la faiblesse de se laisser adresser. « La situation est très grave, écrivait cet officier général le 28, au matin. Il est constant que les ennemis sont ici plus forts que nous, et que nous ne sommes point du tout en état de parer à ce qu'ils peuvent faire contre nous... Je regarderai comme une espèce de miracle si nous regagnons Prague sans échec; je dis plus, c'est qu'il est physiquement impossible que ceci subsiste trois jours dans la situation où cela s'enfourne... Je vous avoue que M. le maréchal de Broglie s'est chargé de la plus mauvaise besogne qui se soit peut-être vue à la guerre et dont je crois qu'il est bien impossible qu'il se tire bien, à moins que les généraux ennemis ne soient bêtes comme des cochons : et je vous proteste que, si j'avais été maréchal de France, commandant en Alsace, je n'aurais pas quitté ce poste pour venir me perdre et me déshonorer, et nous sommes ici plusieurs, qui, sans être aussi grands ni aussi

bien que lui, ne serions pas fâchés de n'y pas être. Je quitte cette lettre parce que voilà l'armée des ennemis qu'on nous annonce arrivée sur nous. M. le maréchal est résolu, et il a raison, de soutenir Pisek à tel prix que ce soit[1]. »

D'Aubigné était bien informé; avant même qu'il eût pu terminer sa lettre, l'avant-garde de l'ennemi était en vue, et le grand-duc, confiant dans la supériorité numérique que lui assurait sur ce point isolé la dispersion des troupes françaises, ne craignit pas d'envoyer en avant un trompette pour faire sommation à la ville de se rendre. Mais le maréchal, ayant dans la nuit ramené, par un rapide mouvement de concentration, tous les détachements qui étaient à portée, se crut en mesure de tenir ferme, et, rassemblant autour de lui son état-major, il attendit le trompette autrichien, qu'on lui amena à travers la ville, les yeux bandés. Celui-ci, conformément à ses ordres, déclara à haute voix que « le grand-duc, n'aimant pas à ver-

1. D'Aubigné à Belle-Isle. Pisek, 28 décembre 1741. — (*Correspondance de Bavière.* Ministère des affaires étrangères.)

ser même le sang de ses ennemis, encore moins celui de ses sujets, avertissait la ville que, si elle n'était pas rendue dans le moment, il ferait passer tout au fil de l'épée ». Il s'exprimait en allemand, le comte de Saxe, qui était auprès du maréchal, traduisant de son mieux ces paroles menaçantes. « Répondez, dit alors le vieux soldat, que je m'attendais que M. le grand-duc avait meilleure opinion de la nation française et des officiers qui ont l'honneur de servir le roi, et que, s'il attaque la ville, ces messieurs qui sont ici espèrent mériter mieux l'honneur de son estime. »

Puis il se rendit lui-même aux différentes portes de la ville pour placer à chacune la garde qui devait la défendre. En avant de la principale, on apercevait à cinq cents pas les premières colonnes ennemies. Se retournant vers les jeunes ducs de Luxembourg et de Boufflers, qui l'accompagnaient : « Messieurs, leur dit-il, quand des gens comme vous viennent de si loin à la guerre, ils ont sûrement envie de se distinguer. Voulez-vous que je vous en donne aujourd'hui l'occasion? Il y a apparence

que les gens que vous voyez ne tarderont pas à nous rendre visite. » — « Ils se jetèrent à mon cou en me remerciant, disait plus tard le maréchal dans sa dépêche, et je vous assure avec vérité qu'il y a lieu de croire qu'ils suivront les traces de messieurs leurs grands-pères et pères. » Ainsi fortement organisée, la défense suppléa par l'énergie à l'infériorité du nombre; un assaut tenté dans la soirée fut repoussé avec perte; et le grand-duc, étonné d'une résistance qu'il n'attendait pas, se retira sans insister. « Il eut, dit la dépêche déjà citée, la honte de se retirer après beaucoup de fatigue, comme il était venu. » — « En vérité, ajoutait le maréchal, ce n'est pas sans beaucoup de peine que je suis parvenu à mettre l'armée du roi en sûreté d'une manière honorable qui a empêché les ennemis de rentrer au milieu de la Bohême et de nous mener en désordre sous les murs de Prague, si je m'étais conduit autrement que je l'ai fait, dont messieurs les officiers généraux et toute la troupe m'ont paru forts contents, au moins j'aime à le croire[1]. »

1. Le maréchal de Broglie au marquis de Breteuil, ministre



Ce n'était pas sans raison que Broglie parlait avec cette réserve du contentement de ses collaborateurs ; car, l'affaire terminée, bien loin d'être pressés de se féliciter avec lui du succès commun, presque tous les officiers de son état-major ne semblaient avoir qu'une pensée : c'était la crainte qu'un hommage rendu au mérite du nouveau chef ne parût une critique à l'adresse du précédent. Ils paraissaient vouloir surtout éviter tout ce qui aurait pu encourager le maréchal de Broglie à prendre son commandement trop au sérieux. Le major général lui-même, ou, comme on disait alors, le maréchal général des logis, M. de Mortagne, poussa l'inconvenance jusqu'à avoir avec le maréchal à ce sujet une explication des plus vives; et, chose vraiment comique, c'est le même d'Aubigné,

de la guerre, 29 décembre 1741. (Ministère de la guerre.) — Presque toutes les dépêches relatives à cette campagne qui existent en minutes au ministère de la guerre ont été publiées, dès le siècle dernier, par je ne sais quelle indiscrétion, dans un recueil imprimé à Amsterdam en 1772, sous ce titre : *Campagnes des maréchaux de Broglie, Belle-Isle et Maillebois en Bohême et en Bavière.* Ce recueil, difficile à trouver dans le commerce, existe dans la plupart de nos bibliothèques publiques.

que je laissais parler tout à l'heure, qui rend compte de cette scène étrange dans le *post-scriptum* même de la lettre citée, dont il oubliait apparemment, en la fermant, les premières lignes.

« Les ennemis se sont présentés et retirés, écrit-il, et il me paraît que, ce matin, M. le maréchal, entre nous, compte, d'après la retraite des ennemis, avoir remporté une grande bataille : il était déjà persuadé cette nuit que sans lui tout était perdu ; il a même eu sur cela une prise avec M. de Mortagne, qui lui parla très bien, mais très fortement, et qui lui a fait voir que, par les ordres que nous avions donnés avant qu'il fût arrivé, nous aurions fait, quand il ne serait pas venu, la même chose que lui. Je n'étais pas présent à cette espèce de conversation ; mais on m'a dit qu'elle avait été fort mesurée dans les termes, mais fort vive et fort sèche... Je lui conseille de ne pas tenir devant moi les mêmes propos, car je ne lui passerai pas du tout cet air de conquérant. » On s'entremit pourtant entre le général et son subordonné et, après un échange de bonnes paroles, l'harmonie

fut momentanément rétablie; ce qui n'empêchait pas Mortagne d'écrire à Belle-Isle qu'afin de mettre la vérité dans tout son jour, il devait s'arranger pour bien faire établir par la gazette à Paris que toutes les mesures heureuses et décisives avaient été prises par lui avant son départ, et que son successeur n'avait eu qu'à en profiter. « Nous nous sommes boudés toute la journée, disait-il en finissant, et, le soir, il m'a dit qu'il voulait que nous fussions bien ensemble. Dieu soit loué! il ne sera jamais M. de Belle-Isle pour moi. »

De son côté, Broglie n'était pas non plus sans défense à Versailles. Il avait amené avec lui quelques officiers qui ne manquaient pas de chanter ses louanges. — « Les ennemis sont couverts de honte, écrivait l'un d'eux, et M. le maréchal, de gloire par les ordres qu'il a donnés, et par ses triomphantes dispositions, qui ont fait l'admiration de tout le militaire. » Fleury, en recevant ces témoignages contradictoires, se borna à sourire, et l'on voit encore sur l'une des lettres ces mots écrits de sa main : *Cancans peu utiles.* Il avait raison de prendre en pitié ces

misères, mais tort de ne pas savoir qu'il n'en faut souvent pas davantage pour causer la ruine d'une armée et expliquer les malheurs de tout un règne [1].

Ceux qui disputaient ainsi au maréchal l'honneur de son premier succès lui reprochèrent plus vivement encore de n'en pas savoir tirer parti. On s'attendait, à la vérité, assez généralement à le voir lui-même sortir de ses lignes et suivre l'ennemi dans sa retraite. Et les mêmes gens à qui, la veille, l'armée du grand-duc paraissait assez forte pour tout écraser n'y voyaient plus, le lendemain, que des fuyards qu'on bousculerait en fonçant sur eux. Le maréchal, au contraire, jugeait que l'alerte avait été assez sérieuse pour servir d'avertissement, et craignait pour ses troupes, déjà réduites par les

1. D'Aubigné à Belle-Isle, 28 et 29 décembre 1741. — Mortagne à Belle-Isle, même date. — Champigny à Fleury, même date. — (*Correspondance de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.) — Sous ce titre sont réunies au ministère deux séries de dépêches : l'une principalement diplomatique, contenant la correspondance du marquis de Beauvau, envoyé de France auprès de l'électeur; l'autre presque exclusivement militaire, où se trouvent les lettres des officiers de l'armée, qui passaient probablement sous le couvert de l'électeur pour arriver à Belle-Isle.



fatigues, les rigueurs d'une campagne d'hiver. Il résolut donc de se fortifier dans Pisek, dont il fit une sorte de camp retranché et dont il se proposa de ne pas bouger, à moins de nécessité absolue, avant la belle saison. Ce parti, qu'il défendit, contre toutes les objections qui lui furent présentées, avec une hauteur obstinée, pouvait prêter à la critique; mais les censeurs eussent été probablement moins nombreux s'il eût consenti à retourner de sa personne à Prague, dans une grande ville où les jeunes officiers de son entourage auraient trouvé, avec les commodités de la vie, quelques occasions de délassement. Il ne leur donna pas cette consolation; loin de là, craignant toujours d'être pris par surprise et ne voulant pas que son inaction fût taxée de faiblesse, il demeura de pied ferme, lui, ses fils et tout son monde, dans cette bourgade, où ils étaient plutôt campés que logés. Il restait ainsi exposé, par un froid très rigoureux, à des privations de toute espèce, qu'il donnait l'exemple de supporter avec une parfaite indifférence.

Rien n'est plus opposé, on le sait, au tempérament français que le calme dans la souffrance

et le support patient d'épreuves plus pénibles que glorieuses ; aussi les murmures devinrent-ils très vifs, non parmi les soldats, qui savaient gré à leur général de partager leurs peines, mais dans la brillante jeunesse, qui ne connaissait que deux manières de passer le temps : le plaisir ou le combat, et Belle-Isle dut recevoir plus d'une confidence pareille à celle-ci, que je trouve encore signée du même d'Aubigné : « Je vous dirai, monsieur, qu'autant je désirais être employé quelque part pendant que les troupes restaient en quartier d'hiver, autant je désire actuellement rentrer à Prague. Il ne me convient nullement de rester à Pisek, qui est un quartier abominable pendant l'hiver. J'y pourrais trouver quelque adoucissement sous vos ordres, mais n'en chercherai point avec cet homme-ci... A Prague, je mènerai la vie que je voudrai, et, si vous y veniez, je serais sûr de vous voir, ce qui n'est pas indifférent pour moi. »

Ce qui prêta bientôt quelque apparence de raison aux reproches d'inertie et d'immobilité faits au maréchal, ce fut la situation alarmante

dans laquelle ne tarda pas à se trouver placée la division française laissée sur le haut Danube. C'est de ce côté, en effet, que les Autrichiens, renonçant à forcer le maréchal dans ses positions de Bohême, mais ne craignant pas non plus de l'en voir sortir, se trouvèrent libres de porter leur principal effort. Tandis que l'armée du grand-duc, se retranchant elle-même dans une série de places fortes (Iglau, Neuhaus, Budweiss et Tabor), formait comme une barrière qui fermait la communication entre la Bohême et la haute Autriche, le maréchal Khevenhüller, à l'abri derrière ce rideau, commençait l'attaque dont il était chargé. Son corps d'armée, que Marie-Thérèse destinait à reconquérir le plus ancien patrimoine de sa famille, avait été formé à Vienne, par elle-même, et sous ses yeux, avec un soin tout particulier. De douze mille hommes qui le composaient d'abord, elle l'avait porté à seize, en y joignant des levées de Hongrie et des troupes rappelées d'Italie, tandis que Ségur n'en commandait pas plus de huit à dix mille. Le maréchal était un vieux compagnon du prince Eugène. La veille du

jour où il devait quitter la capitale, la reine lui envoya un portrait où elle était représentée tenant son fils dans ses bras ; elle y joignit une lettre de sa main qui fut lue sur le front des troupes en manière d'ordre du jour :

« Cher et fidèle Khevenhüller, y était-il dit, tu as devant les yeux l'image d'une reine abandonnée du monde entier, et de l'héritier de sa race... Que deviendra cet enfant ? C'est à toi que je le demande. Sa mère te confie comme à un fidèle ministre tout ce qu'elle a de force et de puissance. Agis donc, ô héros et fidèle vassal, suivant le compte que tu auras à rendre à Dieu et aux hommes. Prends la justice pour bouclier, fais ce que tu crois juste, sois sans pitié pour le parjure, suis les exemples de ton glorieux maître, qui est dans le sein de Dieu, et mérite toutes les faveurs de notre reconnaissance royale pour toi et ta famille, en même temps qu'une immortelle renommée devant Dieu et devant le monde. Que Dieu te prête vie et force dans les combats[1] ! »

1. D'Arneth, t. II, p. 9.

Khevenhüller se montra digne de cette confiance. Dès les premières rencontres, Ségur, étonné de trouver dans des troupes qu'on croyait abattues une ardeur et même une force numérique qu'il n'attendait pas, abandonna un peu précipitamment les positions qu'il occupait sur la rivière d'Ens et se retira dans Lintz, où il n'allait pas tarder à être bloqué. Il dépêcha à Prague pour demander du secours en même temps qu'il donnait avis de son péril à Francfort. En réponse à cet appel, le maréchal Torring rassembla tout ce qu'il y avait encore dans Prague de troupes bavaroises et se mit en route pour lui venir en aide. Mais le chemin était long et difficile ; toutes les communications directes étant interceptées, on ne pouvait suivre que des voies détournées, et il était douteux que ce secours, lui-même insuffisant, fût en mesure d'arriver à temps. Une seule opération eût été réellement efficace : c'eût été une puissante attaque dirigée contre le front de bataille de l'armée du grand-duc pour la forcer ou lui passer sur le corps et tomber sur les derrières de Khevenhüller au moment où il commencerait

le blocus de Lintz. Broglie ne refusait nullement de courir l'aventure malgré son désir de ne rien risquer pendant l'hiver. Mais le succès de cette tentative, très douteux si l'armée française était seule à l'entreprendre, ne pouvait être rendu certain que par le concours de toutes les forces alliées, c'est-à-dire si l'armée prussienne elle-même se mettait de la partie. Frédéric était-il d'humeur à en donner l'ordre ? Il n'y paraissait pas disposé, et, en tout cas, le maréchal de Broglie ne pouvait se faire l'illusion qu'il eût sur l'esprit du prince assez de crédit pour l'y déterminer [1].

Le maréchal s'était en effet quelque temps refusé à croire ce qu'on lui disait de la malveillance obstinée de Frédéric à son égard et du ressentiment laissé par leur malencontreuse entre-

1. Le maréchal de Broglie au maréchal de Belle-Isle et au marquis de Breteuil, 15 janvier 1742. (Ministère de la guerre.) — Frédéric prétend dans, l'*Histoire de mon temps*, et tous les historiens français ont répété après lui qu'une opération d'ensemble, de la nature que je viens d'indiquer, avait été proposée par lui et refusée par le maréchal. Nous ne trouvons aucun indice ni de cette proposition ni de ce refus, dans les correspondances soit françaises, soit prussiennes, qui sont maintenant publiées.

vue de Strasbourg; il avait même répondu, non sans quelque suffisance, à ceux qui lui disaient de se mettre en garde, qu'il avait vécu avec plus d'un souverain et toujours su mériter leur estime. Mais les propos qui ne tardèrent pas à lui revenir par tous les échos le forcèrent bientôt à moins de confiance. Il fallut reconnaître que sa présence à la tête de l'armée française avait eu le don de jeter Frédéric, dès le premier jour, dans un état d'irritation nerveuse qui, loin de se calmer, ne faisait que s'accroître. Du plus grand sérieux du monde, le roi prétendait que l'envoi d'un général dont il avait eu à se plaindre une fois en sa vie était, de la part du cabinet français, une offense directe et préméditée contre sa personne. On ne pouvait prononcer le nom du nouveau commandant français devant lui sans lui causer de vrais accès de rage, et lui-même ne pouvait l'articuler sans le faire suivre de quelqu'une des épithètes outrageantes et indécentes dont il possédait, on le sait, un répertoire des mieux garnis. « Il suffirait, écrit Valori, de faire apercevoir au roi de Prusse que M. le maréchal de Broglie pût retirer le moindre

avantage de la plus légère démarche, et même la plus avantageuse qu'il ferait, pour qu'il s'y refusât [1]. »

Cette rancune persistante, pour un motif si frivole, étonnait chez un esprit essentiellement pratique et qui, méprisant à peu près également tous les hommes, ne perdait pas d'ordinaire son temps à les aimer ou à les haïr. Un observateur un peu sagace eût deviné, je le crois, que sous cette colère d'emprunt se cachait plus de calcul que d'emportement. Au fond, ce n'était pas l'arrivée de Broglie qui irritait l'impatient monarque, c'était le départ de Belle-Isle. C'était Belle-Isle qu'il regrettait et qu'à tout prix il voulait ravoir sous sa main; Belle-Isle, inspirateur de la guerre et décidé à tous les sacrifices pour le succès d'une entreprise où il avait mis son honneur; Belle-Isle, auteur de l'alliance prussienne, et obligé de tout accepter de l'ami qu'il avait recherché pour ne pas paraître avoir été sa dupe. D'un autre général moins prévenu pour une œuvre qui ne serait pas la sienne,

1. Valori. Lettre particulière, 18 février 1742. — (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)



Frédéric ne pouvait attendre ni la même complaisance ni la même crédulité. Il avait sur Belle-Isle une prise qu'il ne voulait pas lâcher.

Toujours est-il qu'à partir du jour où Belle-Isle fut parti et Broglie en possession, le peu de bonne volonté de venir en aide à ses alliés que Frédéric avait témoigné après la prise de Prague fut de nouveau subitement refroidi. Il profita bien du désarroi de l'armée autrichienne pour s'emparer presque sans coup férir d'Olmütz et de Glatz; puis il se mit en route pour Berlin, où il devait célébrer les noces d'un de ses frères. Là, tout entier aux soins de son administration intérieure, il ne paraissait pas plus s'occuper des faits de guerre que s'il n'y eût pas été intéressé, à moins qu'il ne s'agît de critiquer (et toujours avec beaucoup de dédain et d'amertume) toutes les mesures qu'on prenait en son absence. « Je pars demain pour Rheinsberg, écrivait-il à Voltaire le 3 janvier, pour reprendre la houlette et la lyre et, veuille le ciel, pour ne la quitter jamais ! » Ce fut dans cette retraite pastorale que vint le chercher une lettre très pressante de Charles-Albert, le sollicitant de

tout faire pour secourir Ségur et empêcher que, Lintz étant obligée de se rendre, la Bavière ne fût envahie. Une autre de Belle-Isle, dans le même sens, y était jointe. Celle-là était écrite à la demande de Broglie lui-même, qui, faute de pouvoir agir personnellement à Berlin, n'avait pas hésité à recourir à cet intermédiaire. Belle-Isle s'était conformé au désir de son collègue, mais en l'avertissant qu'il n'y avait pas à compter sur *la docilité des Prussiens*[1].

Mais, avec Frédéric, on ne savait jamais à quoi s'attendre. Contrairement à la crainte générale, loin de se faire prier, il alla tout de suite, non seulement au-devant, mais au delà de ce qui lui était demandé. On ne le pressait que d'envoyer un corps de troupes avec un de ses officiers supérieurs. Il déclara qu'il prendrait lui-même le commandement de l'opération, et qu'ayant besoin des troupes saxonnes, il allait tout de suite demander, à Dresde, au roi de Pologne, de lui prêter leur concours. Il invita

1. Le maréchal de Belle-Isle au maréchal de Broglie, 9 janvier 1742. (Ministère de la guerre.)

même Valori à le devancer de quelques heures dans cette ville pour préparer les voies aux communications qu'il avait à faire.

Quand cette résolution généreuse fut connue, ce fut une admiration universelle, et vingt lettres aussitôt écrites allèrent porter à Francfort, à Prague et à Lintz les louanges du héros qui sacrifiait son repos et exposait sa personne pour le bonheur de ses alliés. Il n'y avait que Valori, qui, ne comprenant pas bien la mission qu'il allait remplir et trouvant qu'on disposait un peu lestement de sa lourde personne, témoignait quelque inquiétude. Les explications très insuffisantes que lui donna Frédéric, en lui laissant prévoir des difficultés de plus d'un genre, ne faisaient qu'accroître son trouble. « Je veux le commandement, lui dit le roi, parce que votre maréchal de Broglie ne me convient pas. » Puis quelques mots, sur la direction que devait prendre l'expédition projetée, achevèrent de le confondre. « Il y a bien à réfléchir sur tout ceci, écrivait-il à Belle-Isle au moment de monter en voiture. Mais, pour faire des représentations et des explications, il

faut avoir affaire à un prince qui vous écoute; mais il dit : « Je vous prie de retenir ceci », et il vous plante là. C'est la manœuvre qu'il a faite aujourd'hui avec moi à Charlottenbourg avec tant d'empressement de me faire partir qu'avant de se mettre à table, il ne m'a pas donné à dîner... Il est donc vrai, monseigneur, que je pars cette nuit pour cette belle négociation. Il faut que je me prépare en cinq ou six heures de temps sans savoir jusqu'où ce prince me mènera... Il est impraticable de suivre un prince qui, n'ayant pas d'équipage du tout, ne se soucie pas de ce que devient un ministre à sa suite. » Et, à son ministre, il écrivait encore : « Je ne puis vous dire tout ce que je souffre de cette commission : je prévois des désagréments infinis à la façon de penser de ce prince sur le maréchal de Broglie... M. de Belle-Isle est le seul qui soit en état de contenir ce prince, et nous touchons peut-être au moment de lui voir faire des écarts terribles. Ne croyez pas qu'on puisse répliquer à ce qu'il dit. Quelque raison qu'on ait, il enfile un discours véhément et décisif et vous laisse à vos réflexions, qui ne sont pas toujours à

son avantage : mais il faut revenir à céder [1]. »

Valori ne se trompait pas : l'entrevue qu'il allait préparer à Dresde fut, effectivement, des plus orageuses, et pour lui, en particulier, des plus pénibles. Le premier jour qui suivit l'arrivée du roi de Prusse se passa au milieu de fêtes et de splendeurs de tout genre : festin, bal et spectacle, que le frivole Auguste III se plut à prodiguer autant pour faire éclater son luxe que pour faire honneur à son hôte. Mais, le lendemain, Frédéric demanda une conférence où durent assister, avec Auguste : son ministre, le comte de Brühl ; le général Rustowski, commandant de ses troupes ; son frère, le comte de Saxe, venu tout exprès du camp français ; les deux représentants de la France, Valori et Desalleurs, ministre français à Dresde ; enfin, le maréchal de Schmettau, officier supérieur, qui jouissait de la confiance personnelle de Frédéric.

Devant cet aréopage, qui était tout oreilles pour l'entendre, Frédéric déroula un plan qui n'avait absolument rien de commun avec ce

1. Valori à Belle-Isle et Amelot, 16 janvier 1742. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)



qu'on attendait de lui. Il proposait, non point de charger sur le centre de l'armée du grand-duc, afin de s'ouvrir la route de Lintz, mais de prendre au contraire cette armée en flanc sur sa droite et de se rendre maître de la ville forte d'Iglau, placée à l'entrée de la Moravie. Une fois cette ville prise, laissant les troupes autrichiennes de côté, on traverserait la Moravie par une pointe hardie pour marcher droit sur le bas Danube et jusqu'à Vienne, si c'était nécessaire. Il ne fallait pas douter, disait Frédéric, que la reine de Hongrie, menacée dans sa capitale, rappellerait à l'instant, pour sa défense, soit l'armée de Khevenhüller, soit celle du grand-duc, peut-être même toutes les deux. Dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses, ou Lintz serait dégagée, ou Ségur pourrait être secouru par l'armée de Broglie. Puis, après avoir développé cette conception hardie par des raisons stratégiques d'une véritable force et avec une précision éloquente, il ajouta, comme une chose qui irait d'elle-même, qu'il ne pouvait malheureusement consacrer à cette entreprise qu'une faible partie de ses propres troupes. Il

fallait donc qu'on mît sous ses ordres toutes les troupes saxonnes et une division de l'armée française, celle qui, commandée par le comte de Polastron, était en ce moment la plus voisine du prochain théâtre du combat, c'est-à-dire de la cité d'Iglau. Bien entendu, il aurait le commandement absolu et unique de ces forces auxiliaires sans aucun contrôle des généraux saxons ou français, « car, ajoutait-il, vous comprenez bien qu'un roi de Prusse ne peut pas commander en subalterne. »

La consternation fut peinte sur tous les visages, et l'embarras d'autant plus grand que le motif de la surprise était plus difficile à dire tout haut. L'idée en elle-même était séduisante et digne d'un grand capitaine; mais c'était le *post-scriptum* qui gâtait tout : c'était ce commandement sans contrôle, ce blanc-seing pour disposer des hommes et de l'argent d'autrui demandé sur ce ton impérieux, et par qui? par le négociateur suspect qui, la veille encore, avait laissé échapper saine et sauve une armée ennemie, à la suite d'une transaction clandestine, et que la surprise de Prague avait seule

arrêté en flagrant délit de trahison! Ce qu'il avait fait hier, qui pouvait être sûr qu'il ne le recommencerait pas demain? Une fois parti dans cette direction inconnue, hors de toute portée et de toute surveillance, quelle garantie avait-on que, si Marie-Thérèse venait à sa rencontre avec des propositions à sa convenance, il ne s'arrêterait pas pour traiter avec elle de ses avantages particuliers, en laissant les troupes confiées à sa discrétion se tirer d'affaire comme elles pourraient à cinquante lieues de leur base d'opération? A la seule pensée de se livrer ainsi pieds et poings liés à un voisin qu'il avait toujours détesté, le roi Auguste restait bouche béante, osant à peine respirer. Valori et Desalleurs échangeaient des regards inquiets, se demandant ce que le maréchal de Broglie, privé, sans cérémonie, du bras droit de son armée, penserait de ce genre d'amputation.

On voudrait croire que ces soupçons partaient d'imaginations trop craintives ; mais c'est Frédéric lui-même qui paraît avoir évité de s'en justifier trop complètement. « L'expédition de Moravie, dit-il dans l'*Histoire de mon temps*,

était la seule que les circonstances permettaient d'entreprendre, parce qu'elle rendait ce roi plus nécessaire et *le mettait en situation d'être recherché des deux partis*. Le roi s'y détermina en même temps, bien résolu pourtant de n'y employer que le *moins de ses troupes qu'il pourrait* et le plus de celles que ses alliés voudraient lui donner [1]. » Il serait difficile de comprendre pourquoi, au cours d'une expédition guerrière, il tenait à *être recherché des deux partis*, sinon pour se ménager la possibilité de traiter avec l'un en abandonnant l'autre à son mauvais sort. Et quant à la précaution étrange d'engager *le moins de ses troupes qu'il pourrait*, pourquoi limiter ainsi son enjeu, si ce n'était pour laisser à ses alliés tous les risques de l'opération? Enfin c'est encore Frédéric lui-même (et les correspondances nouvellement publiées confirment cet aveu) qui nous apprend qu'au même moment où il tentait cette expédition chevaleresque, il se ménageait à Brunn, le chef-lieu de la province où il allait entrer, des

1. Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. v.

intelligences avec un chanoine toscan du nom de Giannini, connaissance particulière du grand-duc, et par le canal duquel il se mettait en mesure de recevoir les communications secrètes que ce prince pourrait avoir à lui faire [1].

Ce fut Maurice de Saxe qui rompit le silence : il combattit le projet de diversion proposé, par des raisons qu'il rendit les meilleures possible, mais dont aucune n'était ni la vraie ni la vraiment bonne. Il insista surtout sur le danger de diminuer, dans le voisinage du grand-duc, l'effectif des troupes françaises, déjà réduit par les fatigues et les maladies de tout genre. Il fit valoir la difficulté de se procurer les subsistances nécessaires pour une expédition si lointaine, à travers des pays ravagés par les armées ou tellement hostiles qu'on ne pouvait compter sur les ressources locales. Sa double qualité de prince saxon et de général français, l'éclat qu'il devait à son heureuse aventure de Prague, donnaient à sa parole une autorité qui pouvait lutter avec celle de Frédéric. Celui-ci répondit point par

1. Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. v. — D'Arneth, t. II, p. 472 et suiv. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 34, 35, 71, 72.



point, faisant en quelque sorte, dit-il, le vendeur d'orviétan et débitant sa marchandise le mieux possible. Dans le cours de la discussion, il lui échappa de dire que l'on voyait bien, dans les difficultés qui lui étaient faites, l'esprit du maréchal de Broglie, toujours prêt à prendre le parti de l'inaction et de la retraite. Maurice le releva très vivement. — « Je ne sais, dit-il, d'où vient cette idée. A Pisek, il y a peu de jours, le maréchal a été seul à tenir ferme quand tout le monde voulait lâcher, et c'est un véritable homme de guerre. » Frédéric, très contrarié, se retourna vers les envoyés français. « Et vous, messieurs, dit-il, qu'en pensez-vous? N'êtes-vous pas de mon sentiment? » — Valori ne disait mot. Desalleurs, moins intimidé, répliqua : — « Je pense, sire, que M. le maréchal saura mieux exécuter les ordres du roi dont il reconnaît les talents, qu'il n'a su le recevoir quand il a eu le malheur de le méconnaître. » Le débat se prolongeait sans conclure, quand on vint avertir le roi de Pologne qu'on l'attendait pour l'opéra qui allait commencer et où devait paraître une chanteuse italienne célèbre,

la Faustine, qu'il avait fait venir pour la circonstance. La séance fut levée pour cet important motif et renvoyée au lendemain matin.

Frédéric se prêta à ce retard en souriant et même se déguisa de bonne grâce le soir, pour danser au bal masqué qui suivit le spectacle. Il a, depuis lors, raconté que le délai lui convenait, parce que, dès le lendemain matin, il en profita pour s'adresser au véritable directeur non seulement de la conscience, mais de la politique d'Auguste, au père Guarini, à qui il déclara qu'il ne voulait rien tenir que de sa main. « L'Italien, dit-il, flatté dans son orgueil, triompha sans peine des scrupules de son pénitent. » Que Guarini ait été consulté par Auguste, c'était l'ordinaire, et c'est possible. Mais, en tout cas, il ne céda qu'à une raison qui aurait fait effet sur d'autres esprits encore que celui d'un moine. Ce fut le marché mis à la main par Frédéric avec une résolution qui ne souffrait pas de réplique. C'était à prendre ou à laisser. « Après tout, dit-il, pour ma part, j'ai déjà ce qui me convient et ce qui me suffit, et je ne me bats plus pour les autres ; c'est à ceux qui veu-

lent la Moravie à la prendre. » Chacun plia devant la nécessité, sauf Maurice, qui insistait toujours sur la difficulté des subsistances et affirmait que l'intendant de l'armée française, M. de Séchelles, qui séjournait à Prague, serait hors d'état de pourvoir aux réquisitions qui lui seraient faites. « C'est ce que j'irai voir moi-même, » dit Frédéric. Et, dès le jour suivant, il partit pour Prague en ramenant à sa suite Valori tout éperdu [1].

A Prague, il manda l'intendant lui-même et, le mettant sur la sellette, l'interrogea directement sur le fondement des craintes exprimées par Maurice. Sa demande très impérieuse avait déjà la forme d'une réquisition. Aux premières observations qu'on lui fit sur le danger de trop pressurer les populations : « C'est le royaume des cieux, dit-il, qui se gagne par la douceur,

1. Valori, *Mémoires*, t. I, p. 138, 140. — Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. V. — Desalleurs à Amelot, 28 janvier. (*Correspondance de Saxe*. Ministère des affaires étrangères.) — Valori à Séchelles. (Ministère de la guerre, 19 janvier 1742.) — Droysen, t. I, p. 394, 395. — Ces divers récits de la conférence de Dresde diffèrent sur plus d'un point. M. Droysen les a combinés d'une manière assez heureuse et à laquelle je me suis habituellement conformé.

ceux de ce monde appartiennent à la force. » Séchelles était un intendant habile qui se piquait de surmonter les difficultés. — « Je rendrai l'impossible possible, » dit-il. Cette difficulté-là d'ailleurs n'était pas insurmontable, puisqu'il ne s'agissait que de vivre jusqu'à ce qu'on eût forcé l'entrée de la Moravie. Une fois dans cette province, dont les ressources étaient intactes, la guerre pourrait quelque temps se nourrir elle-même. Frédéric obtint donc toutes les promesses qu'il voulut; le dernier obstacle ainsi levé, il se mit tout de suite en route pour se rendre lui-même au rendez-vous qu'il assignait aux troupes alliées [1].

A travers toutes ces allées et venues, il n'y avait qu'une seule personne qu'on avait négligé de consulter, et peu s'en faut même d'avertir. C'était le commandant en chef de l'armée française. Le maréchal de Broglie, pourtant, n'avait pas manqué d'envoyer à Dresde un de ses officiers pour remercier Frédéric de son intervention, dont, au premier moment, il ne pou·

1. Séchelles au maréchal de Broglie, 21 janvier 1742. (Ministère de la guerre.)

vait deviner la nature. Mais, dès que, par le retour de cet envoyé, il apprit qu'il s'agissait, non de lui venir en aide, mais de démembrer son armée pour en emmener une partie loin de sa vue et hors de sa direction, son déplaisir et sa surprise furent extrêmes, et il ne perdit pas un instant pour faire connaître son sentiment à Valori. Rien n'eût été plus aisé que de le mander lui-même à la conférence de Prague, Pisek n'étant séparé de la capitale que par quelques heures de route. Frédéric n'eut garde d'en faire la demande, et, si Valori y songea, il n'osa braver la crainte du conflit qui pouvait résulter de l'entrevue. Bref, le résultat fut que le maréchal apprit tout à la fois que le roi de Prusse était venu à trois heures de son camp sans le prévenir pour donner des ordres à l'intendance française, et parti sans lui donner davantage signe de vie pour se mettre à la tête d'une division de l'armée française[1].

1. Valori, dans ses *Mémoires*, s'efforce d'établir que le maréchal de Broglie avait donné son consentement au plan de Frédéric et ne le retira que d'après les conseils et sur l'instigation de Maurice de Saxe. La correspondance du maréchal fait voir au contraire qu'il retira le consentement (qu'il avait donné avec empressement) dès qu'il sut que le dessein de

De plus endurants que le maréchal eussent perdu patience; encore peut-on trouver qu'il n'en manqua pas, car il se borna à exprimer dans une lettre respectueuse son regret au roi de Prusse de n'avoir pu le recevoir, puis à admonester sévèrement Séchelles et à se plaindre avec amertume à Valori de l'ignorance où on l'avait laissé. Pour ne rien briser cependant, il n'interdit point à Polastron de prendre part à l'expédition tentée contre Iglau; mais il lui enjoignit formellement, une fois cette ville rendue, de ne pas faire un pas sur le sol de la Moravie qui pût l'éloigner davantage et de son chef naturel et de sa base d'opération. Il exprimait en même temps l'espérance que le roi, mieux avisé, consentirait alors à rétrograder lui-même pour venir faire face avec lui à Neuhaus à l'armée du grand-duc. Enfin, pour s'assurer que cette fois il ne serait pas pris par surprise, il détacha le comte de Saxe au camp prussien en le chargeant de surveiller l'exécution de ses

Frédéric était de marcher sur Vienne et non de lui venir en aide pour combattre le grand-duc.

ordres. Ces dispositions prises, il resta dans un état d'irritation et d'angoisse que ne tardèrent pas à accroître les plus fâcheuses nouvelles arrivées de la Haute-Autriche.

Successivement, en effet, on apprit que Torring, rencontré par les troupes autrichiennes avant d'avoir atteint Lintz, avait été mis en déroute, et que Ségur, n'attendant plus de secours, s'était vu réduit à capituler. Ses troupes sortaient de Lintz avec les honneurs de la guerre, mais après avoir pris l'engagement de ne plus servir en Allemagne. Le grand-duc, que Khevenhüller, par une attention délicate pour Marie-Thérèse, avait appelé à la dernière heure, était arrivé à temps pour recevoir lui-même la soumission de la ville et y faire une entrée triomphale. La Bavière était donc ouverte et Khevenhüller était libre soit d'y pénétrer à son aise, soit de se replier sur Vienne sans perdre un pouce du terrain reconquis, ce qui ôtait une partie de ses avantages à la diversion méditée par Frédéric.

Frédéric, informé de cet échec, ne voulut pourtant pas se départir d'une combinaison militaire

dont il était épris. A peine Iglau fut-il rendu (et ce fut l'affaire de quelques jours), il annonça de nouveau tout haut l'intention de continuer sa pointe à travers la Moravie dans la direction de Vienne. Polastron dut, en conséquence, quoique bien malgré lui, exhiber ses ordres de retour (que d'ailleurs Frédéric connaissait déjà) et prit ses mesures pour les exécuter. La colère du prince ne connut alors plus de bornes et éclata avec sa violence accoutumée : M. de Broglie n'était plus qu'un traître et les Français des lâches qui lui faussaient compagnie devant l'ennemi. Dans ces sorties, dont les termes n'étaient pas ménagés, il était malheureusement appuyé et par la faiblesse de Valori, qui, tout en le condamnant tout bas, se laissait traîner à sa suite, et par les regrets des jeunes officiers français, dont l'imagination était séduite par l'espoir de prendre part à une brillante expédition. « Je n'ai pas manqué (écrivait Valori à Polastron lui-même dans un billet intime) de dire au roi votre douleur et celle de tous les officiers laissés à vos ordres, d'être obligés d'en suivre que l'intrigue avait dictés et que la fai

blesse a fait donner [1]. » Puis il essayait, en termes indirects, mais évidemment dictés par l'inspiration du roi, de voir si Polastron ne consentirait pas à éluder ou à ajourner l'accomplissement de ses instructions. Polastron, qui ne se faisait pas faute de murmurer, ne crut pourtant pas pouvoir désobéir. Le comte de Saxe, d'ailleurs, qui le veillait de près, ne lui aurait pas permis d'hésitation.

Le roi fut forcé de le laisser partir en lui remettant un billet pour le maréchal, conçu dans ces termes dédaigneux : « Monsieur, je vous renvoie le corps de M. de Polastron, suivant ce que vous me dites avoir des ordres du roi de France pour les retirer à vous. Je n'entre point dans la discussion du fait et je ne prétends point gloser sur la mauvaise grâce qu'il y a de retirer des troupes quand les alliés marchent à l'ennemi. Ce fait grossira l'histoire des mauvais procédés et ne manquera pas d'animer merveilleusement mon zèle pour la cause commune [2]. »

1. Valori à Polastron, 10 février 1742. — (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

2. *Pol. Corr.*, t. II, p. 35. — Frédéric au maréchal de Broglie, 11 février 1742.

Les Français partis et l'entreprise perdant par là toute chance de succès, les Saxons, qui ne s'y étaient jamais associés que de mauvaise grâce, ne songeaient plus qu'à en faire autant. Des ordres formels de Dresde, instamment sollicités par Maurice, ne tardèrent pas à le leur prescrire et ils se mirent en devoir de commencer aussi leur retraite. Là-dessus, nouvel éclat de fureur de Frédéric, suivi d'un échange d'explications des plus vives entre le prince irrité et Maurice. Maurice, à ses yeux, n'était, lui aussi, qu'un allié perfide, indigne du sang dont il était sorti et qui vendait sa patrie à la France. Désespérant de l'intimider, Frédéric essaya au moins de soustraire à son influence les deux généraux saxons, Rustowski et le chevalier de Saxe, qui étaient (comme lui), nous l'avons vu, deux frères naturels d'Auguste III. Il les prit à part à plusieurs reprises pour leur représenter, en termes à la fois pressants et caressants, que le roi de Pologne n'avait qu'une chose à faire, c'était de se jeter dans ses bras en tournant le dos aux Français. « Laissons faire la guerre aux Français en Bavière, disait-

il; qu'ils y fassent des fautes, qu'ils y soient rossés, nous n'avons rien à craindre. Je joins aux troupes de votre maître quinze mille hommes et quelques milliers de hussards, et nous trouverons bien le moyen d'être ensemble supérieurs à l'ennemi. Il faut être mon ami ou celui des Français, ajoutait-il; si je ne suis pas content de vous, je m'arrangerai avec la cour de Vienne. »

Et, pendant ce temps, à Dresde même, le pauvre Auguste et le comte de Brühl, assaillis d'instances contradictoires, ne savaient plus auquel entendre. Maurice et Broglie les conjuraient de ne pas céder et de ne pas mettre leurs *moutons entre les mains du loup*. Belle-Isle leur écrivait au contraire de Francfort que rien n'était plus imprudent que de mécontenter Frédéric par de vaines chicanes. Le seul moyen, disait-il, de le détourner de ses desseins était de lui céder en apparence, sauf à lui faire apercevoir ensuite la difficulté de leur exécution. « C'est ainsi, ajoutait-il, que lui-même s'y était toujours pris pour le conduire. » Restait à savoir si le procédé lui avait aussi bien réussi

qu'il le croyait. Bref, après beaucoup d'incertitude, la cour de Dresde, comme c'est l'ordinaire de la faiblesse, céda au danger le plus immédiat, c'est-à-dire aux menaces de Frédéric, et se laissa arracher le désaveu de son premier ordre. Les généraux saxons reçurent la permission de suivre le roi de Prusse partout où il voudrait les conduire. En recevant avis de ce contre-ordre, Maurice, atterré, se borna à répondre à son frère ces trois mots : « Vous n'avez plus d'armée. » A Broglie, il écrivait : « C'en est fait, la France n'a plus d'alliés; le roi de Prusse vous hait et veut vous faire battre. » Et il ajoutait: « Je vous en avertis, parce que votre gros Valori ne semble rien écouter de ce qu'il entend; ce qui ne l'empêche pas de boire et de manger d'autant[1]. »

Maurice se pressait trop, et le moment (qui

1. Belle-Isle à Desalleurs, 11 février 1742. — (*Correspondance de Saxe.* Ministère des affaires étrangères.) Belle-Isle à Amelot, 4, 10 février 1742. (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*) — *Mémoires du maréchal de Belle-Isle.* — Maurice de Saxe à Broglie, 22 février 1742. (Ministère de la guerre.) — Vitzthum, *Maurice de Saxe, Lettres et Documents inédits, tirés des Archives de Dresde*, p. 425, 440.



approchait) où ses prédictions seraient vérifiées n'était pourtant pas encore venu. Frédéric ne tarda pas à reconnaître en effet que, même avec le secours des troupes saxonnes, mécontentes d'être traînées à la remorque, son plan (bien ou mal conçu le premier jour) ne pouvait plus répondre à ses espérances. L'effet de terreur qu'il s'était flatté de produire à Vienne par sa marche audacieuse était manqué : il n'était pas aisé d'intimider Marie-Thérèse, surtout quand elle recevait d'aussi bonnes nouvelles que la capitulation de Lintz et les opérations victorieuses de Khevenhüller. Quelques milliers d'hommes que ce général put lui renvoyer, sans être même obligé de suspendre sa marche sur Munich, suffisaient amplement pour couvrir la capitale contre une surprise. Frédéric lui-même se trouva bientôt menacé en Moravie par des incursions de bandes farouches, produit de l'insurrection hongroise et qu'on avait craint jusque-là d'incorporer dans l'armée régulière. Pour se défendre, il lui fallut détacher sur la frontière de Hongrie une partie des forces qu'il destinait à l'invasion de l'Autriche. A partir de

ce moment, il ne songea plus qu'à chercher un prétexte pour battre en retraite. Mais il fallait que ce prétexte fût de nature à lui permettre de rejeter, suivant son habitude, toute la faute sur ses alliés. Il n'eut pas de peine à le trouver.

Il donna ordre aux troupes saxonnes de faire le siège de Brünn, chef-lieu de la Moravie. Un siège en règle n'ayant pas fait partie du projet primitif, naturellement l'artillerie propre à une opération de cette sorte ne se trouva pas sous la main. Frédéric prétend qu'il la fit demander à Auguste, qui répondit qu'il n'avait pas d'argent pour s'en procurer, bien qu'il eût acheté la veille un gros diamant pour la somme de quatre cent mille francs. Auguste avait tort sans doute de dépenser son argent en bagatelles; mais on ne voit pas trop comment tous les trésors du monde auraient pu faire sortir une grosse artillerie du sol et la faire arriver à temps sous les murs de Brünn. Il est donc plus que douteux que Frédéric voulût réellement s'emparer de cette ville; mais il fut entendu que, s'il y renonçait, c'était par la faute d'Auguste. « On ne conquiert les couronnes qu'avec de gros ca-

nons, » dit Frédéric en raillant; et il répéta : « Et, si on veut la Moravie, il faut savoir la prendre. » Au même moment, le maréchal de Broglie faisait avertir qu'un mouvement de l'armée autrichienne semblait menacer Prague et que l'envoi d'un renfort de ce côté serait nécessaire. Frédéric n'en crut rien ; il en convient lui-même ; « mais, dit-il, le roi fit semblant d'ajouter foi à ce faux avis pour congédier des alliés suspects. »

Ces Saxons, qu'il avait tant fait pour retenir, il leur donna donc congé sans plus de façon, et, se plaignant d'être abandonné par tout le monde, il retourna en Bohême reprendre ses quartiers d'hiver. Dans cette marche en arrière, il était poursuivi par les malédictions des populations, que ses troupes avaient indignement pressurées. « Depuis les Goths, écrivait Valori, peu suspect dans ses appréciations, on n'avait jamais vu faire la guerre dans ce goût-là. » Lui-même était sombre, irrité et se répandait en invectives contre le genre humain. Personne n'osait lui dire que sa déconvenue était la conséquence naturelle de l'étrange combinaison

qui, d'après son propre aveu, avait consisté à chercher la gloire en laissant la peine à ses alliés, et à se montrer audacieux, presque téméraire, aux risques et aux dépens d'autrui [1].

Mais l'équipée, sans résultat au point de vue militaire, avait eu, en attendant, pour effet d'exaspérer et de faire éclater à tous les yeux la dissidence qui existait déjà entre les divers représentants de la France en Allemagne. Belle-Isle ayant pris parti pour le roi de Prusse au moment où Broglie se plaignait de lui tout haut, ce fut le signal d'une division qui partagea à l'instant les diplomates comme les militaires. Les amis de Frédéric avec Belle-Isle, Valori, Mortagne, d'Aubigné et Polastron, et toute la jeunesse; ses détracteurs avec Broglie, Desalleurs et Maurice de Saxe, formèrent deux camps chaque jour aux prises : la querelle fut ouverte dans toutes les chambrées et à toutes les tables d'officiers. On disputait à perte de vue pour

1. Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. v. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 80 à 180 *passim*. — Valori à Amelot, 14 avril 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

savoir si le malheur de Lintz avait eu pour cause l'immobilité du vieux maréchal, qui n'avait pas secouru la ville à temps, ou l'étourderie du jeune roi, qui avait été courir au loin les aventures.

A Francfort, le débat n'était pas moins vif qu'à Prague ou à Dresde. Le nouvel empereur, pacifique de sa nature, bien que tout porté pour Belle-Isle, et tremblant devant Frédéric, se désolait de ces divisions et s'efforçait vainement de les tempérer par de bonnes paroles. « Je voudrais être coupé en deux, disait-il, pour ne me séparer de personne [1]. » Le chagrin qu'il en conçut, joint à la désolation de voir son royaume de Bavière envahi, lui causa une violente atteinte de gravelle qui ne lui permit pas d'assister à toutes les fêtes de son sacre, en particulier à celle que Belle-Isle voulait lui offrir et dont la splendeur véritablement insensée fut ainsi assombrie par un sentiment de malaise général et par les plus tristes prévisions. Belle-Isle lui-même, malgré son naturel con-

1. Charles VII à Fleury, 30 janvier 1741.

fiant, ne put dissimuler pendant toute la fète l'inquiétude déjà peinte sur son visage.

C'est qu'en effet cet envahissement de la Bavière (qu'on n'avait pas réussi à prévenir), suivant de si près l'avènement de son souverain à l'Empire, faisait toucher au doigt le vice, ou, comme aurait dit Saint-Simon, le creux de l'entreprise dans laquelle Belle-Isle, après avoir engagé son pays, épuisait lui-même tout ce qu'il avait de courage, de talent et de vie. Rien ne prouvait mieux que la dignité impériale, dénuée du support d'une puissance effective, n'avait qu'un éclat de surface et d'apparence. Cet empereur, sans soldats, sans argent, sans génie, errant hors de chez lui, n'était qu'un mannequin coiffé d'une couronne de théâtre et qui, ne pouvant se tenir debout, retombait de tout son poids sur les bras de ceux qui l'avaient dressé. On ne manque jamais, chez les Français, d'un bon mot pour peindre au vif une situation. Le sobriquet de Jean sans Terre, donné par un plaisant à Charles VII, fit fortune à Paris. Une plaisanterie plus savante et plus analogue au goût allemand fut celle-ci, qui

circula avec le même succès dans Francfort : on fit le modèle d'une médaille portant d'un côté l'image du grand-duc avec cet exergue : *Aut Cæsar aut nihil;* de l'autre, celle de Charles VII avec la même devise modifiée : *Et Cæsar et nihil.* Belle-Isle, en qualité de parrain et de tuteur, sentait qu'il avait sa part dans les quolibets lancés à l'adresse de son pupille.

Ce fut au milieu de cette impression générale de désenchantement que les mauvaises nouvelles arrivèrent successivement à Versailles et à Paris, apportées par toutes les correspondances de l'armée : d'abord la prise de Lintz, puis les incidents de Moravie et le bruit de la querelle des deux maréchaux, enfin leurs récriminations réciproques. Les correspondances du camp, d'ailleurs, de quelque côté qu'elles vinssent, étaient toutes maussades et chagrines. La guerre, qui avait exalté tant de jeunes têtes, ne répondait à aucune espérance. On avait rêvé des campagnes d'été sur les bords du Rhin ou du Pô, avec des retours et des communications faciles et des courriers apportant tous les jours des gazettes, des nouvelles à la main et de

tendres souvenirs. On hivernait dans un pays perdu, sous un ciel inclément, tantôt noyé par la boue, tantôt bloqué par les neiges. On avait compté se battre sous les yeux du roi et en compagnie des princes, en portant avec soi à l'armée les intrigues et les plaisirs de la cour; mais qui pouvait, maintenant, songer à aventurer à de telles distances la précieuse personne du souverain ? Puis, hier, on croyait avoir fini, et subitement tout était à recommencer : tout le monde se plaignait, et on ne disputait que pour savoir à qui était la faute. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si les esprits se partagèrent à la cour comme à l'armée, et si les griefs de Belle-Isle trouvèrent moins d'accueil qu'il ne s'y attendait, tandis que les réclamations de son successeur rencontraient plus d'appui et d'échos que lui-même peut-être ne l'avait prévu.

Il faut bien se rappeler d'ailleurs que tout à Versailles était alors rapporté à un seul intérêt qui effaçait et éclipsait tout autre. La seule question qui préoccupait était de prévoir ce qui allait arriver le jour où la Providence jugerait enfin convenable de soumettre Fleury, comme tous les

mortels, au cours ordinaire de la nature, qu'elle semblait jusqu'alors se plaire à suspendre en sa faveur. Advenant cet événement toujours attendu, toujours retardé, mais que chacun pourtant aurait appris le matin en se levant sans surprise, entre les mains de qui tomberait le dépôt de la puissance royale? Tout était là: toute autre affaire, qu'elle fût politique, militaire ou mondaine, était jugée au seul point de vue de l'effet qui en pourrait résulter à ce moment critique. Or, tant que Belle-Isle avait eu le vent en poupe et que la fortune semblait répondre à tous ses appels, il était le successeur désigné, et chacun se mettait en règle avec cet avenir. Dès que son étoile sembla pâlir, d'autres noms furent prononcés et d'autres ambitions furent en éveil. On parla de l'ancien ministre Chauvelin, toujours en exil, ou bien d'un prince de l'Église comme Fleury, le cardinal de Tencin, renommé comme un habile ambassadeur et dont la présence au pouvoir aurait eu l'avantage de ne rien changer, pas même l'apparence extérieure, pas même la robe du premier ministre. Ces sentiments s'échangeaient déjà tout

bas quand les malheurs d'Allemagne donnèrent un prétexte pour les produire tout haut. Du jour au lendemain, autant Belle-Isle avait déjà de rivaux et d'ennemis cachés, autant Broglie, par cela seul qu'en disant du bien de lui on dépréciait son adversaire, se trouva, sans le savoir, de défenseurs imprévus et intéressés.

Dans ce conflit, qui devint la grande affaire du jour et dont les suites furent importantes, la force des tenants des deux parts était à peu près égale. Broglie avait de son côté presque tous les ministres et les gens en place qui, ne redoutant de sa part aucune compétition, voyaient au contraire dans Belle-Isle un maître futur dont l'avènement amènerait à sa suite des visages nouveaux et de nouveaux appétits à satisfaire. Il était appuyé de plus, outre ses relations personnelles, par les amis en grand nombre (et des deux sexes) que Maurice de Saxe avait laissés à la cour et que le bouillant Saxon avait soin d'entretenir par une correspondance qui ne chômait pas. L'indiscipline des officiers, l'inconvenance de leurs propos contre leur général, la duplicité du roi de Prusse, la

persistance de Belle-Isle à rester sa dupe : c'étaient autant de sujets qui prêtaient merveilleusement à ces emportements d'un langage passionné et piquant qui lui étaient familiers. Mais Belle-Isle, de son côté, n'était pas sans défenseur, car il demeurait l'espoir de tous les mécontents qui se plaisaient à imputer les malheurs de la guerre aux fautes de l'administration supérieure, et ce groupe-là, en tout pays, est toujours plus nombreux que celui des gens satisfaits. Il avait ses correspondances aussi, qui, en fait de verve mordante, valaient bien celles de Maurice : c'étaient les lettres à lui adressées par Frédéric, toutes pleines d'épigrammes cyniques contre Broglie, ces épîtres, bien que confidentielles, se trouvaient habituellement (par une indiscrétion qui surprenait toujours, mais qui ne manquait jamais) circuler, à point nommé, dans les ruelles et les cafés de Paris.

Enfin les influences dont la douceur fait la force ne faisaient pas non plus défaut à Belle-Isle : de loin pas plus que de près, il n'était oublié du petit cénacle où le roi venait, chaque

soir, se distraire des ennuis de son intérieur. A la vérité, la plus utile de ses protectrices, madame de Vintimille, n'y figurait plus : une couche malheureuse l'avait enlevée à la passion naissante et au désespoir du roi. Madame de Mailly survivait seule, plus belle, moins spirituelle et moins ambitieuse que sa sœur, ne régnant plus que par cet empire de l'habitude qui, dans ce genre de relations, est voisin de la satiété ; mais tout ce que ses charmes conservaient encore de puissance, elle le mettait avec dévouement au service de son ami absent. La même fidélité se retrouvait dans le cœur d'une plus grande dame d'un naturel bien différent, la vertueuse comtesse de Toulouse, veuve d'un des fils légitimés de Louis XIV, qui jouissait d'une considération méritée et qui disposait de tout le crédit de la puissante maison de Noailles, dont elle était issue. Son sens droit, son esprit juste et plein de tact, étaient très goûtés du roi ; il est vrai (car il faut tout dire, et le trait peint bien les mœurs du temps) qu'il lui savait gré aussi de ne pas pousser la sévérité jusqu'à rompre avec madame de Mailly et de prêter

même assez souvent son appartement de Versailles à des soupers intimes, dont, avec la charité la plus aveugle, elle ne pouvait croire que sa conversation fût le seul attrait.

Entre ces armées rivales et mises ainsi sur le pied de guerre, le vieux cardinal flottait incertain ; tantôt reprochant au fond de l'âme avec humeur à Belle-Isle de l'avoir engagé dans une entreprise qui ne finissait pas, tantôt reculant à la pensée de se séparer du seul homme qui, après l'avoir mis dans l'embarras, fût encore en état de l'en tirer ; se doutant peut-être qu'au fond c'était de sa succession qu'on disputait à mots couverts et n'étant pas fâché de tenir tous les prétendants en haleine : tâchant, en un mot, suivant sa coutume, de sortir d'affaire sans mécontenter personne, afin de vivre, et, quand il le faudrait enfin, de mourir en paix. L'incertitude où il laissait tout le monde était si grande, que, pour savoir ses vrais sentiments, on s'adressait souvent à son valet de chambre, Barjac, qui devenait ainsi une puissance à ménager. Barjac passait pour être favorable au maréchal de Broglie, et j'ai trouvé, en effet, des lettres à

son adresse venues de l'état-major de Pisek.

Les deux maréchaux avaient en outre chacun un agent attitré, chargé de les tenir au courant de tous les incidents et de veiller spécialement à leurs intérêts, et, par une singulière coïncidence, ils l'avaient trouvé l'un et l'autre dans leurs relations les plus proches et précisément au même degré de leur parenté. Le chevalier de Belle-Isle, envoyé par son frère pour faire connaître l'élection de Francfort, étant averti du travail souterrain qui commençait, restait de pied ferme à la cour comme en sentinelle. Ses lettres, déposées aux archives de la guerre comme tous les papiers de Belle-Isle, attestent avec quelle vigilance il s'acquittait de son métier d'observateur. Il est seulement difficile de reconnaître et de nommer les masques sous les sobriquets de convention dont les deux frères se servent pour désigner les principaux personnages. Le jour même de son arrivée, le chevalier raconte qu'il a été reçu à bras ouverts et le visage souriant par le roi, le cardinal et tous les ministres, mais que c'est madame de Mailly qui l'a retenu à souper; puis

il ajoute ce *post-scriptum* qui fait voir qu'à peine débarqué, il n'avait pas perdu son temps. « M..., avec qui j'ai déjà eu quelques conversations, est plus persuadé que jamais de la mauvaise volonté de tous les ministres sans exception. Il m'a dit que le *greffier* (j'ai lieu de croire que c'est Amelot, le ministre des affaires étrangères), en soupant il y a quelque temps chez M. d'Aiguillon, avait dit : « Il est temps de faire finir le prestige, de démasquer M. de Belle-Isle et de faire voir qu'il n'est rien moins que ce qu'on croit ; » et que M. Orry (le controleur général) lui a dit à lui-même qu'il regardait M. de Broglie comme le seul homme de guerre qu'il y ait en ce pays et que c'était la raison pour laquelle il avait opiné pour qu'on l'envoyât en Bohême. M... m'a dit des choses très marquées sur les autres ministres, et il m'a ajouté : qu'il y a des moments où *Muret* (cette fois, c'est certainement le cardinal) s'était laissé entraîner. »

Quelques jours après, il est reçu par *Muret* lui-même, qui le met avec désolation sur le chapitre des perfidies du roi de Prusse. « Il m'a

dit que c'était un homme difficile à prendre et à trouver et que vous étiez le seul qui en puissiez venir à bout. Je lui avouai que c'était un homme difficile à manier, qui se piquait d'avoir son opinion et de la soutenir... de confiance pour l'un et d'aversion pour l'autre ; mais qu'enfin au milieu de la connaissance parfaite que Son Éminence avait de son caractère, elle sentait qu'il en fallait user comme d'un fagot d'épines, pour boucher un trou, qu'il ne s'agissait que de le prendre avec des gants. Cette expression le fit rire et il convint que c'était un parti forcé ! — Et puis cette élection ! dit encore le cardinal en soupirant, c'est à merveille; mais, après tout, ce n'est qu'une cage et c'est à nous à la meubler. »

Enfin à ces indiscrétions sur les sentiments du cardinal est joint, ce qui n'était guère moins intéressant, un bulletin de sa santé. « M. Tapone (je ne sais qui c'est) désire avec ardeur que vous veniez, car les nouvelles de Lintz refroidissent beaucoup, et il paraît bien persuadé que *Muret* ne passera pas le carême ; il dépérit à vue d'œil ; les aliments qu'il prend (car il ne

peut plus soutenir la viande) passent tout de suite sans quasi de digestion[1]. »

C'était aussi un frère, et un frère tout dévoué, que le maréchal de Broglie avait pris pour correspondant : c'était ce personnage curieux que j'ai eu l'occasion de présenter il y a quelques années au public de nos jours. Ceux qui m'ont fait l'honneur de lire *le Secret du roi*, et qui me font l'honneur plus grand encore de n'en avoir pas perdu tout souvenir, savent qui était cet abbé de Broglie, connu à la cour et dans tous les mémoires du temps sous le nom du *grand abbé :* caractère ecclésiastique original, qui respectait la lettre des devoirs de son état en s'affranchissant absolument de leur esprit, et dont le président Hénault fait en deux mots le portrait que j'ai cité : « Il était intrigant sans ambition, et indécent sans qu'on eût rien à reprocher à ses mœurs. « J'ai ajouté que ces ressources d'esprit et cette absence de scrupules dont il ne tirait parti, ni pour son profit, ni

1. Le chevalier de Belle-Isle à son frère, 28 janvier 1741 et jours suivants. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.)

pour son plaisir personnel, il en faisait usage pour servir les intérêts de sa famille. Dans le cas présent, il n'avait garde de les négliger, et ils ne pouvaient être en de meilleures mains. De l'abbaye de Vaux-Cernay, tout proche de Versailles, dont il était titulaire et où il affectait parfois de faire de longues retraites, il s'était ménagé les moyens d'être toujours averti à temps de tout ce qui se passait à la cour, et il était à portée d'accourir dès que sa présence était réclamée. Dès le jour même où son frère avait été expédié en Bohême, il avait commencé à mettre ses batteries en campagne. Mais, connaissant trop bien son monde pour attendre jamais, soit du roi, soit de Fleury, un parti tranchant et décisif, — bien loin de semer la discorde entre son frère et Belle-Isle, — il avait tout fait d'abord pour la prévenir. Puis, n'ayant pu y réussir, tout son art consistait à tâcher de persuader à Fleury que ces dissidences étaient l'œuvre de subalternes et de sous-ordres qu'on pouvait mettre aisément à la raison et que rien ne serait plus aisé que de faire vivre les chefs en paix; seulement il fallait, disait-il, qu'on leur

partageât la besogne, en laissant à l'un la diplomatique et à l'autre la militaire, et en tenant la balance égale entre le *conquérant* et le *négociateur*.

our mieux assurer l'équité de cette répartition, il s'efforçait d'obtenir soit pour son frère, soit pour ses neveux, des marques de la confiance royale pareilles à celles dont Belle-Isle avait su faire combler ou lui-même ou les siens. C'est la tactique qu'il déroule dans des lettres aux divers ministres, dont il envoyait régulièrement copie soit au maréchal lui-même, soit à la maréchale sa belle-sœur, qui était restée à Strasbourg, le tout assaisonné de ce mélange de réflexions judicieuses et de rapprochements inattendus, de propos pieux et de railleries d'un sel caustique, de passages de l'Écriture et de saillies d'un goût douteux qui lui avaient fait la réputation du plus amusant des causeurs, mais du plus redouté des critiques.

On croit l'entendre, par exemple, rappeler au contrôleur général Orry l'état déplorable où son frère a trouvé l'armée de Bohême. Quel soin il prend en défendant l'un des maréchaux de ne

jamais rejeter directement sur l'autre le tort des fautes commises et de n'en accuser que la longue absence de Belle-Isle et les exigences incompatibles de la double tâche qu'il avait assumée !

« Son Éminence, dit-il, ordonne à mon frère de se mettre à la tête de l'armée de Bohême : il part avec obéissance ; mais il n'est pas assez aveugle pour ne pas connaître tout le danger. Il part cependant, malgré la rigueur de la saison, sans équipages et sans commodités : il entre à Prague par des chemins affreux et trouve une armée dispersée, sans vivres, des quartiers éloignés sans pouvoir les secourir... M. de Polastron est en marche d'un côté, M. de Ségur d'un autre ; en un mot, une armée dispersée sans rime ni raison. A qui en est la faute? Dieu le sait! mais je l'ignore. Il n'y a que deux choses que je sais parfaitement, l'une qu'on ne saurait s'en prendre à mon frère, qui était à Strasbourg, ni à M. de Belle-Isle, qui n'avait pas la faculté de se produire en des lieux si différents. J'ose avancer, en philosophe de campagne, que je n'ai jamais lu dans l'histoire

qu'il fût possible de faire commander de Francfort une armée à Prague..., à moins que M. de Belle-Isle, supérieur à saint Pierre, ne fasse des miracles avec son ombre à deux cents lieues de sa présence... — Et pourquoi, ajoute-t-il encore, M. de Belle-Isle a-t-il réussi dans l'élection? C'est qu'il est le seul qui s'en soit mêlé... Et cependant, continue-t-il, la vertu et le mérite de mon frère sont loués à sec. Il faut que M. le cardinal en ait une estime singulière pour l'avoir chargé d'une aussi mauvaise besogne sans le gratifier de quelques adoucissements... Travaille donc, vilain! passe les nuits et les jours à réparer les torts; reçois des lettres qui te demandent l'impossible, marche avec des alliés qui n'obéissent pas à tes ordres. Souffre encore plus de l'ignorance des amis que de la supériorité des ennemis, et l'on ne fera rien, même pour tes fils qui se distinguent. Ma foi, c'est traiter mon frère en nègre et non en homme de son rang; c'est convertir le bâton de maréchal en ce *vil bâton dont on honore les esclaves* [1]. »

1. L'abbé de Broglie à Orry, contrôleur général. (Papiers de famille.)

Mais il ne mettait pas moins de vivacité à calmer l'irritation de son frère et de sa belle-sœur, à les empêcher de tout compromettre par des alarmes exagérées et des plaintes trop véhémentes : « Le langage que vous pensez et que vous parlez est bon pour votre frère l'abbé, et il n'y trouve rien à redire : il pense tout comme vous, et, quand il parlera à vous, il parlera comme vous parlerez à lui... Mais, malheureusement, vous et lui ne sont pas le public, et le public ne pense pas comme vous et lui. Il est vrai que la partie la plus saine de la cour, à commencer par M. le cardinal, est désabusée des idées magnifiques de M. le maréchal de Belle-Isle et de ses favoris. Cela est exactement vrai ; la ville et les gens non vendus à la cabale pensent de même. Mais les nouvellistes sont pensionnaires et parlent comme on les paye, et nous ne payons personne... Vous avez affaire à deux sortes de personnes : au ministère et au public. Je distingue le public en bavard et en judicieux ; le bavard est contre nous, le judicieux est pour nous. A l'égard du ministère, il est un : il voit clair, vos démarches sont si naturelles et si

mesurées, si pleines de candeur et de vérité; les autres sont si tortillées, si fausses et si présomptueuses, que vous n'avez pas plus d'obligation aux ministres de vous protéger que les ministres ne vous savent gré d'agir avec droiture... Soyez donc ferme sans être pétulant; opposez toujours la droiture et l'artifice et qu'il ne sorte jamais de votre bouche un mot de vivacité ni désobligeant... Servez-vous de l'iniquité pour préparer les voies à la justice, priez Dieu qu'il vous soutienne, offrez-lui vos peines... *Salutem ex inimicis nostris et de manu omnium qui oderunt nos*[1]. »

Belle-Isle, averti du travail actif qui était fait contre lui, résolut enfin, dans le commencement de mars, de venir de sa personne à Versailles plaider sa cause. L'autorisation de quitter son poste lui fut donnée, mais à contre-cœur. Rien ne gêne plus la timidité et l'irrésolution des gens en puissance que la nécessité d'entendre des explications passionnées et d'y faire des réponses précises. Aussi le premier accueil qui lui fut

1. L'abbé de Broglie au maréchal, 13, 25 février 1741. (Papiers de famille.)



fait tant par le roi que par le cardinal fut-il gêné, froid et empreint d'un air d'embarras que des spectateurs intéressés pouvaient prendre aisément pour un signe de mécontentement. Il aurait voulu être entendu sur-le-champ. Pour gagner quelques heures et s'épargner une soirée d'ennui, le cardinal répondit qu'il partait pour sa maison de campagne d'Issy et qu'il l'y verrait le lendemain : c'était dire que le roi n'assisterait pas à cette première entrevue. Il n'en fallut pas davantage pour que le bruit de la disgrâce du maréchal courût à l'instant dans tous les couloirs de Versailles, et de là dans les cafés et dans les théâtres de Paris ; à tel point qu'un accident de voiture ayant retardé son retour à son hôtel, le bruit se répandit qu'il était arrêté et envoyé à la Bastille.

Faisant tête à l'orage, il reparut le lendemain la tête haute, disant à tout venant, de manière à être entendu même des gens de service, qu'on ferait de lui ce qu'on voudrait, que c'était lui qui ne consentirait pas à retourner en Allemagne si on pouvait douter qu'il possédât encore la confiance entière du roi. L'audience lui fut

enfin accordée et devant tous les ministres ; elle ne dura pas moins de quatre heures. « Ce fut, dit d'Argenson, Gulliver dans le conseil de Lilliput. » Le cardinal aurait bien voulu encore couper court à la conversation et s'en tirer par des politesses vagues et des compliments en l'air. Belle-Isle ne se prêta pas à ce manège et entama, bon gré, mal gré, une justification point par point, qui n'était au fond qu'une récrimination mesurée, mais très nette, contre les fautes, les lenteurs, les indécisions de l'administration supérieure dont les chefs étaient présents. « Je fis moi-même, dit-il, toutes les objections que je savais qui m'étaient faites et je mis toute la compagnie au pied du mur. Ce ne fut qu'avec beaucoup de vivacité et d'impatience que M. le cardinal entendit ce que j'avais à dire sur les calomnies du public. » Les ministres, ne sachant pas ce que signifiaient et à qui s'adressaient ces marques de mauvaise humeur, n'osaient trop répliquer. Enfin le cardinal, qui ne pouvait dissimuler son ennui, leva la séance en disant que c'était à celui qui avait conduit toute l'affaire de dire ce qui était nécessaire pour la mener à bien.

Malgré ce présage favorable pour Belle-Isle, l'incertitude dura encore plusieurs jours, pendant lesquels madame de Mailly, tout émue, tout en larmes, frappait à toutes les portes, se répandant en invectives et en gémissements contre l'ingratitude des hommes et l'injustice dont un si grand serviteur de l'État était victime. « Tandis que j'étais chez madame de Luynes, dit Belle-Isle, madame de Mailly, qui me faisait chercher partout, y accourut à moitié éveillée pour m'embrasser. Il est impossible d'exprimer quel était l'excès de sa vivacité et combien elle parlait hautement à tout venant contre les discours et les discoureurs. » Effectivement elle poussa l'importunité de son zèle jusqu'à forcer l'entrée de la chambre du cardinal, à l'heure habituelle de son repos, au grand désespoir de Barjac, qui essaya vainement de lui barrer le chemin et qui, de la pièce d'attente où il demeurait, entendit ses éclats de voix et surprit même quelques-unes des exclamations qui lui échappaient[1].

1. *Journal* de d'Argenson, t. v, p. 6. — *Mémoires inédits de Belle-Isle.*

Enfin la résolution arrêtée en conseil des ministres, mais subie plus que prise par eux, fut annoncée publiquement. C'était un terme moyen, comme tout ce qui émanait de Fleury. Une nouvelle armée allait être dirigée sur le Rhin pour faire évacuer la Bavière; le commandement en serait confié au maréchal de Broglie, qui dut quitter l'armée de Bohême et laisser Belle-Isle en reprendre la direction. Les deux généraux seraient ainsi séparés, sans qu'aucun d'eux pût se plaindre d'être sacrifié ou subordonné à l'autre. Cette disposition avait de plus l'avantage de rapprocher du roi de Prusse celui qu'il regrettait, en lui épargnant le contact de celui qu'il ne pouvait souffrir.

Belle-Isle, s'il n'avait pas suggéré lui-même, accepta de bonne grâce la décision. — « A aucun prix, dit-il, je n'aurais voulu du commandement de l'armée de Bavière : c'étaient des troupes que je ne connaissais pas, formées par des officiers généraux baroques, et ainsi je me serais trouvé en mauvaise compagnie d'une part, et avec tous visages nouveaux de l'autre; et M. de Broglie serait resté avec toute ma véritable et

première armée. » Mais, pour attester que c'était lui qui l'emportait, il demanda et il obtint la faveur de l'érection de sa terre de Vernon en duché héréditaire.

Le soir où cette grâce royale fut déclarée, la nouvelle fit rumeur au coucher du cardinal, qui ne paraissait pas pressé d'en parler. Après quelques instants de silence, il finit par dire à demi-voix : « Madame de Mailly aura été bien aise. » Le lendemain, rencontrant le jeune duc de Chartres qui témoignait quelque surprise : « Que voulez-vous ! dit-il, il fallait bien le renvoyer, il n'y a que lui qui sache mettre le grappin. » Mais, en même temps, il écrivait au maréchal de Broglie une lettre que Belle-Isle (usant de son expression habituelle) qualifie encore d'*onctueuse* à l'excès. Pour lui expliquer pourquoi il l'éloignait du roi de Prusse, il lui faisait de ce prince un portrait si peu flatteur, que Broglie put s'écrier en lui répondant : « C'est lui-même ; Rigault ne l'aurait pas mieux peint ! »

Quelques jours après, arrivait à Versailles la nouvelle de la prise d'Egra, place forte de Bohême, lestement emportée d'assaut par Mau-

rice de Saxe; ce succès était important, parce que l'armée française retrouvait de ce côté une communication plus libre avec le Rhin. De plus, c'était une des opérations commandées par le maréchal de Broglie, que Frédéric et Belle-Isle avaient le plus vivement critiquée. Le comte de Broglie, qui avait pris part à ce beau fait d'armes, était expédié par son père pour porter les drapeaux pris sur l'ennemi. Fleury témoigna la joie la plus vive, et, faisant entrer tout de suite le jeune officier, il le présenta au roi, qui lui dit en l'embrassant : « Je vous fais brigadier. »

Si le désir de plaire était tout le secret de l'art de gouverner, rien n'aurait manqué à Fleury pour être un grand ministre [1].

1. *Mémoires* inédits de Belle-Isle. — *Mémoires* du duc de Luynes, t. IV, p. 104, 112, 121. — *Journal de d'Argenson*, t. IV.

CHAPITRE VI

LA DÉFECTION DE FRÉDÉRIC

Humeur et irritation de Frédéric à son retour en Bohême. — Causes de son mécontentement. — Il songe à faire définitivement sa paix avec l'Autriche. — Il fait venir à Breslau l'envoyé anglais pour traiter avec lui. — Hésitation d'Hyndfort. — Les propositions qu'il transmet à Vienne sont repoussées par Marie-Thérèse. — Frédéric se décide à attaquer le prince de Lorraine, commandant de l'armée autrichienne. — Bataille et victoire de Chotusitz. — Frédéric ne poursuit pas les Autrichiens vaincus et rentre en négociation avec eux dès le lendemain de leur défaite. — Belle-Isle arrive à Prague. — Inquiétude où il trouve le maréchal de Broglie, qui craint d'être écrasé par la jonction des armées autrichiennes. — Les deux maréchaux attaquent ensemble le prince Lobkowitz. — Combat et victoire de Sahay. — Belle-Isle se rend auprès de Frédéric pour le décider à agir en commun avec l'armée française. — Son entretien avec le roi : il ne peut obtenir la promesse d'une action immédiate. — Nouvelles de la jonction du prince de Lorraine et du prince Lobkowitz. — Belle-Isle se rend à Dresde pour obtenir le secours de l'armée saxonne. — Broglie, forcé de reculer devant les deux armées autri-



chiennes, rentre précipitamment dans Prague. — Frédéric traite en toute hâte avec Marie-Thérèse. — Préliminaires de Breslau. — Frédéric annonce sa résolution à Valori et le charge de la porter à Belle-Isle. — Désordre et confusion à Prague. — Dernier entretien de Frédéric et de Valori. — Désespoir de Fleury. — Sa lettre à Frédéric. — Il demande la paix à Marie-Thérèse. — Effet désastreux pour la France de la défection de Frédéric. — Mécontentement du public français. — Voltaire félicite Frédéric. — Sa lettre est interceptée et publiée : il est obligé de la démentir. — Examen des motifs que Frédéric a allégués pour justifier sa défection. — Conclusion.

Belle-Isle, repartant pour Francfort, avant de se rendre à son nouveau poste, ne manqua pas, dans l'orgueil du triomphe, de donner connaissance à Frédéric des dispositions qu'il se vantait d'avoir provoquées et qu'il croyait faites pour lui être agréables. Seulement il est douteux que le roi, recevant cet avis au moment où il quittait lui-même la Moravie un peu déconfit, y trouvât une consolation suffisante de son mécompte et même un sujet de satisfaction sans mélange.

Jamais, au contraire, son humeur n'avait été plus noire que dans les jours qui suivirent sa rentrée dans ses quartiers de Bohême. Valori, bien qu'accoutumé à ses caprices, était effrayé

de son état d'esprit, et, avec moins de finesse que d'habitude, il attribuait cette disposition, subitement devenue farouche, au remords qu'un prince devait éprouver d'avoir imposé sans profit à son armée et à des populations innocentes les souffrances d'une campagne conduite avec une rigueur impitoyable. « Son regard, écrivait l'ambassadeur ému à Belle-Isle, est celui d'un réprouvé... Je vis alors, disait-il encore longtemps après dans ses *Mémoires*, ce que peut sur une âme la conscience timorée. L'état du roi était affreux. Tous ses propos étaient durs, son rire forcé et sardonique et ses plaisanteries pleines d'amertume. Tout l'importunait; tout allumait les soupçons dans cette âme bourrelée. Que n'ai-je point eu à en souffrir[1] ! » Valori faisait trop d'honneur à la conscience de Frédéric, qui, ce jour-là pas plus qu'aucun autre, ne lui causa beaucoup de tourments. La preuve que le scrupule n'était pour rien dans son trouble, je la trouverais, à défaut

1. *Mémoires* inédits de Belle-Isle. — Valori, *Mémoires*, t. I, p. 154. — Valori à Amelot, 30 avril 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

d'autre dans une petite anecdote que le même Valori prend également soin de nous raconter. On s'indignait, sous la tente royale, de quelques déprédations exercées en Bohême par l'armée saxonne. « Que dites-vous de ces gens-là? s'écria Frédéric toujours en colère; je n'ai jamais pu parvenir à les faire piller en Moravie, quelque chose que je leur aie dit sur cela, et les voilà qui pillent ici, dans un pays qu'ils devraient ménager ! »

La vraie cause de son irritation, c'était, d'abord le dépit d'avoir échoué dans une tentative dont il avait fait beaucoup de bruit, puis la prévision d'une nouvelle campagne que l'approche de l'été allait rendre nécessaire, et qui s'annonçait dans des conditions beaucoup plus pénibles pour les alliés et, pour lui-même, beaucoup moins fructueuses que celles de l'année précédente. D'une part, en effet, l'esprit et la tenue des troupes autrichiennes se ressentaient du succès qu'elles venaient de remporter. Leur confiance était relevée par l'honneur d'avoir fait, en deux mois de temps, capituler des Français et reculer Frédéric. Le grand-duc,

satisfait d'avoir pris à ce triomphe une part apparente, cédait à son frère, le prince Charles de Lorraine, un commandement dont, sans l'avouer, Marie-Thérèse commençait à craindre qu'il ne fût décidément incapable. On espérait beaucoup à Vienne, peut-être trop, des talents du nouveau général, dont l'extérieur agréable, la tournure élégante et les manières polies contrastaient avec l'air hautain et embarrassé du grand-duc. L'armée dont il prenait la direction était dans une excellente position. Avec le corps principal il faisait face, sur la frontière de la Moravie et de la Bohême, aux Prussiens campés à Chrudim. A sa gauche, une importante division, placée sous les ordres du prince Lobkowitz et appuyée sur une chaîne de places fortes, continuait à barrer à l'armée française le chemin direct de Prague vers la haute Autriche. Les Autrichiens, au contraire, avaient leurs communications libres de tous les côtés, aussi bien avec Vienne et le bas Danube qu'avec Khevenhüller, toujours maître de la Bavière.

Mais cet avantage militaire, dont Frédéric pouvait espérer que son génie aurait raison,

n'était rien auprès de celui qu'assurait à Marie-Thérèse la révolution opérée par deux événements longtemps attendus et enfin réalisés, et qui altéraient à son profit toute la balance des forces en Europe. A Londres, de nouvelles élections parlementaires amenaient un changement de cabinet. Walpole était réduit à seretirer devant une majorité opposante, et le principal grief allégué contre lui était la mollesse du concours qu'il avait prêté à l'Autriche en péril, aussi bien que sa connivence plus ou moins suspecte dans la neutralité observée et le vote émis à Francfort par le roi électeur de Hanovre. Carteret, son successeur, arrivait au pouvoir avec le mandat impérieux de faire prendre à la politique anglaise une part plus active dans le conflit engagé sur le continent. Après avoir fait renouveler et accroître le subside accordé par le parlement à Marie-Thérèse, il s'empressait de mettre à sa disposition les douze mille hommes qu'on lui avait promis, mais qu'elle attendait encore. Il envoyait en outre à la Haye un ambassadeur extraordinaire pour solliciter des états généraux de Hollande un effort pa-

reil. Là, d'ailleurs, aussi bien qu'en Angleterre, le spectre de l'ambition française surexcitait les esprits en même temps que nos premiers revers donnaient le courage de le braver.

Au même moment, à l'autre extrémité de l'Europe, la cour de Turin se décidait enfin, après un an de préparatifs et d'hésitation, à sortir de son attitude énigmatique. Elle prenait parti, sinon pour les droits de Marie-Thérèse, au moins contre les prétentions d'Élisabeth Farnèse. Le concours de l'Espagne, offert avec tant d'empressement à Munich, tournait ainsi au désavantage de ceux qui l'avaient accepté sans réflexion. Car, à peine un corps d'armée espagnol, débarqué sur les côtes de Toscane dans les derniers jours de décembre, eut-il touché le sol italien, que Charles-Emmanuel déclara que, ses droits étant au moins égaux à ceux des infants, il ne pouvait tolérer un nouvel établissement de la maison de Bourbon en Italie. Par un traité rédigé avec art, il s'engagea envers l'Autriche à défendre le Milanais contre l'invasion espagnole, sauf à réserver pour l'avenir l'examen de ses propres droits et toutes

les questions litigieuses. Marie-Thérèse, assurée par là d'être protégée en Italie sans coup férir, pouvait rappeler à elle toutes les troupes qu'elle aurait dû, sans cet appui, consacrer à la garde de ses provinces ultramontaines. C'était même grâce à la confiance que lui donnait une négociation déjà commencée qu'elle avait pu renforcer à temps l'armée de Khevenhüller par des régiments venus d'Italie. Ces auxiliaires inespérés, lui arrivant du côté de l'ouest et du midi, remplaçaient largement pour elle ce qu'elle avait perdu à Pétersbourg.

La conséquence de ce double revirement était en effet d'étendre d'un bout de l'Europe à l'autre le champ de la lutte, jusque-là restreinte à l'Allemagne, et de lui faire prendre les proportions d'un guerre générale. Dès que la France et l'Angleterre étaient aux prises, les Pays-Bas, l'Allemagne méridionale et la haute Italie allaient devenir le théâtre des combats. On se battrait tout à la fois sur le Danube, sur le Rhin, sur la Meuse et sur le Pô. Frédéric se verrait ce jour-là menacé et dans les possessions rhénanes, auxquelles il n'avait pas renoncé et

peut-être dans son patrimoine de Brandebourg, ouvert du côté du Hanovre aux armées anglaises. C'étaient sur ces divers points de l'horizon de nouveaux périls à courir et de nouveaux efforts à faire. Une politique même moins égoïste que celle dont il professait les maximes se serait inquiétée de cette situation; car il faut bien convenir que ce surcroît de peine en perspective ne correspondait, pour la Prusse et son souverain, à aucun surcroît de profit en espérance. A la manière dont il avait lui-même consenti à répartir les intérêts des puissances alliées et d'après le lot assigné à chacune, Frédéric n'avait personnellement rien à attendre des futurs combats. La Silésie était pleinement soumise et même elle avait était été un instant moralement cédée par Marie-Thérèse; le sang prussien ne devait donc plus couler que pour assurer la conquête de la Moravie, promise à la Saxe, et la possession de la Bohême, disputée à la Bavière. Au jeu toujours aléatoire du champ de bataille, Frédéric n'avait plus, pour son propre compte, aucun gain à attendre.

Et cependant, tel que nous le connaissons,

cette nécessité d'affronter pour le profit d'autrui des périls stériles, ce n'était pas là encore ce qui lui semblait le plus dur à supporter : une autre pensée, une autre crainte lui causaient une révolte intérieure qu'il ne pouvait dompter. Aucun de ses alliés ne lui tenait fortement au cœur; mais, de la Saxe et de la Bavière redoutant peu de chose, il prenait aussi peu de souci. Sa véritable préoccupation, c'était la France. Or, du moment où la guerre, sortant des frontières d'Allemagne, devenait européenne, le premier rôle, sur le théâtre ainsi étendu, passait incontestablement à la France. Comme c'était la grandeur de la France, presque son existence, qui était en jeu, c'était aussi sa suprématie qui pouvait sortir de la victoire. Frédéric sentait que, par ce seul fait, il descendait au rang d'un simple auxiliaire : il n'était plus en quelque sorte que l'un des facteurs d'une opération dont le produit appartiendrait à une puissance qu'il n'avait jamais moins aimée que depuis qu'il combattait à côté d'elle. En un mot, au lieu d'employer les armes françaises à son service, comme il avait toujours tendu et, jusque-là,

réussi à le faire, c'était la France qui allait se servir et peut-être, à la dernière heure, se jouer de lui.

Cette terreur d'être d'abord l'instrument et finalement la dupe de la politique française semble, à partir de ce moment, hanter véritablement son esprit, et on en trouve la trace à cette date à toutes les pages de sa correspondance. Il y perd en vérité par moments le sens pratique qui était sa qualité principale. Ses soupçons continuels, qui auparavant avaient l'air de simples prétextes, s'exprimant maintenant dans des confidences intimes avec ses ministres, prennent un caractère de sincérité. Jugeant les autres par lui-même, il croit à tout moment démêler à Versailles quelqu'un de ces desseins profonds dont lui seul était capable, servi par quelqu'un de ces artifices dont il était coutumier. Tout l'alarme : la présence d'un envoyé saxon à Paris recèle l'arrière-pensée de changer à son détriment les conditions du traité de partage; les efforts du ministre français à Saint-Pétersbourg pour réconcilier la Russie et la Suède sont les préliminaires d'une coalition

formée dans le Nord pour le prendre un jour à revers ; un propos du cardinal de Tencin au pape, destiné à rassurer le pontife sur les conséquences de la conquête de la Silésie par un prince protestant, est une atteinte portée d'avance à la soumission de cette province ; un Français, établi en Toscane, qui vient à Vienne pour ses affaires, est le porteur d'une proposition de paix clandestine. Il n'y a pas jusqu'à l'augmentation des troupes françaises, tant de fois sollicitée par lui, qui ne lui paraisse, à certains jours, passer la mesure et présenter une apparence menaçante. Sur des indices de cette importance, il ordonne à son ministre à Paris, Chambrier, de sonder avec soin (*genau sondiren*) ce que le cardinal a dans le cœur, et Chambrier exécute ses instructions avec tant de zèle, que le cardinal, impatienté par cet espionnage, finit par s'en offenser et que le roi est obligé de modérer lui-même l'ardeur inquisitive de son envoyé et de lui recommander de ne *pas se montrer* (ostensiblement du moins) *si furet*. Fleury avait sujet réellement de se plaindre ; car, en lui supposant tant d'intrigue au service

de tant d'ambition, on lui faisait plus et moins d'honneur qu'il ne méritait. Aujourd'hui que toutes les archives sont ouvertes, rien n'est curieux comme de comparer la jalousie inquiète des dépêches prussiennes avec l'inquiétude d'un tout autre genre qui se montre à toutes les lignes de celles du ministre français; un seul sentiment y règne : la crainte de mécontenter un allié suspect, mais nécessaire, et une soumission humble et épeurée à ses moindres caprices [1].

Encore si Frédéric eût été seul à éprouver cette irritation contre la France et l'alliance française, peut-être serait-il venu à bout de se calmer lui-même et de prendre patience. Mais la même impression, et plus vive encore, était répandue, nous le savons (il en avait de bonne heure averti Valori) à sa cour et dans son entourage; autour de lui, on était tout, Anglais, Russe, Autrichien même, excepté Français. La guerre commencée à contre-cœur devenait, à

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 13, 23, 15. — Droysen, t. I, p. 382, 385, 386. — Vincent à Amelot, 17 février, 16 mars 1741. (*Correspondance de Vienne.* Ministère des affaires étrangères.)



chaque pas et après chaque incident, plus à charge. C'était même pour plaire à ses officiers qu'il se livrait, contre nos maréchaux et nos soldats, à ces invectives que lui-même ne pouvait trouver justifiées. Mais, depuis l'éclat de la déroute des Français à Lintz, cette consolation en paroles n'était plus suffisante. L'orgueil national, le patriotisme germanique, ces sentiments qui se cherchaient et s'ignoraient encore eux-mêmes, mais qui se révélaient par de vagues instincts, étaient flattés d'avoir vu fuir les étendards fleurdelysés devant des soldats qui parlaient allemand. On murmurait dans les rangs prussiens de ne pouvoir exprimer cette satisfaction tout haut : on portait envie à Khevenhüller. Pour peu qu'une pareille épreuve fût encore renouvelée, Marie-Thérèse allait devenir l'héroïne dont le nom parlerait à toutes les imaginations. même de ceux qui marchaient au combat contre elle. Et, au même moment, dans toutes les villes de Hollande, dans beaucoup de petits États d'Allemagne, les chaires protestantes retentissaient d'invectives lancées par des prédicants, fils de religionnaires réfugiés, contre

l'héritier de Louis XIV, l'Antéchrist et le soutien du démon, le nouveau Xerxès, oppresseur des libertés de la république chrétienne. Le très peu catholique Frédéric entendait, en frémissant, les échos de ces imprécations, dont quelques éclats l'atteignaient. Il se sentait avec un malaise croissant engagé à faux dans une lutte désormais sans issue contre des passions qu'il partageait peut-être et dont, en tout cas, il mesurait assez la force pour désirer de s'en ménager l'appui. Ajoutez enfin à tous ces motifs d'impatience et de découragement un autre, pris dans des considérations moins élevées, mais qui n'était pas moins puissant sur son esprit. L'argent commençait à lui manquer, les épargnes de son père étaient presque entièrement consommées, et c'était le moment que le nouvel empereur, à bout de ressources, choisissait pour lui demander, sous forme de subside ou d'emprunt, une importante aide pécuniaire.

Telles étaient, à n'en pas douter, les raisons véritables du trouble étrange que Valori apercevait avec surprise sur ce visage assombri dans lequel l'habitude aurait dû lui apprendre

à lire. De cette impatience au désir de se débarrasser d'une alliance importune, il n'y avait évidemment qu'un pas. Si Frédéric tardait encore à le franchir, s'il hésitait à revenir à la pensée, tant de fois déjà caressée par lui, de traiter directement de la paix avec la souveraine allemande, c'est qu'il était retenu par la mauvaise honte de courir après des négociateurs si récemment congédiés. Il craignait de rencontrer des visages incrédules quand il offrirait de nouveau une parole dont il s'était si lestement dégagé. Il supposait aussi, et non sans fondement, que la reine, encouragée par ses derniers succès, se montrerait maintenant plus difficile sur les conditions d'un accommodement. Ce partage de sentiments excitait chez lui un débat intérieur dont il éprouva le besoin (peut-être dans une nuit d'insomnie) de tracer le résumé par écrit. C'est ici, en effet, que se place une pièce curieuse, sans date et sans signature, que la *Correspondance politique* nous fait connaître et que, de la part de tout autre, on appellerait un examen de conscience.

Ce document se divise en deux parties dont

la première est intitulée : *Exposé des raisons que je puis avoir pour rester dans l'alliance de la France*, et la seconde : *Exposé des raisons que je puis avoir de faire une paix avec la reine de Hongrie*. C'est le pour et le contre mis en regard ; toute l'âme de l'écrivain s'y révèle. Sous le premier chef, au nombre des motifs qui militent pour le maintien de l'alliance française, il veut bien placer (et même au premier rang) une considération tirée de l'honneur et de la morale. « Il est mal, dit-il, de violer sa parole sans raison, et jusqu'à présent je n'ai pas lieu de me plaindre de la France, ni de mes alliés (l'aveu est précieux et bon à retenir). L'on se fait la réputation d'homme changeant et léger, si l'on n'exécute point un projet qu'on a fait, et que l'on passe souvent d'un parti à l'autre. » Suivent des réflexions plus intéressées, comme celle-ci par exemple, à savoir : qu'une victoire nouvelle remportée sur les Autrichiens placerait la Prusse au premier rang dans l'Empire et que son roi aurait alors *toute l'autorité de l'empereur, dont l'électeur de Bavière n'aurait que l'embarras:* et cette autre : que la reine de Hon-

grie (si on traitait avec elle) regretterait toujours les provinces qu'elle aurait cédées et travaillerait à les reprendre, et l'on n'aurait jamais ainsi qu'une *paix plâtrée.*

Mais c'est sous l'autre rubrique, celle où sont énoncés les avantages possibles d'une paix séparée, que percent les véritables sentiments. Viennent d'abord les récriminations habituelles contre les lenteurs, les hésitations, les fausses manœuvres des généraux français, et l'impossibilité de faire campagne avec eux plus longtemps sans partager les conséquences de leurs fautes. Puis, en travaillant pour l'empereur et le roi de Pologne, ce sont des voisins qu'on agrandit et qui peuvent payer d'ingratitude. Mais, écoutez le trait final : « L'heureuse fin de cette guerre rendrait la France arbitre de l'univers. » Voilà le mot décisif, voilà le dernier chiffre de l'addition qui clôt la balance et qui solde le bilan [1].

La délibération intérieure ainsi résumée porta ses fruits, et Frédéric se forma aisément une

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 98-99.

conviction dans le sens où la passion l'entraînait déjà. Presque en même temps, d'ailleurs, lui arrivaient de Londres des ouvertures pressantes, faites par le nouveau secrétaire britannique au ministre prussien dans cette capitale. La conséquence fut que, le 22 mars, Podewils recevait l'ordre d'engager lord Hyndfort à se rendre de nouveau, soit à Olmütz, soit à Breslau, pour y traiter cette fois, non d'une trêve et d'une espérance de négociation, mais d'une paix définitive sur la base des conditions suivantes : la basse Silésie serait cédée à peu près dans les mêmes limites qui avaient été indiquées dans le protocole de Klein-Schnellendorf, mais avec l'addition d'un cercle et d'une seigneurie de Bohême, Königgratz et Pardubitz. (Notez que ces territoires étaient à ce moment même occupés par les alliés et cédés à la Bavière par un traité de partage que Frédéric venait de signer trois mois à peine auparavant.) En compensation, à la vérité, la reine de Hongrie devait prendre en termes généraux l'engagement de donner aux alliés du roi une *satisfaction raisonnable* et

d'accepter la médiation des puissances maritimes pour la conclusion d'un traité de paix où toutes les puissances seraient comprises. En aggravant ainsi les conditions qu'il avait obtenues à Klein-Schnellendorf dans des circonstances plus favorables, Frédéric ne pouvait avoir qu'une pensée, c'était de laisser une marge plus étendue à la négociation. S'il commençait par demander plus, c'était pour obtenir autant. Il n'en déclara pas moins à Podewils que ces propositions constituaient un ultimatum dont il n'y avait rien à rabattre[1].

A son grand déplaisir, Hyndfort ne parut mettre aucun empressement à répondre à l'invitation. Trop peu de temps s'était écoulé depuis que l'envoyé anglais avait été pris pour dupe, et il se souciait peu de s'exposer à jouer une seconde fois le même rôle. Il savait d'ailleurs que le même sentiment ne pouvait manquer d'exister, et plus vif encore, chez Marie-Thérèse, et il ne voyait dans les propositions

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 84-85. — Je ne sais pourquoi, dans la *Correspondance*, ces instructions sont placées avant le document sans date que j'ai analysé. Le bon sens indique que la délibération dut précéder la décision.

du roi rien qui fût de nature à le dissiper. Le premier éclat de la colère féminine n'était pas commode à essuyer; le vieux Robinson en avait fait l'épreuve et Hyndfort, en bon collègue, ne se pressait pas de l'y soumettre de nouveau. Il retarda donc son voyage sous divers prétextes, et la première quinzaine d'avril était déjà écoulée que la date de sa venue n'était pas encore fixée. L'impatience de Frédéric croissait pourtant d'heure en heure. L'été approchait : Belle-Isle annonçait son arrivée, et d'un jour à l'autre, il pouvait tomber à l'improviste dans le camp prussien; il fallait savoir quel accueil lui faire. Le malheureux Podewils, qui n'en pouvait mais, recevait lettres sur lettres pour le presser de mettre les fers au feu. « Plus j'y pense, écrivait le roi, le 31 mars, plus je vois qu'il me faut à tout prix une prompte paix. » — Puis, quelques jours après : « Comme je suis extrêmement intrigué de voir clair dans les circonstances présentes pour régler mes mesures là-dessus, je vous prie de retourner Hyndfort de tous les côtés pour voir ce que l'on peut se permettre et jusqu'où je

pourrais pousser ma bisque. N'épargnez rien en courriers pour m'en informer, et faites usage de toute votre éloquence pour lui persuader de nous faire avoir notre morceau, et cela au plus vite : quinze jours plus tôt ou plus tard font beaucoup dans la situation où je suis, et il faut que je sache à quoi m'en tenir avant que Belle-Isle arrive. » Témoin de cet état d'agitation, le secrétaire intime du roi, un nommé Eichel, écrivait aussi confidentiellement au même Podewils : « Sa Majesté Royale est dans la plus grande attente pour savoir où vous en êtes, et, comme Votre Excellence connaît la vivacité de notre gracieux maître et que, quand une affaire est languissante et traîne (*languissant tractiret oder trainiret wird*), il peut adopter avec la même vivacité un plan différent, surtout quand un homme aussi insinuant que Belle-Isle va venir avec ses cajoleries et promesses, je désire aussi vivement, dans mon petit particulier, que l'affaire en question soit bientôt réglée [1]. »

Hyndfort arriva enfin à Breslau, le 17 avril,

[1] *Pol. Corr.*, t. II, p. 98, 116-117.

et Podewils se hâta d'entrer en conversation. Mais l'entretien n'avança guère les affaires ; l'Anglais était froid, boutonné, ironique ; chacune de ses paroles et le ton même de sa voix semblait faire entendre qu'il voyait bien qu'on voulait le jouer et qu'il n'était pas d'humeur cette fois à se laisser prendre. D'ailleurs, ses pleins pouvoirs, dit-il, étaient périmés, et il ne con naissait pas les intentions de la reine, n'ayant eu avec elle aucune relation depuis l'issue mal heureuse des derniers pourparlers. Cette ignorance était peu vraisemblable, et on vit bien qu'il en savait plus qu'il n'en disait, à la manière décisive dont il s'exprima sur chacune des conditions de l'ultimatum proposé. Il ne fit grâce à aucune ; jamais, suivant lui, a reine, qui s'était prêtée à regret à la mutilation de la Silésie, ne consentirait à laisser entamer la Bohême. Que signifiait de plus cette satisfaction *raisonnable* à assurer aux alliés du roi, dont on ne déterminait ni la nature ni l'étendue ? Où la trouver, cette satisfaction, sinon dans de nouveaux sacrifices à imposer aux possessions autrichiennes ? Qui serait chargé d'ap-

précier si elle était *raisonnable?* Une clause si élastique ne pouvait être qu'un moyen tout préparé pour se dégager une fois encore à volonté des paroles données.

Podewils, piqué et déconcerté, essaya de se justifier et de récriminer, sans mettre pourtant d'amertume dans sa réplique. Il laissa même clairement entendre que la clause stipulée en faveur des alliés du roi n'était qu'une manière polie de leur donner congé, et qu'il ne fallait pas la prendre au sérieux. Mais où la conversation s'aigrit subitement, ce fut quand Hyndfort ajouta, comme une chose toute naturelle et qui allait de soi, que, si la reine se décidait à céder de si belles provinces, elle comptait bien qu'en retour le roi ne se contenterait pas de rester les bras croisés, et l'aiderait par une assistance effective à reconquérir le reste de ce qu'elle avait perdu. C'était dire très clairement que, les paroles étant sans valeur, il fallait y joindre les actes. On voulait mettre du sang entre Frédéric et ses alliés de la veille, pour être sûr qu'il ne leur tendrait pas de nouveau, le lendemain, par derrière, la main

qu'il leur retirait. Le ministre prussien se leva alors tout en colère : « Mylord, dit-il, si la reine a laissé entrer une pareille idée dans sa tête, il est inutile que nous causions plus longtemps. Le roi ne va pas se mettre en guerre pour elle avec l'empereur, la France et le roi de Pologne. Guerre pour guerre, il aimera mieux poursuivre avec énergie la présente, qui, avec l'aide de Dieu, pourra être terminée heureusement dans cette campagne[1]. »

Informé le soir par courrier du tour que prenait ce premier entretien, Frédéric, sans blâmer la vivacité de son représentant, prit pourtant l'injure avec plus de calme. Non assurément qu'il eût la plus légère envie de se mettre en campagne pour Marie-Thérèse, mais il se rendait justice, et l'honneur étant rarement plus délicat que la conscience, il ne s'offensait ni même ne s'étonnait beaucoup qu'on se défiât de lui et qu'on n'acceptât ses promesses que

1. Grünhagen, t. II, p. 217-218. — Cet écrivain rapporte l'entretien de Podewils et d'Hyndfort plus au long que ne l'ont fait ni Droysen ni Coxe, d'après les dépêches anglaises consultées par lui au *Record Office* de Londres.

sous caution. Avant de se fâcher, il voulut essayer si, au gage compromettant qu'on lui demandait il ne pourrait pas substituer quelque sûreté moins onéreuse, qui pût paraître équivalente. « J'ai cru apercevoir, répondit-il à Podewils, qu'un des inconvénients principaux de la paix à faire, c'est le soupçon dans lequel est la cour de Vienne que nous en userions après la paix comme après le protocole de Schnellendorf... Il faut mettre aux Anglais et aux Autrichiens l'esprit en repos sur ce que nous romprions nos engagements, leur faire sentir la différence d'un traité et d'un pourparler, et leur dire naturellement que nous comprenons bien qu'ils ne veulent notre assistance que pour être certains de nous et que nous ne changerons pas d'avis à la première occasion; que, pour l'article de l'assistance, je le rejette absolument, mais que je ne rejette pas tel expédient qu'il paraîtrait bon à Hyndfort de proposer pour tranquilliser la cour de Vienne. Voyez ce qu'Hyndfort vous dira. » Il indiqua lui-même d'avance plusieurs modes d'accommodement. Il pourrait, par exemple, ne laisser

dans les provinces cédées que des troupes insuffisantes pour les garder, de sorte que la reine serait en mesure d'y faire rentrer les siennes si on ne lui tenait pas parole. Il offrait aussi de souscrire, aussitôt après la paix, un traité d'alliance défensif avec les puissances maritimes, principalement dirigé contre la France. De plus, Podewils reçut l'autorisation de laisser en dépôt, entre les mains d'Hyndfort, un billet autographe par lequel le roi s'engagerait, une fois les arrangements conclus, à ne les rompre sous aucun prétexte. C'était le contraire de ce qu'il avait exigé au mois d'octobre précédent, quand il s'était refusé de laisser aux négociateurs de Klein-Schnellendorf un écrit quelconque, même un papier *grand comme la main*. Enfin, sachant qu'Hyndfort, comme la plupart des nobles écossais, n'avait pas une fortune proportionnée à son rang, il chargea Podewils de le sonder pour voir s'il accepterait une gratification qui ne serait pas moins de 100,000 écus, « ce qui rehausserait encore la gloire particulière qu'il aurait à sauver la maison d'Autriche. » « Bref, concluait Frédéric, je

suis résolu de faire la paix aux meilleures conditions que je pourrai, sauf les déshonorantes[1]. »

Toutes ces avances furent inutiles, peut-être parce qu'elles étaient excessives. Hyndfort refusa avec une hauteur dédaigneuse l'offre personnelle qui lui était faite. « Le roi ne me connaît pas, dit-il, et ne connaît pas les pairs d'Angleterre. — Mais, reprit Podewils (raisonnant d'après les habitudes du temps), un ministre qui a conduit heureusement une négociation suivant sa conscience peut recevoir les preuves de la reconnaissance d'un grand prince. — Soyons assez heureux pour faire la paix, répliqua l'ambassadeur en souriant; le reste s'arrangera de lui-même. » Il n'en demeura pas moins intraitable sur la condition de l'assistance effective qui faisait le véritable nœud du débat. Podewils avait beau répéter par ordre du roi cet argument qu'il trouvait vainqueur : « Mais, si la reine croit pouvoir continuer la guerre contre

1. *Pol. Corr.*, Frédéric à Podewils, 21 avril 1742. — Le secrétaire du cabinet à Podewils, même date ; Grünhagen, t. II, p. 221.

les alliés, appuyés qu'ils sont aujourd'hui par la Prusse, quel besoin a-t-elle de nous pour les vaincre quand ils seront privés de notre concours? La neutralité du roi doit lui suffire. » Le raisonnement eût été irréfutable, si c'eût été en réalité de l'appui matériel de Frédéric et non de sa sincérité qu'on eût voulu s'assurer. Aussi Hyndfort répondait-il avec un sang-froid ironique : « Vous raisonnez comme un théorème de Newton, mais gageons qu'on n'en jugera pas ainsi à Vienne. » Bref, il ne consentit pas à autre chose que transmettre par courrier les propositions prussiennes sans modification et sans commentaire, et il demanda dix jours pour attendre le retour de son envoi[1].

Dans de telles conditions, l'accueil de Vienne ne pouvait être douteux : la reine était dans l'exaltation de ses succès et moins que jamais disposée à dépasser la limite de concessions qu'elle n'avait même jamais sincèrement acceptées. Elle ne tarissait pas d'ailleurs en invectives sur les perfidies de Frédéric, et la pre-

1. Grünhagen, t. II, p. 221.

mière fois qu'on lui reparla, après l'éclat de la première rupture, de rentrer encore en pourparlers : « Est-ce que quelqu'un de sérieux, dit-elle, peut maintenant attendre du roi de Prusse autre chose que des impostures? » Et au grand-duc, qui voulait toujours prendre lui-même la plume pour s'assurer des dispositions véritables du roi : « Mon cher cœur, dit-elle, vous écrirez s'il vous plaît; mais il n'en est pas digne et il en fera mauvais usage. Ne vous avilissez pas, et prenez (pour ne pas répondre) le beau prétexte de nos conquêtes. »

Elle en trouva elle-même un meilleur encore pour faire une réponse qui ne la compromettait pas. Elle comprit qu'en insistant sur l'exigence d'une assistance immédiate et effective (qu'elle n'obtiendrait sûrement pas), elle pourrait, sans risquer d'être prise au mot, se montrer coulante sur le reste. Aussi, tout en persistant à repousser toute cession de territoire en Bohême, laissait-elle entendre qu'elle consentirait à étendre la partie à céder de la Silésie, « mais toujours à condition expresse, et pas autrement, que ledit roi garantisse le reste des États de la mai-

son d'Autriche, du moins ceux de l'Allemagne, et qu'il s'unisse avec la reine et les puissances maritimes pour faire sortir au plus tôt les troupes françaises de l'Empire dont ils (*sic*) oppriment la liberté. Condition, ajouta-t-elle avec une nuance d'ironie, qui, loin d'être déshonorante pour le prince, lui acquiert la gloire d'être le libérateur de sa patrie et le restaurateur de la liberté publique. » Quand cette réponse fut transmise par Hyndfort à Podewils : « N'y a-t-il rien de plus au fond du sac? dit le ministre. — Non, sur l'honneur, répondit l'Anglais. — Alors, nous sommes tous deux bien à plaindre, car nous avons travaillé en vain[1]. »

Effectivement, dès que le roi fut avisé qu'il n'avait rien d'autre à attendre, il écrivit à Podewils que, devant une pareille impertinence, il croyait *tomber en syncope*. Au fond, cependant, il exagérait sa surprise. L'accueil plus que froid fait à ses instances et à ses caresses avait fini par l'éclairer. Après avoir quelque temps maugréé contre Hyndfort et menacé

1. D'Arneth, t. II, p. 67 et suiv., 468, 480-481. — Grünhagen, t. II, p. 226.



même d'écrire à Londres pour le faire révoquer, il s'était résigné à comprendre que, si le négociateur se montrait si obstinément maussade, c'est qu'il n'y avait aucune espérance de trouver meilleure grâce chez la partie principale intéressée. Avec sa mobilité et aussi sa résolution accoutumées, il avait alors fait son compte et pris son parti en conséquence. Puisque la victoire rendait Marie-Thérèse intraitable, il ne restait qu'une seule manière de la disposer à une humeur plus accommodante, c'était de lui appliquer un châtiment efficace, de nature à abattre son orgueil et ses espérances. Frapper un coup, un seul s'il était possible, mais énergique et à fond, sauf à voir le lendemain si on pourrait, sur de nouveaux et meilleurs termes, reprendre la conversation, ce fut la pensée qu'il adopta et qu'il mit sur-le-champ à exécution. Les dix jours d'intervalle lui suffirent pour concentrer ses troupes et leur faire prendre la position la plus propre à offrir et à livrer la bataille au prince Charles dès le lendemain de la réponse de Vienne. Au jour donné, en effet, il se trouvait (il le dit lui-même dans

l'*Histoire de mon temps*) à la tête d'une armée *belle et reposée, prête à tenter le sort des armes*, composée de trente-quatre bataillons et soixante-quatre escadrons; en tout, près de trente-trois mille hommes. Aussi le *post-scriptum* de sa lettre à Podewils, datée du 11, fut-il ainsi conçu : « Nous campons le 13, effet de la négociation[1]. » Et Podewils put écrire en toute sincérité à lord Hyndfort : « Rien ne peut plus retenir le roi, il ne respire que vengeance. »

Avant d'aller prendre sa position de combat, il eut cependant encore le temps demander auprès de lui l'envoyé de France dont, dans les jours précédents, il évitait avec soin la conversation. A la vérité, il n'avait pas eu beaucoup de peine à s'en garder; car Valori, entièrement découragé, fermant volontairement les yeux sur des desseins qu'il ne comprenait que trop bien, mais qu'il se sentait impuissant à combattre, n'insistait plus pour obtenir audience et se bornait à remplir sa correspondance de gémissements et de sinistres pronostics : « Ma situa-

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 137-138.

tion devient tous les jours plus désagréable, écrivait-il de Chrudim même, je suis le seul présent ici des ministres étrangers; personne ne me voit, et mon application continuelle est d'éviter les occasions où on pourrait manquer de considération au ministre du roi. » Grande fut donc sa surprise de recevoir l'invitation de se rendre sous la tente royale, et d'entendre le ton d'affection et de confiance sur lequel le roi lui communiqua les dernières propositions qu'il avait reçues de Vienne.

« Il me dit, écrit Valori, qu'il avait répondu par une négative aussi nette que possible..., mettant dans sa réponse qu'il était fort utile qu'on s'adressât à lui, vu qu'il était résolu de ne rien faire que de concert avec ses alliés. Il a même mis de sa main à la marge : « Que la reine de Hongrie aille... » Dispensez-moi, monseigneur, de vous mander ses propres termes, ils sont militaires; aussi, ce prince est-il à la veille de camper! » Mais Frédéric n'ajouta pas ce que Valori, instruit par l'expérience, devinait peut-être, et ce qui aurait ôté de leur valeur à tous les jurons du monde : c'est que ces

propositions repoussées avec tant d'énergie n'étaient elles-mêmes que la réponse faite à des demandes dont la bonne foi d'un allié ne s'accommodait pas davantage.

Poursuivant son discours, Frédéric tomba sans ménagement sur les Anglais. « Ces gens, dit-il, frappent à toutes les portes. Prévenez Belle-Isle qu'ils négocient à Dresde et qu'ils veulent être nos médiateurs. Ce n'est pas mon avis : faisons la guerre bien vigoureusement et n'admettons d'autre médiation que l'accomplissement de nos traités. Pour ma part, je vais audevant des Autrichiens et je ne leur laisserai pas faire un pas de plus avec leur racaille hongroise. Je voudrais que ce fût moi seul qui les battît et qui eût le plaisir de les humilier. » Il expédiait en même temps une lettre au cardinal de Fleury, où il lui parlait plus que jamais de leur union mutuelle et de leur attachement indissoluble : « Je suis campé depuis hier, disait-il ; on dit que l'ennemi marche à moi, je vous prie de faire dire quelques messes pour que la chose arrive... M. de Belle-Isle sera, je pense, le 22, dans mon camp, et je suis persuadé que

nous serons fort contents l'un de l'autre. » Valori transmit le tout, lettre et assurances, mais sur un ton d'incrédulité un peu triste, parfaitement explicable par le souvenir de tant d'illusions trompées [1].

En effet, puisque Belle-Isle était sur le point d'arriver et qu'on était si sûr de le contenter, le plus simple eût été de l'attendre, afin de combiner avec lui une double attaque, qui, prenant au même moment à partie les deux divisions de l'armée autrichienne, et faisant ainsi, en quelque sorte, feu sur toute la ligne, l'aurait balayée tout entière d'un seul coup. Il ne semble pas, par le récit même de Frédéric, que ce délai d'une ou deux semaines eût rien compromis, ni que le prince Charles, très indécis de sa nature, fût à tel point pressé de prendre l'agressive, qu'il fallût immédiatement en venir aux mains avec lui. En tout cas, en prolongeant par une réponse équivoque la négociation qu'on ne s'était pas fait scrupule d'entamer, on eût

1. Valori à Amelot, 12 mai 1742. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Fleury 14 mai 1742. *Pol. Corr.*, t. II, p. 160.

obtenu aisément le répit nécessaire pour préparer un concert si désirable. Mais c'était précisément le concert dont Frédéric ne voulait pas, parce que c'eût été recommencer avec les Français une série d'opérations combinées dont il n'aurait pu ensuite se dégager à volonté. En affirmant à Valori qu'il voulait être seul à battre les Autrichiens, il disait le seul mot de vérité qui lui fût échappé dans tout l'entretien. Il voulait être seul à vaincre pour être seul aussi à user de la victoire. En réalité, la bataille qu'il allait livrer n'était pas le commencement d'une campagne, mais une phase de la négociation qu'il ne suspendait un jour que pour la reprendre avec plus d'avantage le lendemain.

Sur ce point, il faut le dire, il fut également bien servi et par la fortune des armes et par son génie. La bataille eut lieu le 17 mai, justement suivie de l'effet qu'il désirait, dans la mesure exacte où il lui convenait de se maintenir. Divers indices lui avaient fait comprendre que le but du prince Charles était de tendre directement vers Prague, en se frayant un chemin entre l'armée prussienne et l'armée française

et en les séparant l'une de l'autre. Pour lui disputer ce passage, Frédéric vint placer ses troupes en face de l'armée du prince, dans une sorte de demi-cercle, dont la gauche restait à Chrudim, tandis que le centre occupait une plaine marécageuse autour de Czaslau et de Chotusitz et que la droite s'étendait jusqu'au petit village de Kuttenberg. Il fermait ainsi complètement au prince la route de Prague. Celui-ci, ne pouvant laisser de la sorte paralyser tous ses mouvements, dut faire un effort pour forcer la barrière qu'on élevait devant lui. Il attaqua lui-même les lignes prussiennes, et les premières opérations lui furent favorables ; car il réussit à culbuter et à mettre en déroute l'aile gauche de l'armée royale. Frédéric vint alors à la rescousse, et, opérant énergiquement sur la droite, répara promptement cet échec et força le prince à se retirer avec perte. L'engagement, bien que n'ayant pas duré plus de trois heures, fut très meurtrier : sept mille hommes du côté des Autrichiens et quatre mille du côté des Prussiens, restèrent sur le champ de bataille. L'armée victorieuse n'avait ainsi guère moins

souffert que celle qui battait en retraite. Ce fut la raison que donna Frédéric pour ne pas pousser plus loin son avantage afin d'achever, soit ce jour même, soit le lendemain, la déroute d'un ennemi très démoralisé. Mais la conséquence fut que le prince de Lorraine ne fut nullement inquiété dans sa retraite et qu'il put reprendre à peu près les mêmes positions qu'il occupait avant sa défaite. S'il dut renoncer à marcher droit à Prague, il conserva au moins, ce qui était le plus important pour lui, la pleine liberté de ses communications avec le corps d'armée du prince Lobkowitz. En se portant sur sa gauche pour se joindre à cette division, il pouvait encore atteindre Prague : il lui suffisait de suivre les deux côtés d'un rectangle dont on ne lui interdisait que la diagonale.

Cette inaction à la suite d'une affaire si vivement et si heureusement engagée était si peu dans le caractère habituel de Frédéric, que tous les témoins la remarquèrent et que tous les historiens la constatent. Valori, très indulgent pour lui en général, déclare, dans ses *Mémoires*, qu'il se contenta, ce jour-là, du vain honneur

du champ de bataille. « Les Prussiens, dit M. d'Arneth, ne poursuivirent le prince Charles que dans la mesure strictement nécessaire pour montrer qu'ils étaient les maîtres du terrain. » Les affirmations de M. Droysen lui-même, tout aussi précises, sont accompagnées d'un commentaire qui dans sa bouche est significatif : « Il était, dit-il, au pouvoir du roi d'anéantir l'armée vaincue, qui semblait fondre dans sa retraite. Mais ce n'était pas son dessein [1]. » M. Léopold Ranke va plus loin encore ; il affirme que, le maréchal Schmettau ayant vivement pressé Frédéric de tirer un parti complet de sa victoire : « Je ne veux pas, répondit celui-ci, abaisser à ce point la reine de Hongrie. » C'était donc en quelque sorte un duel que le

1. Valori, *Mémoires*, t. I, p. 158 ; — d'Arneth, t. II, p. 55 ; — Droysen, t. I, p. 452. — Belle-Isle, dans une lettre à Charles VII, datée de quelques jours après son arrivée au camp français, témoigne sa surprise de ce que le roi de Prusse n'ait pas voulu tirer tout le fruit de sa victoire en faisant deux ou trois marches en avant, ce qui aurait forcé le prince Charles à sortir de la Bohême, 26 mai 1741. (Bibliothèque nationale. — *Nouvelles acquisitions.*) La Bibliothèque nationale possède une collection assez complète des lettres de Charles VII aux maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, acquise par elle il y a peu d'années.

vainqueur arrêtait volontairement après la première effusion de sang.

Mais, s'il n'entrait pas dans le plan de Frédéric, de recueillir tout le fruit de cette curieuse journée, au moins ne se fit-il pas faute d'en faire beaucoup de bruit, et, s'il ne frappait pas très fort, de parler très haut. Il écrivit de sa propre main, dès le soir, au roi de France, à l'empereur, au roi de Pologne, à Belle-Isle, à Broglie, à Valori et à Podewils, à chacun dans des termes différents, mais sur un ton plein d'exaltation et d'enthousiasme. « Sire, disait-il à Louis XV par un billet tracé sur le champ de bataille même, le prince Charles m'a attaqué et je l'ai battu. » Et à Charles VII : « Ma satisfaction est d'autant plus grande que j'espère que Votre Majesté impériale se verra par là maître de la Bohême. » Et enfin à Broglie, non sans une pointe d'ironie assez blessante : « Je suis persuadé que vous ne manquerez pas de profiter de la consternation que cette nouvelle causera dans l'armée du prince Lobkowitz. Il importe extrêmement à la cause commune que vous ne laissiez pas à l'ennemi le temps de se

reconnaître, et comme de ma part je porte des coups si considérables sur l'ennemi, il ne serait pas permis, si votre armée voulait rester sans rien faire (*sic*), je crois que ce serait une honte éternelle pour la nation française. J'ai trop bonne opinion de la bravoure française pour que je ne dusse espérer qu'elle se saisira de l'occasion pour acquérir de la gloire! » Avec Podewils et Valori, ce sont des interjections familières, mais plus expressives encore : « Eh bien, ils l'ont voulu et leur volonté est accomplie; que nous reste-t-il à désirer? Dites à Hyndfort : « Monsieur, vous avez forcé le roi à détruire la maison d'Autriche que vous vouliez sauver. Tu l'as voulu, Georges Dandin, tu l'as voulu! » — « Eh bien, l'ami Valori, n'ai-je pas tenu parole et n'avons-nous pas bien battu les Autrichiens? J'espère que messieurs les Français seront contents de moi. » Valori était content sans doute, et il fallait bien l'être; mais le fut-il autant d'un second billet reçu deux jours après et dont les termes, un peu différents, durent lui donner à penser? « J'ai tenu parole, disait le roi : à présent, je suis quitte envers vous et

mes alliés,.. et ces c...... de Saxons n'en ont pas été[1]. »

L'heureuse nouvelle ainsi envoyée à tous les échos atteignit Belle-Isle sur la route de Francfort à Prague. Le maréchal s'était attardé longtemps dans la ville impériale pour assister, dans les embarras de sa prise de possession, le nouvel empereur, qui, malade, goutteux, accablé de tristesse et manquant d'argent, ne pouvait se passer de ses conseils. Il n'était pas fâché non plus de laisser à la nouvelle armée française qui devait opérer en Bavière le temps d'arriver sur le territoire allemand, afin que, le maréchal de Broglie étant appelé à en prendre le commandement, la vie commune entre les deux collègues à Prague durât le moins longtemps possible. Il arriva le 22 mai, et trouva le maréchal de Broglie dans un assez grand embarras. Le reproche indirect mêlé par Frédéric à la nouvelle de sa victoire avait blessé au vif le vieux soldat et, relevant aussitôt le gant, il s'était hâté de répondre au roi, sur le

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 164, 166, 167, 173.



ton de fierté un peu rogue qui lui était habituel, qu'à sa connaissance, les Français avaient en général plus besoin de bride que d'éperon. « Le roi, écrivait-il en même temps au ministre de la guerre (le marquis de Breteuil), aurait pu me dire la même chose, ce me semble, dans des termes un peu plus obligeants ; mais, comme il n'entend peut-être pas le français, il faut croire que sa lettre est plus honnête dans sa langue qu'elle n'est dans la nôtre. » Il n'en était pas moins piqué d'honneur et sentait que c'était à lui à compléter l'avantage remporté par les Prussiens et laissé à moitié par Frédéric ; mais il était en même temps très justement inquiet de l'étrange facilité laissée au prince Charles pour effectuer sa retraite et pour opérer, au moment qui lui conviendrait, sa jonction avec Lobkowitz. « Si le prince arrive, disait-il, je serai accablé. » De plus, lui comme Belle-Isle avaient reçu dans ces derniers jours lettres sur lettres de Versailles, tant du ministre que du cardinal, les avertissant de ne jamais se mettre *dans le cas d'avoir un besoin indispensable du roi de Prusse*, attendu qu'on

n'était jamais sûr de lui et qu'on le soupçonnait toujours de vouloir faire une paix *fourrée*. C'était l'effet des tristes et trop justes pressentiments de Valori. Mais, au moment d'agir, ces recommandations revenaient en mémoire et n'avaient rien d'encourageant[1].

Broglie fit part de ces incertitudes à Belle-Isle, et, ce jour-là, malgré leur antipathie déclarée, les deux maréchaux mirent leur patriotisme et le sentiment de leur devoir au-dessus de leurs passions personnelles. Belle-Isle surtout avait cette facilité d'humeur que donne le sentiment du triomphe. « Il était, disait plus tard le maréchal de Broglie, tout lumineux des dignités et des honneurs dont il était comblé. » Ils convinrent, pour satisfaire Frédéric et pour soutenir l'honneur des armées françaises, de faire une charge contre le prince Lobkowitz,

1. Amelot à Belle-Isle, 25-29 avril, 12 mai 1742. (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* Ministère des affaires étrangères.) — Fleury à Belle-Isle, 20 mai 1742. Broglie à Belle-Isle, 21 mai. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.) Broglie à Breteuil, 19 mai. (*Correspondance officielle.* Ministère de la guerre.) Voir sur l'inquiétude causée au ministère français par l'attitude de Frédéric à ce moment critique l'appendice F.

qui venait de se rapprocher des lignes françaises pour mettre le siège devant la petite ville de Frauenberg, gardée par des troupes bavaroises. Une fois que, par cet acte énergique, l'ennemi aurait été intimidé et remis à distance, Belle-Isle irait de sa personne au camp prussien concerter avec Frédéric le plan général des opérations de l'été, et s'assurer, en le regardant en face et en interrogeant son visage, de la sincérité du concours qu'on pouvait attendre de lui. L'attaque combinée eut en effet lieu le 26 mai et avec un plein succès : les troupes françaises arrivèrent à l'improviste sur les derrières de l'armée de Lobkowitz, dont elles rencontrèrent l'arrière-garde dans les environs du village de Sahay à la sortie d'un défilé très étroit. Un combat très vif s'engagea, qui ne dura que quelques heures et se termina à l'avantage des Français. Ce n'était qu'une petite affaire; mais elle avait été très chaude et très lestement emportée, avec toute la valeur et tout l'entrain qui faisaient la réputation de nos armées. Lobkowitz se retira précipitamment, abandonnant le siège qu'il avait entrepris.

Les deux maréchaux étaient restés toute la journée fraternellement côte à côte, et, le soir, paraissaient également radieux : ils se félicitaient réciproquement de leur victoire. Belle-Isle fit même à son collègue la politesse de désigner son second fils, le comte de Revel, pour porter à Versailles la bonne nouvelle. Dès le lendemain, malheureusement, la bonne harmonie était déjà troublée. Belle-Isle, toujours ardent, était pressé de profiter de l'avantage et croyait possible de jeter par une poursuite hardie Lobkowitz hors de Bohême. Broglie, toujours plus prudent, et les yeux fixés sur le point noir qui cachait à l'horizon les mouvements de l'armée du prince Charles, craignait de s'avancer sans précaution contre un ennemi qui, d'un moment à l'autre, pouvait voir doubler ses forces par une jonction toujours menaçante. Belle-Isle répondait qu'en ce cas, si l'on ne voulait pas avancer, il fallait reculer, rentrer dans les positions sûres qu'on avait quittées la veille, et abandonner le terrain du champ de bataille, où l'on ne pourrait se maintenir contre l'éventualité même dont Broglie était préoc-

cupé. Broglie, au contraire, croyait pouvoir y faire station au moins le temps nécessaire pour apprendre sur quel appui il devait compter de la part de l'armée prussienne. Sur ce point, comme on verra, l'événement lui donna tort[1].

Aussi mécontent de la situation qu'il laissait derrière lui qu'inquiet de celle qu'il allait trouver, Belle-Isle se mit en route pour le camp prussien. A chaque pas qu'il faisait, ses perplexités devenaient plus grandes. Il apprit en effet que, loin de se mettre en mesure de poursuivre le prince Charles, Frédéric, sous prétexte que ses troupes avaient besoin de repos et manquaient de subsistances, les dispersait dans des cantonnements tout le long de la petite rivière de la Sasawa. On ne pouvait dire plus éloquemment au prince qu'il était libre d'agir à sa convenance et que, pourvu qu'il laissât les Prussiens tranquilles, aucun de ses mouvements ne serait gêné. Belle-Isle arriva

1. *Mémoires* de Valori, t. I, p. 158, 160. Correspondance de Belle-Isle et de Valori, *passim*. — Broglie à Fleury, 15 mai, 1er juin, 4 juin 1742. (Ministère de la guerre.) — *Mémoires* du duc de Luynes, t. II, p. 177 et 183.

donc au camp de Kuttenberg, l'esprit rempli des soupçons les plus fâcheux.

Les procédés de Frédéric nous sont maintenant trop connus après l'exposé minutieux et (je le crains bien) un peu monotone que j'ai dû en faire, pour qu'il soit besoin de dire que ces soupçons étaient pleinement fondés. Je ne voudrais pas jurer que, dans la soirée qui suivit sa victoire, Frédéric n'eût pas été tenté de la rendre plus complète et plus éclatante encore en achevant, de concert avec la France, l'humiliation de Marie-Thérèse : c'était même l'avis du prudent Podewils, qui conseillait timidement de profiter de l'occasion pour délivrer une fois pour toutes la Prusse du voisinage toujours dangereux de l'Autriche en Bohême. Mais cette tentation de rester fidèle et loyal, si elle traversa l'esprit de Frédéric, n'y dura guère ; car, dès le 21 mai, il faisait savoir à Hyndfort que le succès ne l'enivrait pas au point de lui faire perdre ses sentiments de modération. C'était dire qu'il était prêt à reprendre la négociation là où il en était resté avant la bataille, sans ajouter ni retrancher rien à son ultimatum.

Hyndfort accepta cette fois, sans discussion, l'arrêt de la fortune et fit parvenir sur-le-champ à Vienne des conseils de résignation. La manière dont il s'y prit pour les faire agréer indique assez quelle idée il se faisait de l'humeur inflexible de Marie-Thérèse; car son unique argument consistait à lui représenter qu'en matière de conquête, rien n'était irréparable, et que ce que la fortune enlevait aujourd'hui, elle pourrait le rendre le lendemain. « La reine doit d'autant moins hésiter, disait-il, à consentir à ce qu'on lui demande, que ces concessions lui sont arrachées par la violence et par une double perfidie. Aucune puissance au ciel et sur la terre ne pourra blâmer dans l'avenir la maison d'Autriche, si elle use plus tard de représailles et reprend à la première occasion par la force ce qu'on lui enlève aujourd'hui [1]. »

Quand cette lettre parvint à Vienne, presque en même temps que les tristes nouvelles de la défaite de Chotusitz, Marie-Thérèse était en couches, venant de mettre au monde une prin-

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 174. — Grünhagen, t. I, p. 276 et suiv.



cesse qui reçut le nom de Marie-Christine et qui devait tenir plus tard une place importante dans la famille impériale. Bien qu'aucun état de souffrance ne pût abattre la fermeté de son âme, elle jouissait de moins de liberté d'esprit que d'habitude pour tenir tête aux instances qui vinrent l'assiéger de tous côtés et qu'appuyaient des dépêches pressantes de Londres. Elle résista pourtant quelques jours encore et, quand on vint enfin à bout de la faire fléchir, elle ne voulut céder qu'à moitié : elle renonça bien à exiger l'assistance du roi de Prusse et consentit à se contenter de sa neutralité ; mais elle fut inébranlable en ce qui touchait l'intégrité de la Bohême. « Je n'y laisserai pas toucher, disait-elle, quand même le roi d'Angleterre viendrait me le demander à la tête de son parlement. Plutôt m'ensevelir sous les ruines de Vienne ! » Tout au plus put-on obtenir qu'elle maintînt la proposition déjà faite d'étendre la partie cédée du territoire de la Silésie. Toute la question, dès lors, était de savoir si Frédéric trouverait cette concession suffisante. La condition dépendant exclusivement de sa volonté,



le traité de paix fourrée, comme disait Fleury, était pour ainsi dire dans une de ses mains le jour où il dut tendre l'autre à Belle-Isle[1].

Il n'en reçut pas moins le général français, le visage riant, à bras ouverts, ainsi qu'un ancien ami. Comme il avait été le recevoir à l'entrée du camp et qu'ils revenaient ensemble en se promenant, il s'aperçut que le temps menaçait d'orage : « Vous allez avoir froid, » dit-il avec le plus tendre intérêt, et il le força d'accepter son manteau. La conversation s'engagea par les plus chaudes félicitations de Belle-Isle sur la victoire du 17 mai. « Le roi avala à merveille, dit Valori, l'encens qui ne lui fut point épargné. » Mais il ne parut pas pressé de rendre la pareille ; il se montra au contraire plus que froid sur le succès des Français à Sahay

1. D'Arneth, t. II, p. 71. — Grünhagen, t. II, p. 278 et suiv. — *Pol. Corr.* — D'après MM. Droysen et Grünhagen, la réponse de Vienne n'arriva à Breslau que le 4 juin (date de l'entretien de Frédéric avec Belle-Isle) et ne pouvait être connue à Kuttenberg ce jour-là même. Frédéric pouvait donc encore conserver quelque doute sur la résignation de Marie-Thérèse ; mais il n'en avait point sur sa propre résolution de faire une paix séparée à tout prix; ce qui suffit pour rendre l'entretien qu'on va lire tristement caractéristique.

et tourna même légèrement en dérision le bruit qu'ils avaient fait d'une échauffourée, suivant lui, sans importance. Évidemment, voulant avoir à se plaindre de ses alliés, il ne lui convenait pas de leur faire des compliments. Belle-Isle ne le contredit pas ; non que, sur le champ de bataille de Sahay, il n'eût été des plus pressés à chanter victoire ; mais, depuis lors, il avait appris, avant de quitter le camp, que les amis du maréchal de Broglie demandaient pour lui, à cette occasion, le titre de duc, et il ne se souciait plus d'aider à glorifier son rival. L'incident lui servit cependant à amener l'entretien sur le point véritablement important ; car Frédéric lui ayant demandé, non sans quelque aigreur, pourquoi on n'avait pas poursuivi le prince Lobkowitz dans sa retraite, Belle-Isle rétorqua aussitôt sur un ton moins vif, mais tout aussi ferme, en demandant à son tour pourquoi on avait négligé de tirer parti de la victoire de Chotusitz. « Vous refaites, lui dit-il (sans se dissimuler sans doute ce que ce souvenir avait de blessant), la faute qui a été commise après la prise

de Neisse et qui a failli vous être fatale. »

Frédéric, qui ne tenait plus probablement beaucoup à se justifier, ne releva pas l'insinuation ; mais, tout en restant calme et même gracieux, il se montra inébranlable dans la résolution de ne pas faire un pas de plus à la suite du prince de Lorraine. Avant le 15 juillet, dit-il, il ne fallait pas compter sur lui ; ce temps-là lui était nécessaire pour réparer ses pertes et remettre son monde en état. A ce moment, si les troupes françaises étaient disponibles de leur côté, on pourrait marcher en commun sur Vienne par les deux rives du Danube. « Mais, dit Belle-Isle en insistant, si d'ici là le maréchal de Broglie était attaqué par les deux corps d'armée autrichiens réunis ? — Il pourrait, dit Frédéric, se retirer dans les retranchements de Pisek, où il avait passé l'hiver, et d'ailleurs pourquoi ne pas appeler à son aide les troupes saxonnes qui n'avaient pas encore donné ? c'était à leur tour d'agir. » Tout ce que Belle-Isle put obtenir à force d'instances, ce fut qu'un détachement prussien s'avancerait sur la Sasawa au point où cette petite rivière se jetait

dans la Moldau, afin d'être en mesure de se porter sur Prague, si la ville était sérieusement attaquée. Il fut convenu qu'en vue de cette éventualité, on jetterait un pont d'avance à l'endroit de ce confluent.

Pour adoucir ce qu'il y avait de sec dans le refus et de désobligeant dans ce maigre secours si péniblement accordé, Frédéric se jeta alors dans des considérations générales qui, ne l'engageant à rien, ne le gênaient pas. Il s'emporta contre l'orgueil et la hauteur insupportables de la maison d'Autriche. « Il n'y a rien, dit-il, de si vindicatif que le grand-duc et surtout que la reine de Hongrie, et, si elle n'est pas humiliée, elle remuera toute l'Europe, même après une paix qu'elle aurait signée, pour recouvrer ce qu'elle aurait perdu. Personne n'est plus intéressé que moi, ajoutait-il, à ce qu'elle ne reste pas trop puissante; car, après ce qui s'est passé, il y aura à jamais une haine implacable entre sa maison et la mienne. Après tout, j'ai peut-être entrepris cette guerre trop légèrement, et j'ai eu des moments de cruelle inquiétude. Je n'oublierai jamais la manière

dont vous vous êtes comporté à mon égard. Maintenant je ne désire qu'une bonne et solide paix. »

Ce désir de paix, que Frédéric exprimait ainsi pour la première fois avec vivacité, piqua sans doute la curiosité de Belle-Isle, qui lui demanda comment et à quelles conditions il comprenait que la paix générale pouvait être conclue. Frédéric lui répondit alors par cette expression répétée depuis lors dans une occasion récente et devenue fameuse, *Beati possidentes ;* et il lui commenta cet axiome en expliquant que la Bohême pourrait rester à l'empereur parce qu'il la possédait, mais que la Saxe (probablement parce que la Moravie n'était pas encore conquise) devrait se contenter de quelque partie de la haute Silésie. « Je ne crois pas, ajouta-t-il, qu'on puisse obtenir davantage de la reine cette année. » — « Puis, continue Belle-Isle dans son compte rendu, qu'il faut ici citer textuellement, il me dit qu'il allait me parler avec franchise, ouverture et confiance, exigeant de moi que le secret fût inviolablement gardé ; sur quoi il me demanda si réellement et de fait

nous ne prétendions point obtenir quelque chose pour nous dédommager des frais immenses de cette guerre. Je lui tins sur cela le même discours que je vous ai dit que j'avais tenu et écrit l'année dernière sur pareille question et que je ne répète point. Il me dit que cela était bien généreux au roi, qu'à la vérité c'était tout pour la France d'avoir abaissé la maison d'Autriche et fait monter sur le trône un prince qui était le plus honnête homme de l'Allemagne et sur l'amitié duquel le roi et ses alliés pouvaient solidement compter... Mais il m'ajouta qu'il fallait pourtant que nous eussions Luxembourg. Sur quoi je repris une négative absolue, disant qu'il nous suffirait de la faire raser et régler ensuite les limites de convenance de cette frontière. Le roi de Prusse trouva que c'était bien peu, que rien n'était si juste en même temps que si louable, et qu'à cet égard la paix serait facile à faire [1]. »

Quel pouvait être le dessein de Frédéric en

1. Belle-Isle à Amelot, 4 juin 1742. (*Correspondance de Prusse et de l'ambassade auprès de la diète.* Ministère de affaires étrangères.)



traçant ainsi, avec complaisance, les lignes idéales d'un partage de nature à contenter tous ses alliés, tandis qu'il avait en poche, proposé et presque déjà signé par lui, un traité qui les sacrifiait tous sans pitié ? Que se proposait-il en suggérant des perspectives de conquêtes au général de cette même armée française qu'il avait déjà résolu de vouer le lendemain à une défaite certaine en l'abandonnant isolée et perdue au fond de l'Allemagne ? Pourquoi choisissait-il, parmi les tentations à lui offrir, l'annexion de cette province même de Luxembourg, qu'il devait plus tard, dans des documents publics, reprocher à Fleury d'avoir voulu obtenir par voie clandestine de Marie-Thérèse ? On a beau chercher, à moins de lui supposer un luxe et un raffinement de duplicité, une seule explication est possible. Il faut croire qu'il travaillait, par ce détour, à arracher à Belle-Isle l'aveu d'une ambition secrète qui aurait justifié sa propre déloyauté et qu'il se serait fait, auprès de ses futurs alliés (l'Angleterre et la Hollande, par exemple), le mérite d'avoir découverte et déjouée. Ce rôle d'agent

provocateur est le seul qu'on puisse raisonnablement lui prêter.

Si tel fut son calcul, il fut trompé par la réserve de Belle-Isle, et on trouve la trace de cette déception dans une note qu'il rédigea lui-même après la conversation pour la transmettre à Podewils, afin de guider ce ministre dans ses derniers pourparlers avec Hyndfort. Les principaux points traités par Belle-Isle y sont résumés sous forme de demandes et de réponses, et le dernier est celui-ci : « Quant à la France, autant que j'ai pu le remarquer, elle n'a demandé que *Montbéliard, quelques villages du Germersheim* et la démolition de Luxembourg. A savoir s'ils ne gardent rien *in petto*, c'est ce qui est bien difficile à deviner. » Et il ajoute : « Tout ceci est fort curieux ; vous connaissez assez ma façon de penser pour savoir ce que je conclus. » L'histoire trouvera aussi cet écrit curieux et saura également, je le crains, ce qu'elle doit conclure du caractère et des procédés de l'écrivain [1].

1. Belle-Isle à Amelot, de Kuttenberg, 4 juin 1742. (*Correspondance de Prusse* et *Correspondance de l'ambassade auprès*



Toutefois, la fin de l'entretien avait été assez cordiale, la façon de parler du roi avait paru assez explicite, son désir de faire une paix commune et avantageuse pour tous assez sincère pour que Belle-Isle, en quittant Kuttenberg, ne désespérât pas encore de ses intentions ultérieures. « Tenons seulement un mois, disait-il à Valori, et tout sera sauvé. » Mais, au moment de partir, il reçut du roi lui-même l'avertissement que, d'après des informations apportées par des éclaireurs, le prince Charles, avec un corps de vingt mille hommes, se portait décidément dans la direction du camp de Lobkowitz. Aussi, en recevant cet avis, Belle-Isle tressaillit et comprit si bien que tout était perdu, qu'il en éprouva une véritable défaillance, sorte d'accident auquel, depuis sa der-

de la diète. Ministère des affaires étrangères.) Il y a deux dépêches de Belle-Isle relatives aux divers points de la conversation. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 181. — Frédéric à Podewils, 4 juin 1742. — Le compte rendu de Belle-Isle et celui du roi diffèrent sur certains points. C'est dans la note royale que se trouve la citation latine : *Beati possidentes.* Il parait même que Frédéric l'avait écrite sous cette forme : *Beatus est possidendi.* Ce sont les éditeurs modernes qui ont corrigé le solécisme.

nière maladie il était resté sujet ; il resta quelques moments sans connaissance, et il fallut l'étendre par terre pour lui faire respirer des sels. Rappelant enfin ses esprits, il se hâta de faire parvenir l'avis au maréchal de Broglie, en même temps qu'il se rendait lui-même à toute bride à Dresde [1].

Quelque hâte qu'il pût faire, il était trop tard. Avant même qu'il eût quitté le camp prussien, la jonction des deux armées autrichiennes était déjà opérée. D'après le rapprochement des dates, il ne peut être douteux que le prince Charles avait, attendu, pour se mettre en mouvement, la réponse de Marie-Thérèse aux propositions de Frédéric. Mais le messager qui en était porteur, en traversant ses lignes, n'avait pu manquer de la lui communiquer. Certain dès lors de n'être ni poursuivi ni attaqué, agissant en pleine sécurité contre un ennemi qui lui était livré sans défense, le

1. Ce détail, qui manque à la correspondance et aux Mémoires de Belle-Isle, est rapporté dans une note mise par le premier commis des affaires étrangères à un récit justificatif fait par le maréchal de toute sa mission qu'on trouvera à la fin du volume.

prince avait poussé sa pointe avec une hardiesse et une célérité inattendues. Rejoignant d'abord à marches forcées, puis entraînant avec lui la division Lobkowitz, il n'eut qu'à se présenter aux avant-postes français avec des forces qui, réunies, ne montaient pas à moins de soixante mille hommes, pour rendre nécessaire la retraite du maréchal de Broglie, qui n'en comptait pas plus de vingt-cinq à trente. Le maréchal lui abandonna d'abord le terrain occupé en avant de Pisek, puis Pisek même (où, avec une telle infériorité de forces, il n'aurait pu se maintenir) et vint se placer sous les murs de Prague. Tout ce qu'il put faire fut d'intimider assez l'ennemi par l'intrépidité de son attitude pour qu'on ne pût le suivre de trop près. Mais il n'en fallut pas moins précipiter beaucoup ce mouvement de recul; ce qui amena la perte de quantité de bagages et de munitions, et l'arrivée de l'armée devant Prague eut lieu en désordre. La ville put se croire en péril. C'était le cas (on l'a vu), le seul, où Frédéric avait promis à Belle-Isle de le secourir. Le généreux allié trouva, au contraire, que c'était le

cas de rendre public et définitif l'abandon auquel il était depuis longtemps résolu.

En réalité, la promptitude de l'événement trompait son calcul. Il avait compté sur plus de lenteur dans les mouvements du prince Charles et plus de résistance dans l'armée française. Il n'avait donc pas encore, quand la nouvelle du désastre lui arriva, donné à Podewils l'autorisation formelle d'adhérer à la réponse de Marie-Thérèse. En apprenant la rapidité de la marche et du succès des Autrichiens, la peur le prit que, si Prague tombait entre leurs mains par une surprise analogue à celle qui leur avait enlevé cette ville six mois auparavant, ou si, simplement, Marie-Thérèse était informée de l'avantage de ses armes avant que tout entre elle et lui fût conclu et ratifié, l'indomptable princesse ne retirât le consentement qu'on lui avait arraché, et que tout fût remis en question par de nouvelles exigences. Il traça sur-le-champ d'une main précipitée ces instructions impérieuses à son ministre : « Les circonstances imprévues qui viennent d'arriver avec les troupes françaises en Bohême m'obligent de

vous informer de la manière la plus positive que, d'abord que vous aurez reçu la présente, vous devez faire l'échange de vos pouvoirs avec ceux de mylord Hyndfort... Quant aux conditions, tâchez de les avoir pour moi si bien qu'il sera possible, soit du côté de la Bohême, soit, s'il n'y a rien à faire de ce côté, du côté de la haute Silésie. Mais, après avoir tout fait pendant une demi-journée, ma volonté expresse est que, sans me faire votre rapport, sans me demander ou attendre ma résolution là-dessus, vous devez absolument régler les points dont vous pouvez convenir avec mylord Hyndfort, les coucher par écrit, et les signer incontinent avec mylord Hyndfort en forme de préliminaire de paix. Sitôt que ces préliminaires seront signés tant de vous que de mylord Hyndfort, vous devez me les envoyer avec votre relation,... afin que je puisse les ratifier, et, la signature entre vous et Hyndfort faite, vous devez disposer Hyndfort qu'il en donne avis par un courrier exprès qui pourra passer alors par Glatz, Königgratz et Kolin au prince Charles de Lorraine, afin que celui-ci soit informé sous main que l'affaire

entre moi et la reine de Hongrie est conclue... Je dors en repos, persuadé qu'on me rapportera les préliminaires signés[1]. »

Frédéric put dormir, en effet, deux nuits en repos en attendant l'exécution de ses ordres. Sa lettre était du 9, et ce ne fut que le 11 que Valori, sur l'avis envoyé par le maréchal de Broglie et apporté par Mortagne, vint réclamer le secours qui avait été promis pour le cas d'extrême nécessité.

Le roi, au premier moment, tout en témoignant beaucoup d'humeur et se répandant en invectives sur l'incapacité des généraux français, ne nia pourtant pas son engagement. Au contraire, il semblait même vouloir faire encore plus qu'il n'avait promis, car il parlait de marcher sur Prague en personne; seulement, il voulait attendre deux jours pour avoir des nouvelles plus détaillées. Et, comme Valori lui représentait que la hâte était nécessaire et qu'on pouvait toujours, en attendant, donner aux détachements les plus rapprochés de Pra-

1. *Pol. Corr.*, Frédéric à Podewils, t. II, p. 190.

gue l'ordre de se porter en avant : « Ne me pressez pas de le faire, dit-il, vous me servez assez d'exemple sur les inconvénients qu'il y a de faire des détachements. Mon ami, ajouta-t-il, votre éloquence pourrait peut-être m'engager *à faire quelque traité;* mais elle échouera sur ce que vous me proposez. (Si je me bats), je veux battre ou être battu tout ensemble. »

Quelques heures après, Valori demandait de nouveau audience. C'était Belle-Isle, cette fois, qui envoyait de Dresde, où la triste nouvelle l'avait rejoint, un appel pressant et désespéré. Jugeant alors que l'hypocrisie n'était plus possible : « Monsieur le marquis de Valori, dit Frédéric, je ne veux pas tromper le roi ; je vais vous parler avec toute la franchise imaginable. Les choses sont dans un état désespéré... Votre M. de Broglie mérite toute sorte de reproches : il n'y a plus d'armée française, vous êtes coupés de vos recrues et de vos magasins... Ceci est une affaire perdue. Je vous déclare qu'il faut faire la paix. » Puis il revint sur les avis (suivant lui bien fondés et venant de très bonne part) qu'il avait reçus des négociations clandes-

tines poursuivies à son insu entre Vienne et Paris. « Je ne veux pas être la dupe, dit-il, et je vous répète que je travaille à ma paix : vos affaires sont dans un état à ne devoir pas se rétablir. » Sur un mouvement involontaire de ma part, continue Valori : « Je vois, reprit-il, que vous êtes bien fâché, mais il faut le dire au maréchal de Belle-Isle. — Je lui dis qu'en effet, ma surprise était extrême, d'autant plus que les affaires ne pouvaient être désespérées qu'autant qu'il ne voudrait pas y mettre la main; qu'il y avait plus d'un parti à prendre pour les rétablir sûrement. — Oui, me répondit-il en m'exposant encore à une bataille, et c'est ce que je ne veux pas. J'ai fait assez répandre de sang humain et je joue trop gros jeu par l'événement d'une bataille pour vouloir m'y exposer davantage. Je serai perdu avec vous si je ne pense pas à moi-même. — Mais, sire, lui ai-je dit, que deviendra l'empereur si Votre Majesté, dont il est l'ouvrage, l'abandonne? et quelle sûreté trouve-t-elle elle-même dans la suite? fait-elle attention à l'état où cette paix la laisse? — Quant à moi, me ré-

pondit-il, ce sont mes affaires et je m'en tirerai comme je pourrai. Il faudra bien faire quelque chose pour l'empereur. Enfin, mon cher Valori, vous irez donc trouver le maréchal de Belle-Isle. » Puis il me tourna le dos en me disant : « Au plaisir de vous revoir[1] ! »

Valori sortit tout étourdi. Son désespoir et sa surprise étaient tels et se trahissaient par des signes si visibles, que Frédéric ne put résister à la tentation d'en faire lui-même une peinture d'un comique impitoyable dans une lettre qu'il écrivait le soir même à Podewils : « Aucun polichinelle, dit ce cruel railleur, ne peut imiter les contorsions de Valori ; ses sourcils ont fait des zigzags, sa bouche s'est élargie, il s'est trémoussé d'une étrange façon et tout cela sans avoir rien de bon à me dire. » Puis il ajoutait : « Voilà un grand et heureux événement qui met ma maison en possession des plus florissantes provinces d'Allemagne, au sortir d'une guerre la plus glorieuse du monde. Il faut sa-

1. Valori à Amelot, 11 juin 1742. (*Correspondance de Prusse. Ministère des affaires étrangères.*) Il y a deux dépêches écrites à quelques heures de distance. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 210 et 197.

voir s'arrêter à propos : forcer le bonheur, c'est le perdre; et vouloir toujours davantage est le moyen de n'être jamais heureux. Adieu, je m'en vais expédier mon gros Valori et Mortagne, qui sont insatiables de l'effusion du sang prussien[1]. »

Quelque fâcheuse que fût la commission dont Valori était chargé, il eut sous les yeux, en arrivant à Prague, un spectacle, s'il se peut, plus triste encore : au milieu du désarroi universel, les deux maréchaux trouvaient bon de se livrer plus que jamais à leur animosité réciproque. L'un et l'autre voulaient commander, et ils ne se trouvaient d'accord sur rien. Belle-Isle, revenu de Dresde aussitôt après la retraite, critiquait amèrement la position que son collègue avait fait prendre à l'armée sous les murs de Prague, et Broglie refusait obstinément d'y rien changer. Tous deux déployaient dans ce conflit ce qui était, d'ordinaire, la qualité principale de leur caractère et ce qui, dans le malheur commun, n'était qu'un embarras de plus :

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 197 et 210.

Belle-Isle, une activité inquiète, Broglie, une fermeté calme, mais un peu immobile. Cette diversité d'humeur se fit remarquer même dans la manière dont ils accueillirent le message et le messager. « Je m'y suis toujours attendu, dit Broglie sans s'émouvoir, et je n'ai jamais partagé l'espérance qu'on tentait de donner au roi. » Belle-Isle, au contraire, voulait encore être incrédule. Il faisait remarquer que la lettre dont Valori était porteur ne parlait que d'une façon générale de la nécessité de faire la paix et n'exprimait pas nettement, de la part de Frédéric, la résolution de la faire, à lui seul, et pour son compte personnel. Valori eut ainsi le malheur de ne se trouver d'accord avec aucun des deux chefs et d'être également mal accueilli des deux parts. Celui-ci lui reprochait de croire tout perdu pour un événement qu'il aurait dû prévoir et d'avoir *la peur peinte sur le visage.* « Que me fait votre roi de Prusse? disait-il, il s'agit de se bien battre si on nous attaque. » Celui-là, au contraire, lui faisait un grief d'être parti sans explications suffisantes, sans laisser à Frédéric même le temps de la réflexion, et en

se chargeant d'une commission qu'il n'aurait pas dû accepter, car l'envoyé du roi de France ne devait pas se faire commissionnaire du roi de Prusse[1].

Valori, ainsi éconduit, repartit au plus vite, chargé d'une réponse de Belle-Isle, qui faisait un suprême effort pour conjurer un éclat dont il voulait douter encore. Si quelque chose pouvait accroître la douleur patriotique d'un Français, ce fut l'aspect de joie générale qu'en rentrant dans le camp prussien, il vit partout éclater sur son passage. La nouvelle de la paix était publique, et, bien qu'on n'en connût pas encore les conditions, elle était accueillie par l'armée et les populations avec une satisfaction sans mélange. Valori n'obtint qu'à grand'peine la permission d'aborder le roi, qui le reçut d'un air contraint et lui dit sèchement qu'il lui était bien obligé de sa peine. Puis, après quelques banalités sur le regret qu'il éprouvait d'avoir été ré-

1. *Mémoires* de Valori, t. I, p. 164 et suiv. — Broglie à Breteuil, 16 et 25 juin 1742. (Ministère de la guerre.) — Belle-Isle à Amelot, 15 juin 1742. (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* Ministère des affaires étrangères.)



duit à cette extrémité, Frédéric se retira, « paraissant très pressé, dit Valori, d'être défait de mon air sérieux, qui lui semblait un reproche ».

L'embarras de l'ambassadeur était extrême. Devait-il rester au camp, où il n'avait plus rien à faire et où sa présence gênait tout le monde, ou retourner à Berlin pour y être témoin du triomphe de son collègue anglais et du contentement populaire? Réflexion faite, il se détermina à attendre, par un double motif : d'abord pour tâcher de connaître quelle était la teneur exacte des clauses de la paix, si l'abandon des alliés du roi était complet, ou s'il y avait, comme Frédéric le lui avait laissé entendre, *quelques bagatelles pour l'empereur*. Puis il voulait voir, ajoutait-il, « si, avec un homme d'un tel caractère, il n'y aurait pas moyen de tirer parti de sa défection, qui ne devait pas être, suivant toutes les apparences, plus sincère que son alliance ».

Effectivement, après quelques jours passés dans la retraite la plus incommode, ce fut le roi qui le fit revenir et qui parut tout surpris d'être resté si longtemps sans le voir. « Qu'est-ce

donc, mon cher Valori, lui dit-il, vous faites le hibou avec moi? Comptez que je veux être toujours votre ami. Par ma foi, je n'ai pu faire autrement : j'ai eu des raisons très fortes, je ne puis vous les dire à présent... Je ne veux pas vous nier que j'ai toujours entretenu la négociation, mais mollement... J'ai voulu jouer au plus fin et avoir une porte pour me tirer d'affaire en cas d'accident ; j'ai cru qu'il était arrivé et que tout était perdu à la retraite de Broglie. Dès que j'en ai su le détail, j'ai fait partir un exprès le même jour avec l'ordre de signer. Voilà comment cela s'est fait. » Puis il lui demanda où il comptait se rendre. « Probablement à Prague, lui dit Valori. — Et pourquoi à Prague? que n'allez-vous tout droit à Berlin? — Sire, je vais à Prague pour y attendre les ordres du roi et y mener un homme de plus, en cas que les ennemis veuillent nous y attaquer. » Cette noble réponse ayant paru émouvoir le roi, Valori, encouragé, en prit occasion pour lui représenter le danger auquel lui-même s'exposait en entrant dans une voie où, ne pouvant plus compter à l'avenir sur des

alliés qu'il délaissait, il ne tarderait pas à se trouver en tête-à-tête avec Marie-Thérèse victorieuse et pleine de ressentiments. « Votre Majesté, lui dit-il, aura lieu de s'en repentir. — Est-ce une prophétie de Nostradamus que vous me faites ? — Non, sire ; mais je crois que c'est l'expression de la saine politique et de la droite raison. — Écoutez, mon ami, croyez que je vois ce que vous me dites sur mes intérêts. Vous ne pouvez donc pas douter que je ne m'intéresse encore à vous. Pourquoi ne pas faire agir les Saxons ? ce sont des c..., j'en conviens, et puis il y a ce jésuite doucereux, ce Guarini, que je me reproche d'avoir trompé. — Sire, reprit Valori, que Votre Majesté ne se flatte pas de cela ; le père Guarini n'a jamais été sa dupe ; il a toujours dit que Votre Majesté trompait ou tromperait ; et je l'assure que j'ai rompu plus d'une lance contre lui à cet égard. — Mais ce n'est pas tromper, cela, c'est se tirer d'affaire. »

La fin de cet étrange colloque, qui n'eût pas lieu tout d'une traite, mais fut plusieurs fois interrompu et repris, indiqua clairement quel en était le but. « Prenez vos mesures, dit la

roi, pour que je sois averti de ce qui se passera dans Prague et de tous les événements de la guerre; car, si vos affaires prospèrent, comme je m'en flatte, et que vous battiez les Autrichiens, je serai en état de parler, et, leur représentant leur faiblesse et la nécessité où ils seront de satisfaire en partie les alliés, je redeviendrai, par là. en quelque sorte médiateur, malgré les Anglais et la reine de Hongrie, et vous pensez bien que, pour lors, mon intérêt sera de rendre la partie de l'empereur bonne. » Là-dessus, il le quitta en le serrant dans ses bras et en lui disant : « Ah ! *caro*, venez donc à Berlin, je vous en prie. » Valori avait vu juste : à peine engagé dans une nouvelle alliance, Frédéric songeait déjà à se ménager des intelligences dans le camp qu'il venait de quitter. La distribution des cartes entre les joueurs était changée, mais le double jeu continuait, et Frédéric offrait à Valori, dans sa confiance intéressée et intermittente, la place qui ne pouvait plus appartenir à Hyndfort [1].

1. Valori à Amelot et à Belle-Isle, 20, 21 et 28 juin 1742. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

Si Valori avait attribué un autre caractère à ces caresses, s'il eût cru y voir, par exemple, l'indice d'un reste d'intérêt que le roi aurait porté à la sécurité de ses anciens alliés, il eût été cruellement déçu quand la ratification, arrivée de Vienne dans les derniers jours de juin, rendit publiques les conditions de la paix ; car il aurait été impossible d'y trouver l'ombre même d'un souvenir pour l'alliance qui finissait. L'Autriche cédait à la Prusse toute la Silésie haute et basse, moins les duchés de Teschen, la ville de Troppau et quelques pouces de territoire de peu d'importance. En revanche, le roi de Prusse ne contractait d'autre engagement que de rembourser à l'Angleterre un prêt fait autrefois à l'Autriche et hypothéqué sur les revenus de Silésie. De la France, le nom n'était même pas prononcé : nulle précaution pour assurer la liberté de la retraite de son armée, ni pour lui ménager la faculté d'entrer en négociation et de prendre part à la paix. Même silence sur l'empereur, pas même une *bagatelle* en sa faveur. A la vérité, on y parlait bien de la Saxe, mais c'était pour engager le

roi Auguste à entrer lui-même dans le nouveau traité, en commun avec l'Angleterre, la Russie, la Hollande et le Danemark, sous la condition expresse d'avoir à retirer, au plus tard, dans la quinzaine, toutes les troupes qu'il entretenait encore en Bohême. En un mot, on lui offrait la vie sauve, à la condition de s'engager du soir au lendemain dans une coalition nouvelle dirigée contre la France. Avec le caractère connu d'Auguste, l'acceptation n'était pas douteuse.

C'était le comble et le dernier coup ; quand Belle-Isle le comprit, il fut atterré. De l'immense effort soulevé par sa diplomatie, rien ne restait plus qu'une armée de vingt-cinq mille Français, manquant de tout et bloqués au fond de l'Allemagne, derrière des remparts démantelés. Frédéric ne lui en écrivait pas moins pour le consoler : « Je regarde cette affaire comme une navigation entreprise par plusieurs dans un même but, mais qui, dérangée par un naufrage, met chacun des navigateurs dans la nécessité de se sauver à la nage et d'aborder où il peut. De ce bord, néanmoins, je tends la

main à mes alliés et je ne veux mon salut que pour procurer le leur. » Et à l'empereur : « Me voyant réduit dans une situation où mon épée ne peut plus servir à Votre Majesté d'aucun secours, je l'assure que ma plume la servira toujours et que mon cœur ne se démentira jamais pour Votre Majesté Impériale [1]. » A Fleury enfin il adressait une épître longue, embarrassée et confuse, où il récapitulait ses griefs vrais ou prétendus et finissait par cette assertion hardie : « La guerre présente est un tissu des marques de bonne volonté que j'ai données à mes alliés [2]. »

Si Belle-Isle était navré de voir s'écrouler tout l'échafaudage de ses espérances, on peut juger quels furent les sentiments de Fleury, qui ne les avait jamais partagées. « On dit, écrit l'envoyé d'Angleterre, que le cardinal a fondu en larmes. » Sur quoi pleurait-il ? était-ce sur la France, ou sur lui-même et sur ses

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 205 et 207. — Frédéric à l'empereur et à Belle-Isle, 18 juin 1742.
2. *Pol. Corr.*, t. II, p. 206 et 208. — Frédéric à Fleury, 18 juin 1742.

vingt ans de succès, presque de gloire, évanouis en un clin d'œil ? Si l'amour de la vie n'était chez les âmes faibles le dernier sentiment qui persiste et qui s'accroît même en approchant de la tombe, peut-être eût-il regretté, ce jour-là, le miracle de sa longévité. Louis XV fit meilleure contenance, et, après quelques jours de confusion, le mot d'ordre fut donné à la cour de parler de l'événement avec sang-froid, presque avec indifférence, comme d'un fait depuis longtemps prévu, et même de s'abstenir de toute récrimination amère contre le roi de Prusse. C'était dignité autant que prudence. De fait, dans l'extrémité où on se trouvait réduit, la paix paraissant nécessaire, il était superflu d'en accroître les difficultés en irritant un orgueilleux et en refusant (pour se servir de sa métaphore) la main qu'il pouvait tendre encore aux naufragés. C'est ce sentiment, traduit avec plus de réserve et moins d'excès de politesse que de coutume, qui perce dans la réponse directement adressée par le cardinal à Frédéric :

« Sire, je ne dissimulerai pas l'amertume de

cœur que m'a causée la lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer, le 18 de ce mois, et je suis persuadé qu'elle me la pardonnera elle-même dans le fond de son cœur... J'avais une si parfaite confiance dans la parole si souvent réitérée de Votre Majesté de ne rien écouter que de concert avec nous, et nous avons, de notre côté, si fidèlement observé ce traité, que je ne puis exprimer l'étonnement avec lequel j'ai appris les changements inespéré (*sic*) de Votre Majesté. Je n'entrerai pas, par respect, dans la discussion de tous les motifs du parti qu'a pris Votre Majesté, quoique j'eusse beaucoup de choses à y répliquer ; mais cela serait inutile, et, dès que Votre Majesté a fait la paix, nous n'avons qu'à y souscrire, sans même nous en plaindre dans le public. Je puis l'assurer de notre circonspection et de notre silence. J'avoue qu'il n'en est pas de même de la nation ; Votre Majesté connaît la liberté avec laquelle elle parle ; mais, si on entreprenait de l'arrêter, peut-être cela ne servirait qu'à l'aigrir... Je souhaite que Votre Majesté trouve dans ses nouveaux alliés la même bonne foi et

la même droiture qu'elle trouvera toujours en nous ; notre intérêt sera toujours de maintenir son pouvoir et son autorité, et je me flatte qu'elle est trop éclairée pour ne pas convenir que le sien s'y rencontre aussi. Tôt ou tard, elle le sentira encore davantage, et, s'il m'est permis de parler de moi après des noms si respectables, je prendrai la liberté d'assurer que rien ne me fera oublier toutes les marques de bonté personnelle dont elle a bien voulu m'honorer [1]. » La dernière phrase peut-être était superflue. Le même courrier emportait des instructions adressées à Belle-Isle, pour lui enjoindre de se rendre au camp autrichien et d'y porter des ouvertures de paix. Valori affirme, dans ses *Mémoires* que sur le texte de ces instructions Fleury ajouta cette note de sa propre main : « La paix, monsieur, à quelque prix

1. Fleury à Frédéric, 30 juin 1742. — (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — Cette lettre n'est pas celle qui est insérée dans l'*Histoire de mon temps.* Fleury écrivit deux fois à Frédéric : une première fois, le 21 juin, quand on pouvait croire que la seule chose qu'il se proposât était d'entrer en négociation pour la paix en commun avec ses alliés ; et une seconde, le 30 juin, quand sa défection fut connue et certaine. C'est la première seulement de ces deux lettres que Frédéric a publiée

que ce soit. » Quelque digne de foi que soit le témoignage de Valori, je dois à la vérité de dire que j'ai cherché vainement ce *post-scriptum* sur les minutes conservées aux Affaires étrangères [1].

Quelques jours après, Fleury avait assez bien repris son sang-froid pour pouvoir donner audience à l'envoyé de Frédéric, M. de Chambrier, qui était resté plus d'une semaine sans oser se présenter à Versailles. Il le reçut avec l'air de douceur et de résignation chrétienne qui convenait à son caractère de prêtre, et dont il savait habilement se servir pour masquer sa faiblesse. « Puisque le roi de Prusse, dit-il, a cru devoir faire cette paix, sans nous y comprendre, c'est sans doute qu'il a cru ne pouvoir faire autrement. Il faut tout oublier, et sortir de la situation fâcheuse où nous sommes. Je rapporte tout à la Providence : quand elle veut humilier, elle a le moyen de le

1. *Mémoires* de Valori, t. I, p. 70. — L'expression *à quelque prix que ce soit*, se trouve bien dans une des dépêches d'Amelot, mais elle est entourée de réserves qui en limitent et en atténuent la portée.

faire. Ce sont les Anglais qui vont devenir plus hautains que jamais. Je ne sais cependant s'ils aiment beaucoup le roi de Prusse, ni si le roi peut prendre beaucoup de confiance dans la reine de Hongrie, qui n'oubliera jamais qu'elle a perdu la Silésie. — Non plus que la Lorraine, me permettra d'ajouter Votre Éminence, répondit le Prussien avec assez d'à-propos. — D'accord, reprit le cardinal; vous voyez bien que nous avions des raisons d'être ensemble. « Puis il ajouta dévotement : « Enfin, nous sommes dans les mains de Dieu : il faut espérer qu'il nous donnera les moyens de sortir de l'état où nous sommes [1]. »

Qui le croirait ? Si l'on gémissait à Versailles, il y avait encore une autre cour où l'on versait des larmes : c'était à Vienne. Marie-Thérèse aussi pleurait. Au lendemain d'une paix qui lui rendait un royaume, la délivrait d'un de ses ennemis, et la vengeait de l'autre, elle se montrait inconsolable. « Elle répète,

1. Chambrier à Frédéric, 8 juillet 1742. — La correspondance de l'envoyé prussien avec son souverain existe en copie au ministère des affaires étrangères : je ne sais comment nos archives en ont eu possession.

écrit Robinson, qu'elle a perdu le plus beau joyau de sa couronne ; elle oublie qu'elle est reine, et, quand elle voit un Silésien, elle fond en larmes comme une femme ordinaire. » Par moments aussi, elle s'emportait contre l'influence anglaise, qui l'avait contrainte à céder, et le pauvre Robinson recevait des éclats de sa colère. « Lord Hyndfort parle à son aise, disait-il, de cette amputation, parce qu'il est à distance; mais celui qui assiste à une grande opération, bien qu'il ne souffre pas autant que le patient, souffre pourtant avec lui, et quelquefois aussi c'est le patient qui le fait souffrir (*with him and from him*) [1]. »

Si l'impression était diverse, mais partout également profonde dans les cours, elle ne l'était pas moins sur les différents théâtres où pouvait se produire l'opinion publique et populaire. En Angleterre, en Hollande, dans tous les pays protestants, c'était une effusion de joie sans mesure. On jouissait de l'humiliation de la France, et dans le jeune héros qui traitait

1. Raümer, *Beiträge zur neuen Geschichte*. — Ranke, t. v, p. 527.

ainsi sans façon la grande puissance catholique, on saluait d'avance un nouveau Gustave ou un futur Guillaume d'Orange. Dans les rues de la Haye, sous les fenêtres mêmes de l'ambassadeur de France, on faisait des feux de joie en criant : « Vive la Prusse et mort aux Français ! » A Paris, au contraire, l'indignation, la consternation étaient grandes, et Fleury ne disait que la vérité quand il assurait Frédéric qu'il était impossible d'empêcher le sentiment public de s'épancher avec une juste sévérité. « La rage contre Votre Majesté, écrivait Chambrier, est sans mesure ; elle se traduit par des expressions que je n'oserais pas reproduire sans un ordre exprès. »

Fleury aurait d'autant moins pu arrêter le cours de l'irritation populaire qu'elle ne l'épargnait pas lui-même, pas plus que ses ministres et ses généraux. L'esprit frondeur et critique que le respect de la royauté ne contenait plus qu'à peine avait beau jeu pour se donner carrière, et l'on sait quelle était la forme habituelle de l'opposition sous cette monarchie absolue, tempérée, comme on l'a dit, par des

chansons. On chansonnait donc sans pitié la duperie de Belle-Isle et l'impuissance de Broglie ; on faisait même des caricatures où l'on représentait le cardinal à quatre pattes devant la reine de Hongrie, qui le frappait de verges. Mais autant en avait-on fait à madame de Maintenon, à Villeroy, à Chamillart. L'amertume même de ces satires n'était que l'expression de l'orgueil national froissé. C'était toujours entre Français, à portes closes, qu'on échangeait ces récriminations railleuses. De prétendus amis de l'humanité n'avaient pas encore appris au public de France à se dégager de tout préjugé de patriotisme et, dans l'intérêt de la philosophie et des lumières, à porter leurs hommages et à faire confidence de leurs griefs à des souverains étrangers ou ennemis. On pleurait les malheurs, on critiquait les fautes de la France ; mais personne n'aurait songé à faire compliment à l'infidèle allié qui avait eu l'art d'en tirer parti.

Je me trompe, il y eut une exception, une seule, et Frédéric reçut les félicitations d'un Français. Faut-il le nommer ? Ce fut Voltaire.

Le grand écrivain inaugurait ce jour-là ce large système d'indifférence aux malheurs publics dans lequel, vingt ans plus tard et jusqu'à la fin de l'ancien régime, il fut suivi par tant de disciples. Mais la première épreuve qu'il en fit faillit lui tourner si mal, qu'elle aurait dû suffire à l'en dégoûter. A la vérité, l'infidélité de Frédéric ne le prenait pas entièrement au dépourvu ; avec sa perspicacité accoutumée, il avait lu en quelque sorte depuis longtemps à travers les lignes de prose ou de vers que son ami royal lui adressait, et il ne craignait pas, sinon de l'encourager dans le dessein qu'il entrevoyait, au moins de l'assurer par avance qu'il ne lui en saurait pas trop mauvais gré. Dès les premiers jours de juin, arrivant de province à Paris, il lui écrivait :

Sitôt que je suis aperçu,
On court, on m'arrête au passage,
« Eh bien, dit-on, l'avez-vous vu
Ce roi si brillant et si sage ?
Est-il vrai qu'avec sa vertu,
Il est pourtant grand politique ?
Fait-il des vers, de la musique,
Le jour même qu'il s'est battu ? »
« ... On dit qu'il suit de près les pas
Et de Gustave et de Turenne

Dans les camps et dans les combats,
Et que, le soir, dans un repas,
C'est Catulle, Horace et Mécène. »
A mes côtés, un raisonneur,
Endoctriné par la gazette,
Me dit d'un ton rempli d'humeur :
« Avec l'Autriche on dit qu'il traite.
— Non, dit l'autre, il sera constant,
Il sera l'appui de la France. »
Une bégueule, en s'approchant,
Dit : « Que m'importe sa constance !
Il est aimable, il me suffit ;
Et voilà tout ce que j'en pense,
Puisqu'il sait plaire, tout est dit [1]. »

Aussi, le jour même où il concluait le traité qui mettait la France à deux doigts de sa perte, Frédéric n'hésita pas à envoyer à un correspondant qui se montrait d'avance de si bonne composition un véritable dithyrambe, ampoulé et incorrect, sur les bienfaits de la paix :

O paix ! heureuse paix ! répare sur la terre
Tous les maux que lui fait la destructive guerre,
Et que ton front, paré de renaissantes fleurs,
Plus que jamais serein, prodigue tes faveurs !
Mais, quel que soit l'espoir sur lequel tu te *fonde*,
Pense que tu n'auras rien fait,
Si tu ne peux bannir deux monstres de ce monde,
L'ambition et l'intérêt [2] !

1. Voltaire à Frédéric. (*Correspondance générale*, juin 1742.)
2. Frédéric à Voltaire, de Kuttenberg, 18 juin 1742. — (*Correspondance générale*.)

Voltaire répondit sans sourciller :

« Sire, j'ai reçu des vers, et de très jolis vers, de mon adorable roi dans le temps que nous pensions que Votre Majesté ne songeait qu'à délivrer d'inquiétude le maréchal de Broglie, votre ancien ami de Strasbourg. Votre Majesté a glissé dans sa lettre l'agréable mot de paix, ce mot qui est si harmonieux à mon oreille.. Le *saigneur* des nations, Frédéric III, Frédéric le Grand, a exaucé mes vœux... J'ai appris que Votre Majesté a fait un très bon traité, très bon pour vous sans doute ; car vous avez formé votre esprit vertueux à être grand politique. Mais, si ce traité est bon pour nous autres Français, c'est ce dont l'on doute à Paris : la moitié du monde crie que vous abandonnez nos gens à la discrétion du Dieu des armées ; l'autre moitié crie aussi, et ne sait ce dont il s'agit. Quelques abbés de Saint-Pierre vous bénissent au milieu de la criaillerie. Je suis un de ces philosophes, je crois que vous forcerez toutes les puissances à faire la paix, et que le héros du siècle sera le pacificateur de l'Allemagne

et de l'Europe. J'estime que vous avez gagné de vitesse

Ce vieillard vénérable à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années

» Achille a été plus habile que Nestor : heureuse habileté si elle contribue au bonheur du monde ! Voici donc le temps où Votre Majesté pourra amuser cette grande âme pétrie de tant de qualités contraires ! Soyez sûr qu'avant un mois j'irai chercher moi-même à Bruxelles les papiers que vous daignez honorer d'un peu de curiosité [1]... Il y a de petites choses qu'un citoyen ne peut faire que difficilement, pendant que Frédéric le Grand en fait de si grandes en un moment... Vous n'êtes donc plus notre allié, Sire, mais vous serez celui du genre humain ; vous voudrez que chacun jouisse en paix de ses droits et de son héritage, et qu'il n'y ait plus de troubles : ce sera la pierre philosophale de la politique ; elle doit sortir de vos fourneaux. Dites : « Je veux qu'on soit heureux, »

1. Frédéric dans sa lettre avait demandé à connaître le manuscrit du *Siècle de Louis XIV*.

et on le sera. Ayez un bon opéra, une bonne comédie. Puissé-je être témoin, à Berlin, de vos plaisirs et de votre gloire [1] ! »

« Je m'embarrasse très peu des cris des Parisiens, répliqua Frédéric, plus encouragé que jamais à en prendre à son aise. Ce sont des frelons qui bourdonnent toujours ; leurs brocards sont comme les injures des perroquets ; leurs décisions sont aussi graves que les décisions des sapajous sur des matières de métaphysique... Si toute la France me condamne, jamais Voltaire le philosophe ne se laissera entraîner par le nombre ! » Et il terminait en comparant par une plaisanterie assez grossière les alliances politiques à des mariages dont chacun des conjoints peut toujours prononcer le divorce, s'il trouve chez l'autre trop d'exigences et trop peu de fidélité [2].

Mais, pendant que les deux amis échangeaient ce commerce d'agrément et de poésie, aux dépens de l'honneur et du sang de la France, sur-

1. Voltaire à Frédéric, juillet 1742.
2. Frédéric à Voltaire, 25 juillet 1742. — (*Correspondance générale.*)

vint un incident singulier. La lettre de Voltaire, bien que soigneusement cachetée et envoyée à Berlin en droiture, se trouva un matin répandue dans Paris, à plusieurs centaines d'exemplaires. Tous les ministres, tous les ambassadeurs en reçurent une copie à leur adresse, entre autres le ministre de Prusse, Chambrier, qui la trouva, disait-il, à sa porte, sous un pli. Le soir, dans tous les cafés, on se l'arrachait pour la lire. Le scandale, le récri furent universels, surtout à la cour, où chacun ayant un frère, un parent, un ami qui disputait, dans Prague, sa liberté ou sa vie, était assez peu préoccupé de savoir comment seraient organisés, à Berlin, l'opéra et la comédie. Le cardinal, personnellement blessé, cachait mal son ressentiment, et madame de Mailly jetait feu et flammes. Il fut sérieusement question d'envoyer le poète coucher à la Bastille. Avertie à temps, madame du Châtelet faisait déjà ses préparatifs pour gagner Bruxelles en diligence. Voltaire garda mieux son sang-froid. Avant de prendre ce parti extrême, il voulut essayer ce que produirait une dénégation audacieuse, ac-

compagnée de génuflexions et de compliments à l'adresse du prélat et de la favorite, et ce fut aux pieds de madame de Mailly elle-même qu'il plaça la supplique suivante, dont la franchise égalait la dignité.

« Madame, j'ai appris avec la plus vive douleur qu'il court de moi, au roi de Prusse, une lettre dont les expressions sont falsifiées. Si je l'avais écrite telle qu'on a la cruauté de la publier et telle qu'elle est parvenue, dit-on, entre vos mains, je mériterais votre indignation ; mais, si vous saviez, Madame, quelle est, depuis six ans, la nature de mon commerce avec le roi de Prusse, ce qu'il m'écrivit avant cette lettre et dans quelles circonstances j'ai fait ma réponse, vous seriez véritablement indignée de l'injustice que j'essuie, et je serais aussi sûr de votre protection que vous l'êtes d'être aimée et estimée de tout le monde. Il ne m'appartient pas de vous fatiguer de détails au sujet de cette lettre, que je n'ai jamais montrée à personne, et de toutes celles du roi de Prusse. Si je pouvais un jour, Madame, avoir l'honneur de vous entretenir un quart d'heure, vous verriez en moi

un bon citoyen, un homme attaché au roi et à sa patrie, qui a résisté à tout dans l'espoir de vivre en France, un homme qui ne connaît que l'amitié, la société et le repos. Il veut vous devoir ce repos, Madame ; la France lui est plus chère depuis qu'il a l'honneur de vous faire sa cour, et ses sentiments méritent votre protection. » — « Quand Votre Éminence, écrivait-il en même temps au cardinal de Fleury, verra la lettre que j'ai écrite au roi de Prusse et qu'il me renverra parafée de sa main, elle verra si j'ai écrit celle qu'on m'a cruellement imputée et avec quelle malice noire elle est falsifiée ; elle connaîtra mon innocence et l'infâme imposture sous laquelle j'ai été accablé. Je suis attaché personnellement à Votre Éminence, et on ne peut avoir eu l'honneur de lui parler sans lui être dévoué [1]. »

Bien entendu, Voltaire ne demanda point à Frédéric de lui renvoyer sa lettre parafée, ce qui, je crains, n'aurait pas avancé ses affaires. Mais, fut-ce l'estime dont il assurait madame de

1. Voltaire à madame de Mailly, 13 juillet 1742. — Au cardinal de Fleury, 22 août 1742. — (*Correspondance générale.*)



Mailly ou bien le dévouement personnel qu'il jurait au cardinal qui conjura l'orage? Je ne sais. Toujours est-il que les menaces s'éloignèrent et qu'il ne fut plus question de lettres de cachet. « Il n'arrivera rien à Voltaire, écrivait le président Hénault, par la même raison qu'il n'est rien arrivé à la reine de Hongrie. C'est qu'on ne prend point de parti. » Mais les langues ne s'arrêtèrent pas, et deux points surtout continuèrent à alimenter toutes les conversations. La lettre était-elle bien de Voltaire ou l'avait-on falsifiée et supposée, comme il le répétait à tout venant avec un air de sincérité candide? Si elle était fausse, quel était le falsificateur? ou, si elle était vraie, le révélateur inconnu? D'où venait soit le mensonge, soit l'indiscrétion? Sur le premier point, les connaisseurs n'hésitaient pas. « La lettre est bien de Voltaire, écrivait la spirituelle marquise du Deffand. On ne peut avoir une idée assez présente de toutes ses façons de parler pour les si bien imiter. Un *petit citoyen fait de petites choses*, comment voulez-vous que cela s'imagine? Cette seule phrase ne permet pas de le mécon-

naître; mais de savoir, ajoutait la marquise, comme elle court, c'est ce qui me paraît surnaturel[1]. »

Voltaire, revenu de ses alarmes, n'était pas le moins intrigué et ne réussissait pas plus qu'un autre à comprendre comment sa lettre, échappée du portefeuille de Frédéric, était en quelque sorte tombée des nues en plein Paris. « Dieu et le diable, écrivait-il à Frédéric, savent ce qu'est devenue la lettre que j'écrivis à Votre Majesté sur la fin de juin dernier et comment elle est parvenue en d'autres mains. Je suis fait, moi, pour ignorer le dessous des cartes. J'ai essuyé une des plus illustres tracasseries du monde; mais je suis si bon cosmopolite que je me réjouirai de tout. » Frédéric, en lui répondant, essaya de lui persuader que ce n'était ni Dieu ni le diable, mais tout simplement un commis de la poste qui avait fait tout le mal, et Voltaire fit semblant de le croire. Mais l'explication n'en était pas une; car, en supposant

1. Le président Hénault à madame du Deffand, 13 juillet 1742. — Madame du Deffand au président Hénault, 17 juillet 1742.

(ce qui est peu probable) que Voltaire n'eût pris aucune précaution contre les trahisons parfaitement connues de la poste d'alors, et en admettant (ce qui est certain) qu'en ce cas le cardinal eût eu directement connaissance de la lettre, on ne voit pas quel intérêt il avait à donner aux plaisanteries piquantes dont il était l'objet le retentissement d'une publicité inutile. Aussi le dernier biographe de Voltaire n'hésite-t-il pas à faire une autre hypothèse qui, plus étrange au premier aspect, est pourtant plus vraisemblable. Il ne craint pas d'affirmer que ce fut Frédéric lui-même qui, pour attirer Voltaire à sa cour et le forcer, malgré les pleurs de madame du Châtelet, à quitter la France, imagina ce moyen de lui rendre le séjour de Paris impossible. Tel que Frédéric nous est connu, la conjecture est plausible et, pour la beauté du fait, on voudrait qu'elle fût démontrée [1].

1. Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au dix-huitième siècle*, t. II, p. 330 et suiv. — Voltaire à Frédéric, juillet 1742. — Frédéric à Voltaire, 7 août 1742. — (*Correspondance générale*.) Je dois dire cependant que Chambrier, dans sa correspondance avec le roi de Prusse, paraît aussi étonné que tout le monde de la publication de la lettre de Voltaire:

Il faut supposer que cette *illustre tracasserie*, comme Voltaire l'appelle, lui avait laissé, toute sa vie, un souvenir singulièrement pénible; car c'est ainsi qu'on peut expliquer, dans son histoire du *Siècle de Louis XV*, écrite plus de vingt ans après, une lacune qui, sans cette circonstance, serait vraiment incompréhensible. On aura peine à croire, en effet, que, dans ce récit si remarquable par l'exposé précis et l'enchaînement rigoureux des faits, il y en a un qui est absolument passé sous silence, et c'est celui-là même qui avait causé à l'auteur d'abord cette joie, puis cet embarras : c'est la paix conclue par Frédéric avec Marie-Thérèse en dehors de tout concours et sans le moindre souci de ses alliés. J'ai cherché vainement une allusion quelconque à cette résolution capitale, à la date où la mention en eût été nécessaire, ne fût-ce que pour rendre intelligible la suite des événements. Je souhaite qu'un autre soit plus heureux dans cette recherche, tant j'ai eu de peine à en croire mes yeux. Frédéric, en guerre avec

il affirme qu'elle a été répandue dans Paris par les soins du ministre de Bavière, le prince de Guimbergh.

Marie-Thérèse au chapitre VI, se retrouve en paix avec elle au chapitre IX sans que le narrateur ait pris soin de nous dire à quel moment et dans quelles conditions l'accord entre les deux souverains s'était rétabli. Si c'est une distraction, c'est certainement une des plus étranges qui aient jamais échappé à un historien.

Ce silence a plusieurs inconvénients, entre autres de nous laisser ignorer l'opinion de Voltaire sur quelques points, que, bien informé comme il l'était, il aurait pu traiter avec autorité. Il eût été intéressant de savoir, par exemple, ce qu'il pensait de la seule excuse alléguée par Frédéric pour justifier sa conduite à l'égard de ses alliés. On sait en quoi cette justification a consisté : aux reproches déjà faits par ses contemporains et à ceux qu'il attendait de la postérité Frédéric a toujours répondu que, s'il avait quitté la France en pleine campagne, c'est qu'elle était prête à lui jouer le même tour; il était sacrifié s'il n'eût pas pris les devants par une représaille anticipée qui n'était qu'un acte de défense légitime. Ayant affaire à des trompeurs, il fallait les payer d'avance de

leur monnaie, pour n'être pas leur dupe. Quel fondement a une telle allégation? J'ai eu la curiosité d'élucider ce point délicat au moyen de toutes les informations que peuvent nous fournir les documents originaux soumis aux procédés de la critique la plus rigoureuse. Je mettais quelque prix à établir la vérité, moins encore pour la parfaite intelligence des faits et des caractères que pour saisir en quelque sorte sur le fait et comme en flagrant délit ce que j'ai dit de l'étrange manière dont on nous apprend l'histoire du dix-huitième siècle.

Dans combien d'historiens, en effet, lirez-vous encore aujourd'hui, comme avérée et authentique, la petite anecdote suivante : « A l'affaire de Chotusitz, le général autrichien Pallandt (on va jusqu'à le nommer par son nom) fut fait prisonnier sur le champ de bataille. Frédéric lui ayant rendu une visite de courtoisie, l'Autrichien lui exprima ses vœux pour une prompte conclusion de la paix, en l'avertissant que, s'il ne se hâtait pas d'y procéder lui-même, il serait devancé par la France. Le roi lui ayant demandé la preuve de son assertion, un courrier

fut sur la demande de Frédéric dépêché à Vienne, et, moins de six jours après (on dit encore ici un chiffre exact), il rapporta le texte original d'une lettre du cardinal de Fleury, par laquelle ce prélat offrait à Marie-Thérèse de lui faire reprendre la Silésie, si elle voulait faire à l'empereur une part suffisante en Bohême. Ce fut alors que Frédéric indigné se décida à signer lui-même la paix en toute hâte, et, quand Belle-Isle vint au camp prussien lui reprocher sa mauvaise foi, le roi lui ferma la bouche en lui montrant le document accusateur : le maréchal confus se retira sans dire mot [1].

Il faut croire que ce petit conte, dont le célèbre Carlyle et, après lui, M. Michelet n'ont pas fait difficulté de se faire l'écho, circulait dans l'entourage de Frédéric, puisque c'est

1. Voici en quels termes s'exprime Michelet dans son histoire de Louis XV : « Le traité était imminent : Belle-Isle accourt chez Frédéric et s'emporte dans son désespoir. Frédéric froidement tire de sa poche les lettres que Fleury a écrites en Autriche, offrant de laisser là la Prusse, de faire rendre la Silésie, si l'empereur a la Bohême. Lettres honteuses où le radoteur confiait à l'ennemi ses chagrins secrets : Versailles est démasqué et honni. » — Il serait difficile d'accumuler plus d'erreurs en moins de mots.

un de ses commensaux, Thiébaut, qui, dans ses *Souvenirs de vingt ans*, en a le premier fait part au public. Mais Frédéric lui-même, ni dans les pamphlets qu'il fit publier pour sa défense, ni dans l'*Histoire de mon temps*, n'a osé en faire mention. Il savait trop bien que la moindre insinuation de ce genre recevrait un démenti catégorique de ce fait seul que Belle-Isle, après la paix de Breslau, ne vint point au camp prussien et n'y eut avec personne ni aucun entretien ni aucune explication. S'il fallait ajouter une preuve négative de plus à celle qui résulte de cette impossibilité matérielle, on la trouverait amplement dans le silence gardé par Belle-Isle lui-même dans ses *Mémoires* sur un incident qui, s'il avait eu lieu, n'aurait pu échapper à son souvenir et qu'il n'avait aucun intérêt à dissimuler. Écrivant longtemps après que Fleury avait disparu de la scène et parlant avec toute la liberté qu'on peut prendre en face de la mort et de la postérité, préoccupé avant tout de se justifier des malheurs que son entreprise avait attirés sur sa patrie, il ne fait nulle difficulté d'en rejeter la

faute sur les lenteurs, les hésitations, la faiblesse du cardinal; s'il eût pu joindre aux torts qu'il lui reproche celui d'une déloyauté maladroite, il n'eût pas manqué d'ajouter un grief de plus à son dossier. Disons enfin que rien de pareil n'est plus allégué par aucun des historiens allemands de nos jours. Ils laissent aux historiens français le soin de ramasser les mensonges dont ils ne veulent plus [1].

L'assertion que Frédéric a mise en avant lui-même est d'une autre nature et plus difficile à contrôler. Il a soutenu dans ses *Mémoires* (ce qu'il avait déjà affirmé à Valori) que le cardinal entretenait à Vienne un agent secret, du nom de Fargis ou de Dufargis, chargé de suivre avec Marie-Thérèse une négociation subreptice. C'était lord Hyndfort, assure-t-il, qui lui

1. Voir en particulier la collection de papiers officiels publiée à Berlin sous le titre de *Preussische Staatschriften*, t. I, p. 334. — Ce recueil contient une pièce intitulée : *Lettre du comte de... à son ami*, qui n'est autre chose qu'une justification de Frédéric écrite par lui-même et publiée par ses soins en Hollande. L'auteur du recueil fait remarquer lui-même en tête de ce document qu'il n'y est pas question de l'anecdote relative au général Pallandt. Voir aussi Droysen, t. I, p. 455.

avait fait passer à temps cet avis salutaire. Fleury, averti de l'imputation par Valori, y a opposé la dénégation la plus absolue. « Rien n'est plus faux, écrivait-il à Belle-Isle le 21 juin; le prétendu Fargis est un commissaire de guerre qui a été effectivement employé en 1735 à quelques affaires relatives à la dernière paix, mais dont on ne fait depuis aucun usage, et je serais assez embarrassé de dire ce qu'il fait aujourd'hui. »

Entre ces deux affirmations contradictoires j'ai dû établir une enquête comme un véritable juge d'instruction, en mettant à profit l'habitude que des études antérieures avaient pu me donner des procédés de diplomatie secrète de Louis XV. Recherche faite, je dois déclarer que, si cette négociation a eu lieu, le secret a dépassé cette fois toute mesure; car aucune trace n'en est restée dans les recoins les plus cachés de nos archives. Je n'ai pu trouver une seule fois, dans un seul document, le nom de Fargis ou de Dufargis. Et il faut que la même prudence ait régné dans les archives de Vienne; car d'un pourparler quelconque proposé par

Fleury à Marie-Thérèse à cette date, l'exact et si bien informé M. d'Arneth ne fait nulle part mention. En revanche, ce qu'on trouve presque à toutes les pages dans la correspondance du chargé d'affaires que la France entretenait encore à Vienne, ce sont des offres de négociation faites au nom de la reine par des émissaires plus ou moins autorisés, et toujours repoussées par Fleury avec une sorte de terreur. La crainte d'être accusé par Frédéric de duplicité est le seul sentiment qui paraisse dominer le vieux ministre [1].

Dernier grief enfin allégué par Frédéric : on lui avait fait connaître, assure-t-il, que l'envoyé de France à Saint-Pétersbourg, M. de la Chétardie, se faisant médiateur entre la Russie et la Suède, cherchait à les unir contre la Prusse, en promettant à chacune des parties,

1. Fleury à Belle-Isle, 21 juin 1742. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète*. Ministère des affaires étrangères.) — Voir aussi, dans la *Correspondance de Vienne*, Vincent à Amelot, 31 janvier, 17 février, 16 mars 1742. Ce sont les tentatives diverses et toujours repoussées faites par des agents de Marie-Thérèse pour engager des négociations particulières. Voy. un extrait de ces diverses pièces à la fin du volume dans l'appendice G.

en compensation des sacrifices qu'elle aurait à faire, un lambeau des possessions prussiennes. J'ai encore eu la patience de parcourir la correspondance de la Chétardie et y ai cherché vainement quoi que ce soit qui ressemble à cette étrange imputation. En tout cas, au moment de la conclusion de la paix par Frédéric, le galant ambassadeur ne jouissait déjà plus de la faveur de la souveraine volage qu'il avait placée sur le trône, la médiation qu'il avait offerte était refusée, et il se préparait à quitter Saint-Pétersbourg en disgrâce. Frédéric n'avait à concevoir de ce côté aucune crainte serieuse[1].

Rien ne subsiste donc ni du second, ni du troisième chef d'accusation, pas plus que du premier. Mais, en supposant, ce que rien ne confirme, que Fleury eût entretenu à Vienne un agent timide et secret, chargé de sonder les dispositions de Marie-Thérèse et de pénétrer les divisions de son conseil, quel parti pourrait-on tirer dans la cause de cet acte aussi innocent

1. Droysen, t. I, p. 472 ; — Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, p. 170 et suiv.

qu'insignifiant ? En quoi cette petite manœuvre de police, très usitée en diplomatie, utile peut-être à la cause commune, ressemble-t-elle à cette négociation continue, presque officielle, dont nous avons suivi tous les détails, — négociation poursuivie sans relâche par Frédéric, à l'insu et aux dépens de ses alliés, — tantôt suspendue, tantôt reprise, mais toujours tenue en haleine, mise en quelque sorte sur une ligne parallèle à celle des opérations militaires, de manière à pouvoir à tout moment choisir entre la paix et la guerre, au gré d'une fantaisie et d'un intérêt personnel? Et que dire des armées autrichiennes deux fois échappées des mains du vainqueur, avec permission de se porter en liberté sur les derrières des armées françaises pour les écraser ? Comment cet acte inouï, brutal, qui n'a d'analogue que la défection sur le champ de bataille, pourrait-il être excusé par le soupçon plus ou moins fondé de quelque intrigue vraie ou fausse tramée à Versailles au fond du cabinet d'un ministre ? En vérité, pour s'autoriser de tels rapprochements, il fallait toute la hardiesse de Frédéric, de

même qu'il faut toute la sottise de nos écrivains pour s'y prêter.

Concluons que rien dans ces récriminations impuissantes ne fournit à la défection prussienne l'apparence d'une justification. Il est, à la vérité, un autre ordre d'idées où Frédéric aurait pu se placer, sinon avec plus d'avantage pour lui-même, au moins en causant plus d'embarras à ses contradicteurs. Prenant le verbe plus haut et faisant les honneurs de son caractère avec une franchise qui ne lui a pas toujours répugné, il pouvait fermer la bouche à la France et la faire rentrer en elle-même. « En quoi vous ai-je trompée ? pouvait-il lui dire, et le début de ma vie royale ne vous avertissait-il pas de vous mettre en garde ? » Un souverain qui, pour son coup d'essai, entre à main armée dans une province paisible, sans prétexte et à la faveur d'une équivoque, pour dépouiller une femme sans défense, fille de son bienfaiteur, n'avait-il pas lui-même donné la mesure du prix qu'il attachait à sa parole ? Quand il mettait si peu de scrupule à s'emparer du bien d'autrui, pouvait-on croire qu'il en apporterait da-

vantage dans le choix des moyens propres à le garder? Et la France, qui, pour s'associer à cette inique agression, avait violé elle-même les engagements formels d'un traité récent, n'avait-elle pas perdu, par là même, le droit de rappeler soit amis, soit adversaires, au respect de la foi jurée? A l'âge de Fleury, n'y avait-il pas une naïveté excessive à se plaindre d'être dupe ou victime de celui dont on n'avait pas refusé d'être complice?

C'est là, en s'élevant à un point de vue encore plus général et plus étendu, l'enseignement politique et moral qui ressort des faits dont nous avons tracé le tableau. La suite le rendrait plus évident encore aux yeux de ceux qui auraient la patience d'en étudier le développement. Ce n'était pas, en effet, pour ce jour-là seulement ni pour l'issue d'une seule guerre, c'était pour un plus long avenir que la France, en s'associant à l'ambition de Frédéric (au lieu de l'écraser dans son germe), avait porté à ses propres intérêts et à sa grandeur future un coup dont elle ne pouvait accuser qu'elle-même. Au sein de cette vieille Europe, où elle jouissait

d'une prépondérance incontestée, elle avait non pas seulement laissé, mais fait éclore une puissance nouvelle qui, jetant son épée de droite et de gauche dans les deux plateaux de la balance, devait en déranger pour jamais l'équilibre. Elle avait ouvert une ère de spoliations et de conquêtes qui, commençant par la Silésie pour se continuer par la Pologne, s'est perpétuée jusqu'à nos jours à travers les vicissitudes de nos révolutions et dont, en définitive, nous avons souffert plus que personne. Telle a été la conséquence, éloignée sans doute, mais très directe, d'un acte initial auquel la prudence avait manqué encore plus que la loyauté. Le châtiment, quelque grand qu'il soit, peut paraître mérité. A la vérité, si on voit de quelle faute la France fut alors punie, il est moins aisé de reconnaître de quelles vertus d'autres ont été récompensés. Entre Fleury et Frédéric, tous deux coupables — à des degrés différents — du même méfait, on s'étonne de voir l'un recueillir le fruit de son audace au moment où l'autre paye chèrement le prix de sa faiblesse. De tels contrastes choquent souvent nos regards dans le tableau

confus des affaires humaines. La Providence ne nous dit point dans quelles vues mystérieuses elle exerce ici-bas sa sévérité par des dispensations que notre esprit borné trouve parfois irrégulières et inégales. Heureusement, si elle éprouve ainsi notre foi dans sa justice, elle prend soin en même temps de la raffermir par des traits inattendus et éclatants. C'est ainsi que, dans le récit même qui a passé sous nos yeux, si de scandaleuses prospérités affligent les amis du droit, le noble exemple de Marie-Thérèse, ramenant à force d'intrépidité la fortune du côté de l'innocence et de la faiblesse, console les consciences troublées et venge la moralité de l'histoire.

FIN

APPENDICE

A

(Voir page 25.)

Entrée des troupes françaises dans l'Empire.

Ministère des affaires étrangères. — *(Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.)*

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

4 août 1741.

J'ai trouvé ici une très grande rumeur dans les esprits, à l'occasion du bruit répandu de l'entrée d'une armée du roi dans l'Empire. Toutes les créatures de la maison d'Autriche sonnent le tocsin et tâchent d'indisposer les grands et les petits contre cette démarche, faisant entendre que le roi va s'emparer des forteresses et places de l'Empire et forcer les suffrages pour l'élection... Mon retour a néanmoins commencé à calmer les esprits, car on avait débité que je ne reviendrais plus et que j'allais commander l'armée de Bavière : ce qui avait déjà fait mettre sur le tapis qu'on ne pourrait plus suivre l'élec-

tion, puisque le roi retirait son ambassadeur pour faire la guerre... Vous verrez, par l'article de la Gazette de Francfort, que je joins ici, crayonné, que l'on fait monter l'armée autrichienne à 83,000 hommes composés de noms barbares que la cour de Vienne introduit dans l'Empire, ce qui autorise bien l'électeur à y appeler à son tour des Français.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — *(Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.)*

Le maréchal de Belle-Isle au cardinal de Fleury.

22 août 1741.

L'attachement est général pour la maison d'Autriche. Il est impossible de déraciner les préventions qu'on a imprimées dans ce pays contre la France. La moitié des gens croient encore que nous allons nous emparer de Philisbourg, et qu'on en apprendra la prise d'un jour à l'autre; mais les plus sages conviennent que, si le roi continue dans son inaction envers l'Empire, que ses troupes payent comptant tout ce qui lui sera fourni de gré à gré, et que l'on ne profite pas de sa faiblesse pour se rendre maître de Philisbourg et de Kehl, après une telle conduite, on ne pourra douter de la considération de Sa Majesté et de la droiture de ses intentions.

B

(Voir page 65.)

Marche des armées alliées en septembre 1741.

Les pièces ci-jointes peuvent faire voir par quels motifs les armées alliées renoncèrent à marcher sur Vienne en septembre 1741, et dans quelle erreur Voltaire est tombé, en attribuant cette résolution à un calcul égoïste du cardinal de Fleury.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Bavière.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 25 août 1741.

A l'égard de la Bavière, je suis honteux que la peur de madame l'électrice décide de la marche et de l'opération de nos troupes. L'électeur sait mieux qu'un autre que les Autrichiens venant d'Italie ne peuvent pas encore être aux portes de la Bavière et qu'il a par conséquent tout loisir d'y envoyer ses troupes nationales.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — *(Correspondance de Bavière.)*

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 4 octobre 1741.

Quelle est la patience qui pourrait tenir à une pareille conduite et des maîtres et des subalternes?... Je vous avoue que, si je n'étais aussi bon citoyen que je le suis, j'aurais déjà dépêché un courrier à Versailles pour prier le roi d'envoyer tel général qu'il lui plairait à la tête de son armée, parce que, ne pouvant vaquer, en même temps, à la négociation la plus importante qu'ait eue la monarchie, je m'y renferme entièrement, je l'ai déclaré, comme vous le savez, à Sa Majesté elle-même, à M. le cardinal, et à tout le ministère assemblé. Je n'ai point choisi celui qui commande en mon absence, ce serait donc à la cour d'y pourvoir, nonobstant mon abdication du commandement qui est le plus grand sacrifice que je puisse faire. J'ai bien voulu me charger du passage et de la subsistance des troupes, depuis le royaume jusqu'en Bavière, parce que cela influe directement sur les affaires politiques, pour pouvoir empêcher une association générale des cercles : je m'y suis livré d'office, et j'ai pris pour cela des soins et des peines inexprimables, qui ont opéré que nos troupes n'ont manqué de rien et qu'elles ont vécu avec une sagesse et une discipline qui en faisait l'étonnement et l'admiration de tout l'Empire et y a en même temps opéré l'effet que j'en attendais... J'ai concerté aussi pour le bien, un plan général avec l'électeur:

tout a passé par nous, et il en est résulté que, sans le vouloir, sans le devoir et, en vérité, sans même le pouvoir, je me suis insensiblement enfourné à suivre un détail de correspondance qui m'a mené beaucoup plus loin que je ne l'avais projeté. Mais j'espérais que l'on s'aiderait au moins sur les lieux; je vois avec la plus sensible douleur que, dans le grand comme dans le médiocre et dans les plus petits détails, tout va de mal en pire; j'ai tout dit, et je vous prie un moment de vous mettre à ma place; cependant, quoique je connaisse le danger d'être dans une besogne si mal arrangée, je veux bien encore ne pas jeter le manche après la cognée. Mais si faut-il que je puisse au moins compter que désormais on exécutera ce dont on sera convenu; car nous voilà au 5 octobre, et ce serait le comble de l'infamie, si, à la face de toute l'Europe, le roi de Prusse, notre allié, avec 45,000 hommes devant Neisse, vis-à-vis de M. de Neipperg, qui n'en a pas 30, 18000 Saxons que je viens de nous procurer; 40,000 Français et 20,000 Bavarois qui n'ont pour ennemis que 5 ou 6,000 hommes en Bohême, que 10 ou 12,000 sur Vienne, nous ne parvenions pas à prendre Prague et à établir de bons quartiers d'hiver en Bohême, en Moravie et en Autriche. Voilà pourtant ce que je vois à la veille d'arriver, si on conduit les affaires pendant octobre, comme on a fait en septembre.

Ministère des affaires étrangères. — *(Correspondance de Bavière.)*

Le maréchal de Belle-Isle à l'Électeur.

Francfort, 14 octobre 1741.

Je vois par les deux lettres dont Votre Altesse Électo-



rale m'a honoré du 29 et du 20, qu'elle était enfin déterminée à abandonner l'idée du siège de Vienne. Je sais bien que le roi de Prusse le conseille, je l'ai désiré tout le premier, et l'entreprise en eût été de tout point plus glorieuse, plus utile et d'une facile et plus sûre exécution que celle de Prague, si nous avions pu agir deux mois plus tôt et que Votre Altesse Sérénissime Électorale eût toute l'artillerie et tous les approvisionnements nécessaires pour faire un siège de cette conséquence, non à cause de la fortification de la place, mais par tous les efforts qu'on doit croire que fera la reine de Hongrie pour soutenir et défendre sa capitale et sa dernière ressource. Il faudrait aussi que l'alliance des Saxons eût été contractée plus tôt, et qu'enfin, le roi de Prusse lui-même eût voulu sérieusement entrer dans ce projet et concerter ses opérations et mouvements en conséquence. Rien de tout cela n'a eu lieu; on s'est arrangé différemment: des entreprises de cette espèce ne peuvent ni ne doivent se tenter au hasard. Elles ne réussissent jamais que quand elles ont été méditées à l'avance et que toutes choses ont été préparées de même.

Ministère des affaires étrangères. — *(Correspondance de Bavière.)*

Le maréchal de Belle-Isle à l'Électeur.

Francfort, 23 octobre 1741.

Le roi de Prusse n'était occupé que de prendre Neisse et, ne pouvant en déplacer M. de Neipperg, il voulait, à quelque prix que ce fût, que nos mouvements se diri-



geassent sur Vienne. J'ai démêlé son intention dès le premier jour et j'ai combattu, par les lettres que j'ai eu l'occasion d'écrire à ce prince, le conseil qu'il vous donnait de marcher sur Vienne et le reproche de ce que Votre Altesse Électorale ne le faisait pas; j'ai eu pour cela une foule de raisons auxquelles il n'y a point de réplique. A présent que le voilà délivré de M. de Neipperg, il s'embarrassera bien peu des difficultés que vous aurez à surmonter... il fera de très médiocres efforts pour appuyer une opération militaire. Mais, en même temps que j'ai l'honneur de vous parler ainsi sur le roi de Prusse, je le justifie pleinement sur un prétendu accommodement avec la reine de Hongrie, et je ne sais pas comment Votre Altesse Électorale a pu ajouter foi un seul instant à toutes les nouvelles qu'elle a apprises dans des lettres de Vienne.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — *(Correspondance de Bavière.)*

Le marquis de Beauvau à Amelot.

23 octobre 1741.

Je conviens que la frayeur que l'on a pour Munich est une terreur panique : car, quoique cette place ne vaille rien, il est absurde de croire que les Autrichiens vont s'enfourner si avant, au hasard d'être enfermés par les neiges du Tyrol, et qu'ils puissent traîner une artillerie de quoi faire un siège, quelque médiocre qu'il puisse être. Je ne cesse de le répéter tous les jours à l'électeur, et je crains bien néanmoins que, sur la moindre nouvelle, il ne détache encore des troupes françaises.

C

(Voir page 79.)

Protocole de Klein-Schnellendorf.

Protokoll des Grossbritannischen Ministers Lord Hyndford über die Vereinbarungen von Klein-Schnellendorf.

9 octobre 1741.

Je, le soussigné, comte de Hyndford, ministre plénipoten tiaire de Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, ayan- été témoin de ce que Sa Majesté le roi de Prusse a eu la bonté de déclarer de sa propre bouche et sur sa parole royale au maréchal comte de Neipperg, en présence du major général de Lentulus, et de ce que ledit maréchal comte de Neipperg a déclaré au nom de Sa Majesté la reine de Hongrie et de Bohême atteste par ces présentes, sur la foi pblique et les devoirs de mon ministère, que, de part et d'autre, on est convenu :

1° Qu'il est libre au roi de Prusse de prendre la ville de Neisse par manière de siège.

2° Que le commandant de la ville de Neisse aura ordre de soutenir un siège de quinze jours, et de remettre alors ladite place aux troupes de Sa Majesté Prussienne.



3° Que la garnison de Neisse et tout ce qui lui appartient sortira avec tous les honneurs militaires; qu'on lui fournira les charrois nécessaires jusqu'aux frontières de la Moravie; qu'on ne persuadera ni forcera personne de la garnison à prendre service dans les troupes de Sa Majesté Prussienne; et qu'il sera permis aux personnes civiles qui voudront se retirer de suivre ladite garnison dans toute sûreté.

4° L'artillerie de fonte qui se trouve dans la ville de Neisse et sur les remparts restera à Sa Majesté la reine de Hongrie et de Bohême et lui sera fidèlement rendue au traité ou à la paix future.

5° Qu'après la prise de la ville de Neisse, Sa Majesté le roi de Prusse n'agira plus offensivement ni contre Sa Majesté la reine de Hongrie et de Bohême, ni contre le roi d'Angleterre comme électeur d'Hanovre, ni contre aucun des alliés présents de la reine jusqu'à la paix générale.

6° Que le roi de Prusse ne demandera jamais plus de Sa Majesté Hongroise que la basse Silésie avec la ville de Neisse.

7° Qu'on tâchera de faire un traité définitif vers la fin du mois de décembre qui vient.

8° Le maréchal comte de Neipperg a déclaré, au nom de Sa Majesté la reine de Hongrie et de Bohême, que Sa Majesté Hongroise cédera sans aucune difficulté à Sa Majesté Prussienne, par le traité à faire vers la fin du mois de décembre prochain, toute la basse Silésie jusqu'à la rivière de Neisse, la ville de Neisse inclusivement, et, de l'autre côté de l'Oder, jusqu'aux limites ordinaires du duché d'Oppeln, avec toute souveraineté et indépendance de qui que ce soit.

9° Que, le 16 de ce mois courant, ledit maréchal comte

de Neipperg se retirera avec toute son armée vers la Moravie et, de là, où il voudra.

10° Que le château d'Ottmachau sera vidé, en même temps que l'armée de la reine se setirera.

11° Qu'il sera permis au maréchal de Neipperg de retirer en Moravie ou ailleurs les magasins qu'il a établis au pied des montagnes jusqu'au 20 du mois d'octobre courant.

12° Qu'une partie de l'armée du roi de Prusse prendra les quartiers d'hiver dans la haute Silésie, jusqu'à la fin du mois d'avril 1742.

14° Que la principauté de Teschen, la ville de Troppau et ce qui est au delà de la rivière d'Oppau, ni les hautes montagnes ailleurs dans la haute Silésie, aussi bien que la seigneurie de Hennersdorf, ne seront comprises dans ces quartiers : et que le maréchal comte de Neipperg laissera un bataillon et quelques hussards pour garnison dans ladite ville de Troppau.

14° Que les troupes de Sa Majesté Prussienne ne demanderont des habitants du pays que le couvert et les fourrages.

15° Que les troupes du roi de Prusse ne tireront point de contributions ni argent d'aucun des États de la reine de Hongrie.

16° Qu'on n'enrôlera personne contre son gré, sous quelque prétexte que ce soit.

17° Que de part et d'autre on fera sortir quelques petits partis, pour continuer les hostilités *pro forma*, et qu'on conviendra, pendant l'hiver, de quelle manière s'y prendre le printemps futur, en cas que le traité ou la paix générale n'ait pu se faire avant ce temps-là.

18° Que ces présents articles, dont on est convenu,

seront gardés comme un secret inviolable, que je, le soussigné, comte de Hyndford, le maréchal comte de Neipperg et le géneral major de Lentulus, avons promis sur notre parole d'honneur au roi de Prusse, sur la demande de Sa Majesté.

En foi de quoi, j'ai signé ces présents dix-huit articles, et j'y ai apposé le cachet de mes armes, à la réquisition de Sa Majesté le roi de Prusse et dudit maréchal comte de Neipperg. Au château de Klein-Schnellendorf, ce neuvième d'octobre 1741.

(L. S.) HYNDFORD.

Nach dem Original.

D

Effet de la convention de Klein-Schnellendorf.

(Voir page 111.)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 25 octobre 1741.

L'Électeur n'ose plus avancer. Après le tissu de fautes qui ont été commises, je n'ose plus répondre de rien. Vous avez bien raison de m'exhorter autant qu'il sera possible à ne point mettre d'humeur à toutes les extravagances qu'il faut écouter de la part de tous les ministres électoraux. Vous avez pu voir que je me suis imposé le premier cette loi. La familiarité que j'ai contractée avec eux, et la considération et la confiance que je me suis acquise m'a mis en état de leur parler avec hauteur sans qu'ils puissent s'en scandaliser. Je finis ordinairement ma conversation avec eux sur ce sujet, en disant que la tête leur a tourné.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 17 octobre 1741.

Le roi de Prusse prend ses quartiers d'hiver sans suivre Neipperg. C'est ce que ce prince pouvait faire de plus nuisible à l'électeur de Bavière, et à la cause commune. M. de Neipperg devient libre de prendre le parti, ou de rentrer en Bohême, ou de se porter sur le Danube, en réunissant toutes les forces de la reine de Hongrie, soit pour, à quelque prix que ce soit, empêcher le siège de Prague, ou, si l'électeur y est avec ses principales forces jointes aux Saxons, remonter le Danube et couper toute communication avec ce fleuve à l'armée qui sera en Bohême. Le temps précieux que l'électeur a perdu rend encore les démarches du roi de Prusse plus intéressantes et plus dangereuses, et rien n'est si décisif, ni plus capable de faire voir combien l'alliance de ce prince sera accompagnée de dégoût tant qu'on aura des opérations militaires communes à concerter et à exécuter avec lui. — S'il était possible de se laisser aller aux soupçons sur la fidélité et la droiture de ce prince, on en aurait toute sorte de sujets. Ce qu'il y a de vrai, c'est que tous les esprits sont changés depuis quinze jours. J'ai trente lettres de différentes parties et villes de l'Europe où les plus affectionnés au roi et à l'électeur sont intimidés, d'autres ébranlés, et tous les Autrichiens ranimés et intimement persuadés que le roi de Prusse est d'accord avec la reine. J'apprends sur cela des circonstances singulières. Mais comment en serais-je surpris, puisque je vois que l'électeur de Bavière

lui-même a pris le premier cette inquiétude? Francfort est le lieu où cette opinion a prévalu le moins, parce que j'y suis et tiens des propos si convaincants du contraire, que les mensonges de la cour de Vienne, et que répand M. de Brandeau, n'y peuvent trouver de crédit. Ce ministre, qui était reclus et contenu, ne voyait personne, a repris un ton de gaieté. Il ne cesse d'aller et venir en assurant avec le plus grand air de confiance que les affaires de la reine sa maîtresse sont bien changées, et qu'elle a enfin engagé le roi de Prusse : la même manœuvre et les mêmes discours se tiennent à Dresde... Voici, monsieur, tout ce que je puis vous dire pour et contre l'état et la conduite actuelle du roi de Prusse; le désir de s'en aller à Berlin, l'impatience de toutes ses troupes d'entrer en quartiers d'hiver, sa légèreté naturelle, le désir d'avoir Glatz, la confiance que lui donne sa situation et peut-être la jalousie que l'électeur ne fît une trop belle campagne, ont toute la part à la conduite qu'il vient de tenir, qui n'en est pas moins fâcheuse à tous égards; mais il ne peut m'entrer dans l'esprit que ce prince ait poussé l'infidélité jusqu'à s'accommoder avec la reine de Hongrie. Cela n'est, en aucune manière, ni naturel ni probable.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Amelot au maréchal de Belle-Isle.

30 octobre 1741.

Je ne vous dirai plus qu'un mot sur les autres affaires. La conduite du roi de Prusse est inexcusable à tous égards, et je souhaite que sa mauvaise foi n'aille pas



plus loin que ce qùe nous en voyons aujourd'hui. La retraite de M. de Neipperg peut donner beaucoup à penser. J'ai des nouvelles positives et sûres de Vienne que la reine de Hongrie a mandé cette nouvelle (d'un traité signé) à M. de Wasner en lui donnant ordre de le tenir dans le plus grand secret. Il transpire déjà que ce traité est fort désavantageux à la reine de Hongrie, en ce que le roi de Prusse n'a pas promis de prendre son parti, mais seulement de rester dans la neutralité.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Saxe.*)

Desalleurs à Amelot.

Dresde, 30 octobre 1741.

Il vient d'arriver un officier saxon, lequel a été fort longtemps dans le camp de M. de Neipperg. Ce général lui avait dit que la paix était faite. Le maréchal Neipperg avait été enfermé trois heures avec le roi de Prusse, et, au sortir de cette audience, il avait décampé et défendu aux hussards autrichiens de commettre aucune hostilité. Cet officier, pour rendre la chose tout à fait pathétique et touchante, dit qu'il veut perdre la tête si la paix n'est point faite.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Amelot au maréchal de Belle-Isle.

2 novembre 1741.

Quand le roi de Prusse aurait fait un accommodement,



le pis aller est qu'il demeure neutre; car, pour se déclarer contre nous, je ne crois jamais qu'il veuille ou ose le faire... surtout ayant une armée de 40,000 hommes sur la frontière. Plus je réfléchis sur les idées qui peuvent passer par la tête de ce prince, plus je me persuade qu'il est impossible qu'il se soit réconcilié avec la cour de Vienne. Avec un esprit d'un caractère pareil au sien, il ne faut pas toujours chercher de raison solide de sa conduite; il ne connait peut-être pas tout le préjudice sur lui-même du parti qu'il vient de prendre, parce qu'il croit son affaire assurée, et c'est peut-être un moment d'humeur qui l'aura décidé.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le roi de Prusse à ses ambassadeurs à Francfort.

Breslau, 4 novembre 1741.

Ayant remarqué qu'on répand industrieusement, dans toutes les cours d'Europe, la nouvelle que j'avais fait une paix particulière avec la cour de Vienne, en y ajoutant des circonstances qui lui donnent un air de vraisemblance, et ne pouvant envisager ce bruit autrement que comme un artifice de mes ennemis pour semer de la méfiance entre mes alliés et moi, mon intention est, que vous contredisiez hautement ces bruits, là où vous êtes, et que vous insinuiez partout, où vous le jugerez convenable, que non seulement la nouvelle que l'on a fait courir touchant la paix en question est entièrement fausse, et controuvée dans toutes ses circonstances et destituée de tout fondement, mais que, de plus, je suis fermement

résolu de ne faire jamais mon accommodement avec la cour de Vienne que de concert et conjointement avec mes alliés, et de n'entendre à aucune proposition qui tendit à m'en séparer.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 4 novembre 1741.

Vous conviendrez, monsieur, que le grand-duc et M. de Zinzendorf poussent l'effronterie et la fausseté au plus haut degré, si, comme je le crois, cette prétendue trêve est fausse.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 5 novembre, 1741.

Je vois avec grand plaisir que vous pensez comme moi sur les bruits qui courent du prétendu accommodement du roi de Prusse : il ne m'entre pas dans l'esprit qu'il ait pu pousser l'infidélité jusqu'au point de faire un pareil traité, dans les engagements où il est avec le roi, et dans le même moment qu'il vient d'accéder et de garantir ceux de la Bavière avec la Saxe.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de Hollande.*)

Le marquis de Fénelon à Amelot.

La Haye, 2 novembre 1741.

On continue à écrire que c'est le roi de Prusse qui trompe. Il m'est revenu d'ailleurs que le langage de M. de Resfeld, dans les insinuations qu'il fait dans le particulier, n'est rien moins que le même qu'il tient extérieurement en donnant une grande publicité à l'usage qu'il a fait de ce qui lui vient du roi son maître. Les lueurs qui annonçaient la recherche d'une neutralité ont disparu.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Amelot au maréchal de Belle-Isle.

8 novembre 1741.

Quoique je sois persuadé que rien n'est plus faux que le prétendu traité du roi de Prusse avec la reine de Hongrie, je tremble à tout moment qu'il ne nous échappe; on juge volontiers des autres par soi-même : il est dans une inquiétude continuelle que la France ne veuille faire la paix et si, malheureusement, cette opinion s'affermit dans sa tête, il croira faire une action de sagesse et de prudence de nous prévenir... L'opinion du traité avec la

rèine de Hongrie subsiste encore dans toute sa force. Vous serez même surpris quand vous saurez que la cour de Vienne, pour mieux accréditer cette nouvelle, a trompé ses propres ministres, et que, quand M. Koch eut avec vous la dernière conférence, il avait ordre de chercher des prétextes pour rompre la négociation, si vous aviez paru disposé à le suivre, el les nouveaux ordres étaient fondés sur le traité qui vient de se conclure.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 8 novembre 1741.

Le roi de Prusse signe l'accession au traité de Bavière ; mais, en même temps, vous aurez su la prise de Neisse, dont l'attaque, la défense et la reddition sont toutes propres à appuyer la connivence que répand la cour de Vienne et qui est confirmée par toute l'armée prussienne. Il signe le traité le 4 novembre, dans le même temps qu'il voit l'Électeur en embarras, et peut-être en danger, sans qu'il veuille faire remuer un homme de ses troupes, pas même pour faire une diversion la plus facile et la moins périlleuse.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Saxe.*)

Desalleurs à Amelot.

Dresde, 30 octobre 1741.

Vous ne sauriez croire la crédulité que trouve ici la fable



de l'accommodement de la reine de Hongrie ; ce qui donne le plus lieu de le croire, c'est de voir le roi de Prusse dans l'inaction depuis la retraite de M. de Neipperg en Moravie. Le nonce, le plus autrichien de tous les nonces, m'a dit hier au souper du roi, que le roi de Prusse trompait le roi et la reine de Hongrie. Je lui dis que je croyais que ce n'était ni l'un ni l'autre, mais que la reine de Hongrie cherchait à se tromper elle-même.

E

Rapports du roi de Prusse et du maréchal de Broglie.

(Voir page 87.)

Les extraits de correspondance qu'on va lire montrent que je n'ai rien exagéré en attribuant une influence réelle et fâcheuse sur le cours des événements à l'antipathie inexplicable de Frédéric contre le commandant en chef de l'armée française.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Bavière.*)

Amelot au maréchal de Broglie.

14 décembre.

Pressez la fin de la guerre. Nous avons pour alliés le roi de Prusse et le roi de Pologne, et, si l'un des deux nous manquait, nous resterions à découvert. Le roi de Pologne est timide et méfiant, et dans la dépendance totale de la reine, qui fera des efforts continuels pour le détacher de la France. Le roi de Prusse est d'un carac-

tère peu scrupuleux sur l'observation des traités, haut et impérieux dans tout ce qu'il désire, et qu'il faut extrêmement ménager, n'étant uniquement guidé que par son intérêt personnel, et qui n'aura d'égard pour ses alliés qu'autant qu'il croira qu'ils pourraient se passer de lui. En sorte que nous devons nous attendre que, si, à l'ouverture de la campagne prochaine, notre situation est encore équivoque, il voudra ordonner de tout en maître et faire payer cher son assistance. Je souhaite qu'il n'y ait même rien de plus à appréhender. Un dernier trait vous aidera à juger du caractère de ce prince : — Les fautes qu'a faites l'électeur de Bavière lui ont coûté la principauté de Glatz. Le roi de Prusse n'eût jamais osé former cette prétention s'il avait conçu plus d'estime pour lui : il le méprise, il lui a mis le pied sur la gorge parce qu'il a cru pouvoir le faire impunément et qu'il a senti le besoin qu'on avait de lui. A peine a-t-il su la prise de Prague, que toutes ses idées ont changé; il a fait un présent à celui qui lui a porté la nouvelle, ce que je vous citerai comme une chose rare et singulière de la part d'un prince qui pousse extrêmement loin l'économie. Il voulait dans le moment donner le titre de « majesté » à l'électeur dans la lettre qu'il lui écrivait. Il a sur-le-champ donné ordre de lui payer 200 écus à compte sur les 400 qu'il lui avait promis lorsqu'il serait en possession de Glatz; il a fait marcher les troupes pour les joindre aux nôtres; il a marqué à son ministre à Hanovre d'agir en tout de concert avec M. de Bussi, et il ne parle plus que de projets de campagne prochaine pour pousser la reine de Hongrie à bout; mais toutes ces belles dispositions s'évanouiraient bientôt si un succès ne répondait pas à son attente. Vous voyez, monsienr, par ce que je viens de vous exposer, que notre situation, brillante en apparence

et qui excite la jalousie de toute l'Europe, dépend cependant d'un assemblage de circonstances forcées que le moindre événement peut désunir, et qu'il n'a jamais été plus nécessaire de profiter des avantages présents en donnant aux opérations militaires toute l'activité que la prudence peut permettre... Son Éminence croit que vous devez au plus tôt écrire une lettre de politesse au roi de Prusse. Vous savez qu'il avait une confiance totale à M. le maréchal de Belle-Isle; il est extrêmement à souhaiter qu'il veuille vous l'accorder au même point.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de Bavière.*)

Le marquis de Beauvau au cardinal de Fleury.

15 décembre 1741.

Je croirais trahir le roi et l'État si je ne rappelais pas à Votre Éminence que la personne de M. le maréchal de Broglie n'est point agréable au roi de Prusse. Elle se souvient que ce prince se plaignait hautement de la façon dont il en avait été reçu à Strasbourg, qu'il a su que le maréchal avait voulu le faire arrêter. Ce prince m'en a parlé dix fois à Berlin avec le ressentiment d'un homme qui n'est pas prêt à oublier. Votre Éminence doit savoir qu'il se conduit par saut et par humeur... Les fantaisies de ce prince ne diminuent rien du mérite de M. le maréchal de Broglie, que j'honore autant que personne, mais elles établissent une incompatibilité dont Votre Éminence regrettera peut-être les suites. Je sou-

haite que mes pensées soient aussi fausses qu'elles ont été vraies jusqu'à présent.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le maréchal de Belle-Isle au marquis de Valori.

Prague, 20 décembre 1741.

La nouvelle de ma maladie est arrivée avant la prise de Prague et c'est ce qui a fait partir le maréchal de Broglie. Je crois qu'on en est à présent fort fâché, d'autant que sa santé à lui-même n'est pas très bonne, et vous savez d'ailleurs les autres raisons que je ne mets pas dans cette lettre. Mais il y en a une entre autres que M. le cardinal a ignorée, et à laquelle je n'ai pas fait d'attention, qui est que la personne du maréchal de Broglie sera fort désagréable au roi de Prusse. Ce prince a été très mécontent de sa conduite à son égard à son voyage de Strasbourg, et il n'ignore pas qu'il a été au moment de le faire arrêter. M. de Beauvau m'a dit qu'il en avait parlé avec fureur et, en même temps, avec le plus grand mépris par rapport aux talents militaires, d'où il peut résulter que ce prince prît en mauvaise part ce choix d'un général avec lequel il ne voudra pas concourir et concerter, ce qui pourrait être extrêmement nuisible à la cause commune... Il pourrait très bien arriver que M. de Broglie ne passera ici que l'hiver, sachant que ma santé se rétablit, et en effet elle va de mieux en mieux.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori au maréchal de Belle-Isle.

Berlin, 23 décembre 1741.

(Il a vu le roi de Prusse.) Je dis à ce prince que le principal objet de votre lettre à moi, était pour lui annoncer l'arrivée de M. le maréchal de Broglie à Prague. Je lui ajoutai confidemment que j'étais chargé de mander comment il aurait pris cette nouvelle. « Vous pouvez, me dit-il, mon ami, mander que je l'ai pris fort mal. Je ne vous répéterai pas ce que j'ai dit l'autre jour. Si vous avez fait ce dont je vous ai chargé, vous devez déjà en avoir écrit au cardinal. D'ailleurs, le maréchal est instruit de ma façon de penser, qui ne doit laisser aucun doute que je n'agirai que de concert avec lui et que je n'ai nulle mesure à prendre avec d'autres et encore moins avec M. de Broglie. »

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le cardinal de Fleury à Frédéric.

27 décembre 1741.

On a envoyé le maréchal de Broglie parce que le maréchal de Belle-Isle déclarait ne pouvoir prendre part aux opérations militaires, et sa présence étant nécessaire à



Francfort. Il fallait prendre des mesures pour ne pas retomber dans les fautes déjà commises. Il était le plus voisin de la frontière, avait un équipage prêt à entrer en campagne. On ne pouvait deviner le succès d'une escalade ; sur vingt entreprises pareilles, c'est beaucoup quand une réussit. Le maréchal de Belle-Isle est chargé de la direction, le maréchal de Broglie n'aura que les opérations militaires et encore les opérations journalières. Le maréchal de Broglie a d'excellents parties pour son métier : il est actif, vigilant, entreprenant et avait en Italie la confiance du soldat; mais je suis péniblement affligé de voir, par la lettre dont Votre Majesté m'a honoré du 20 de ce mois, que ce maréchal n'a pas le bonheur d'être de son goût. Je ne crois pas que Votre Majesté exige que nous le renvoyions avec honte qu'il ne mérite pas, et que nous le perdions de réputation. On ne pourrait même le faire sans danger dans le temps que les Autrichiens sont encore à Tabor, Budweiss et Neuhaus. J'attends des nouvelles avec impatience de l'entrevue des deux maréchaux. Aussi Votre Majesté peut compter qu'il n'y a pas la plus légère diminution dans la confiance du roi pour M. de Belle-Isle et qu'il sera regardé toujours comme le seul mobile de tous nos desseins. Le phénomène de la prise de Prague est un phénomène très important pour la cause commune, et le roi applaudit avec plaisir à tous les avis que Votre Majesté a bien voulu donner en conséquence pour en tirer le fruit que nous devons en attendre. Mon respectueux dévouement à votre personne royale augmente chaque jour, ainsi que mon admiration pour vos talents supérieurs.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — *(Correspondance de Saxe.)*

Desalleurs à Amelot.

Dresde, 13 juillet 1741.

Je suis d'autant plus croyable, que je croirais ma fortune ruinée, si je disais une vérité utile à l'État, et que je ne la dirais pas moins. Vous pouvez donc, monseigneur, me regarder comme d'autant plus impartial pour cet incident et parce que je n'ai jamais parlé qu'une fois en ma vie à ce maréchal (de Broglie), et que je ne le connais que de réputation. Les lettres qui sont venues de Bohême et qui parlent du mauvais accueil qu'on lui a fait, et du chagrin qu'on a eu de le voir doivent vous paraître suspectes. Son arrivée a étonné tout le monde, mais elle a rassuré les esprits inquiets, qui ont senti la nécessité qu'on avait, par la maladie de M. le maréchal de Belle-Isle, d'avoir quelqu'un en qui l'on dût avoir confiance. Cette idée s'est justifiée : les gens sensés et les honnêtes gens conviennent que tout ce qu'il a fait à Piseck a été très utile. Je vous dirai plus, et vous pouvez en être sûr, qu'au train que prenaient les affaires et à l'incertitude de M. d'Aubigné, sans M. de Broglie l'armée du roi serait actuellement sous le canon de Prague. Le comte de Saxe en est convenu avec moi... M. de Marcieux m'a dit, en passant, qu'il était temps qu'il vînt à l'armée par le malheur que pouvait occasionner l'état de M. de Belle-Isle, et tout cela m'a été certifié par l'envoyé de Bavière qui était pour lors à Prague. Ma lettre du 12 vous fera sentir que les ministres de Saxe ont parlé de même. Vous pouvez être

tranquille sur l'effet de ces lettres : elles n'influent pas sur cette cour. La confiance y est entière, et je l'entretiendrai de mon mieux. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le maréchal de Broglie a trouvé les choses en très mauvais état, et qu'il est chargé dans ce moment d'une besogne difficile et critique.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Amelot.

Francfort, 20 janvier 1742.

J'envoie copie de la lettre que me fait l'honneur de m'écrire le roi de Prusse, sur quoi je ne vous cacherai pas la peine sensible que je ressens de voir les termes méprisants dans lesquels il s'exprime sur le compte de M. le maréchal de Broglie. J'ai même hésité à vous envoyer la copie des précédentes lettres que j'en ai reçues, et que je ne vous ai fait passer que parce qu'il est de mon devoir que Sa Majesté et M. le cardinal soient informés de tout. J'ai fait tout ce qui m'a été possible pour ramener ce prince, et ce que vous verrez que je marque à M. de Valori dans la copie ci-jointe : je lui ai écrit encore plus fortement dans mes précédentes lettres, et surtout dans ma première immédiatement après que M. le maréchal de Broglie fut nommé; mais M. de Valori m'a mandé que tout était inutile et que la prévention était irrémédiable. J'en ai parlé sur le même ton aux généraux prussiens et au roi de Pologne, à ses ministres, à M. Desalleurs. J'ai affecté de leur mander et de leur dire que je ne connaissais point un meilleur général, ni plus capable

que M. de Broglie, que j'avais été souvent témoin à la guerre de sa bonne conduite, que l'affaire de la Secchia même, qu'on lui reproche, lui avait fait très grand honneur par le courage et le sang-froid avec lequel il avait rassemblé les troupes de l'arrière-garde de l'armée. J'ai un peu mieux réussi auprès des Saxons, quoique très mécontents qu'on n'ait point marché à Piseck ; mais, pour ce qui est du roi de Prusse, tout ce que j'ai pu dire et écrire n'a fait que porter ce prince à en dire davantage ; j'en suis d'autant plus peiné, que, connaissant autant que je le fais le monde et le nombre de gens qui ne me veulent pas de bien, je ne puis douter que l'on m'impute peut-être une partie de tout ce qui se dit et s'écrit dans notre armée contre ce général ; mais je crois être trop connu et de Son Éminence, et du ministre et de de tout ce qu'il y a de plus vertueux et impartiaux, pour que l'on puisse y ajouter la moindre foi. Je suis citoyen, et je veux, par préférence à tout, l'honneur de la nation, la gloire du roi et le bien de son service. Je voudrais le prouver décisivement en y sacrifiant ma propre vie ; c'est moi qui ai dit tout le premier qu'il m'était impossible de vaquer à deux aussi grandes choses à la fois, et j'ai fait le sacrifice du commandement de l'armée pour cette raison.

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — (*Correspondances diverses.*)

Dubrocard, général d'artillerie, au marquis de Breteuil.

22 janvier 1742.

Je commence à m'apercevoir que tout le canon que nous avons ici ne nous servira de rien. Le roi de Prusse



vient de marquer combien peu il aime M. de Broglie, ne lui ayant fait part d'aucun de ses projets, ce que M. le maréchal ne ressent que trop, puisque, bien loin de chercher à le radoucir et de former des arrangements avec lui directement, je vois clairement qu'il va le braver, de façon que ce prince mettra son bonnet de travers et s'en retournera à Berlin, en disant qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui... mais qu'on n'a voulu l'aider en rien... Je conviens du tort qu'a le roi de Prusse de n'avoir pas marqué quelque attention pour celui qui commande les troupes du roi de France : quand il serait personnellement son plus grand ennemi, s'agissant de le laisser commencer et dans un temps aussi critique, où il faut que toutes choses soient exactement combinées, il convenait qu'il en usât tout autrement. M. le maréchal de Broglie a fait les premières démarches... Mais en même temps c'est que le roi de Prusse se fâchera, son projet étant interrompu, et c'est cette fâcherie qu'il faudrait éviter, en faisant entendre raison à ce prince et en mettant tout en usage pour y parvenir : en ne le faisant pas, je prends la liberté de dire que notre maréchal a tort et que les conséquences en seront grandes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Bavière.*)

Le comte de Saxe au cardinal de Fleury.

Pitseck, 2 février 1742.

Votre Éminence veras par la laitre du roy de Prusse du 28 du passé, quelle sont ses véritables intansions



je ne m'y suis jamais mépris ; je ne sais qui a fabriqué ce projet, mais les Frances qui sont ici ne consiste can 12 mille hommes. et il me paret danger eux que les Saxons san éloigne au poin de maitre 40 mille hommes entre eux et les Frances sans nulle communication et sans pouvoir se rejoindre. Sai se qui a fait monseignieur, que je m'y suis opposés de toute mes forces, si j'ay fait une faute, je vous supplie de me la pardonner.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le maréchal de Broglie à Amelot.

Piseck, 19 février 1742.

Je sais le respect que je dois aux têtes couronnées et je ne m'en suis jamais écarté. Je crois qu'il y a peu de gens dans le royaume qui aient vécu autant que moi avec des rois, comme le feu roi d'Angleterre, celui d'aujourd'hui et le roi de Sardaigne ; quand je les ai quittés, c'était avec leur bienveillance et leur estime : le portrait que vous me faites du roi de Prusse est si bon, que je défie à Rigaud d'en faire un meilleur. Le roi de Pologne m'a fait l'honneur de me mander qu'il me donnait la même autorité sur ses troupes qu'il avait donnée à M. le maréchal de Belle-Isle : il est vrai que le roi de Prusse n'a pas fait l'honneur de me donner la même ; mais je ne vois pas que cette autorité qu'il avait donnée à M. le maréchal de Belle-Isle lui ait beaucoup servi, quoiqu'il ait eu assurément bien des occasions de le faire.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de Saxe.*)

Desalleurs à Amelot.

Dresde, 19 avril 1742.

M. de Neubourg, officier de mérite parmi les Saxons, est revenu hier de Piseck, où il avait été régler l'échange des prisonniers pour cette cour. On ne peut faire des éloges, ni un rapport plus flatteur et plus satisfaisant, que celui qu'il a fait au roi de Pologne et qu'il a rendu public dans la cour et la ville sur les qualités militaires, sur la fermeté et les bonnes dispositions du maréchal de Broglie. Depuis le roi de Pologne jusqu'au plus petit, il est ici dans une estime que je ne puis vous exprimer. On compte lui devoir ici le salut de la Bohême et de la Saxe.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de Bavière.*)

L'empereur Charles VII à Louis XV.

10 mai.

.....Votre Majesté voit par là combien le roi de Prusse a été traversé ; mais il faut bien qu'elle sache que ce n'est pas seulement à lui, mais au maréchal de Belle-Isle qu'on a voulu faire pièce, sachant d'un côté l'entière confiance que tous les alliés ont en lui, et, de

l'autre, l'aversion parfaite que le roi de Prusse a pour le maréchal de Broglie. Je ne veux certainement faire de mal à personne et prierai au contraire Votre Majesté de vouloir faire jouir ailleurs de ses bontés ces mêmes personnes qui, pour le bien de la cause commune, seraient à souhaiter hors de portée d'embrouiller les choses. Mais enfin il faut bien que je l'instruise de toutes ces chicanes. J'ai toujours estimé et estime encore le maréchal de Broglie; mais, après les infirmités qu'il a essuyées, il est plus susceptible qu'il n'était autrefois de se laisser mener par d'autres : il est plus que visible que, dans cette occasion, le comte de Saxe a conduit tout ce que je viens d'exposer... Quant à moi, sans leur porter aucune aversion, je fais cause commune avec le maréchal de Belle-Isle, et, comme j'ai réglé toute chose de concert avec lui, il est tout naturel que je n'aime pas à voir détruire ce que nous avons fait pour le bien commun, mais encore de nous voir tous les jours au point de perdre un aussi puissant allié que le roi de Prusse. Les intérêts de Votre Majesté en souffrent tous les premiers, puisque, lorsqu'elle agit avec tant d'amitié et de générosité envers moi, ses intentions ne pourraient être remplies dans le temps que son général contrecarre tout. Qu'elle veuille bien réfléchir au parfait concert qui régnait entre ses alliés, dans le temps que tous compromettaient pour ainsi dire dans le maréchal de Belle-Isle. C'est ce que je la prie de rappeler et, n'ayant que ce seul maréchal avec nous, qui nous a tous réunis, qui connaît nos intentions et qui a toute notre confiance, les choses ne sauraient qu'aller bien et d'un parfait accord. Ce recit a de quoi ennuyer Votre Majesté, étant extrêmement long, mais il ne faut rien épargner, pour dire la vérité et surtout à un roi qui sait l'entendre.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Bavière.*)

Louis XV à Charles VII.

Mai, 1742.

J'ai vu avec peine le sujet de mécontentement que Votre Majesté croit avoir de la conduite du maréchal de Broglie. Comme je n'ai rien de plus à cœur que les intérêts de Votre Majesté et que j'ai même sacrifié les miens en refusant tous les avantages qui m'ont été offerts, si j'avais cru avoir un meilleur général, je l'aurais choisi pour mettre à la tête de mes armées d'Allemagne. La grande expérience du maréchal de Broglie ainsi que le zèle que je lui connais pour la gloire de Votre Majesté m'ont déterminé à lui donner toute ma confiance, et je ne pourrais la donner aussi entière à aucun autre. S'il fallait rappeler en détail toutes les causes de mauvais succès que mes troupes ont éprouvée en Bohême et du peu de concert qui a fait échouer toutes les opérations, il serait facile de voir que ce n'est pas au maréchal de Broglie qu'on peut les imputer. Votre Majesté n'a pas été, sans doute, instruite du mauvais état dans lequel était l'armée dont il a pris le commandement, lorsqu'elle lui reproche son inaction. Je pourrais avec plus de raison me plaindre du peu de secours que nos troupes ont trouvé en Bavière, et de plusieurs mauvaises manœuvres que je ne veux pas relever. Le maréchal de Belle-Isle doit être bien flatté de sa préférence que Votre Majesté lui donne. Je connais tous ses talents et son attachement pour la personne de Votre Majesté. Mais Elle peut juger Elle-même puisqu'il a l'honneur d'être auprès d'Elle, s'il est en état de faire les fonctions de général. Sa santé le rend absolument inca-

pable dans le moment présent, et il me le certifie lui-même dans toutes ses lettres. Je prie donc Votre Majesté d'ajouter moins de foi aux rapports infidèles qui lui sont faits sur le maréchal de Broglie et de lui marquer un peu plus de confiance. C'est le moyen d'augmenter son zèle pour les intérêts de Votre Majesté. Il répondra aux bontés que Votre Majesté voudra bien lui témoigner. J'ai gardé le plus grand secret sur tout ce que Votre Majesté m'a écrit à son sujet et il n'en parviendra rien sûrement à sa connaissance.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Berlin.*)

Dans un mémoire qui est joint à une lettre au roi de Prusse, le cardinal de Fleury revient sur les raisons qui ont nécessité l'envoi du maréchal de Broglie.

«Ce maréchal, dit-il, a ses défauts comme tous les hommes mais il est audacieux et entreprenant et il a l'amitié des soldats. On lui donnera le commandement de l'armée de Bavière pour l'éloigner du roi de Prusse ; mais Sa Majesté Prussienne est *humblement suppliée* de vouloir bien s'expliquer sur un article aussi important. Quelque embarras qu'il y ait à envoyer en Bavière un autre maréchal de France, si celui de Broglie lui déplaît, et qu'elle n'en soit pas contente, il ne faut pas songer à lui... Si au contraire ce prince est d'avis de ne point changer, je prends la liberté de lui représenter qu'un mot honnête et poli de sa part au maréchal le rendra souple et docile à toutes ses volontés : le prince a souverainement l'art de gagner les cœurs ; celui de M. de Broglie ne lui échappera pas quand elle voudra.



F

Inquiétudes des ministres et des généraux français sur les dispositions de Frédéric à la veille de sa défection.

(Voir page 281.)

Ministère des Affaires étrangères. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le cardinal de Fleury à Frédéric.

1er février 1742.

Il (M. de Chambrier) m'accable de questions et voudrait que je lui communiquasse les lettres dont elle m'honore, ce que je ne fais à personne du monde. Nos conférences, qu'il prolonge autant qu'il peut, se passent en des lieux communs de politique sans en réduire une seule à l'application aux affaires présentes. Il me fait perdre beaucoup de temps et c'est tout.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de Saxe.*)

Lettre du maréchal de Belle-Isle à Desalleurs.

Francfort, 11 février 1742.

Rien ne ressemble dans le monde au chaos de soupçons et de faux raisonnements dans lequel la cour de Dresde se perd. Rien ne peut la tranquilliser sur la droiture du roi de Prusse : on le suppose toujours de vue contraire à la cause commune. On trouve du mystère partout. Comment peut-on employer son imagination à s'égarer ainsi ? — On parviendra peut-être à le lasser et à le révolter tout à fait... et je ne dis pas qu'avec une telle conduite on ne lui ferait pas naître l'envie de nous régenter et de nous tenir en tutelle ; — mais pour moi je ne serais pas en peine sans y employer ni la méfiance, ni l'humeur, ni l'aigreur, que je vois qu'on y mêle, d'engager le prince aux choses les plus utiles à la cause commune... S'il est vrai qu'il se soit expliqué aussi clairement qu'il le dit contre l'idée d'aller à Neuhaus, c'est qu'on le harcelle et le tracasse mal à propos.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le maréchal de Belle-Isle à Desalleurs.

Francfort, 13 février 1742.

Si j'avais été à portée d'exécuter, comme je l'avais été



de conseiller, je n'aurais contredit le roi de Prusse sur rien, jusqu'à la prise d'Iglau, et lorsque, après cette expédition, j'aurais vu qu'elle n'aurait pas répondu à tout ce que le prince s'en promettait, c'était alors qu'avec douceur et insinuation, je lui aurais représenté qu'après avoir pensé comme lui, et n'avoir pas douté un instant de la retraite totale des ennemis du cercle de Bohême, puisqu'ils étaient assez fous d'avoir osé s'y trouver, c'était le moment de marcher à eux pour les en punir et en délivrer les alliés, en les accablant, que j'aurais tâché de lui en montrer les facilités, qui résultaient de sa première démarche, et que j'aurais mis toute mon industrie à faire venir pour ainsi dire cette résolution de lui-même, comme étant une suite naturelle de la bonté de ses premières dispositions. Je croyais que cette méthode aurait beaucoup mieux réussi que celle de le blâmer et lui résister durement, comme on avait fait; mais, si après toute cette complaisance j'avais trouvé le roi de Prusse inébranlablement résolu à s'enfoncer dans la Moravie, c'était alors que j'aurais représenté à ce prince qu'après s'être trompé dans sa première supposition et voulant proposer une seconde disposition contraire à la cause commune, il ne devait pas trouver mauvais si les alliés cherchaient à se rapprocher et se mettre en force à l'abri de tout événement et défendre la Bohême et Prague... que si, après une pareille conduite, on n'eût pas réussi, du moins était-il à croire qu'on ne lui aurait laissé aucune excuse, au lieu que, le tracassant comme on faisait, en lui montrant d'éternelles oppositions et une méfiance sans égale, on lui avait fourni les prétextes les plus plausibles pour rejeter toute la faute sur nous en nous taxant de faiblesse et peut-être d'ingratitude.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Bavière.*)

Le cardinal de Fleury au maréchal de Belle-Isle.

22 mai 1742.

Vous aurez apparemment entretenu le roi de Prusse et je souhaite que vous en ayez tiré des paroles plus claires et moins énigmatiques que tout ce qu'il m'a écrit. S'il persiste à ne vouloir pas quitter sa chère Silésie et à laisser ses troupes y jouir d'un doux repos et vivre aux dépens d'autrui, ce sera un allié non seulement inutile, mais encore très préjudiciable. Si vous et M. le maréchal de Broglie devez employer toutes vos lumières, tout votre bon esprit pour le service du roi, je suis bien assuré que vous n'aurez point d'autres vues que celles de nos succès, et que vous êtes tous deux trop au fait pour ne pas convenir ensemble du meilleur parti que vous aurez à prendre. Mais, si par malheur (ce que je puis appréhender jusqu'à un certain point), vous étiez tous deux d'un avis différent, et que vous eussiez le temps de consulter le roi de Prusse, il pourrait alors vous concilier et vous accorder. Si enfin cela ne se pouvait pas, ce que je regarderais comme le comble à nos maux, en ce cas vous suivriez l'ordre du roi contenu dans mon autre lettre.

Nous sommes dans un moment si critique, que la tête m'en tourne, et je n'y vois de remède que quelque succès



éclatant pour relever notre crédit et calmer la fureur et la jalousie des Anglais et des Hollandais. Il nous faut une victoire, et de petits avantages qui ne feraient que prolonger la guerre seraient aussi ruineux pour nous qu'une défaite.

G

Négociation de la France avec la cour de Vienne.

(Voir page 34 .)

Les pièces ci-jointes contiennent toutes les indications que j'ai pu trouver sur les prétendues négociations entretenues par le cardinal de Fleury avec Marie-Thérèse, à l'insu du roi de Prusse.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de l'ambassade auprès de la Diète.*)

Le cardinal de Fleury au maréchal de Belle-Isle.

29 septembre 1742.

M. Wasner en a fini en m'insinuant que, si l'on poussait la reine à bout, elle serait forcée à se jeter entre les bras du roi de Prusse ou de quelque autre prince qui pût la garantir du dépouillement entier. Je lui répondis tout simplement que l'électeur était très modéré et très raisonnable et ne pousserait pas ses prétentions si loin, si

la cour de Vienne lui faisait un parti convenable. Je crois que, sans paraître instruit, vous devez écouter son député et le laisser venir de lui-même. Je ne puis vous dire avec quelle impatience j'attends l'élection d'un empereur, laquelle seule peut fixer l'exécution de nos projets.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Vienne.*)

***Vincent**, chargé d'affaires de France, à Amelot.*

Presbourg, 2 novembre 1741.

M. Koch est de retour depuis quelques jours. Un seigneur de cette cour, en qui la reine a toute confiance, quoiqu'il ne soit pas Allemand, m'a dit que les propositions de M. de Belle-Isle à M. Koch étaient si exorbitantes, que Sa Majesté ne pouvait les accepter, et qu'elle était sur le point de se jeter dans les bras des Anglais et de s'en remettre au sort des armes : d'autant plus que la réponse que M. le cardinal de Fleury a faite à la dernière lettre de cette princesse, quoique polie, fermait la porte à toute négociation, et ne donnait pas même lieu d'en écrire une seconde pour demander des explications. Ce seigneur m'ajouta que la reine de Hongrie aurait entièrement abandonné les Anglais et se serait prêtée à toutes les vues de la France contre cette même nation si Son Éminence avait voulu écouter Sa Majesté.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Vienne.*)

Vincent à Amelot.

Vienne, 3 janvier 1742.

M. le comte de Richecour, chambellan de la reine de Hongrie, est venu ce matin chez moi de la part de Sa Majesté, pour me dire qu'Elle avait résolu d'envoyer secrètement, à Paris, une personne de confiance pour faire de nouvelles propositions au roi, et me demander si je croyais que cette personne pût être écoutée de M. le cardinal de Fleury. Je lui ai répondu que je ne doutais pas que Son Éminence ne reçût toujours bien tous ceux qui viendraient de la part de cette princesse, mais que j'aurais l'honneur d'en écrire à Votre Grandeur. Il m'a ajouté que la reine avait pris cette résolution sans en parler à aucun de ses ministres, excepté à M. de Bartenstein, et qu'il me priait de tenir la chose secrète, ce que je lui ai promis. Suivant ce qu'il m'a dit, je puis croire que Sa Majesté a jeté les yeux sur M. de Cordoue pour le charger de cette commission. C'est un seigneur espagnol très sage et fort partisan des Français et dont je ne doute point que M. le ministre de Mirepoix n'ait parlé à Votre Grandeur.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Vienne.*)

Vincent à Amlot.

Vienne, 6 janvier 1743.

Le même M. de Richecour revint le lendemain : il a



ajouté qu'il sait positivement que, si cette princesse pouvait espérer de conserver la Bohême et la Moravie, elle s'en rapporterait à tout ce que Son Éminence déciderait pour contenter les alliés du roi, et qu'elle ne ferait aucune difficulté de céder la Silésie, outre les États qu'elle possède en Italie et en Flandre... Il m'a dit que la reine aimerait autant se voir dépouiller de ses États que de céder la Bohême et la Moravie, parce que la Hongrie ne pouvait pas se soutenir, sans l'un ou l'autre de ces deux pays, et que cette princesse serait exposée à perdre encore ce dernier royaume, qui ne manquerait pas de se révolter à la première occasion.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Vienne.*)

Amelot à Vincent.

18 février 1742.

Si la reine de Hongrie veut conserver la Bohême et la Moravie, toute la bonne volonté de M. le cardinal devient inutile, et ce ne serait pas la peine d'entamer une négociation sur des principes que le roi n'est pas libre d'admettre.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Vienne.*)

Mars 1742.

Un M. Egherti, qui a des intérêts en Toscane, est supposé venu pour traiter de la part du cardinal de Fleury. Il

désavoue cette mission par une lettre ostensible. Le 4 mars, Amelot donne ordre qu'on le fasse partir, ne trouvant pas le désaveu suffisant.

M. d'Egherti, avant de quitter Vienne, écrit lui-même au cardinal. Il résulte de sa lettre qu'il n'avait aucune mission : « Je m'empressai, monseigneur, écrit-il le 16 mars 1742, de donner la déclaration qui m'était demandée dans la crainte que le roi de Prusse, qui passe à Vienne pour un vrai papillon, ne saisit ce prétexte assez frivole pour rompre avec le roi et se réconcilier avec la reine. La reine, à mon départ, était sur le point, disait-on, d'éclater et de marquer à toute l'Europe son indignation en rendant public un prétendu traité signé du roi de Prusse, au mois d'octobre dernier, par lequel ce prince promettait à la reine de ne point sortir de Silésie. Ce traité allait paraître aux yeux du public, sans les vives instances de M. Robinson, qui ont produit l'effet qu'il en attendait.

Ministère des affaires étrangères. — (*Correspondance interceptée de la Légation de Prusse.*)

M. de Chambrier au roi de Prusse.

1er juin 1742.

Le cardinal m'a protesté dans les termes les plus forts que c'était une calomnie qu'on lui imputait et qu'il n'y avait rien de plus faux et qu'il défiait la cour de Vienne de produire quelque chose qui pût la prouver. Il m'ajoutait qu'il n'y avait point d'homme ici qui s'appelât Fargis

lequel il pût employer à cette prétendue négociation ; que le seul qui porte ce nom est bien éloigné par son caractère, son genre de vie et l'aisance de sa fortune d'être chargé d'une pareille commission ; que peut-être les auteurs de cette nouvelle ont-ils confondu entre le nom de Fargis et celui d'Egherti, qui est un Irlandais intéressé dans les fermes du grand-duc pour la Toscane et qui a été à Vienne pour les affaires de sa ferme, mais lequel a eu ordre d'en sortir incessamment, sous peine de disgrâce à son retour en France, aussitôt que le cardinal eut appris, par le sieur Vincent, secrétaire de France à Vienne, qu'on y débitait que le sieur d'Egherti avait été envoyé par la France pour y négocier.

H

Mémoire du maréchal de Belle-Isle au roi, joint à sa relation sur ses opérations politiques et militaires en Allemagne durant les années 1741 et 1742.

Ce mémoire fut remis au roi par M. de Belle-Isle à son retour en France en 1743. Je le crois assez intéressant pour être publié intégralement. Les notes placées en marge du manuscrit, et que nous publions également, sont de Ledran, premier commis des Affaires étrangères. Elles font voir comment était jugée, après l'événement, par les politiques de Versailles, l'entreprise de M. de Belle-Isle.

Sur le roi de Prusse.

20 janvier.

L'alliance du roi de Prusse a eu une si grande influence dans le système que Votre Majesté a cru devoir



adopter après la mort de Charles VI, qu'il me paroît indispensable de lui en rappeler ici séparément toutes les circonstances.

Il sembloit que le roi de Prusse eût prévu la mort prochaine de l'Empereur lorsqu'il envoya le sieur de Camas à la cour. Ce ministre y fit plusieurs propositions à M. le cardinal ; mais Son Éminence, qui avoit assez mauvaise opinion de ce prince, ne voulut rien entamer de sérieux ni porter Votre Majesté à prendre d'engagement ; M. de Camas, quoique François, n'aimoit point la France, et j'ai appris moi-même de la bouche de son ministre qu'il lui avoit fait des rapports extrêmement désavantageux de notre gouvernement, de nos troupes, de nos finances et en général de nos moyens [1] ; il lui avoit fort mal parlé de M. le cardinal, assurant surtout que, quoi qu'il arrivât, il n'y auroit jamais de guerre tant que Votre Majesté suivroit ses conseils. Ledit sieur de Camas poussa ses récits jusqu'à taxer la bonne foi et la droiture de votre ministre.

Le roi de Prusse, qui a pris Machiavel pour guide dans ses principes de politique, avoit cru très facilement dans un autre les maximes qu'il a adoptés. La mort de Charles VI étant survenue dans ces circonstances, le roi de Prusse ayant formé le dessein qu'il a fait éclater deux mois après, a négocié de toutes parts, ne s'en est point caché ; il a dit alors assez publiquement qu'il marchandoit partout jusqu'à ce qu'il trouvât ce qui lui paroîtroit le meilleur et le plus certain ; il a donc écrit dans ce temslà deux lettres très pressantes à M. le cardinal qui me les a communiquées.

1. Aucun de ces bruits ne prouve que M. de Camas n'aimait pas la France.

Le roi de Prusse, non content d'étaler toutes les raisons politiques et militaires qui devoient engager Votre Majesté à saisir l'occasion qui se présentoit, flattoit M. le cardinal par tous les endroits qui devoient lui être les plus sensibles ; mais, quoique ces lettres fussent écrites avec tout l'esprit, toute l'énergie possible, les éloges dont elles étoient remplies pour Son Éminence firent sur lui un effet contraire, et il me les a souvent qualifiées de fausseté et de bassesse [1]. Telle étoit donc la façon de penser du roi de Prusse sur la France et sur le cardinal, et celle de Son Éminence sur ce prince, lorsqu'il fallut cependant que Votre Majesté prît un parti.

Les premiers mouvements de M. le cardinal ont été de ne rien faire et que Votre Majesté fût simple spectateur de la scène qui s'ouvroit en Allemagne; plusieurs solides raisons appuyoient son goût naturel, et, en effet, il ne convenoit point du tout à l'état du royaume d'avoir une guerre qui pût être longue [2].

Mais, Son Éminence ayant plus mûrement réfléchi et la matière ayant été plus amplement discutée par les ministres de Votre Majesté soit en votre présence, soit avec M. le cardinal, il fut unanimement décidé que l'on ne devoit jamais souffrir que la couronne impériale restât dans la maison d'Autriche, en tombant sur la tête du grand-duc, qui, en faisant revivre cette maison, y ajouteroit sa haine personnelle et une volonté déterminée de rentrer dans la Lorraine, et faire revivre bien d'autres

1. L'expérience a fait voir que le cardinal de Fleury pensait juste sur le roi de Prusse et qu'on ne pouvait édifier rien de solide sur un sable aussi mouvant.

2. Ces raisons étaient si fortes, qu'il fallait ne s'en pas écarter pour aller contre la promesse de la garantie de la Pragmatique Sanction.

prétentions d'autant plus dangereuses qu'elles seroient formées par un prince très puissant [1].

Les premières idées du ministre se bornoient à la couronne impériale ; mais, en approfondissant, il a été facile de voir que l'électeur de Bavière, qu'on vouloit faire empereur, ne pouvoit l'être sans poursuivre en même temps ses droits et prétentions à la succession autrichienne, et ces deux objets étoient inséparables.

M. le cardinal a vu alors de plus près les engagements pris par le feu roi avec le feu électeur renouvelés par Votre Majesté, avec son fils, et qu'enfin il falloit nécessairement opter de manquer ou à la maison de Bavière, ou à celle d'Autriche, et que l'inaction étoit d'autant plus impossible qu'on se fût aliéné les deux, auxquels on eût manqué à la fois. Cette vérité bien reconnue a conduit à l'examen des moyens, et c'est alors que l'alliance du roi de Prusse a été résolue et que les moyens d'y parvenir avec sûreté se sont discutés [2].

M. le cardinal, qui ne s'étoit déterminé qu'à contre-cœur

1. Le nombre majeur dans le conseil du roi se fonda sur les anciens principes de la France contre la maison d'Autriche et s'abusa dans ses vaines conjectures. Erreur qui ne fut que trop démontrée par les suites de la guerre commencée en 1741, qui a produit, par vengeance de la part des Anglois, celle de 1746, si funeste pour la France. M. de Belle-Isle étoit un de ceux qui soufflоient le plus la guerre.

2. Les engagements pris avec la maison de Bavière ne portoient absolument rien qui tendît à faire, pour les intérêts de cette maison, la guerre à celle d'Autriche : le conseil du roi le savoit bien lorsque, par le traité de paix de Vienne de 1738, Sa Majesté prit, au contraire, l'engagement solennel de garantir la *Pragmatique* pour conserver tous les États autrichiens de la succession de l'empereur Charles VI sur une même tête.

et par degré, n'a jamais voulu qu'un traité défensif prenant pour prétexte la cession que feroit le roi de Prusse de tous ses droits et prétentions sur les duchés de Berg et Juliers en faveur de la maison Palatine, pour laquelle cession, le roi, qui étoit déjà garant de ces duchés envers cette maison, garantiroit au roi de Prusse la basse Silésie, et, par un article séparé, ce prince promet sa voix pour la couronne impériale à l'électeur de Bavière [1].

Le roi de Prusse m'a fait l'honneur de me dire qu'au contraire, il vouloit faire un traité offensif et défensif et que tout ouvertement nous fissions la guerre à la reine d'Hongrie, et qu'en lui procurant et aux autres prétendans à la succession d'Autriche à chacun leur part, Votre Majesté en eût aussi la sienne, proportionnée aux dépenses immenses qu'elle alloit faire.

Le plan du traité défensif fut dressé et envoyé à M. de Valori, à Berlin, avant que je fusse nommé ambassadeur, et, dans les premières conférences que j'eus avec M. Amelot, j'appris que l'on attendoit la réponse et même la nouvelle de la signature dans les premiers jours de janvier, tous les pleins pouvoirs et instructions nécessaires ayant été envoyés à M. de Valori; et en effet je crois que c'est le deux ou le trois de janvier que le courrier de Berlin arriva, apportant un nouveau projet de traité remis par e roi de Prusse, dans lequel, pour s'attirer le roi de Danemark, il proposoit d'attaquer le roi d'Angleterre en Allemagne, de prendre les duchés de Brême et de Werden pour le Danemark, et d'autres provinces pour la Suède.

1. Ce fut sur ce même principe que fut rédigée la grande instruction du roi du 26 février 1741 au maréchal de Belle-Isle, pour son ambassade à la diète d'élection d'un nouvel empereur.



Cette nouvelle proposition substituée par le roi de Prusse, au lieu de la signature du traité, en quelque manière convenu, ne fit qu'augmenter les méfiances de M. le cardinal et son éloignement pour ce prince; mais, comme ses forces et son concours étoient nécessaires pour remplir l'objet auquel le ministère avoit vu et jugé que Votre Majesté devoit indispensablement se fixer, l'on voulut me faire aller à Berlin dans l'espérance que, revêtu d'un caractère et de dignités plus éminentes que M. de Valori, et étant plus instruit du fond de toute l'affaire et des volontés ultérieures de Votre Majesté, je pourrois faire plus d'impression sur l'esprit de ce prince et le déterminer à signer le traité que vos ministres regardoient alors comme la base fondamentale de toute l'entreprise. Je pensois de même, mais je voulois que, de notre part, nous fissions tout ce qu'il falloit pour rendre notre alliance plus respectable, et je disois à M. le cardinal que plus il se défioit de la droiture et de la légèreté du prince, plus il falloit que nous fussions forts en Allemagne pour lui imposer et détruire l'idée de foiblesse que M. de Camas lui avoit donnée de notre gouvernement et de nos troupes, ainsi que M. de Beauvau, qui arrivoit de Berlin, me l'avoit appris, le roi de Prusse lui ayant parlé à peu près comme à moi, quand j'ai eu l'honneur de le voir.

Je supprime ici les raisons [1] qui m'empêchèrent d'aller à Berlin et qui firent juger que je devois commencer par les cours électorales ecclésiastiques et celle de Dresde avant d'arriver chez le roy de Prusse.

Je ne joignis ce prince que le 26 avril dans son camp

1. Ces raisons sont touchées en peu de mots dans la grande Instruction du 26 février 1741.

de Molwitz, peu de jours après sa bataille[1] ; je ne rappellerai ici que les faits principaux, aïant rendu compte à M. Amelot dans le plus grand détail des conversations que j'ai eu tête à tête avec ce prince pendant plus de huit heures dans les différentes reprises. Si Votre Majesté a entendu la lecture de celle du 30 avril, elle y aura vu avec quelle force et quelle liberté j'y ai parlé au roi de Prusse ; que l'unique raison qui l'empêcha alors de signer le traité, étoit de ce que nous n'étions pas en état et que notre augmentation n'étoit seulement pas ordonnée ; Votre Majesté verra enfin que ce sont les choses que je lui ai dites alors qui l'ont déterminé à conclure un mois après, mais que je ne me suis pas trompé sur ses politesses et qu'elles ont opéré sur moi le même effet que sur M. le cardinal, car, par le résultat de ma lettre, j'ai montré toute ma méfiance et ma crainte que la tête tournée de peur ne le portât quelque jour à ce qui étoit réellement et contre son goût et contre son intérêt[2], et que le seul remède étoit de nous mettre au plus tôt en force en exécutant ce que j'avois demandé dans mes mémoires du mois de janvier, et répété depuis en toute occasion ; en effet le reproche le plus embarrassant que me fit alors

1. Ce fut le 9 avril que l'armée prussienne remporta la victoire à Molwitz. Le maréchal de Belle-Isle arriva le 26 avril 1741 au camp du roi de Prusse, à Briey en Silésie. Ce fut le 7 juin 1741 que M. de Valori signa à Berlin le traité d'alliance du roi avec le roi de Prusse.

2. Ainsi le maréchal de Belle-Isle, sans se fier au roi de Prusse, dit-il, entrait dans l'espoir de ce prince pour une guerre offensive de la part de la France contre la maison d'Autriche, et voulait même que les plus grands efforts militaires de la part de la France fortifiassent et retinssent ce prince dans ses dispositions guerrières contre cette maison.



le roi de Prusse étoit notre lenteur à mettre l'électeur de Bavière en force et en état d'agir, et notre peu de vivacité à mettre nos troupes et nos frontières en état.

Je ne puis mieux rappeller à Votre Majesté la vérité de tous ces faits et de tout ce que j'ai dit et pensé sur ce prince, qu'en joignant ici les extraits de mes lettres à M. de Valori, à M. Amelot, à M. de Breteuil, à M. de Beauvau, et de celles que j'ai reçu dans tout le cours de cette affaire de M. de Valori, avec lequel j'ai été obligé d'être dans une correspondance journalière pour parer aux humeurs et variations du roi de Prusse, dont nous connoissions parfaitement tous les défauts; aussi n'ai-je pas cessé d'en informer M. Amelot comme il paroît par les extraits de mes lettres. Il est cependant vrai que, tant qu'il a cru que nos efforts seroient prompts et vigoureux, et que la bonne opinion qu'il avoit conçue pour l'électeur de Bavière a subsisté, il a agi de son côté avec vigueur; mais, dès qu'il a été maître de la Silésie jusques à la Neisse, il n'a plus songé qu'au repos et s'est laissé aller d'une part aux clameurs de son armée, qui ne désiroit que la paix, et à son inquiétude sur les évènements, quand il a vu la lenteur de la marche de nos troupes et les mauvaises manœuvres de l'armée de l'électeur.

C'est alors qu'il s'est servi de M. de Schmettau pour persuader, comme il a fait à l'électeur, de descendre sur Vienne, afin de se débarrasser de M. de Neipperg et qu'il n'a été occupé que de la conservation de sa conquête. On ne peut trop blâmer cette conduite, et les extraits de mes lettres montreront à Votre Majesté quel a été sur cela ma peine et mon travail; mais l'unique remède étoit d'agir de notre part avec plus de diligence, et c'est ce que je n'ai cessé de représenter. Mes lettres à M. Amelot du mois d'octobre et de novembre sont remplies de la mé-

fiance et du mécontentement que j'ai de la conduite irrégulière et pleine de mauvaise foi du roi de Prusse, entremêlée néanmoins d'actes de générosité passagers et de démonstrations de franchise [1]. Telles ont été sa réponse à mylord Hyndfort et à Robinson, ses lettres circulaires à ses ministres dans les cours, ses ordres à celui de Londres, de parler de concert avec M. de Bussi, et le modèle qu'il lui envoya après l'avoir fait minuter par M. de Valori; le rappel du baron de Raasfeldt son ministre à La Haye, à la réquisition de Votre Majesté, et enfin son consentement pour que le prince Léopold d'Anhalt mît ses troupes prussiennes en mouvement, suivant les dispositions que je réglerois [2].

L'on voit que cet acquiescement, précédé de plusieurs refus, n'est venu qu'après la prise de Prague, ce qui ne laisse aucun lieu de douter que, si l'électeur eût suivi le plan que j'avois fait d'entrer tout de suite en Bohême, et que le corps, qui n'est venu qu'en octobre, eût passé le

1. Aveu du maréchal de Belle-Isle qu'il s'étoit laissé abuser par le roi de Prusse. En effet, sa négociation avec ce prince n'avait conduit qu'à jeter dans le plus grand embarras l'électeur de Bavière, soutenu d'un corps de quarante mille hommes de troupes françaises à titre d'auxiliaires.

Dans ce secours de la France à l'électeur de Bavière dont l'armée n'était pas de quatorze mille hommes, l'accessoire passait de beaucoup le principal.

2. Le maréchal de Belle-Isle passe sous silence l'infidélité du roi de Prusse dans la convention de Klein-Schnellendorf, signée secrètement de sa part le 9 octobre 1741, avec le comte de Neipperg, général de l'armée autrichienne en Silésie, pour une cessation d'armes qui donna le temps à ce général de passer en Bohême pour s'opposer au progrès de l'armée franco-bavaroise dans ce royaume.



Rhin deux mois plus tôt; que le roi de Prusse n'eût pas refusé d'allonger sa campagne, et se seroit, sans balancer, porté de lui-même en Moravie et en basse Autriche, parce que dans ce cas il n'auroit rien eu à craindre de M. de Neipperg.

Cependant, tout étoit encore réparé lorsque M. le maréchal de Broglie a été nommé pour venir prendre le commandement de l'armée en Bohême. Ce qui s'étoit passé à Strasbourg avoit si fort offensé et indisposé ce prince contre le maréchal, qu'il n'étoit pas possible de faire un choix qui lui fût plus désagréable, et c'est un grand malheur que cette considération ne soit pas venue alors dans l'esprit de Son Éminence[1]. Votre Majesté verra par les extraits de mes lettres à M. le cardinal, et par la copie de celles du roi de Prusse à Son Éminence, avec quelle vivacité ce prince reçut cette nouvelle, et par la copie de la mienne et celles à M. de Valori, mes soins et mon attention pour adoucir ce prince et lui faire agréer ce choix; ce sera dans le mémoire séparé, qui concerne les opérations militaires, que je prendrai la liberté de rapporter ce qui s'est passé alors qui n'a en effet que trop décisivement influé sur le parti qu'a pris le roi de Saxe d'abandonner l'alliance, la campagne suivante. Mes lettres néanmoins et les circon-

1. Cette nomination du maréchal de Broglie est du 15 décembre 1741.

Le roi de Prusse avait eu la curiosité de voir la ville de Strasbourg en 1740; il y avait passé quelques heures incognito; mais enfin il y avait été reconnu, et le maréchal de Broglie, commandant pour le roi en Alsace, avait marqué quelques dispositions à le faire arrêter, croyant que ce prince aurait dû s'annoncer publiquement ou simplement se munir d'un passeport, quoique la France fût en pleine paix avec l'Allemagne.

stances du besoin pressant du nouveau roi de Bohême, jointes à la propre sûreté de la Silésie, avoient déterminé le roi de Prusse à venir en personne à Dresde, à Prague et, de là, à la tête de son armée, en Moravie [1].

Je crois, comme bien que l'objet d'autres, d'étendre ses contributions et de piller la Moravie, destinée aux Saxons qu'il n'a jamais aimés, eut beaucoup de part à cette entreprise; mais elle n'en fut pas moins utile à la cause commune et eût réparé tout le mal de la capitulation de Lintz [2].

Il avoit obtenu le consentement du roi de Pologne pour la marche des Saxons à ses ordres, et son passage à Prague, pour en assurer la subsistance et garder le corps commandé par M. de Polastron, auroit assuré l'exécution et mis les ennemis dans la nécessité d'évacuer la Bohême [3], si M. le maréchal de Broglie, par le ministère du comte de Saxe, n'avoit renversé les vues du roi de Prusse par les menées dont je parle dans le mémoire. C'est cette contradiction de la part du maréchal de Broglie qui a été continuelle et marquée par les endroits les plus sensibles, qui ont achevé de dégoûter le roi de Prusse, et l'ont

1. Ce fut le 19 janvier 1742 que le roi de Prusse se rendit à Dresde, d'où il passa ensuite à Prague et, de cette ville, en Moravie, où son armée avait pris Olmutz, capitale de cette province, le 29 décembre 1741.

2. L'armée de la reine de Hongrie avait repris Lintz, ville capitale de la haute Autriche, le 24 janvier 1742, jour de l'élection de l'électeur de Bavière à la dignité impériale, sous le nom de Charles VII.

3. La suite de ce mémoire du maréchal de Belle-Isle est une accusation formelle contre la conduite du maréchal de Broglie et du comte de Saxe en Bohême.

porté à rentrer en négociation dans l'entrevue qu'il eut à Olmutz avec le sieur Frischner.

Votre Majesté verra, par les extraits ci-joints des lettres, 1° que le roi de Prusse avoit annoncé dès le mois de novembre qu'il viendroit en personne au mois de février en Bohême, pour voir par lui-même en quel état seroient nos préparatifs et dispositions pour la campagne, ajoutant qu'il régleroit ses démarches et ses opérations relativement.

2° Que le roi de Prusse ayant effectué sa promesse encore plus tôt qu'il ne l'avoit annoncé, M. le maréchal de Broglie, non content d'avoir dérangé tout ce que j'avois projeté de concert avec le roi de Prusse, ne vint seulement pas rendre ses respects à Prague, comme il le devoit et le pouvoit, et ne prit pas même la peine de lui écrire.

3° Qu'il se déchaina contre ce prince tout publiquement et en parla en des termes qui ne peuvent jamais être pardonnables sur des souverains qu'on doit toujours respecter ; le roi de Prusse en a été exactement informé, les propos étant trop publics, et tous les seigneurs de Prague et autres émissaires Autrichiens et Prussiens l'entendant répéter journellement à nos officiers.

4° L'envoi du comte de Saxe pour empêcher les Saxons de marcher, leur tenant les mêmes propos que M. de Broglie sur le roi de Prusse.

5° L'ordre envoyé à M. de Polastron de ne point obéir au roi de Prusse et de s'en revenir si ce prince ne marchoit pas à Neuhaus.

6° Le refus de M. de Broglie de renvoyer alors son artillerie, son convoi de farines, et de faire consommer exprès tout son biscuit pour se mettre aux yeux de tout le monde hors d'état de pouvoir marcher, et de prendre

ce même tems pour faire le siège d'Egra, et y envoyer l'artillerie saxone pour barrer encore mieux le projet du siège de Brün en Moravie.

Cependant le roi de Prusse açoutumé à toujours négocier, par ses principes de méfiance où il a toujours été, que M. le cardinal n'en usàt de même, n'avoit pas laissé de donner la bataille de Czaslaw, qui prouve bien qu'il n'y avoit encore aucun accommodement. Il est vrai que la peur qu'eut ce prince, fut si excessive, qu'on m'a assuré qu'il y avoit formé une ferme résolution de ne se plus commettre à un pareil hazard, et c'est sur ce principe que, quand j'eus l'honneur de le voir après le combat de Sahay, je le vis plus résolu que jamais et totalement décidé à faire la paix. Le compte détaillé que j'ai fait à M. Amelot dans mes lettres du 3 juin 1742, marque bien positivement cette façon de penser, mais il comptoit que cette paix devoit se faire de concert, et obliger l'empereur à se contenter de moins [1].

1. Ce fut le 17 mai que le roi de Prusse en personne battit l'armée autrichienne à Czaslaw en Bohême, et l'empêcha par là d'arriver à Prague ; mais ensuite il laissa cette même armée marcher contre l'armée franco-bavaroise et lia sa négociation pour la paix avec la reine de Hongrie par l'entremise de lord Hyndfort, ministre anglais; mais ce prince se garda bien de confier cette négociation au maréchal de Belle-Isle dans leur entrevue du 3 juin suivant. Il se contenta de lui donner les premiers avis de la marche de l'armée autrichienne contre l'armée franco-bavaroise, commandée par le maréchal de Broglie.

Dans cette entrevue, le roi de Prusse étonna et houspilla si fort le maréchal de Belle-Isle par la vivacité de ses propos, sur la nécessité de songer à terminer cette guerré, que ce maréchal, hors de gamme, se troubla, perdit connaissance et tomba en faiblesse au point qu'il fallut l'étendre à terre pour

L'extrême attention qu'eut ce prince à me faire part des nouvelles de la marche de M. le prince Charles, sa vivacité pour que je dépêchasse un courrier à M. de Broglie, son inquiétude qu'il ne lui arrivât un échec et son désir pour que j'engageasse les Saxons à se joindre à nous sont tous traits qui ne laissent aucun doute que la volonté du roi de Prusse ne fût de continuer une alliance dont il a toujours senti que son intérêt étoit inséparable. Il convint avec moi des mouvements qu'il feroit quand je lui en eus fait connaître la facilité et la sûreté ; car il ne vouloit plus se commettre au hasard, et je suis encore convaincu aujourd'hui que jamais ce prince n'auroit fait la démarche qu'on lui reprochera toujours avec tant de raison s'il n'avoit cru l'armée de M. le maréchal de Broglic absolument détruite, comme il fit, lorsqu'il eut entendu le récit que lui en fit le lieutenant-colonel de ses troupes qu'il tenoit depuis le commencement de la campagne auprès de ce général, uniquement pour lui rendre compte, jour par jour, de ce qui se passoit jusqu'aux moindres minuties ; cet officier qui arriva lui-même, fit une telle peinture à son ministre de la déroute et du désordre général qu'il avoit vus dans l'armée, avec l'abandon de tous les équipages et nulle espèce d'ordre ni de précaution prise par M. le maréchal de Broglie, qu'il assura au roi de Prusse la destruction totale de notre armée, dont il n'arriveroit, à Prague, que des débris hors d'état de pouvoir se montrer en campagne [1].

rappeler ses esprits au moyen de sels de senteur et d'eaux spiritueuses.

1. L'armée autrichienne avait attaqué le 4 juin le maréchal de Broglie, et remporté une victoire complète ; de sorte que l'armée franco-bavaroise dans une déroute totale se retira précipitamment vers Prague.



Le tableau que fit un officier quoique fondé en grande partie, fut si chargé, que, la peur s'étant emparée du roi de Prusse, ce prince, sans être capable de réflexion, ne se rappela alors que celle qu'il avoit eu à Czaslaw et à Molvitz, se détermina au seul remède qui se présenta alors à son esprit et dépêcha sur-le-champ un courrier à M. de Podewils pour qu'il eût à signer le traité projeté par mylord Hyndfort, et le rendoit responsable sur sa tête du moindre retardement, ce qui a été en effet exécuté.

Votre Majesté en a sans doute été instruite par le compte qu'en a rendu alors M. de Valori.

Il résulte du récit que je viens de prendre la liberté de faire à Votre Majesté et des extraits des lettres qui l'accompagnent et en font la preuve :

1° Que l'alliance du roi de Prusse a été jugée nécessaire par M. le cardinal, et tous vos ministres [1].

2° Que, lorsque j'ai été nommé votre ambassadeur, l'article le plus important et le plus essentiel dont j'ai été chargé a été d'engager ce prince à se lier par un traité.

3° Que les difficultés que j'ai trouvées dans ma négociation personnelle avec ce prince ont uniquement été fondées sur ce que nous n'étions pas en état d'agir et que nous n'avions pas mis encore l'électeur de Bavière en force : il craignoit extrêmement d'être accablé par les Russes et que le roi d'Angleterre et la Saxe ne s'y joignissent avant de pouvoir avoir été secouru ; qu'enfin, il y avoit toujours dans son esprit un fonds d'incrédulité que M. le cardinal voulût faire la guerre et une grande méfiance qu'il ne fût toujours prêt à s'accommoder à la première occasion.

4° Que toutes les vérités que j'ai pris la liberté de dire

1. Oui une simple alliance défensive.



au prince ont néanmoins opéré la signature du traité un mois après mon départ.

5° Qu'il n'y a eu qu'à se louer de sa conduite tant que nos affaires ont prospéré, et que nos démarches ont été bien concertées[1].

6° Que la médiocrité de nos forces et le peu d'estime qu'il a conçue de la fermeté et capacité militaire de l'empereur, en excitant en lui de l'inquiétude pour les succès, lui ont donné lieu de ne pas se contraindre ni sur sa mauvaise humeur, ni dans ses propos, ni dans ses procédés.

7° Qu'il n'a été occupé que de ses intérêts personnels, enfin mis peu en peine d'aider ses alliés quand il a été une fois en possession de son partage[2].

8° Que cependant il a toujours agi rondement et de bonne foy pour l'article de l'élection, parce que, quoi qu'il arrivât, il ne lui convenoit jamais que le grand duc fût empereur, qu'il ne vouloit point l'électeur de Saxe et que l'électeur de Bavière seul lui convenoit[3].

9° Que, la prise de Prague ayant ranimé sa confiance, il s'est remontré comme dans les commencements et a fait agir ses troupes après l'avoir refusé durement.

10° Que tout étoit en train lorsque, par la perte de ma santé, M. le maréchal de Broglie a été choisi.

11° Que la conduite de ce maréchal jointe à ses con-

1. Le maréchal de Belle-Isle ignorait donc l'infidélité du roi de Prusse dans sa convention du 9 octobre 1741 avec le général de l'armée autrichienne en Silésie.

2. Telle est la pure vérité sur la conduite du roi de Prusse dans cette guerre.

3. C'était sur ce point-là seul qu'il était convenable de fonder l'alliance défensive avec le roi de Prusse.



tradictions et à ses propos offensans l'ont totalement dégoûté.

Et qu'enfin la mauvaise conduite de ce général et la déroute de l'armée du 5 juin et ce qui s'en est suivi y ont mis le comble.

TABLE

CHAPITRE IV

MARIE-THÉRÈSE EN HONGRIE. — L'ESCALADE DE PRAGUE.

CHAPITRE V

L'EXPÉDITION DE MORAVIE ET LA QUERELLE DES DEUX MARÉCHAUX.

CHAPITRE VI

LA DÉFECTION DE FRÉDÉRIC.



APPENDICE

A

B

C

D


CANCELLED
R
JUN 10 1986
1986

